

*Ce volume a été élaboré par le  
Service d'Orientation et conseil,  
en collaboration avec les  
Facultés, Ecoles et Institut de  
l'Université de Lausanne.*

*Réalisation:  
Isabelle Schneider*

*Impression:  
Imprimerie Corbaz s.a., Montreux*

*Août 2000  
7000 exemplaires*

UNIVERSITE  
DE  
LAUSANNE



L'ENSEIGNEMENT

Guide des études

---

Programme des cours

---

2000-2001

**Sommaire**

<b>Étudier à l'UNIL</b>	•	Le mot de bienvenue du recteur, M. Jean-Marc Rapp.....	7
		L'UNIL en bref.....	8
		Les grades décernés.....	9
		S'inscrire à l'UNIL.....	10
		Étudier à l'UNIL: structure des études, vie pratique, mobilité.....	12
		Recherche, formation continue et postgrade à l'UNIL.....	16
		Institutions proches ou associées.....	17
		Calendrier académique, plan du site, explication des symboles.....	21
<b>Faculté de théologie</b>	•	Définition et finalité des études de théologie.....	23
		Grades décernés.....	23
		Quel plan d'études ?.....	24
		Les enseignements.....	26
		Formations postgrades.....	28
		Les ressources.....	28
		Perspectives professionnelles.....	30
		Programme des cours.....	31
		Adresses utiles.....	35
<b>Faculté de droit</b>	•	Définition et finalité des études de droit.....	37
		Grades décernés.....	37
		Quel plan d'études ?.....	38
		Commentaires sur les études.....	39
		Les enseignements.....	40
		Formations postgrades.....	44
		Instituts et centres spécialisés.....	46
		Perspectives professionnelles.....	47
		Programme des cours.....	48
		Adresses utiles.....	53
<i>Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC)</i>	•	Définition des études menées à l'IPSC.....	55
		Grades décernés.....	55
		Les sciences forensiques.....	56
		Formations postgrades.....	57
		Perspectives professionnelles.....	58
		Programme des cours.....	59
		Adresses utiles.....	63
<b>Faculté des lettres</b>	•	Définition et finalité des études de lettres.....	65
		Grades décernés.....	65
		Les disciplines à choix.....	66
		Quel plan d'études ?.....	67
		Structure des études.....	68
		Les enseignements.....	70
		Formations complémentaires et postgrades.....	75
		Instituts et centres de recherches.....	76
		Perspectives professionnelles.....	78
		Programme des cours.....	79
		Adresses utiles.....	99
<i>Ecole de français moderne (EFM) et Cours de vacances</i>	•	Définition des études menées à l'EFM.....	101
		Titres décernés.....	101
		Structure des études.....	102
		Programme des cours.....	105
		Adresses utiles, Cours de vacances.....	110

## Sommaire

### Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)

Définition et finalité des études de sciences sociales et politiques .....	111
Que veut dire «SSP»? .....	111
Grades décernés .....	113
Quel plan d'études? .....	114
Structure des études .....	115
Sciences politiques: programme .....	116
Sciences sociales: programme .....	117
Psychologie: programme .....	118
Sciences du sport et de l'éducation physique (SSEP): programme .....	119
Formations post-licence et postgrades .....	121
Instituts et centres spécialisés .....	122
Perspectives professionnelles .....	123
Programme des cours .....	124
Adresses utiles .....	130

### Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC)

Définition et finalité des études de sciences économiques .....	131
Grades décernés .....	132
Plans d'études .....	133
Etudes postgrades .....	134
Départements et instituts .....	136
Organisations affiliées .....	137
Perspectives professionnelles .....	138
Programme des cours .....	139
Adresses utiles .....	154

### Faculté des sciences

Définition et finalité des études de sciences .....	157
Grades décernés .....	158
Organisation des études .....	158
Les sections et leurs instituts .....	161
Perspectives professionnelles .....	167
Programme des cours .....	168
Adresses utiles .....	194

### Section de pharmacie

Définition et finalité des études de pharmacie .....	197
Grades décernés .....	197
Quel plan d'études? .....	198
Perspectives professionnelles .....	199
Programme des cours .....	200
Adresses utiles .....	203

### Faculté de médecine

Définition et finalité des études de médecine .....	205
Grades décernés .....	205
Quel plan d'études? .....	206
Répartition des enseignements .....	207
Formations postgrades .....	209
Perspectives professionnelles .....	211
Programme des cours .....	212
Adresses utiles .....	225

### Contacteur l'UNIL

Adresses utiles: Rectorat, Services centraux, Administration centrale .....	227
Adresses utiles: Central, Services aux étudiants, Relations internationales .....	228
Adresses utiles: Facultés et Ecoles .....	229
Adresses utiles: Institutions proches ou associées, vie pratique .....	230

## Le mot de bienvenue du recteur

Née de l'Académie fondée en 1537, l'Université de Lausanne (UNIL) est aujourd'hui une institution moderne qui, avec sa voisine l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), constitue un vaste ensemble d'enseignement supérieur et de recherche de pointe, de portée non seulement lausannoise et vaudoise, mais aussi romande, nationale et internationale.

Forte de sept facultés (théologie, droit, lettres, sciences sociales et politiques, hautes études commerciales, sciences et médecine), l'Université de Lausanne est une université complète. Elle accueille près de 10'000 étudiants et 2'200 chercheurs. Les contacts entre étudiants et professeurs ainsi que l'interdisciplinarité y sont favorisés.

L'Université de Lausanne est établie sur trois sites, dont celui de Dorigny, situé au bord du Lac Léman, magnifique domaine forestier et agricole dont la beauté aurait inspiré à Pieter Brueghel l'Ancien le paysage de son chef d'œuvre «Les Moissonneurs». C'est ici que sont installées les cinq Facultés des sciences humaines, ainsi que la Faculté des sciences. Afin d'exploiter au mieux les synergies, les instituts et centres de la Faculté de médecine sont quant à eux établis dans la région des hôpitaux, au cœur de la Ville de Lausanne, dans le quartier du Bugnon. Enfin les équipes de l'Institut de biochimie travaillent au Centre de recherche des Boveresses à Epalinges, sur les contreforts du Jorat, dans le voisinage de l'ISREC et de l'Institut Ludwig.

Privilegiée par sa position centrale en Suisse romande, l'Université de Lausanne adhère à un esprit de collaboration et d'ouverture :

- Ouverture au niveau lausannois et vaudois tout d'abord, où l'UNIL est associée à plusieurs institutions de recherche de renom.
- Ouverture au niveau lémanique avec un important projet de développement et de coopération avec l'Université de Genève et l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (en sus des diverses collaborations existant depuis plusieurs années).
- Ouverture sur les plans romand et national ensuite: l'UNIL coopère étroitement avec l'ensemble des Hautes Ecoles suisses et participe activement à de nombreux projets fédéraux.
- Ouverture européenne et internationale enfin: l'UNIL participe à de nombreux programmes et réseaux académiques visant au développement de la collaboration scientifique par-delà les frontières.

Outil de formation doté de toutes les techniques de pointe, l'Université de Lausanne porte en elle les atouts d'un incomparable forum d'échanges participant pleinement au développement intellectuel, scientifique et économique de la ville, du canton et de la région qui l'abritent.

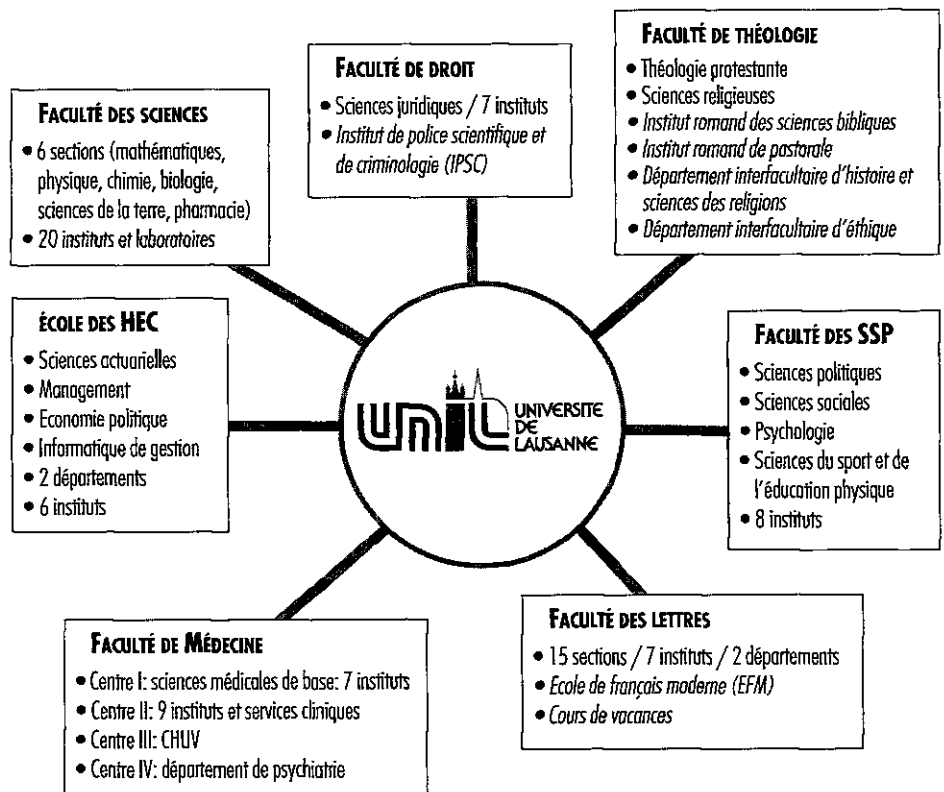
Soyez les bienvenus dans l'un des centres universitaires les plus stimulants et les plus agréables de Suisse.

*Jean-Marc Rapp*

*Recteur*

## L'UNIL en bref

### 7 facultés et école

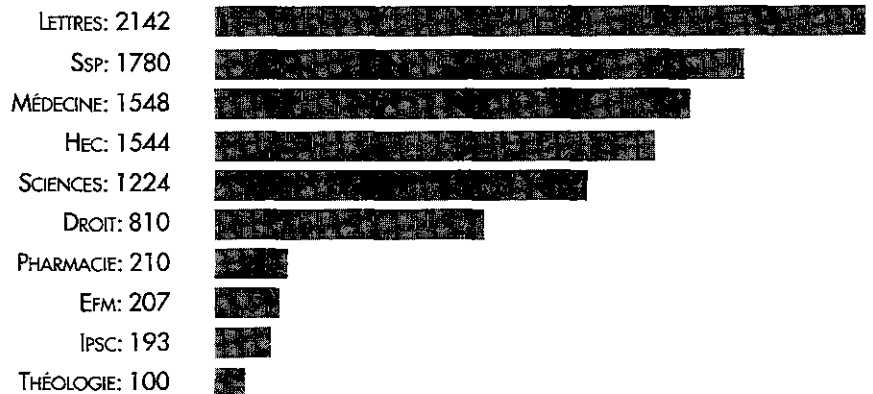


### Quelque 9800 étudiants

#### D'où viennent-ils?

Canton de Vaud: 4942 (51%)  
Cantons suisses (sans Vaud): 3327 (34%)  
Etranger: 1489 (15%)

#### Qu'étudient-ils?



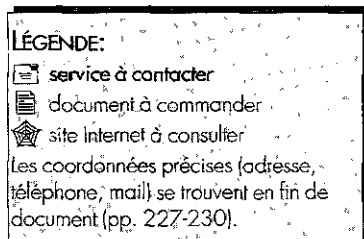
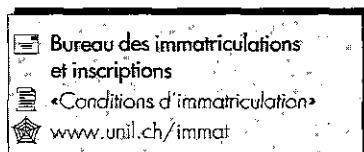
Ces chiffres ont été arrêtés en février 2000 (clôture du semestre d'hiver). La provenance des étudiants est établie d'après le domicile des parents au début des études.

## Les grades décernés

	1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles	3 <sup>e</sup> cycle
<b>Faculté de théologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Licence en théologie</li> <li>• Licence ès sciences religieuses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme de spécialisation en théologie</li> <li>• Diplôme de spécialisation ès sciences religieuses</li> <li>• Doctorat en théologie</li> <li>• Doctorat ès sciences religieuses</li> </ul>
<b>Faculté de droit</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Licence en droit, mention «droit suisse»</li> <li>• Licence en droit, mention «léislation étrangère» *</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• DEA en droit européen (LL.M.) et en droit international économique</li> <li>• DEA de droit français, suisse et comparé de la consommation</li> <li>• DEA en droit des affaires</li> <li>• Doctorat en droit, droit suisse ou législation étrangère</li> </ul>
<b>Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Licence en sciences forensiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplômes postgrades en criminologie (DESS), en criminalistique chimique (DEA), en expertise de documents (DEA)</li> <li>• Doctorat en sciences forensiques, en criminologie</li> </ul>
<b>Faculté des lettres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Licence ès lettres en philosophie, histoire, français moderne et médiéval, histoire ancienne, archéologie, latin, grec, italien, espagnol, anglais, allemand, langues et civilisations slaves, langues et civilisations orientales, histoire et science des religions, linguistique, histoire de l'art, géographie, histoire et esthétique du cinéma, informatique et méthodes mathématiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplômes de spécialisation</li> <li>• Doctorat ès lettres</li> </ul>
<b>Ecole de français moderne (EFM)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat de langue et culture françaises</li> <li>• Diplôme de langue et culture françaises</li> <li>• Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère</li> </ul>	
<b>Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Licence ès sciences politiques</li> <li>• Licence ès sciences sociales</li> <li>• Licence en psychologie, option psychologie générale, option orientation scolaire et professionnelle</li> <li>• Licence en sciences du sport et de l'éducation physique, option licence SSEP, option enseignement</li> <li>• Maîtrise ès sciences sociales *</li> <li>• Maîtrise ès sciences politiques *</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme en psychologie, psychologie générale, psychologie scolaire ou orientation scolaire et professionnelle</li> <li>• DEA en science politique</li> <li>• DEA en sociologie</li> <li>• DEA en ethnologie et anthropologie</li> <li>• DEA interuniversitaire en études genre</li> <li>• DESS en psychosociologie clinique</li> <li>• Diplôme européen d'études avancées en psychologie sociale</li> <li>• Doctorat</li> </ul>
<b>Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Licence en sciences économiques, mention «management»</li> <li>• Licence en sciences économiques, mention «économie politique»</li> <li>• Licence en sciences actuarielles</li> <li>• Licence en informatique de gestion</li> <li>• Certificat d'études en management</li> <li>• Certificat d'études en management pour diplômés d'écoles d'hôtellerie ou de tourisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme postgrade en management (MBA)</li> <li>• Diplôme postgrade en sciences économiques (MSE)</li> <li>• Diplôme postgrade en informatique et organisation (MBI)</li> <li>• Diplôme postgrade en management international (MIM)</li> <li>• Diplôme postgrade en finance et banque (MBF)</li> <li>• Diplôme postgrade en économie et en administration de la santé</li> <li>• Diplôme postgrade en gestion des technologies (MOT)</li> <li>• Doctorats en sciences économiques (économie politique, finance ou management), en informatique de gestion, en sciences actuarielles, en administration publique (collaboration avec l'IDHEAP)</li> </ul>
<b>Faculté des sciences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Licence ès sciences</li> <li>• Diplôme de mathématique</li> <li>• Diplôme de physicien</li> <li>• Diplôme de chimiste</li> <li>• Diplôme de biologiste</li> <li>• Diplôme de géologue</li> <li>• Diplôme d'ingénieur géologue</li> <li>• Diplôme en sciences naturelles de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• DEA léonique en mathématiques</li> <li>• DEA en bioinformatique</li> <li>• DEA en chimie Genève-Lausanne</li> <li>• DEA multinational de chimie moléculaire</li> <li>• Diplôme postgrade en systématique et gestion de la biodiversité</li> <li>• Doctorat ès sciences</li> </ul>
<b>Section de pharmacie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme fédéral de pharmacien</li> <li>• Diplôme universitaire de pharmacien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• DESS en pharmacie hospitalière</li> <li>• Doctorat ès sciences pharmaceutiques</li> </ul>
<b>Faculté de médecine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme fédéral de médecin</li> <li>• Diplôme de médecin de l'Université (candidats étrangers)</li> <li>• Diplôme de médecin spécialiste de l'Université (candidats étrangers)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme postgrade en économie et administration de la santé</li> <li>• Diplôme postgrade en ingénierie médicale</li> <li>• Doctorat en médecine</li> </ul>

## S'inscrire à l'UNIL

### Immatriculation et inscription



Pour s'immatriculer à l'Université de Lausanne, les **candidats titulaires d'un diplôme de fin d'études suisse** solliciteront leur inscription de préférence par Internet en remplissant le formulaire en ligne, à l'adresse suivante: <http://www.unil.ch/dimmat>. Les demandes écrites sont à adresser au Bureau des immatriculations et inscriptions.

Les **candidats titulaires d'un diplôme de fin d'études étranger** enverront dans les délais une demande de dossier en vue d'une immatriculation, après avoir consulté les titres et exigences de l'UNIL. Le candidat accepté recevra une attestation d'admission à l'immatriculation, document indispensable à l'obtention d'un visa. Certains titres de fin d'études secondaires peuvent être reconnus sans pour autant être jugés équivalents à une maturité suisse: les candidats concernés doivent se soumettre, avant de commencer leurs études, à un examen d'admission qui a lieu en juin et en septembre à Fribourg pour toutes les universités suisses (5 matières: français, mathématiques, histoire et 2 sujets à choix). Les étudiants étrangers qui sont dispensés de l'examen de Fribourg, mais dont le français n'est pas la langue maternelle doivent se soumettre à un examen de français qui est éliminatoire, sauf s'ils sont titulaires de certains diplômes de français; cet examen a lieu avant le début des cours (octobre).

Pour connaître la démarche détaillée de la procédure d'immatriculation, ainsi que les diplômes suisses et étrangers considérés comme équivalents à la maturité suisse, consultez la brochure "Conditions d'immatriculation" ou le site Internet.

### Délais

La demande d'immatriculation, en format papier ou électronique, doit impérativement parvenir au Bureau des immatriculations, dans les délais suivants:

- **Avant le 1<sup>er</sup> juin** pour les Facultés de théologie et de droit, l'Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC), la Faculté des lettres, l'École de français moderne (EFM), la Faculté des sciences sociales et politiques (SSP), l'École des hautes études commerciales (HEC) et la Faculté des sciences, y compris la Section de pharmacie.
- Avant le 15 janvier (semestre d'été) pour les étudiants en droit allemand uniquement.
- **Avant le 15 février** pour la Faculté de **médecine**: la préinscription est impérative et doit parvenir auprès du Secrétariat de la Conférence universitaire suisse à Berne (formules disponibles auprès du Bureau des Immatriculations et inscriptions).

Attention! Les délais mentionnés peuvent changer d'une année à l'autre. Se renseigner auprès du Bureau des Immatriculations.

### Équivalences

Les étudiants désirant obtenir des équivalences pour leurs études universitaires antérieures demanderont la formule adéquate lors du dépôt de la demande d'immatriculation.

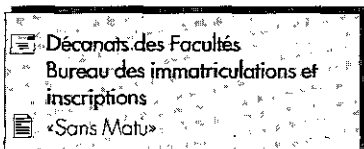
### Taxes d'inscription

Tous les étudiants régulièrement immatriculés sont astreints au paiement des taxes universitaires. Au début de chaque semestre, les étudiants reçoivent un bulletin de versement semestriel, qui après paiement, fait office d'attestation d'inscription.

- Droits d'inscription semestriels de **Fr. 450.-** (pour toutes les facultés et écoles)
- Taxes d'examen de **Fr. 50.-** (sauf médecine et pharmacie)
- Taxes semestrielles de **Fr. 60.-** (Bibliothèque, sports, prime d'assurance invalidité complémentaire, etc).

Ces tarifs ne s'appliquent pas aux diplômes postgrades: min. Fr. 2000.- par an, environ Fr. 15 000.- pour le MBA.

### Examen préalable Admission sans maturité



Les candidats titulaires d'un diplôme non conforme aux titres exigés peuvent subir, sous certaines conditions, un examen préalable d'admission dans les facultés ou écoles suivantes: Faculté de théologie, Faculté des lettres, Faculté des sciences sociales et politiques (SSP), École des hautes études commerciales (HEC), Faculté des sciences. Pour tout renseignement (conditions quant à la nationalité, l'âge ou la formation antérieure) ou inscription à cet examen, l'étudiant s'adressera directement à la faculté ou école choisie.



## S'inscrire à l'UNIL

### Changement de faculté ou transfert d'université

La réussite de l'examen préalable ne donne accès qu'à la faculté ou école concernée. Aucun transfert ultérieur ne sera accepté. Les candidats déposeront, dans les délais impartis, une demande d'immatriculation auprès du Bureau des immatriculations.

Changer de faculté ou d'université est possible uniquement pendant le semestre d'hiver. La demande doit être transmise à l'autorité compétente dans les délais suivants:

- **Changement de faculté ou école** (étudiants déjà immatriculés à l'UNIL): le formulaire doit parvenir au Bureau des immatriculations et inscriptions **avant le 31 octobre** pour les étudiants inscrits au semestre d'été précédent et **avant le 1<sup>er</sup> décembre** pour les nouveaux étudiants (délais spéciaux pour les transferts en médecine et en pharmacie).
- **Changement de section ou diplôme** une demande écrite est à adresser au doyen de la faculté pour tout changement de section ou diplôme, d'orientation et de discipline au sein de la même faculté ou école.
- **Transfert depuis une autre haute école**: l'Université de Lausanne accepte les transferts d'étudiants de l'Université de Genève jusqu'au 30 septembre. Les transferts depuis l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) sont accordés **jusqu'au 31 octobre** pour les étudiants inscrits au semestre d'été précédent et **jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre** pour les nouveaux étudiants (sauf médecine et pharmacie). La demande de transfert d'une autre Haute Ecole est à effectuer **avant le 1<sup>er</sup> juin**.

Le candidat peut voir sa demande soumise à des restrictions.

### Admission aux programmes de 3<sup>ème</sup> cycle (postgrades, Master)

Les étudiants qui désirent s'immatriculer dans le but de suivre un programme de 3<sup>e</sup> cycle sont instamment priés de prendre contact avec les facultés respectives avant de déposer leur demande au Bureau des immatriculations et inscriptions. Le délai d'immatriculation est fixé **au 31 août**.

### Admission au doctorat

Les étudiants qui désirent poursuivre leurs études en vue de l'obtention du grade de docteur doivent fournir au Bureau des immatriculations et inscriptions de l'Université de Lausanne les photocopies de leurs diplômes universitaires, ainsi que des notes obtenues à tous les examens présentés et préciser le type de doctorat envisagé. S'ils sont admis à l'immatriculation, les candidats devront satisfaire aux exigences suivantes:

- obtenir l'accord d'un professeur en qualité de directeur de thèse;
- obtenir auprès de la faculté l'équivalence de la licence ou du diplôme obtenu.

Le Bureau des immatriculations et inscriptions de l'Université de Lausanne enverra à l'étudiant le formulaire "demande d'immatriculation pour les candidats au doctorat", qui devra être retourné complété et accompagné des documents demandés **avant le 15 novembre pour le semestre d'hiver et le 31 mars pour le semestre d'été**.

### Auditeur

Toute personne âgée de 18 ans ou moins peut, sans présenter de diplôme, s'inscrire en qualité d'auditeur, sous réserve des places disponibles et de l'accord de la faculté ou de l'école concernée. Exceptions: Faculté de médecine, Section de pharmacie, École de français moderne. Le statut d'auditeur se différencie en plusieurs points de celui de l'étudiant:

- Pas de carte d'étudiant ni d'attestation d'inscription
- Impossibilité de se présenter aux examens
- Pas d'obtention de grade, certificat ou diplôme
- Pas d'admission aux séminaires, exercices, travaux pratiques et laboratoires.

Taxe d'inscription forfaitaire de Fr. 150.– par semestre. Formules à disposition au Bureau des immatriculations.

## Étudier à l'UNIL

### Structure des études

Les études universitaires se composent de trois cycles d'études:

- Le **1<sup>er</sup> cycle** comprend en règle générale les deux premières années d'études, qui débouchent sur des examens de type demi-licence, 1<sup>er</sup> certificat, ou propédeutique. Il est constitué d'enseignements de base et de cours généraux jugés utiles à la maîtrise la formation choisie.
- Le **2<sup>ème</sup> cycle** permet d'approfondir les connaissances, de se spécialiser dans un domaine particulier. Il mène à une **licence** ou un **diplôme** (1<sup>er</sup> grade) et se conclut pour la plupart des étudiants par un travail personnel d'une certaine envergure: travail de diplôme, mémoire ou recherche.
- Après l'obtention d'une licence ou d'un diplôme, les étudiants ont la possibilité de s'inscrire à un **3<sup>e</sup> cycle**, que ce soit pour défendre une **thèse de doctorat** ou pour obtenir un **diplôme de spécialisation**, un **diplôme postgrade**, un **Master**.

### Année académique

L'année académique commence en octobre. Elle se subdivise en deux semestres d'égale longueur: le semestre d'hiver (fin octobre à mi-février) et le semestre d'été (mi-mars à fin juin). Selon les facultés, les enseignements se donnent pour un semestre ou sur une année: consultez à cet effet les horaires de cours - généralement semestriels - publiés par les décanats des facultés avant la rentrée académique. Les sessions d'examens sont organisées par les facultés et écoles, qui les répartissent en deux ou trois sessions par année académique: mars, juillet, septembre-octobre.

### Types d'enseignement

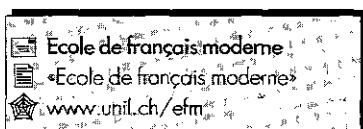
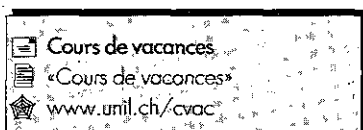
L'enseignement universitaire se donne sous différentes formes:

- Le **cours** ex cathedra est dispensé par un professeur, souvent dans de grands auditorios de plus de cent personnes. Forme d'enseignement fréquemment utilisée dans les premières années d'études.
- Le **séminaire** est un enseignement qui se déroule sous forme d'exposés d'étudiants, de discussions, de travaux de groupe. Le contenu est en lien direct avec un éventuel cours du même nom, donné par le professeur; le séminaire sera alors l'occasion d'approfondir certains sujets spécifiques.
- Les **exercices** et **travaux pratiques** permettent de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises aux cours; ils ont lieu dans des laboratoires ou sur le terrain et sont souvent dirigés par des assistants.
- Le **terrain**, ou **excursions**, est une forme d'enseignement spécifique à certaines sections de la Faculté des sciences, lorsque l'observation sur le terrain se révèle indispensable.

### Langue d'enseignement

Tous les cours sont donnés en français, à l'exception des enseignements de langue et littérature donnés dans le cadre des sections d'allemand, anglais, italien et espagnol de la Faculté des lettres, ainsi que de certains programmes postgrades de l'École des HEC. Par conséquent, une bonne connaissance du français est indispensable pour entreprendre des études à l'UNIL: le niveau «Diplôme» de l'Alliance française est conseillé, équivalent environ aux connaissances en français d'un titulaire non francophone d'une maturité suisse. L'Université de Lausanne propose aux étudiants qui souhaitent améliorer leur français différentes formules:

- Les **Cours de vacances** sont organisés chaque année de juillet à septembre (4 séries de cours de trois semaines). Ces cours de langue, littérature et civilisation françaises s'adressent aux étudiants non-francophones de différents niveaux, de débutant à très avancé. Aucun prérequis. Cours recommandés aux futurs étudiants non-francophones
- L'**École de français moderne**, centre d'études de langue, littérature et civilisation française pour non-francophones, offre plusieurs types de formation: programme complet à plein temps d'une durée d'1 à 2 ans et débouchant sur un titre (certificat: 1 an ou diplômes: 2 ans), ou cours d'appoint à raison de 4 à 15 heures hebdomadaires pour les personnes qui étudient parallèlement dans une Faculté de l'UNIL. L'école n'accepte pas les débutants.



## Étudier à l'UNIL

Centre de langues  
«Programme des cours»  
[www.unil.ch/cdl](http://www.unil.ch/cdl)

### Corps enseignant

- Le **Centre de langues** propose entre autres enseignements de langues (allemand, anglais, espagnol, russe, suisse-allemand) des cours de français durant l'année académique et pendant les vacances. A raison de 4 périodes par semaine, il prépare à certains diplômes de langue reconnus. Des cours intensifs de 1 à 2 semaines sont également organisés début octobre et début mars. Le coût des cours est à la charge des participants.

L'enseignement universitaire est dispensé par le corps enseignant qui se structure hiérarchiquement de la manière suivante:

- Le **professeur** assume la responsabilité de l'enseignement et des recherches dans une discipline. Le professeur ordinaire l'assume pour la totalité de son activité; le professeur extraordinaire l'assume pour une part de son activité. Le professeur associé assume des activités d'enseignement et de recherche spécialisés. Le professeur assistant occupe un poste en vue de la relève d'un professeur ordinaire ou extraordinaire
- Le **privat-docent** donne un cours facultatif sur un sujet spécial.
- Le **maître d'enseignement** participe à un enseignement pratique, sous la responsabilité d'un professeur ordinaire ou d'un professeur associé. Le maître d'enseignement et de recherche participe également à la recherche et possède le titre de docteur.
- Le **maître-assistant** participe, en vue de la relève académique, à un enseignement pratique et à la recherche, sous la responsabilité d'un professeur ordinaire ou d'un professeur associé.
- L'**assistant** seconde un professeur dans l'enseignement et la recherche. Il est un étudiant avancé ou un diplômé universitaire.

### Spécificités des études universitaires: quelques conseils

Service d'orientation et conseil  
«Objectif réussite»  
«Choisir futur»  
[www.unil.ch/soc](http://www.unil.ch/soc)

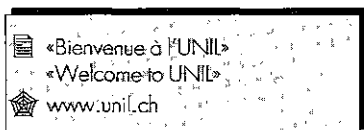
Choisir des études universitaires, c'est privilégier une **formation scientifique, méthodologique et intellectuelle**. L'Université n'est pas une école professionnelle, même si elle prépare à toutes sortes de professions qui exigent une formation supérieure. Deux exceptions cependant: la médecine et la pharmacie, qui incluent dans leur programme des stages et des cours de pratique professionnelle. En revanche, les études universitaires dispensent de vastes connaissances, développent des capacités d'analyse et de synthèse chez les étudiants, ainsi que leur esprit critique. On y apprend à mener une recherche et à en interpréter les résultats, on est formé aux méthodes propres à sa discipline. Réfléchissez avant d'entamer des études universitaires si leur orientation intellectuelle et scientifique vous convient ou si vous ne seriez pas plus à l'aise dans une formation à orientation plus pratique (type HES ou autre).

**Organisation et autodiscipline** sont deux maîtres mots de la formation universitaire. Dans les Facultés de sciences humaines, la liberté académique régnante offre d'innombrables choix au nouvel étudiant: choix des branches, présence non obligatoire, choix des cours, etc. Très vite, il s'agira de se familiariser avec ce nouvel environnement, de trouver son propre rythme de croisière, vu que les évaluations et échéances sont rares dans le système universitaire. Il revient donc à l'étudiant de gérer son horaire, de se fixer objectifs de travail et délais, d'équilibrer activité académique et loisirs. En revanche, les Facultés de médecine et des sciences imposent un cadre d'études plus structuré et un horaire plus chargé, laissant peu de temps pour des activités extra-universitaires. Les étudiants qui choisissent ces voies d'études devront fournir une charge de travail très importante, gérer un rythme soutenu tout au long des études.

Organisation et autodiscipline se conjuguent avec **motivation**: on ne fait bien et volontiers que ce qu'on aime. Le bon choix de la voie d'études est donc un élément capital de la réussite. De même, pour franchir le cap de la première année souvent un peu rébarbative, il est souhaitable d'avoir quelques idées sur son avenir professionnel. Il ne s'agit pas de choisir en fonction de débouchés difficiles à prévoir — tout au moins quantitativement — mais en fonction de ses goûts et de ses capacités.

## Étudier à l'UNIL

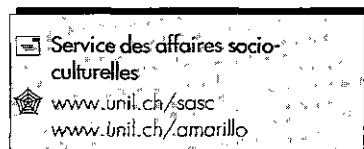
### Vie pratique



Le budget de base d'un étudiant est d'environ **Fr. 1600.- à 1800.- par mois**. Ce montant comprend:

- Entretien et nourriture: Fr. 800.- à 850.-
- Logement (sans les charges): Fr. 400.- à 600.-
- Taxes d'inscription aux cours: Fr. 560.-/semestre
- Assurances maladie et accidents: Fr. 150.- à 300.-
- Livres et matériel: Fr. 100.-

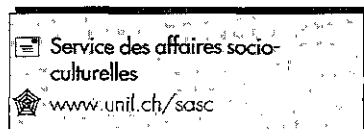
### Bourses d'études



Différents types d'aides financières sont à la disposition des étudiants en fonction de leur situation académique, financière et personnelle. Les étudiants suisses ou permis C qui étudient à l'UNIL en **1er et 2ème cycles** peuvent faire une demande de bourse, qu'ils adresseront à l'Office des bourses d'études de leur canton de domicile. L'Université (Service des affaires socio-culturelles) peut également intervenir sous forme d'aides financières complémentaires: prise en charge partielle de frais médicaux ou dentaires, dispense des taxes d'inscription aux cours, dépannage, allocation d'études. Les étudiants qui envisagent d'étudier en **3ème cycle** consulteront la base de données *Amarillo*, qui répertorie les sources de financement destinées à la formation et à la recherche.

Les **étudiants étrangers** souhaitant obtenir une bourse de la Confédération prendront contact avec l'ambassade de Suisse dans leur pays.

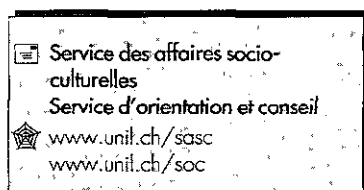
### Logement



Le **Service du logement** de l'UNIL, qui fait partie du Service des affaires socio-culturelles, centralise les offres de chambres dépendantes ou indépendantes chez des privés, ou dans des appartements à partager avec d'autres étudiants. Ce service n'effectue pas de réservation pour le compte de l'étudiant.

La **Fondation Maison pour étudiants** gère six maisons d'étudiants de l'UNIL et de l'EPFL (environ 1000 chambres). A celles-ci s'ajoutent deux foyers: Le Centre universitaire catholique (CUC) et Planète Bleue, foyer rattaché aux aumôneries protestantes.

### Travail



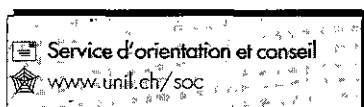
Le service du travail de l'UNIL, qui fait partie du Service des affaires socio-culturelles, met à disposition des étudiants des **offres de travail temporaire**. Certains emplois sont ponctuels, d'autres plus réguliers, à temps partiel ou à plein temps. L'adresse des annonceurs n'est communiquée qu'aux étudiants régulièrement inscrits à l'UNIL.

Les étudiants qui cherchent à effectuer un **stage**, en Suisse ou à l'étranger, pendant leurs études trouveront informations et conseils au Service d'orientation et conseil. Le programme «Unistages», qui s'adresse aux étudiants avancés, gradués et assistants de l'UNIL, offre des stages rémunérés dans différents secteurs d'activités.

### Service militaire

Il est recommandé aux futurs étudiants suisses d'effectuer l'école de recrue avant leur entrée à l'UNIL. L'Office de liaison de la Brigade blindée 1 (Case postale 108, 1018 Lausanne, tél. 021 /646 12 31) conseille et aide les étudiants devant concilier les études avec de longues périodes de service militaire.

### Orientation professionnelle



Le Service d'orientation et conseil renseigne sur:



- les études dans les universités suisses et étrangères
- les formations non universitaires et les apprentissages
- les séjours linguistiques et les cours de langues
- les professions, les débouchés et le monde du travail

Il apporte aide et conseil pour les difficultés d'adaptation aux études et à la vie universitaire, les bilans personnels et d'orientation, les méthodes de travail et le passage à l'emploi. Un centre de documentation riche en informations de toutes sortes est à la disposition des étudiants; on peut y prendre rendez-vous pour une consultation individuelle.




### Activités sportives et culturelles

Les étudiants inscrits à l'Université de Lausanne ont la possibilité de pratiquer de

## Étudier à l'UNIL


 Service des sports  
Service des affaires socio-  
culturelles  
 «Programme des sports»  
Programmes «culture» et «ateliers»  
 [www.unil.ch/sport](http://www.unil.ch/sport)  
[www.unil.ch/sasc](http://www.unil.ch/sasc)

### Mobilité

 Relations internationales  
Service des affaires socio-  
culturelles  
 «Mobilité»  
 [www.unil.ch/ri](http://www.unil.ch/ri)

### Bourses d'échange

### Système de crédits ECTS

 [www.unil.ch/ri/ects](http://www.unil.ch/ri/ects)

nombreux sports au **Centre sportif de Dorigny**. De l'aérobic au yoga en passant par les sports nautiques, plus de 50 disciplines sportives sont proposées, la plupart gratuitement.

Pour ceux qui s'intéressent davantage aux **activités culturelles**, l'Université de Lausanne offre l'occasion de pratiquer la musique en chantant dans un chœur, en jouant dans un orchestre ou dans le cadre d'une association de musique de chambre. Les affaires culturelles de l'Université de Lausanne proposent des ateliers artistiques (photographie, théâtre, peinture, danse, etc.) et des midi spectacles à l'intention des étudiants. Ce service met également sur pied une saison culturelle autant pour le public de la ville que celui du site: spectacles, concerts, expositions à la Grange de Dorigny.

Les étudiants de l'Université de Lausanne bénéficient de nombreuses facilités administratives et financières pour accomplir une partie de leurs études dans une haute école suisse ou étrangère. Plusieurs voies s'offrent à eux:

- **Mobilité en Europe:** dans le prolongement du programme ERASMUS, et en vue d'une adhésion au programme européen d'éducation SOCRATES, l'UNIL a négocié plus d'une centaine de conventions bilatérales avec des universités de l'Union européenne.
- **Mobilité en Suisse:** possibilité d'effectuer un séjour d'études dans une université alémanique, avec reconnaissance académique garantie.
- **Conventions d'échange,** conclues entre l'Université de Lausanne et des hautes écoles du monde entier.

Les séjours s'effectuent de préférence durant le 2<sup>ème</sup> cycle des études et durent de 1 à 2 semestres; il est également possible de partir lors d'un 3<sup>ème</sup> cycle. Organiser un séjour mobilité prend du temps: il est indispensable de commencer les démarches suffisamment tôt (6-12 mois avant le départ).

Pour tout renseignement concernant les pays de destination et la procédure de participation, consultez la brochure «Mobilité», ainsi que le site Internet des Relations internationales, régulièrement mis à jour quant aux possibilités d'échange.

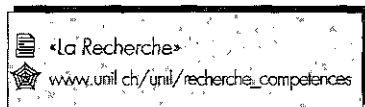
Dans le cadre des différents programmes d'échange, un appoint financier de la part de l'UNIL, de la Confédération ou encore de l'université d'accueil est prévu. Cependant, ces montants sont relativement faibles, car ils ne sont prévus que pour compenser les frais supplémentaires entraînés par un déplacement à l'étranger. Vous obtiendrez davantage d'informations sur les bourses de mobilité (conditions, délais d'inscription, dépôt des dossiers) au Service des affaires socio-culturelles.

Pour faciliter la mobilité internationale et la reconnaissance des années d'études effectuées à l'étranger, les facultés et écoles de l'UNIL ont introduit le système des crédits européen ECTS (European Credit Transfer System) dans leurs plans d'études. Il s'agit d'un système qui permet de mesurer et de comparer les résultats académiques de l'étudiant et de les transférer d'une université à l'autre: les crédits académiques représentent la quantité de travail accompli (1 cours ou 1 séminaire équivaut à x crédits), et les notes traduisent la qualité de ce travail. Pour obtenir une licence ou un diplôme, il faut faire preuve de 240 crédits, accumulés tout au long de ses études.

La mise en place d'un tel système a pour but de favoriser les échanges tout en évitant une prolongation des études grâce à un **système de validation uniforme et reconnu**. Actuellement, l'utilisation de l'ECTS à l'Université de Lausanne varie d'une faculté à l'autre, mais, dans le cadre du programme d'échanges SOCRATES, le système ECTS est à la base des échanges d'étudiants.

## Recherche et formation continue à l'UNIL

### La recherche



L'Université de Lausanne compte plus de **130 unités d'enseignement et de recherche** oeuvrant dans des domaines aussi divers que la numismatique grecque, le cybermarketing ou la biologie du développement.

Au sein de ses instituts, laboratoires et bibliothèques, **2500 chercheurs, dont 500 professeurs**, travaillent chaque jour sur des projets de recherche de portée nationale ou internationale. Les collaborations développées auprès de nombreuses institutions universitaires ou organisations indépendantes placent l'Université de Lausanne au coeur d'une synergie de compétences. Ouverte sur le monde académique, mais aussi sur le secteur privé (entreprises, médias, associations culturelles, etc.), l'UNIL met ses talents et ses connaissances au service d'un large public.

L'**Annuaire de la «Recherche»**, édité chaque année, présente les équipes, domaines de recherche, techniques spécifiques et appareillages de chaque unité d'enseignement et de recherche. Ses données sont consultables sur Internet à partir d'une base de données interactive «Recherche». Une seconde base de données «Compétences» permet de faire le lien avec les spécificités personnelles de chaque enseignant et chercheur.

Intégré au secteur "Recherche, Formation postgrade et continue" du Rectorat, l'**Euroguichet** a pour mission de favoriser l'accès des chercheurs de l'UNIL aux Programmes-Cadres de Recherche et Développement Technologique de l'Union européenne (PCRD). Il offre notamment informations, conseil et assistance pour l'acquisition de financements ainsi que la préparation de projets de recherche.

### La formation post-grade et continue

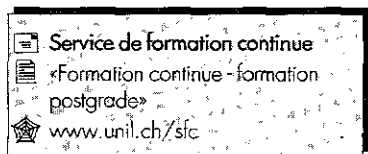
#### Formation postgrade

La formation postgrade et la formation continue sont appelées à jouer un rôle croissant dans la formation universitaire: une attention toute particulière est portée à leur développement à l'Université de Lausanne, en coordination et collaboration avec d'autres hautes écoles.

Après l'obtention d'une licence ou d'un diplôme, les étudiants peuvent se spécialiser de façon plus approfondie en s'inscrivant à des études de 3<sup>ème</sup> cycle longues (doctorat) ou plus courtes (diplôme postgrade). De plus en plus de personnes entreprennent une formation complémentaire à leur licence, afin de s'intégrer de façon ciblée dans le marché du travail ou de développer des compétences dans un domaine connexe à celui de leurs études.

L'Université de Lausanne propose ainsi plus de 25 formations postgrades souvent en collaboration avec d'autres hautes écoles et dans de nombreuses disciplines (telles la criminologie, le droit de la consommation, le management, etc.) réparties dans toutes les facultés. L'Université a pour objectif d'augmenter l'offre en cours postgrades proposés par ses facultés, tout en assurant leur excellence et leur eurocompatibilité, afin que chaque titulaire d'un postgrade de l'UNIL puisse voir reconnaître et faire valoir son diplôme sur le plan européen.

#### Formation continue



A côté de ses activités traditionnelles qui sont l'enseignement et la recherche, l'Université de Lausanne s'est engagée dans une mission en plein développement: celle de la formation continue. L'Université répond ainsi aux besoins croissants de formation des adultes engagés dans la vie professionnelle. Les cours traitent de sujets répondant à des questions d'actualité et souvent liés à des domaines de recherche. Ils allient pour la plupart un apport académique, par des enseignants de l'Université, et des applications pratiques amenées par des spécialistes externes. Ils comportent généralement une approche pluridisciplinaire, favorisant les échanges d'idées, la découverte d'autres pratiques professionnelles et la mise en place de solutions nouvelles et créatives.


Les cours peuvent tous être suivis à côté d'une activité professionnelle et s'adressent à des professionnels, détenteurs ou non d'un diplôme universitaire, disposant des connaissances et expériences professionnelles requises. Ils concernent la plupart des domaines d'enseignement et de recherche de l'Université.

Le service de formation continue répond également à des demandes spécifiques d'entreprises ou d'associations professionnelles pour la création de cours sur mesure.

Il collabore avec le Service d'orientation et conseil pour l'établissement de bilans d'orientation ou de compétences.

## Institutions proches ou associées

### Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU)

 [www.unil.ch/BCU](http://www.unil.ch/BCU)

Fondée au XVI<sup>ème</sup> siècle, conjointement à l'Académie de Lausanne, la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (BCU) a su devenir au fil des siècles l'une des principales bibliothèques publiques du pays. Plus de 1,7 million de volumes, dont 470'000 titres en libre accès, garnissent actuellement ses quelque 30 km de rayonnages. Chaque année, de nouvelles acquisitions viennent s'ajouter à ce catalogue impressionnant.

Au service de la communauté universitaire et du grand public vaudois, la BCU offre à ses usagers 1'200 places de travail réparties en 4 emplacements:

- la Bibliothèque de Dorigny (BC)
- la Bibliothèque de droit et sciences économiques (BFSH1)
- la Bibliothèque de la Riponne (centre de Lausanne)
- la Bibliothèque des Cèdres (centre de Lausanne)

Outre la consultation d'ouvrages, la BCU propose CD-roms et enregistrements audiovisuels à la médiathèque. La Bibliothèque conserve également des oeuvres inestimables: manuscrits médiévaux enluminés, incunables, textes autographes tels que «Derborence» de C.-F. Ramuz ou «Le Cahier rouge» de B. Constant. La BCU répond ainsi à sa vocation première: contribuer au rayonnement de Lausanne, du canton de Vaud et de son Université, à travers l'épanouissement intellectuel, culturel, musical et artistique de la population vaudoise.

### Centre de droit de l'entreprise (CEDIDAC)

 [www.unil.ch/droit/cedidac.html](http://www.unil.ch/droit/cedidac.html)

Le CEDIDAC – Centre du droit de l'entreprise de l'Université de Lausanne est un interface entre les milieux professionnels et l'Université de Lausanne. Ce Centre fonctionne comme un organisme de formation continue de niveau universitaire. Il permet aux praticiens de suivre plusieurs journées d'étude par année. Dans son Bulletin de nouvelles, le CEDIDAC présente des nouveautés, de la jurisprudence et de la législation. Il effectue en outre les recherches nécessaires à la publication de livres traitant de sujets juridiques actuels, au rythme de trois par année environ.

Le CEDIDAC œuvre tant sur le plan intercantonal qu'international. Il collabore avec les professeurs des Universités romandes et des instituts de propriété intellectuelle de l'Europe entière, particulièrement en France, en Belgique, en Espagne et en Pologne. Le CEDIDAC est soutenu par une association qui regroupe plus de mille membres, dont 40 entreprises de Suisse romande.

### Fondation Jean Monnet pour l'Europe

 [www.jean-monnet.ch](http://www.jean-monnet.ch)

Cette Fondation a été créée en 1978 par Jean Monnet qui lui a donné l'ensemble de ses archives, soit près de 12 tonnes de documents. Les collaborateurs de la Fondation ont pour objectif d'inventorier et de classer ces archives qui représentent 15 fonds et couvrent le siècle entier.

Jean Monnet a confié à la Fondation la mission de créer avec ses archives (rejointes par les papiers européens de Robert Schuman et Paolo Emilio Taviani ainsi que les archives de Robert Marjolin) une mémoire vivante de la réconciliation et de l'union des Européens. Une photothèque complète cette documentation.

La Fondation sert de lieu de rencontre entre Suisses, représentants des milieux universitaires, politiques et économiques, et les autres Européens. Elle organise en Suisse et au Liechtenstein le concours annuel «L'Europe à l'école» et remet le «Prix européen SICPA» qui récompense des travaux scientifiques sur l'Union européenne.

Le Centre de recherches européennes a été créé en 1957. Il a formé une pléiade de chercheurs et édité plus de 200 cahiers.

### Institut de recherche en ophtalmologie

 [www.irosn.ch](http://www.irosn.ch)

L'Institut de Recherche en Ophtalmologie (IRO) est une fondation à but non lucratif créée en 1989 et établie à Sion. Sa mission est de contribuer à une meilleure connaissance des maladies oculaires pour un diagnostic plus précoce et une thérapie plus efficace. Pour ce faire, l'IRO a rassemblé un groupe de physiciens, ingénieurs et médecins qui développent des techniques et des instruments de pointe utilisés pour la recherche de base de la fonction visuelle et pour des études cliniques.

## Institutions proches ou associées

### Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP)


 [www.unil.ch/idheap](http://www.unil.ch/idheap)

Les techniques mises au point en collaboration avec des ophtalmologues dans les centres universitaires suisses et étrangers se basent sur les découvertes les plus récentes dans les domaines de l'optique et des lasers, de l'électronique, de la micro-technique et de l'informatique. Elles stimuleront le développement industriel dans le domaine de l'ophtalmologie et enrichiront à long terme la panoplie d'instruments mis à disposition des cliniciens dans leur lutte contre les maladies oculaires.

Après quelques années de vie active ou au terme de leurs études universitaires, des fonctionnaires ou jeunes diplômés des hautes écoles s'interrogent sur leur avenir professionnel. La gestion publique les intéresse. Désirant compléter leur formation initiale, accroître leur efficacité, voire même réorienter leur carrière professionnelle, ces hommes et ces femmes ressentent le besoin de parfaire leur formation en droit, en finances et management publics, en informatique ou dans un domaine spécifique des politiques publiques.

Le programme de diplôme en administration publique (MPA) a été spécialement conçu par l'IDHEAP pour répondre à ce besoin. Il a pour objectif de familiariser les étudiants avec la structure, le fonctionnement et l'environnement du secteur public suisse à tous les niveaux étatiques. Des cas pratiques, ainsi que des comparaisons avec le secteur privé et les administrations de pays étrangers, permettent le développement des capacités analytiques des participants et les initient à la gestion des administrations et des services publics.


### Institut Ludwig de recherche sur le cancer

 [www.ludwig.unil.ch](http://www.ludwig.unil.ch)

Créé au début des années 1970 par un homme d'affaires new-yorkais, l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer est une institution internationale sans but lucratif dont le siège est à Zurich. Son objectif est de promouvoir la recherche sur le cancer au sein d'unités réparties dans différents endroits du globe.

L'unité lausannoise de l'Institut Ludwig a été inaugurée en 1974 au sein du département d'immunologie de l'ISREC, puis est devenue autonome en 1976. Reconnue par le Conseil d'Etat du canton de Vaud comme une institution autonome de rang universitaire, elle consacre ses activités à la recherche fondamentale et clinique sur le système immunitaire et ses relations avec le cancer. L'UNIL et l'Institut Ludwig sont liés par une convention de collaboration dans la conduite de recherches sur le cancer.


### Institut suisse de bioinformatique

 [www.isb-sib.ch](http://www.isb-sib.ch)

L'Institut suisse de bioinformatique (ISB) est une Fondation sans but lucratif, dont le but est de promouvoir la recherche, le développement de banques de données et d'outils informatiques, l'enseignement et les activités de service dans le domaine de la bioinformatique. La bioinformatique est définie comme étant l'étude, à l'aide de techniques informatiques, des composants du monde vivant et plus particulièrement des macromolécules telles que les protéines, les acides nucléiques et les sucres, et de leurs interactions.

L'ISB regroupe des partenaires venant d'horizons divers: les Universités de Lausanne et de Genève, l'Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC), l'Institut Ludwig de recherches sur le cancer, les Hôpitaux universitaires genevois, et la compagnie pharmaceutique Glaxo-Wellcome. Il collabore avec des groupes de recherche sur tous les continents. L'ISB organise, en collaboration avec les Universités, un DEA en Bioinformatique, le premier de son genre en Suisse. Il accueille aussi des doctorants et post-doctorants, et donne des cours de 3ème cycle pour des chercheurs en biologie et médecine venant de toute la Suisse. L'ISB est l'antenne suisse de EMBnet, le réseau européen de bioinformatique.

### Institut suisse de droit comparé (ISDC)

 [www.isdc.unil.ch](http://www.isdc.unil.ch)

Créé par une loi fédérale du 6 octobre 1978, l'Institut suisse de droit comparé a ouvert ses portes en 1982. Etabli sur le site de l'Université de Lausanne, mais doté du statut d'établissement autonome de la Confédération, il a pour tâche première d'élaborer des avis de droit concernant le droit étranger pour les autorités fédérales, les tribunaux et les particuliers, ainsi que de mettre à la disposition des chercheurs de tous horizons une




## Institutions proches ou associées

### Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC)

 [www-isrec.unil.ch](http://www-isrec.unil.ch)

### International Institute for Management Development (IMD)

 [www-imd.ch](http://www-imd.ch)

### Musée de géologie

 [www-sst.unil.ch/musee](http://www-sst.unil.ch/musee)

bibliothèque de droit étranger et de droit international qui compte à ce jour 200 000 volumes et près de 2000 périodiques.

Véritable pierre angulaire de l'Institut, la bibliothèque est une bibliothèque dite de consultation où tous les ouvrages sont mis à disposition en libre-accès. L'essentiel de la bibliothèque est constitué d'ouvrages de droit provenant du monde entier et, en règle générale, en langue originale: textes de lois, jurisprudence, principaux commentaires et traités, monographies particulières, sans oublier les revues juridiques. Aucun domaine du droit n'est ignoré, mais certaines branches, tels le droit fiscal ou l'aménagement du territoire, sont moins représentées en raison de leur technicité ou du caractère très changeant de la législation.

L'ISREC est une fondation d'utilité publique à but non lucratif, placée sous la surveillance de la Confédération. Créée en 1964, elle s'est installée à Epalinges près de Lausanne en 1976. Depuis près de trente ans, les intérêts scientifiques de 15 groupes de chercheurs sont orientés vers la compréhension des mécanismes de développement des cancers. Leurs travaux portent en particulier sur:

- le contrôle de la division cellulaire;
- la différenciation cellulaire;
- les relations entre virus et cancers;
- la détection des mutations de gènes impliqués dans la cancérogenèse;
- l'immunothérapie des tumeurs.

L'ISREC entretient des relations et des collaborations très étroites avec les universités suisses, de même qu'avec ses partenaires du Centre de recherches d'Epalinges, l'Institut de biochimie de l'UNIL, l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer, le Centre OMS de recherche et de formation en immunologie et le Centre pluridisciplinaire d'oncologie (CPO) du CHUV; plusieurs de ses chercheurs sont aussi professeurs d'université et plus de trente doctorants, futurs docteurs ès sciences, sont formés en permanence à l'ISREC.

L'IMD est né de la fusion en 1989 de deux des plus célèbres instituts de gestion d'Europe, l'IMEDE–Lausanne et l'IMI à Genève. L'IMD est un institut de caractère postuniversitaire, spécialisé dans la formation des cadres supérieurs d'entreprise. L'enseignement, donné exclusivement en anglais, comprend:


- un cours débouchant sur le diplôme de Master of Business Administration (MBA), d'une durée de douze mois (de janvier à décembre),
- une douzaine de cours préparant à des responsabilités de direction générale et destinés à des cadres confirmés;
- une dizaine de séminaires de courte durée portant sur la gestion des diverses fonctions de l'entreprise et sur la planification stratégique;
- une série de programmes d'entreprises répondant à des besoins spécifiques.

Le Musée cantonal de géologie est une institution publique gérée par l'Etat de Vaud. Il dépend du Service des affaires culturelles et travaille de concert avec les autres musées cantonaux et l'Université. En tant que dépositaire d'un patrimoine scientifique et consultant, le Musée est également concerné par la loi sur la protection de la nature et des sites et par la loi sur les hydrocarbures.

Depuis 1818, date de sa création, des chercheurs fouillent le sol, extraient roches, fossiles et cristaux, les étudient et constituent de remarquables collections qui sont les livres d'histoire d'un passé souvent mystérieux pour le grand public.

## Institutions proches ou associées

### Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)

 [www.epfl.ch](http://www.epfl.ch)


L'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) est, aux côtés de celle de Zurich, l'une des deux hautes écoles suisses qui dépendent directement de l'Etat fédéral.

L'EPFL est active dans douze domaines: chimie, physique, mathématiques, mécanique, électricité, microtechnique, informatique, systèmes de communication, matériaux, génie civil, génie rural, architecture. 4920 étudiants y côtoient 210 professeurs entourés de 2400 collaborateurs scientifiques, techniques et administratifs

L'École polytechnique fédérale assume une triple mission: formation, recherche et appui technologique à l'industrie.

La collaboration entre l'EPFL et l'UNIL se manifeste tant par des programmes de recherche communs que par des enseignements donnés aux étudiants des deux institutions. Cette collaboration est particulièrement active avec la Faculté des sciences et celle de médecine. Elle ira en s'intensifiant dans le cadre du projet de développement tripartite UNIL-UNIGE-EPFL. Les deux hautes écoles partagent en outre les mêmes installations au Centre sportif de Dorigny.

### Université de Genève

 [www.unige.ch](http://www.unige.ch)

Née en 1559 par Jean Calvin et de Théodore de Bèze, l'Académie de Genève, comme celle de Lausanne, fut d'abord conçue comme un séminaire théologique à l'intention des futurs pasteurs. Elle eut Théodore de Bèze pour premier recteur, qui s'efforça de l'ouvrir au droit et à la médecine. Au XIX<sup>e</sup> siècle, elle perdit ses allégeances ecclésiastiques et fut érigée en Université avec la décision de créer la Faculté de médecine (1873). Aujourd'hui, elle compte 7 facultés (sciences, médecine, lettres, sciences économiques et sociales, droit, théologie protestante, psychologie et sciences de l'éducation), l'Institut d'architecture, l'École de traduction et d'interprétation et divers centres d'études interfacultaires. Elle compte quelque 12 600 étudiants et emploie plus de 3000 enseignants ainsi que 1600 collaborateurs techniques et administratifs. La collaboration entre les Universités de Lausanne et de Genève s'est sensiblement développée ces dernières années. Les deux institutions devraient à terme former un ensemble universitaire commun.

### Service des Hospices cantonaux

 [www.hospvd.ch](http://www.hospvd.ch)

Le Service des Hospices cantonaux a été créé par décision du Conseil d'Etat le 25 juin 1990. Mis en œuvre dès juin 1991, les Hospices cantonaux regroupent l'ensemble des institutions sanitaires cantonales ayant une vocation de soins, de recherche et d'enseignement.

Les Hospices gèrent le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), le Centre universitaire de traitement et de réadaptation Cevey-Sylvana (CUTR), les établissements psychiatriques cantonaux, l'Etablissement thermal de Lavey-les-Bains, le Département de santé communautaire, regroupant les instituts universitaires cantonaux du domaine de la santé, les écoles cantonales de formation aux professions de la santé.

Les Hospices mettent les infrastructures et les moyens dont ils disposent au service de la Faculté de médecine, afin de lui permettre d'assumer dans les meilleures conditions possibles ses missions d'enseignement et de recherche.

## Calendrier et plan du site

### Calendrier académique 2000-2001

Les périodes d'examens ont lieu en principe trois semaines avant le début des cours en automne et pendant les trois semaines qui suivent la fin des cours au printemps et en été. Toute dérogation à cette règle est de la compétence du Rectorat. Les dates exactes sont fixées par les Facultés et Ecole.

#### Semestre d'hiver 2000-2001

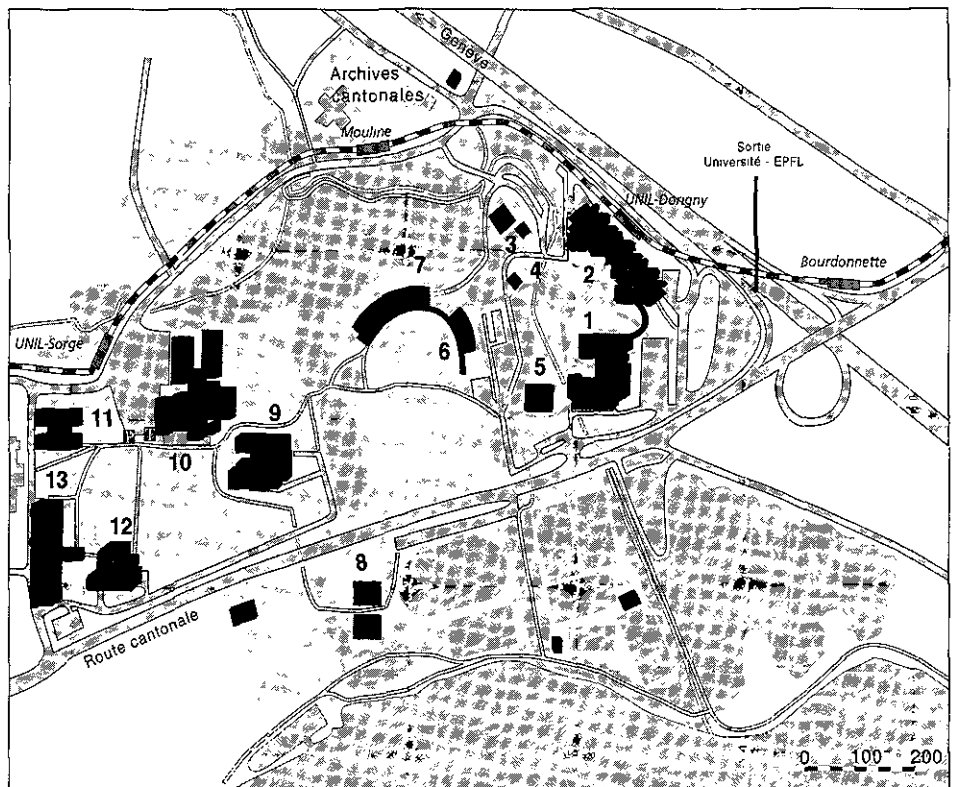
Semaine d'accueil	16-20 octobre 2000	
Introduction aux études universitaires	16-18 octobre 2000	9h15
Accueil étudiants mobilité/boursiers	19 octobre 2000	9h00
Accueil des nouveaux étudiants	20 octobre 2000	9h30
Séances des Facultés et Ecole	23-27 octobre 2000	17h15
Dies academicus	28 octobre 2000	10h00
Début des cours	23 octobre 2000	8h15
Interruption des cours	22 décembre 2000	19h00
Reprise des cours	8 janvier 2001	8h15
Journée des gymnasiens (vaudois)	24 janvier 2001	9h15
Journée des gymnasiens (non-vaudois)	25 janvier 2001	9h15
Fin des cours	10 février 2001	12h00

#### Semestre d'été 2001

Début des cours	12 mars 2001	8h15
Interruption des cours	12 avril 2001	19h00
Reprise des cours	23 avril 2001	8h15
Fin des cours	23 juin 2001	12h00

### Plan du site de Dorigny

- 1 Bâtiment des sciences humaines N° 1 (BFSH 1)
- 2 Bâtiment des sciences humaines N° 2 (BFSH 2)
- 3 Grange de Dorigny
- 4 Château de Dorigny
- 5 Institut suisse de droit comparé (ISDC)
- 6 Bâtiment du Rectorat et de l'administration centrale (BRA)
- 7 Bâtiment central
- 8 Salles omnisports 1 et 2 (SOS 1 et 2)
- 9 Bâtiment de biologie (BB)
- 10 Collège propédeutique (CP)
- 11 Bâtiment des sciences physiques (BSP)
- 12 Bâtiment de l'Ecole de pharmacie (BEP)
- 13 Bâtiment de chimie (BCH)



### Explication des symboles

	service à contacter
	document à commander
	site Internet à consulter
Les coordonnées précises (adresse, téléphone, mail) se trouvent en fin de document (pp. 227-230).	

UNIVERSITÉ  
DE  
LAUSANNE



## FACULTÉ DE THÉOLOGIE

2000 – 2001

### Définition et finalité des études de théologie

La Faculté de théologie de l'Université de Lausanne est une institution universitaire vouée à la recherche et à l'enseignement en théologie et en sciences religieuses. Partie intégrante de l'Université dont elle est la racine (à l'origine, 1537, l'UNIL était une Académie créée pour la formation des pasteurs), elle conserve des relations privilégiées avec l'Eglise réformée du canton de Vaud, du moment qu'elle assure la formation universitaire de ses pasteurs. Cette mission ne se conçoit pas sans la pratique d'un dialogue œcuménique constant avec les autres courants du christianisme et l'ouverture aux autres religions. La théologie se comprend ici comme une recherche de vérité, dans la relecture critique de ses héritages et l'accueil aux défis du temps.

Mais la perspective d'un engagement ecclésiastique n'est pas la seule. Elle s'accompagne d'autres visées, esquissant la possibilité d'autres avenir professionnels. C'est notamment le cas de la filière ès sciences religieuses, avec son étude d'autres traditions religieuses (hindouisme, judaïsme, islam) et ses approches en sciences humaines et sociales (psychologie et sociologie de la religion).

Les objectifs de l'enseignement en Faculté de théologie sont les suivants:

- étudier le christianisme et le caractère propre de la foi chrétienne;
- dégager la portée anthropologique et sociale du phénomène religieux et des religions,
- entrer dans une perspective comparatiste interreligieuse;
- engager le dialogue entre la théologie et les autres savoirs, au service d'une interrogation d'ensemble.

### Grades décernés

Licence en théologie  
Licence ès sciences religieuses  
Diplôme de spécialisation en théologie  
Diplôme de spécialisation ès sciences religieuses  
Doctorat en théologie  
Doctorat ès sciences religieuses

## Quel plan d'études?

### Licence en théologie

La Faculté organise trois sessions annuelles d'examens: juin/juillet – septembre/octobre – février. A chaque examen, un 2<sup>e</sup> échec est éliminatoire.

1<sup>re</sup> année: acquisition de connaissances

Langues bibliques (hébreu et grec) • Introduction à l'Ancien et au Nouveau Testament • Introduction à la théologie • Histoire du christianisme • Dogmatique • Science des religions • Ethique • Philosophie • Théologie pratique • Méthodologie

2<sup>e</sup>–4<sup>e</sup> années: approfondissement et préparation à des synthèses personnelles

• **SCIENCES BIBLIQUES (ANCIEN TESTAMENT ET NOUVEAU TESTAMENT)**  
Grec • Hébreu • Ancien Testament (exégèse et théologie) • Nouveau Testament (exégèse et théologie) • Littérature intertestamentaire

• **HISTOIRE DU CHRISTIANISME**

• **SCIENCES DES RELIGIONS**

Hindouisme, judaïsme, islam • Approfondissement méthodologique • Comparatisme interreligieux • Psychologie de la religion • Sociologie de la religion

• **THÉOLOGIE SYSTÉMATIQUE**

Dogmatique et théologie fondamentale • Théologies contemporaines

• **ÉTHIQUE**

Éthique fondamentale • Éthique appliquée (individuelle et sociale)

• **THÉOLOGIE PRATIQUE**

Homilétique, catéchétique, dialogue et accompagnement pastoral, liturgique et culte • Ecclésiologie • Données institutionnelles, média, didactique

### Le parcours

Pour obtenir la licence en théologie, l'étudiant suit une formation répartie sur quatre années (voir schéma ci-dessus).

La 1<sup>re</sup> année est celle des acquisitions préalables: méthodes de travail; langues bibliques (hébreu et grec); introduction à l'Ancien et au Nouveau Testament; introductions à la théologie, à la dogmatique, à l'éthique et à la théologie pratique; philosophie, science des religions. Un examen conclut cette année propédeutique.

Durant les trois ans qui suivent, l'ensemble des disciplines théologiques est parcouru dans des cours magistraux et des séminaires, où la participation active des étudiants est requise. L'étudiant opte pour un programme personnalisé vers la fin des études, dans la perspective des épreuves finales (licence I et II).

Le programme s'efforce de répondre aux intentions suivantes:

- Comprendre et interpréter les écrits fondateurs du christianisme (Ancien et Nouveau Testament).
- Etudier le passé dont nous sommes les héritiers (histoire du christianisme et des doctrines chrétiennes).
- Savoir penser et exprimer sa foi dans le monde d'aujourd'hui (dogmatique et théologie fondamentale), en confrontation à la critique et à d'autres savoirs.
- S'initier à la réflexion philosophique et à son histoire.
- S'initier à des approches non théologiques des phénomènes religieux (science des religions, sociologie et psychologie de la religion).
- Connaître d'autres traditions religieuses que le christianisme et saisir les enjeux du dialogue entre les religions.
- Apprendre à s'orienter dans des problématiques éthiques au plan individuel et social.
- Réfléchir à l'articulation de la foi et des réalités religieuses avec la vie sociale, institutionnelle et personnelle (théologie pratique).

## Quel plan d'études?

### Licence ès sciences religieuses

La Faculté organise trois sessions annuelles d'examens: juin/juillet — septembre/octobre — février. A chaque examen, un 2<sup>e</sup> échec est éliminatoire.

Les étudiants choisissent l'ensemble du programme proposé.

1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années: acquisition de connaissances

DEMI-LICENCE

3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> années: approfondissement et préparation à des synthèses personnelles

LICENCE

#### APPROCHES DES RELIGIONS ET DU RELIGIEUX

- Introduction à la science des religions
- Théories et applications en science des religions
- Anthropologie
- Philosophie
- Sociologie et psychologie de la religion

#### SPÉCIALISATION DANS DEUX TRADITIONS RELIGIEUSES NON CHRÉTIENNES

- (hindouisme, judaïsme, islam, etc...)
- Religion I avec connaissance de la langue
  - Religion II connaissance générale

#### CHRISTIANISME ET COMPARAISON

- Histoire du christianisme
- Sciences bibliques
- Ethique et systématique
- Cours interdisciplinaires et interreligieux

### Le parcours

A l'heure où les réalités religieuses semblent interférer de façon plus visible dans toutes sortes de phénomènes humains et sociaux, tandis que se développent des confrontations interculturelles à l'échelle de la planète, une filière de formation en sciences religieuses est de nature à intéresser un nombre croissant de personnes.

La formation menant à la licence ès sciences religieuses — que notre Faculté est seule à offrir en Suisse romande — vise l'acquisition de méthodes et de savoirs permettant une approche informée du phénomène religieux et de ses expressions dans les grandes religions historiques et contemporaines.

Le recours aux sciences humaines (psychologie, sociologie, anthropologie culturelle, philosophie, etc.) s'avère ici indispensable.

Le plan d'études fait appel à de nombreuses collaborations intra- et extrafacultaires. Il est axé sur trois grands thèmes:

- L'acquisition des outils méthodologiques en sciences des religions avec pour objectif une aptitude à penser les phénomènes religieux dans leur spécificité.
- L'étude approfondie de deux religions autres que le christianisme (par exemple hindouisme, bouddhisme, judaïsme, islam, religions de l'Antiquité)
- La connaissance du christianisme, de son histoire et de ses théologies; une introduction aux sciences bibliques et à la systématique, une réflexion sur les problématiques principales de l'éthique contemporaine, l'articulation du christianisme avec d'autres systèmes religieux.

### Certificat d'études théologiques

La Faculté propose aux étudiants inscrits dans une autre faculté de l'Université un programme partiel leur permettant de s'initier à l'ensemble des disciplines théologiques. Le certificat qui conclut ce parcours de six semestres est reconnu comme l'un des certificats de licence en Faculté des lettres.

Le plan d'études comporte en moyenne huit heures hebdomadaires de cours ou séminaires, dont la plupart sont suivis en commun avec les candidats à la licence en théologie. Dès la seconde année, le programme prévoit des options, selon les intérêts particuliers des étudiants. Outre l'introduction à la théologie, le programme de la 1<sup>re</sup> année propose l'introduction à l'Ancien et au Nouveau Testament ainsi que des cours de philosophie. Pendant les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années, l'étudiant suivra des cours d'explication de textes bibliques (sur traduction française), d'histoire du christianisme, de dogmatique, d'éthique et de science des religions.

Un contrôle propédeutique est organisé à la fin de la 1<sup>re</sup> année. Les candidats au certificat sont ensuite soumis à deux séries d'examens, à la fin de la 2<sup>e</sup> année et à la fin des études.

## enseignements

### Ancien Testament

L'enseignement vise à étudier dans leur langue originale les différents livres de la Bible hébraïque que les chrétiens désignent sous le nom d'Ancien Testament. L'étudiant s'initiera à la lecture et à la critique des textes, à la connaissance des genres littéraires et de l'univers conceptuel des anciens israélites, et à la perception des enjeux théologiques des livres de l'Ancien Testament. Une telle démarche n'est envisageable que dans le cadre d'une étude sérieuse de l'histoire et de la littérature du Proche Orient ancien. La connaissance de l'Ancien Testament est la base indispensable pour la compréhension du Nouveau Testament qui se situe en continuité et en dialogue critique avec son fondement vétérotestamentaire.

### Nouveau Testament

L'étude du Nouveau Testament s'attache à comprendre les 27 livres qui constituent, avec l'Ancien Testament, les écrits fondateurs du christianisme. La méthodologie utilisée couvre un champ large: analyse de textes, histoire du christianisme naissant, connaissance du milieu religieux juif et grec, étude de la théologie que déploie chaque écrit. Il s'agit de déterminer comment, chacun à sa manière, les auteurs du Nouveau Testament ont entendu rendre compte de l'irruption de Dieu dans la vie et dans la mort de Jésus.

### Langue et culture hébraïques

L'enseignement de l'hébreu biblique, qui dure trois semestres, favorise une première approche de la langue par une sensibilisation à ses caractéristiques sémitiques. L'apprentissage de la lecture, la présentation de l'essentiel de la morphologie et de la syntaxe ouvrent l'accès à la littérature hébraïque classique de l'Ancien Testament. La découverte de ses particularités linguistiques et stylistiques, des champs sémantiques de ses vocables, de l'apparat critique des textes, ainsi que l'apprentissage de l'utilisation des manuels hébraïques correspondants, offrent une méthodologie qui prépare à l'étude exégétique.

### Grec post-classique

L'enseignement du grec post-classique ou grec de la koiné, qui s'étend sur une période de quatre semestres, a pour objectif une lecture autonome de la littérature chrétienne des deux premiers siècles. La première année est axée sur l'apprentissage des connaissances grammaticales et linguistiques où la morphologie et la syntaxe des principales difficultés de la langue sont abordées. L'utilisation de dictionnaires, de manuels spécifiques à la langue biblique, la lecture du *Novum Testamentum* et de son apparat critique, de la concordance, préparent à la traduction, à l'analyse critique du texte et à l'exégèse. La deuxième année porte essentiellement sur la lecture d'extraits de la Septante, des grandes Lettres de l'école paulinienne, de textes apocryphes et de textes patristiques; par ailleurs, elle perfectionne la connaissance des finesses et des idiotismes de la langue et met en valeur les expressions et le sens original des textes.

### Histoire du christianisme

Si cet enseignement s'intitule «histoire du christianisme» plutôt qu'«histoire de l'Eglise», c'est parce que son objet déborde le cadre ecclésiastique pour s'étendre à tout ce qui, dans les siècles passés, a été dit, fait ou pensé en référence directe ou indirecte avec le christianisme. Il prend en compte et confronte la doctrine et les pratiques, la théologie et les usages. Cet enseignement, qui s'appuie de façon permanente sur l'étude des sources, inclut l'apprentissage des méthodes historiques ainsi qu'une réflexion sur la validité de la connaissance historique, déterminée d'une part par les témoignages disponibles, d'autre part par les questions et le regard de l'historien.

### Ethique

L'enseignement de l'éthique fait appel aux différentes traditions représentées par la philosophie et par la théologie. L'éthique fondamentale s'intéresse aux fondements et aux types d'argumentation de la réflexion morale; les convergences et les divergences entre les éthiques séculières et les éthiques religieuses sont prises en compte. L'éthique appliquée, autre élément essentiel, procède à des analyses de cas dans différents domaines de l'humain et du social (sexualité, médecine, politique, environnement, etc.). La méthodologie utilisée comporte une dimension nécessairement interdisciplinaire. L'étudiant est par conséquent invité à élargir ses connaissances dans certaines disciplines enseignées dans d'autres facultés.

### Théologie systématique

Réflexion approfondie sur l'ensemble de la foi chrétienne dans ses multiples rapports avec le monde culturel et religieux d'aujourd'hui, cette discipline comporte plusieurs enseignements répartis sur une chaire et demi: dogmatique, théologie fondamentale, théologies contemporaines, philosophie de la religion, théorie de la religion.

## Les enseignements

### *Théologie pratique*

La théologie pratique envisage les interactions des pratiques chrétiennes et de la théologie, mettant les unes à l'épreuve de l'autre et réciproquement. Ses principaux sujets de préoccupation sont la communication du message chrétien (homilétique), l'organisation des Eglises et des ministères, les problèmes du culte (liturgique), la pédagogie et la didactique du christianisme (catéchétique), les différents aspects de la présence du christianisme dans le monde, les réalités institutionnelles et pastorales

### *Sociologie de la religion*

Cet enseignement introduit à une analyse des rapports religion-culture et religion-société, ainsi qu'à l'épistémologie, à la méthode et aux instruments d'observation de la discipline. Pour y parvenir, il prend appui sur un thème actuel: les nouveaux mouvements religieux, la recomposition de la religion, fondamentalisme-intégrisme, religion et égalité hommes-femmes, etc. Les participants sont invités à faire eux-mêmes sur le terrain des observations qui sont intégrées à la démarche du cours.

### *Psychologie de la religion*

Cet enseignement de deux heures hebdomadaires durant deux semestres vise à définir et confronter quelques éléments de psychologie, de psychanalyse et de théologie afin de discerner les apports et les limites de l'application de la psychologie dans le domaine de la religion en général et de la foi chrétienne en particulier. L'approche de l'inconscient individuel et collectif fait apparaître, en effet, des connexions profondes aux sources de la vie psychique et de ses manifestations affectives, intellectuelles et spirituelles. Le cours communique les bases nécessaires à cette étude et le séminaire guide le travail des étudiants de diverses facultés sur un thème abordé conjointement par la théologie et la psychologie. Cet exercice tend à fournir une méthodologie élémentaire en psychologie de la religion.

### *Science des religions*

La science des religions étudie l'histoire des religions de l'humanité et analyse des phénomènes religieux tels que textes, cultes, rites, expériences religieuses, etc. Pour ce faire, elle conjugue les acquis méthodologiques de l'anthropologie, de la psychologie, des sciences sociales et de la théologie.

A l'Université de Lausanne, l'enseignement des sciences religieuses est coordonné sous l'égide d'un département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions, avec la participation d'enseignants des Facultés de théologie, de lettres et de sciences sociales et politiques (SSP). Outre l'étude des religions (christianisme, judaïsme, islam, religions gréco-romaines, religions sans écriture), la titulaire de la chaire de science des religions privilégie les questions de méthodologie en science des religions, les religions de l'Inde et les perspectives comparatives.

### *Judaïsme*

Divers enseignements de judaïsme sont offerts en Faculté de théologie. Ils en abordent la réalité dans toutes ses dimensions: historiques, sociologiques, culturelles, philosophiques et religieuses. Le judaïsme est ainsi étudié aussi bien au plan du texte biblique et de la tradition rabbinique qu'au plan de ses déploiements dans l'histoire et des données contemporaines.

### *Hindouisme et Islam*

*Hindouisme:* Offrir des cours ayant pour ambition de cerner l'immense champ d'études que constitue l'hindouisme relève de la gageure. Plusieurs enseignements relatifs à l'hindouisme sont toutefois proposés en collaboration avec la section de Langues et Civilisation orientales (Lettres). Parmi ceux-ci, un cours d'introduction à l'hindouisme (proposé tous les deux ans, en alternance avec l'introduction au bouddhisme) donne les bases de cette religion aux innombrables facettes. D'autres cours donnés sur des sujets plus spécifiques enrichissent le sujet, et il y a aussi la possibilité (recommandée) d'étudier les langues relatives à l'hindouisme (sanskrit, hindi).

*Islam:* L'enseignement de l'islam est assumé conjointement par les professeurs de l'Université de Lausanne et ceux de l'Université de Genève. Ces derniers proposent chaque année un cours d'introduction destiné à tous les étudiants débutants, où sont abordées les notions clés de l'islam. A Lausanne, ce sont principalement des cours à thèmes qui sont dispensés, destinés plutôt aux étudiants avancés. Pour les étudiants étrangers inscrits à la Faculté de théologie de Lausanne, l'accès aux cours sur l'islam donnés à l'Université de Genève est libre.



## Formations postgrades

### Diplômes postgrades de spécialisation en théologie ou ès sciences religieuses

La Faculté et ses instituts organisent des enseignements postgrades à l'intention des licenciés suisses et étrangers désireux d'entreprendre un travail personnel de recherche dans une discipline de la théologie. Une partie de cette formation est assurée en collaboration avec les autres facultés de théologie romandes.

Pour ce diplôme en sciences bibliques, histoire du christianisme, théologie systématique, éthique théologique, sciences religieuses, théologie pratique, le candidat doit être porteur d'une licence en théologie ou ès sciences religieuses (ou dans une autre discipline, selon la spécialisation choisie), ou d'un titre jugé équivalent.

Il suit des séminaires ad hoc durant au moins une année et passe, pour les disciplines non-bibliques, un examen oral et un examen écrit dans la discipline choisie.

Il rédige un mémoire de recherche dont le sujet doit être agréé par le Conseil de Faculté. Ce mémoire, une fois accepté par le Conseil, fait l'objet d'une soutenance publique. Il peut ensuite constituer une partie de la thèse.

### Doctorat en théologie ou ès sciences religieuses

Le candidat au doctorat doit adresser au doyen de la Faculté une demande écrite accompagnée du diplôme de licencié en théologie, ès sciences religieuses ou d'un titre équivalent. Il doit préalablement obtenir un diplôme de spécialisation; la matière du mémoire de recherche pourra être intégrée au travail de thèse. Peuvent être exemptés de ce mémoire les candidats dont les titres scientifiques sont jugés suffisants ou qui font état de publications dénotant une connaissance approfondie du sujet prévu pour la thèse.

Le sujet de la thèse doit être approuvé par le Conseil de Faculté sur préavis d'un professeur chargé de la direction de la thèse.

### 3<sup>e</sup> cycle

Les Facultés de théologie de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel sont unies par une convention relative à l'enseignement du 3<sup>e</sup> cycle. Cet enseignement porte à tour de rôle sur toutes les disciplines importantes de la théologie, sciences religieuses comprises. Y sont admis, en principe, les diplômés des quatre Facultés de théologie: licenciés, doctorants, jeunes chercheurs, membres du corps enseignant universitaire.

### Stage pastoral

Les étudiants qui se destinent à un ministère au sein de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud peuvent suivre pendant leurs études des stages expérimentaux, préalablement au stage pastoral d'une année qui fera suite à l'obtention du grade de licencié en théologie. Pour être consacré au ministère pastoral ou diaconal, le candidat subira encore l'examen administré par une commission de l'Eglise.

## Les ressources

### Institut romand des sciences bibliques (IRSB)

L'institut romand des sciences bibliques (IRSB) est un centre d'intérêt romand rattaché à la Faculté. Il a pour but de développer la recherche et la formation postgrade dans le domaine de la Bible et des écrits qui lui sont proches. Il s'attache à leur environnement historique et à leur interprétation.

Son activité comporte trois axes principaux:

- Recherche et enseignement postgrade (direction de recherches, colloques scientifiques, séminaires postgrades, journées d'études et séminaires de 3<sup>e</sup> cycle au niveau romand).
- Bibliographie biblique informatisée de Lausanne (BiBil): élaboration d'une banque de données bibliographiques et publication d'un bulletin périodique. Indexation de nombreuses revues et des ouvrages acquis par la bibliothèque.
- Travaux d'édition et de commentaire des textes apocryphes chrétiens dans la *Series apocryphorum* du *Corpus christianorum* [Turnhout, Brepols]. Participation aux activités de l'Association pour l'étude de la littérature apocryphe chrétienne (AELAC), dont l'IRSB est un des centres principaux.

## Les ressources

### Institut romand de pastorale (IRP)

L'Institut romand de pastorale (IRP) associe à son programme postgrade les enseignants et gradués des Facultés de théologie de Genève, Lausanne et Neuchâtel; son champ propre est l'étude de tout ce qui touche aux pratiques ecclésiales et à leur pertinence théologique. Diverses disciplines des sciences humaines (sociologie, psychologie, etc.) sont associées à cette recherche.

L'activité de l'IRP répond actuellement à trois exigences:

- Offrir un cadre de recherche et un accompagnement pour la préparation du diplôme de spécialisation en théologie pratique (colloques locaux, colloques romands, séminaires romands de 3<sup>e</sup> cycle).
- Etablir des échanges suivis avec les instituts et départements similaires de l'étranger, catholiques aussi bien que protestants, tant en Europe qu'en Amérique, avec une attention particulière à la francophonie.
- Communiquer les résultats de ses travaux (publication trois fois l'an des *Cahiers de l'IRP*, seul périodique protestant d'expression française spécialisé en théologie pratique)

### Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions (DIHSR)

Le Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions a comme champ d'études la multiplicité des formes de la vie religieuse de l'humanité. Il vise à fournir des connaissances solides en matière de religion et de faits religieux, pour en améliorer la compréhension. En même temps, il invite à la réflexion critique sur le fait des religions

Le Département coordonne les divers enseignements offerts à l'Université de Lausanne dans le domaine de l'histoire et des sciences des religions, notamment dans les Facultés de théologie, de lettres et de sciences sociales et politiques.

- Il organise les études de telle sorte que les étudiants en théologie et ès sciences religieuses puissent suivre des cours et séminaires d'histoire et de sciences des religions en dehors de la Faculté de théologie, et que les étudiants d'autres facultés puissent suivre des cours et séminaires en Faculté de théologie.
- Il préside aux collaborations interfacultaires nécessaires à la licence ès sciences religieuses ainsi que pour le diplôme de spécialisation et le doctorat de cette filière

### Observatoire des religions en Suisse (ORS)

L'Observatoire des religions en Suisse, inauguré le 14 décembre 1999, se donne pour objectif principal de mener des recherches au plan national favorisant la connaissance et la compréhension du changement religieux ainsi que ses conséquences sur la vie de la société. Pour atteindre ce but à moyen terme, cette jeune institution cherche à constituer :

- un centre d'études sur les usages sociaux de la religion dans la modernité tardive
- un réseau de chercheur-euse-s et d'enseignant-e-s suisses et internationaux et des institutions spécialisées en Suisse
- un centre de documentation et d'information sur les religions en Suisse
- un lieu d'organisation de manifestations en sciences sociales et humaines des religions (conférences, colloques)

L'Observatoire des religions a pour exigence de travailler de manière interdisciplinaire dans le domaine des sciences sociales et humaines.

### Département interfacultaire d'éthique (DIE)

Le Département interfacultaire d'éthique a pour but de stimuler les activités scientifiques et pédagogiques touchant à la réflexion éthique à l'Université de Lausanne, y compris dans le domaine de la formation continue. Il travaille tout spécialement de façon interdisciplinaire et collabore avec les institutions et les organismes concernés par l'éthique dans les autres Universités, en Suisse et à l'étranger.

## Perspectives professionnelles

### Licence en théologie

La licence en théologie est le titre universitaire requis pour entrer en formation pastorale pratique (stage et auxiliaire) d'environ 2 ans dans le cas de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud. Le **ministère pastoral** peut s'exercer en des milieux très variés:

- le **cadre paroissial** (animation, célébration, catéchèse et formation, dialogue pastoral);
- le **cadre régional** et cantonal (aumôneries, formation);
- le **milieu ouvert** (missions, institutions diverses, œuvres éducatives et d'entraide).

Sous réserve de l'acquisition d'une formation professionnelle, un licencié en théologie peut aussi envisager d'accéder au ministère de diacre.

### Licence ès sciences religieuses

La licence ès sciences religieuses permet d'acquérir une compétence en matière de phénomènes religieux et de connaissances interreligieuses, de l'investir dans divers secteurs de la société. On peut penser que le **journalisme**, l'**enseignement**, le **travail social**, les domaines variés de la **culture**, ainsi que les **organisations internationales** y feront appel comme elles recourent à des compétences acquises en lettres ou en sciences sociales et politiques.

### Certificat d'études théologiques

Le certificat d'études théologiques est reconnu par le Département de la formation et de la jeunesse du canton de Vaud comme titre valable pour l'**enseignement de l'histoire biblique et de la culture chrétienne** dans les écoles vaudoises.

Tous les deux ans, l'Office fédéral de la statistique mène en collaboration avec l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) une enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. En 1999, un questionnaire a été envoyé à près de 12'000 personnes; le taux de réponses a été de 57%. L'enquête ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études.

Le tableau ci-contre montre la répartition des diplômés universitaires dans les différents secteurs professionnels, un an après l'obtention de leur grade. Cette répartition est donnée en pourcentages et doit être lue ligne par ligne, c'est-à-dire voie de formation par voie de formation.

Les personnes intéressées peuvent obtenir le rapport complet auprès de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel (032/713 60 60).

### Secteurs d'activité des jeunes diplômés suisses en 1999: les sciences humaines

	Assistant universitaire	Enseignement	Droit	Médias	Culture, musées	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture, sylviculture	Industrie, construction	Banques, assurances	Fiduciaires	Informatique	Consulting	Publicité, relations publiques	Tourisme	Environnement	Autres services privés	Administrations, entreprises publiques	Services ecclésiastiques, églises	Associations, syndicats	Organisations internationales
<b>Théologie</b>	10.4	2.6		1.3			2.6	1.3	1.3				1.3						2.6	75.3	1.3	
<b>Droit</b>	8.8	0.6	60.3	0.7	0.2	0.1	0.3	0.1	0.1	0.8	8.7	2.9	0.8	1.6	0.2	0.3		1.4	10.3	0.1	1.2	0.3
<b>*Police scientifique et criminologie</b>	20.6		11.8				5.9			2.9								5.9	52.9			
<b>Géographie</b>	18.8	21		2.2	0.7	1.4			0.7	3.6	5.1	0.7	6.5	2.2	1.4	2.2	3.6	5.8	20.3		2.9	0.7
<b>Lettres (avec langue en branche principale)</b>	15.0	52.1	0.6	7.7	5.2	0.6	0.6			0.3	3.1	0.3	0.6	1.5	0.9	1.2		3.7	4.3	0.3	0.9	0.9
<b>Lettres (sans langue en branche principale)</b>	17.7	25.7	0.3	12.3	14.9	0.3	0.9			0.3	5.7	0.3	0.6	1.4	1.7	0.3		3.7	10.6		3.1	0.3
<b>Economie politique</b>	23.8	0.7		2		1.4				8.2	25.2	2.7	3.4	6.1		1.4	1.4	10.9	11.6		1.4	
<b>Gestion, management</b>	4.5	1.4	0.2	0.2	0.2		0.2			12	30.5	15.3	4.1	15.9	0.6	0.2		10.2	3.9		0.6	
<b>Informatique de gestion</b>	6.8									6.8	15.3	6.8	35.6	14.9				6.8	5.1			
<b>*Sciences actuarielles</b>	20			6.7						6.7	40			26.7								
<b>Sciences sociales</b>	23.6	2.8		8.3	1.4		16.7				9.7		6.9	5.6	5.6	2.8		4.2	6.9		4.2	1.4
<b>Psychologie</b>	16.9	3.0	0.3	0.6	0.3	20.8	16	17.2		3	4.8		2.1	2.7	0.6	0.3		2.4	7.8		0.9	0.3
<b>Sciences politiques</b>	18.5	1.5		9.2		1.5	3.1			4.6	15.4		1.5	9.2	1.5	1.5		12.3	13.8		3.1	3.1
<b>Education physique</b>		88.6				4.3	2.9											1.4	1.4		1.4	

\* Voies d'étude mentionnées avec ce signe: les effectifs étant faibles, nous avons considéré plusieurs années statistiques.

**Programme  
des cours**

**Cours généraux**

**1RE - 4E ANNÉES**

**Semestre d'hiver**

Le Christianisme : son histoire et ses problèmes (I)	Prof. Pierre Gisel	1-4	2 C
Spiritualités juives modernes	M. Hervé Krief, pd	1-4	1 C
Hindi : Introduction à la langue Hindi	Prof. Maya Burger	1-4	1 C
La sécularisation du judaïsme	M. David Banon, pi	1-4	2 C
Les juifs et la Bible	M. Jean-Christophe Attias, pi	1-4	2 C
Copte II : Lectures de textes lycopolitains	M. Pierre Cherix, cc	1-4	2 C*
Hindi : Travaux pratiques	M. Nicola Pozza, ass	1-4	2 TP
Elie ou la passion de Dieu (iconographie et Bible)	Mme Bernadette Neipp, pd	1-4	2 CS*

**Semestre d'été**

Le christianisme . son histoire et ses problèmes (II)	Prof. Klauspeter Blaser	1-4	2 C*
Spiritualités juives modernes	M. Hervé Krief, pd	1-4	1 C
Hindi . Introduction à la langue Hindi	Prof. Maya Burger	1-4	1 C
Les lois de la repentance	M. David Banon, pi	1-4	2 C
Judaïsme et antisémitisme	Mme Esther Starobinski, pi	1-4	2 C
Copte II : Lectures de textes lycopolitains	M. Pierre Cherix, cc	1-4	2 C*
La croix - Arbre de vie (iconographie et Bible)	Mme Bernadette Neipp, pd	1-4	2 CS*

**1ère année**

**Sciences bibliques**

**1RE ANNÉE**

**Semestre d'hiver**

Grec postclassique I	Mme Christiane Furrer, mer	1	3 C
Langues et cultures hébraïques I	Mme Thérèse Glardon, me	1	3 C
Introduction à l'Ancien Testament : Le Pentateuque et les livres historiques	Prof. Thomas Römer	1	2 CS
Intro. au Nouveau Testament : Paul et ses lettres	Prof. Daniel Marguerat,	1	2 CS
Lecture grecque du Nouveau Testament	Prof. Daniel Marguerat, Mme Emanuelle Steffek, ass	1	1 S

**Semestre d'été**

Grec postclassique I	Mme Christiane Furrer, mer	1	3 C
Langues et cultures hébraïques I	Mme Thérèse Glardon, me	1	3 C
Introduction à l'Ancien Testament : les prophètes et les écrits	Prof. Thomas Römer	1	2 CS
Introduction au Nouveau Testament . de Jésus aux évangiles	Prof. Frédéric Amsler	1	2 CS
Lecture grecque du Nouveau Testament	Mme Emanuelle Steffek, ass	1	1 S

**Théologie systématique**

**Semestre d'hiver**

Dogmatique pour débutants	Prof. Klauspeter Blaser	1	1 C
---------------------------	-------------------------	---	-----

**Semestre d'été**

Dogmatique pour débutants	Prof. Klauspeter Blaser	1	1 C
Introduction à la théologie	Prof. Pierre Gisel	1	2 C

**Ethique**

**Semestre d'hiver**

Introduction à l'éthique I	Prof. Denis Müller	1	2 C*
----------------------------	--------------------	---	------

**Semestre d'été**

Introduction à l'éthique II	Prof. Denis Müller	1	2 C*
-----------------------------	--------------------	---	------

**Théologie pratique**

**Semestre d'hiver**

Prêre et liturgie	Prof. Lytta Basset	1	2 C
-------------------	--------------------	---	-----

**Programme  
des cours**

*Histoire du christianisme*

*Sciences des religions*

*Philosophie*

**2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> année**

*Sciences bibliques*

*Théologie systématique*

**1<sup>RE</sup> ANNÉE (SUITE)**

<b>Semestre d'hiver</b>			
Les quatre premiers siècles vus par V. de Lérins	Prof. Eric Junod	1	1 C
Méthodologie I	Prof. Eric Junod, Mm. Y. Bourquin, et Cl. Zamagni, ass.	1	2 CS
<b>Semestre d'été</b>			
Introduction à l'histoire	Prof. Eric Junod	1	1 C
<b>Semestre d'hiver</b>			
Introduction à l'étude des religions	Prof. Maya Burger	1	2 C
<b>Semestre d'été</b>			
Introduction à l'étude des religions	Prof. Maya Burger	1	2 C
<b>Semestre d'hiver</b>			
Introduction à la métaphysique	Prof. Bernard Rordorf	1	2 C*
<b>Semestre d'été</b>			
Initiation à la philosophie	Prof. Lytta Basset	1	2 C*

**2<sup>E</sup> - 3<sup>E</sup> - 4<sup>E</sup> ANNÉE**

<b>Semestre d'hiver</b>			
Grec postclassique II	Mme Christiane Furrer, mer	2	2 C
Langue et culture hébraïque II	Mme Thérèse Glardon, me	2	2 C
L'interprétation de la Bible dans le judaïsme intertestamentaire : targoum, pesher et midrash	Prof. Jean-Daniel Kaestli	2-4	2 CS
Le sermon sur la montagne	Prof. Daniel Marguerat	2-4	2 C
Récits de miracle : Le corps et le(s) salut(s)	Prof. Daniel Marguerat	2-4	2 S
Proséminaire d'exégèse AT/NT	Profs. Daniel Marguerat, Thomas Römer et ass.	2	2 CS
Le roman de Joseph (Genèse 37-50)	Prof. Thomas Römer	2-4	2 C
Atelier de grec ou les plaisirs variés de la lecture	Prof. Jean-Daniel Kaestli	2-4	3 S*
<b>Semestre d'été</b>			
Grec postclassique II	Mme Christiane Furrer, mer	2	2 C
Hébreu rabbinique	Mme Thérèse Glardon, me	1	1 C
La plus ancienne lettre du Nouveau Testament	M. Eric Dubuis, suppl	2-4	2 C
Exégèse du 1 <sup>er</sup> Thessal.	M. Jean-Daniel Macchi, cc	2-4	2 C
Les grands enjeux de l'exégèse vétérotestamentaire	Prof. Thomas Römer	2-4	2 S
début du troisième millénaire			
Atelier de grec ou les plaisirs variés de la lecture	Profs. Jean-Daniel Kaestli et Eric Junod	2-4/3	S*
<b>Semestre d'hiver</b>			
Société, Philosophie, Théologie et Eglise au XIX <sup>e</sup> siècle	Prof. Klauspeter Blaser	2-4	2 CS
Le sacrifice. Données anthropologiques et réflexion théologique	Prof. Pierre Gisel	2-4	2 S
Méthodologie II	Prof. Pierre Gisel et ass.	2	2 CS*
<b>Semestre d'été</b>			
Le mal : sa réalité, sa subversion possible	Prof. Pierre Gisel	2-4	2 C
Répétition de la dogmatique	Mme M. Schmidt et M. Th. Laus, assistants	3-4	1 TP

**Programme  
des cours**

**2<sup>E</sup> - 3<sup>E</sup> - 4<sup>E</sup> ANNÉE (SUITE)**

	La rédemption et la résurrection aux confins de la philosophie et de la théologie	Profs. Raphaël Celis et Pierre Gisel	2-4	S
	Théorie et pratique Grands textes et figures	Profs. Klauspeter Blaser Henry Mottu	2-4	S
<i>Ethique</i>	<b>Semestre d'hiver</b>			
	Liberté et justice, éléments d'éthique politique	Prof. Denis Müller	2-4	2 C
	Séminaire interfacultaire d'éthique biomédicale et des sciences	Prof. Denis Müller	3-4	2 S
	<b>Semestre d'été</b>			
	La conscience morale. Un dialogue exigeant devant soi, devant autrui, devant Dieu	Prof. Denis Müller	2-4	2 C
	L'éthique de Paul Ricoeur et sa réception théologique	Prof. Denis Müller	3-4	2 S
<i>Théologie pratique</i>	<b>Semestre d'hiver</b>			
	Ecclésiologie réformée	Prof. Klauspeter Blaser	2-4	2 C
	Le travail diaconal	Prof. Klauspeter Blaser et Mme Hélène Kueng	2-4	3 S*
	<b>Semestre d'été</b>			
	Théorie et pratique Grands textes et figures	Profs. Klauspeter Blaser et Henry Mottu	2-4	2 S
	De l'exégèse à l'annonce de la Parole	Prof. Lytta Basset	2	1 C
<i>Histoire du christianisme</i>	<b>Semestre d'hiver</b>			
	L'interprétation de l'Écriture selon Saint Augustin	Prof. Eric Junod	3-4	2 S
	Le christianisme alexandrin (des origines à l'époque d'Athanase)	Prof. Eric Junod	2-3	2 C
	<b>Semestre d'été</b>			
	Les réformés en Suisse romande du XVI au XX <sup>e</sup> siècle	M. Patrick Streiff, pd	2-4	2 C
	Le Traité des Scandales de Jean Calvin	M. Olivier Fatio, pi	2-3	
	Eusèbe de Césarée	Prof. Eric Junod et M. C. Zamagni, ass	2-3	2 S
<i>Sciences des religions</i>	<b>Semestre d'hiver</b>			
	La religion des Européens Introduction à la sociologie des religions	Prof. R.-J. Campiche	2	2 C
	L'Hindouisme des conflits	Prof. Maya Burger	2	2 C
	Le shi'isme ou l'islam autrement	M. Jean-Claude Basset, cc	2-4	2 C
	Science des religions travaux pratiques	M.M. Yvan Bubloz, Philippe Bornet, ass	2-4	2 TP
	Méthodologie avancée : Rêves, visions révélatrices	Prof. Maya Burger	3-4	2 S
	Psychologie et religions : éléments pour un dialogue	Prof. Pierre-Yves Brandt	3	2 C
	<b>Semestre d'été</b>			
	La religion se transmet-elle ?	Prof. R.-J. Campiche	2-4	2 S
	L'Hindouisme visuel	Prof. Maya Burger	2	2 C
	Qu'est-ce que croire : identité religieuse et pluralisme ?	M. Jean-Claude Basset, cc	3-4	2 C
	Paganisme, Chamanisme	M. Ilario Rossi, cc	2-4	2 C
	Les théories de la magie	Prof. Maya Burger	3-4	2 S
	Conversion et changements d'identité	Prof. Pierre-Yves Brandt	3-4	2 S
	Hindi : travaux pratiques	M. Nicola Pozza, ass	2-4	2 C
	<b>Semestre d'hiver</b>			
	Introduction historique à la philosophie: qu'est-ce que la métaphysique ?	Prof. Raphaël Celis	2	2 CS
	<b>Semestre d'été</b>			
	Intro. hist. à la philosophie: qu'est-ce que la métaphysique ?	Prof. Raphaël Celis	2	2 CS

Cours empruntés à la Section de philosophie de la Faculté des lettres

## Programme des cours

### Postgrades et 3<sup>ème</sup> cycles

POSTGRADES ET 3 <sup>È</sup> CYCLES		
<b>Semestres d'hiver</b>		
Colloque IRSB	Prof. Jean-Daniel Kaestli	2 *
Colloque postgrade Ancien Testament	Prof. Thomas Römer	
Colloque postgrade Nouveau Testament	Prof. Daniel Marguerat	
<i>Enseignement postgrade romand en sciences bibliques: La théologie de la croix</i>	Profs. A. Dettwiler (NE) et J. Zumstein (ZH)	
<i>Enseignement postgrade romand en éthique: Les sources du soi (Ch. Taylor)</i>	Profs. Denis Müller et François Dermange	
<i>3<sup>ème</sup> cycle romand d'éthique: La réception de l'éthique d'Aristote dans les éthiques philosophiques et théologiques contemporaines</i>	Profs. Denis Müller et F. Dermange et J.-D. Causse	
<b>Semestres d'été</b>		
Colloque IRSB	Prof. Jean-Daniel Kaestli	2 *
Colloques d'Ancien Testament	Prof. Thomas Römer	
Séminaire postgrade en éthique	Profs. Denis Müller et M. François Dermange	
<i>Enseignement postgrade romand en sciences bibliques:</i>		
Initiation aux langues du milieu biblique:		
atelier d'égyptien	Prof. F. Smyth (GE)	
atelier de syriaque	M. Albert Frey	
<i>Enseignement postgrade de 3<sup>ème</sup> cycle en théologie pratique:</i>		
Les Eglises au risque de la visibilité	Prof. Léo Karrer et M. Félix Moser, mer	

### Cours publics

COURS ET SÉMINAIRES PUBLICS		
<b>Semestre d'hiver</b>		
Genèse du mal, à la recherche de la confiance perdue	Prof. Lytta Basset et alii	2 S
Cours de grec	Mme Christiane Furrer, mer	2 C*
<b>Semestre d'été</b>		
Cours de grec	Mme Christiane Furrer, mer	2 C*
La religion: un défi pour les Eglises I	Prof. R.J. Campiche	1 C

### Étudiants de lettres

Cours spécifiquement destinés aux étudiants inscrits en Faculté des lettres

CERTIFICAT D'ÉTUDES THÉOLOGIQUES OU HISTOIRE ET SCIENCES DES RELIGIONS (LETTRES)		
<b>Semestre d'hiver</b>		
La résurrection: Exégèse sur traduction	Prof. Daniel Marguerat	2 C
<b>Semestre d'été</b>		
Explication de textes bibliques: le livre de Zacharie	Prof. Jean-Daniel Kaestli	2 C
Nous ne présentons ici que les cours du programme qui sont spécifiquement destinés aux étudiants inscrits en Faculté des lettres. Pour en savoir plus sur le cursus complet et les examens, s'adresser au prof. Thomas Römer, Doyen de la Faculté de théologie, BFSH2, 692 27 01 (certificat d'études théologiques) ou à Yvan Bubloz, assistant DIHSR, BFSH2, bureau 5011, 692 27 20 (histoire et sciences des religions).		

### Abréviations utilisées

2-4	=	cours ouverts aux étudiants de 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> années
C	=	cours
S	=	séminaire
CS	=	cours avec proseminaire
*	=	cours donné tous les 15 jours

pi	=	professeur invité
cc	=	chargé de cours
pd	=	privat-docent
ass	=	assistant

**Adresses utiles**  
[www.unil.ch/theol](http://www.unil.ch/theol)

*Décanat*

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur Thomas Römer, doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 01	692 27 05
Secrétariat du Décanat Mme Maritza Erb <a href="mailto:SecretariatTheologie@dttheol.unil.ch">SecretariatTheologie@dttheol.unil.ch</a>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 00	692 27 05

*Institut romand des sciences bibliques*

Professeur Jean-Daniel Kaestli	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 33	692 27 35
Secrétariat de l'Institut Mme Renée Girardet	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 30	692 27 35

*Institut romand de pastorale*

Professeur Henry Mottu, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 39	692 27 05
Assistant M. Olivier Bauer, assistant diplômé	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 39	692 27 05

*Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions*

Professeur Maya Burger	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 17	692 27 25
Assistant M. Yvan Bubloz, assistant diplômé	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 20	692 27 25

*Département interfacultaire d'éthique*

Professeur Denis Müller	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 06	692 27 05
Assistant M. Hugues Poltier, premier assistant	BFSH2, 1015 Lausanne	692 28 81	692 27 05

Site à consulter:

[www.unil.ch/theol](http://www.unil.ch/theol)

Documentation disponible:

- «Plan d'étude et programme des examens» par type de licence
- «Horaire des cours»
- «Descriptif des cours et séminaires»
- «Règlement de la Faculté»





## FACULTÉ DE DROIT

2000 – 2001

### Définition et finalité des études de droit

Le droit se présente, d'une part, comme l'art de la recherche du juste au service de l'individu et de la société. Il s'entend alors comme l'ensemble des règles de conduite, édictées ou acceptées par l'autorité publique, organisant la garantie des libertés, la coexistence des groupes humains et assorties de sanctions coercitives. Il se présente, d'autre part, comme une science, c'est-à-dire un savoir à l'objet et aux méthodes propres.

Bien que le droit positif en vigueur à l'intérieur de l'Etat représente le cadre de référence principal pour les études, dans aucune de ces dimensions, le droit n'existe isolément. En effet, un ordre juridique résulte d'un développement dans le temps et d'une osmose avec l'économie, le social et le politique ainsi que d'échanges avec d'autres ordres juridiques.

Les enseignements de la Faculté, tenant compte de ces contextes, permettent d'acquérir notamment le sens de la mesure et de l'équilibre, les connaissances de droit positif et une certaine discipline critique de l'esprit. Ils offrent une formation faite de cohérence dans le raisonnement et de précision dans la forme.

Outre l'enseignement et la recherche dans les diverses disciplines juridiques, la Faculté se distingue par:

- les disciplines historiques (histoire du droit, droit romain, par exemple);
- les disciplines portant ouverture à d'autres ordres juridiques (droit comparé, droit français, allemand, américain, droit international public et privé, droit européen).

Enfin, la Faculté donne un tour concret et pratique à ses enseignements notamment en coopérant avec le barreau, en confiant à des avocats et des notaires la charge de certains cours ou séminaires.

### Grades décernés

Licence en droit, mention «droit suisse»

Licence en droit avec mention d'une législation étrangère \*

Doctorat en droit, mention «droit suisse»

Doctorat en droit avec mention d'une législation étrangère

Diplôme d'études approfondies (LL.M.) en droit européen et en droit international économique

Diplôme d'études approfondies de droit français, suisse et comparé de la consommation

Diplôme d'études approfondies en droit des affaires

\* Il n'est actuellement pas possible de s'inscrire pour accomplir des études complètes visant à l'obtention d'une licence mention droit français; toutefois, demeure la possibilité de suivre les cours et séminaires dispensés dans ce domaine.

# Quel plan d'études?

## 1<sup>er</sup> cycle

1<sup>RE</sup> ANNÉE

### DROIT SUISSE

- Droit civil I (droit des personnes et de la famille)
- Droit constitutionnel I
- Droit international public I
- Droit pénal I
- Droit romain I
- Economie politique
- Histoire des institutions publiques et des sources
- Introduction au droit / Méthodologie
- Une option

### EXAMEN DE 1<sup>RE</sup> ANNÉE (SÉRIE)

2<sup>DE</sup> ANNÉE

- Droit administratif
- Droit civil II (droit de la famille II et des successions)
- Droit constitutionnel II
- Droit international public II
- Droit des obligations I (partie générale)
- Droit pénal II - Procédure pénale I
- Eléments de comptabilité

### EXAMEN DE 2<sup>DE</sup> ANNÉE (SÉRIE)

## 2<sup>e</sup> cycle

3<sup>DE</sup> ANNÉE

- Droit civil comparé général
- Droit civil III
- Droit commercial
- Droit fiscal
- Droit des obligations II (partie spéciale)
- Droit romain II
- Histoire du droit privé

### EXAMEN DE 3<sup>DE</sup> ANNÉE

4<sup>DE</sup> ANNÉE

- Droit européen
- Droit international privé
- Poursuite pour dettes et faillite
- Procédure civile
- Quatre options au moins
- Un mémoire

### LICENCE EN DROIT

## 3<sup>e</sup> cycle

### POSTGRADE

Diplôme d'études approfondies (D.E.A.) en droit européen et en droit international économique

Diplôme d'études approfondies de droit des affaires

Diplôme d'études approfondies de droit français, suisse et comparé de la consommation

### THÈSE

Thèse de licence en droit suisse

Thèse de licence et de doctorat en droit suisse

Thèse de licence, mention législation étrangère

Thèse de doctorat, mention législation étrangère

## Commentaires sur les études

- Orientation générale* • Les études de droit, d'une durée de 4 ans, portent sur le droit suisse. Il n'est actuellement plus possible de s'inscrire pour accomplir des études complètes visant à l'obtention d'une licence mention législation étrangère; toutefois, demeure la possibilité de suivre les cours et séminaires dispensés dans ce domaine.
- Nature des enseignements* • L'enseignement est donné essentiellement sous forme de cours, complétés par des séminaires.
- Etudes dans une législation étrangère* • Il est possible d'accomplir des études complètes en droit suisse, mais seulement partielles en droit allemand ou en droit français: certificat, cours et séminaires, éventuellement doctorat. En outre, il est possible de suivre des études de 3<sup>e</sup> cycle en droit européen et en droit international économique, et en droit français, suisse et comparé de la consommation.
- Licence, doctorat: les exigences* • Les études se terminent normalement avec la licence. Celle-ci nécessite une moyenne de 4/6 dans chaque série d'examens. Pour le doctorat, la moyenne exigée est de 4,5/6 pour l'ensemble des notes obtenues dans les séries réussies. Il faut de plus avoir présenté dans la quatrième année un examen de 48 h en droit romain spécial.
- Equivalences* • Le candidat au doctorat ou à la licence qui a déjà suivi des examens équivalents en Suisse ou à l'étranger peut bénéficier d'équivalences. La reconnaissance réciproque des examens fait l'objet d'une convention entre les facultés suisses de droit. D'autres conventions existent avec l'Allemagne, l'Autriche et la France (pour certaines universités). Dans les autres cas, les dispenses de semestres et d'examens sont octroyées par la Commission des équivalences de la Faculté.
- Certificat d'études juridiques* • Il est constitué d'une ou plusieurs matières choisies d'entente avec les professeurs. Des prescriptions légales l'instituent. Les candidats doivent être immatriculables en droit, au même titre que ceux préparant une licence de la Faculté, dans la mention correspondante. Ce certificat intéresse surtout les étudiants allemands.
- Contrôle des études* •
- La Faculté met sur pied des examens annuels. Ils portent, selon le plan d'études, sur tous les enseignements obligatoires, ainsi que sur des branches à option.
  - L'étudiant a la possibilité de s'inscrire avec le programme complet à l'une des 3 sessions de juin/juillet — septembre/octobre — février/mars.
  - Les examens complémentaires de latin précèdent de quelques semaines les examens de droit. En cas d'échec, ils peuvent être répétés une fois.
  - Les étudiants peuvent se présenter 2 fois à chaque série d'examens, ou 3 fois s'ils changent de mention après un échec.
  - Les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle ne sont admis aux cours de l'année suivante qu'à partir du moment où ils ont réussi respectivement les examens de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> années.
  - Le candidat qui, à la suite d'échecs répétés, n'est plus autorisé à se présenter aux examens d'une autre faculté ou école de l'Université de Lausanne, ou d'une autre université suisse ou étrangère, ne peut se présenter qu'une fois à la 1<sup>re</sup> série d'examens (après la 1<sup>re</sup> année d'études à la Faculté).
- Exigence du latin* • Un cours de latin est dispensé à la Faculté de droit. S'étendant sur deux semestres, il permet aux étudiants qui n'ont pas de maturité avec latin (ou une formation jugée équivalente) de se préparer à l'examen préalable de latin. Cet examen a lieu quelques semaines avant les sessions d'examens de droit. La réussite de cette épreuve est pour ces étudiants une condition pour pouvoir se présenter à l'examen de 1<sup>re</sup> année.

## Les enseignements

### *Introduction au droit*

#### **Introduction**

Il s'agit ici de comprendre les mécanismes du droit. Comment les règles de droit naissent-elles? Qui en assure l'application? Sont-elles en concurrence les unes avec les autres? Favorisent-elles l'arbitraire ou la bonne foi?

### *Droit romain*

#### **Matières historiques**

Ce cours est indispensable pour acquérir une perspective historique des institutions juridiques actuelles. En effet, tous les systèmes juridiques occidentaux sont plus ou moins inspirés du droit romain. Le cours aborde entre autres l'histoire du droit romain, le droit des obligations, les droits réels (droit sur les choses).

### *Histoire des institutions publiques et des sources (I)*

Ce cours, fondé essentiellement sur l'analyse de textes, cherche à rendre les nouveaux étudiants en droit sensibles à l'évolution des institutions et notions juridiques dans le temps et, par là même, à leur relativité. La première partie étudie les sources du droit, le pouvoir législatif et les principales écoles de pensée juridique en Europe du Moyen-Age, la rédaction des codes contemporains. La seconde partie du cours est consacrée à des chapitres choisis d'histoire institutionnelle.

### *Histoire du droit II*

Ce cours, destiné à retracer de manière approfondie l'évolution d'un domaine particulier du droit dans le temps et dans l'espace, est consacré en 2000-2001 aux effets du mariage (statut de la femme mariée, condition des enfants légitimes, régimes matrimoniaux).

### *Droit romain III*

Le but de ce cours est de dégager des règles générales et abstraites des sources romaines - celles-ci ayant un caractère casuistique, afin de donner une solution à divers cas concrets. Destiné principalement aux étudiants visant le doctorat, il permet d'exercer le raisonnement juridique en vue de se préparer à l'examen de 48 heures.

### *Droit constitutionnel*

#### **Matières relevant du droit public**

Le droit constitutionnel est la branche du droit public qui définit l'Etat, sa nature, la forme de son gouvernement, ses prérogatives, la légitimité de son action, l'organisation des pouvoirs publics et les rapports entre l'Etat et les individus.

Ce cours commence par une approche historique de l'Etat suisse. Il étudie ensuite différentes théories philosophiques, sociologiques et juridiques de l'Etat, puis le droit constitutionnel suisse en laissant une large place aux mécanismes de la démocratie. Enfin, il aborde les relations de la Suisse avec l'étranger.

### *Droit international public I*

Ce cours obligatoire, enseigné en première année, porte sur les principes directeurs du droit international ainsi que sur les sujets de droit international.

### *Droit international public II*

Ce cours obligatoire, enseigné en deuxième année, est un cours général.

### *Droit international public III*

Ce cours à option, enseigné en quatrième année, porte actuellement sur le droit diplomatique et consulaire / droit des organisations internationales. Ce cours s'attache à analyser les règles fondamentales de la diplomatie, tant bilatérale (droit diplomatique et consulaire classique) que multilatérale (droit des organisations internationales).

### *Droit pénal I et II*

Ces enseignements comportent l'étude de la loi pénale, de son champ d'application dans le temps, quant aux lieux et aux personnes. Ils s'attachent ensuite à l'examen des éléments de l'infraction et de la faute — ou culpabilité — de son auteur. Enfin, ils s'occupent des sanctions, peines ou mesures applicables aux délinquants.

### *Droit administratif*

L'ordre juridique a élaboré quelques principes généraux qui s'imposent aux activités publiques: légalité, intérêt public, proportionnalité. Il a réglementé les instruments d'action de l'Etat en leur donnant une forme juridique (décision, contrat...) et a doté l'administration d'une forme structurée. Ces règles forment, dans leur ensemble, le droit administratif.

## Les enseignements

### *Libertés publiques*

Les libertés publiques procèdent directement des droits de l'homme. Elles englobent l'ensemble des droits que les particuliers peuvent faire valoir à l'encontre du pouvoir. Le cours dégage les traits principaux de l'évolution des libertés publiques et les conceptions auxquelles elle a conduit dans les sociétés actuelles. Il présente ensuite ces libertés publiques en droit suisse et les conditions auxquelles ces libertés publiques peuvent être restreintes.

### *Droit pénal spécial / procédure pénale*

Ce cours cherche à familiariser l'étudiant avec les infractions les plus importantes du code pénal afin de lui permettre de maîtriser le droit pénal dans son ensemble. A cela s'ajoute l'étude de la procédure pénale, soit des règles sur l'organisation judiciaire, et la procédure de la Confédération et des cantons, avec un accent particulier sur les implications de la CEDH.

### *Droit fiscal*

A la frontière de l'économie d'entreprise et des sciences financières, le droit fiscal définit les règles selon lesquelles le poids des dépenses publiques sur les citoyens peut être réparti équitablement entre ceux-ci, et les garanties dont ils disposent envers la puissance publique.

### *Droit européen*

Cet enseignement couvre les aspects constitutionnels (principes fondamentaux, institutions, sources, procédures) et les domaines les plus importants du droit matériel (droit du marché intérieur) de l'Union Européenne.

### *Droit des assurances sociales*

L'enseignement porte sur la plupart des dix branches qui constituent le régime suisse. L'approche se fait surtout du point de vue de l'assuré et dans la perspective des points de contact qui existent entre le droit des assurances sociales et le droit du travail.

### *Droit administratif spécial*

Ce cours est consacré au droit de l'aménagement du territoire et de la construction. Il analyse les moyens par lesquels l'Etat cherche à contrôler la gestion de cette ressource limitée qu'est l'espace.

### *Relations internationales*

Le cours est divisé en deux parties: 1. La politique extérieure des Etats-Unis de la Première Guerre mondiale à nos jours. 2. Les théories des relations internationales (analyse des structures des relations internationales contemporaines à la lumière des principaux cadres conceptuels de la science politique)

### *Droit civil I*

#### **Matières relevant du droit privé**

Ce cours est consacré à l'étude du sujet de droit, c'est-à-dire de la personne et de la famille.

Le semestre d'hiver permet aux étudiants de se familiariser avec la naissance et la mort de la personne physique, l'état civil, la tutelle, la création et le fonctionnement de l'association et de la fondation, soit des personnes morales en général, la protection des droits de la personnalité tant à l'égard des tiers que par rapport à la personne qui est elle-même titulaire.

Au semestre d'été, c'est la découverte des conditions et des effets du mariage, puis l'étude de la filiation: quels liens juridiques l'enfant a-t-il avec sa mère et son père et quels sont les effets de ces liens ?

### *Droit civil II*

Ce cours traite du divorce ainsi que des régimes matrimoniaux: qui administre les patrimoines des époux? Qui en dispose? Peut-on accroître son patrimoine pendant le mariage? Ensuite, le cours s'attache au droit des successions.

### *Droit des obligations I*

Cette partie générale expose les notions fondamentales du droit privé: droit subjectif, créances, obligation, responsabilité, faute, dommage. Le droit des obligations régit d'abord la source des droits et des devoirs dérivant d'un contrat, d'un délit, etc. Il détermine la validité des contrats et régit la responsabilité, les droits de créance, leur paiement, leur transfert.

## Les enseignements

<i>Droit civil comparé - partie générale</i>	●	Ce cours est destiné à sensibiliser l'étudiant à la diversité des systèmes juridiques. Après une introduction générale sur la nature, le but et les fonctions du droit comparé ainsi que ses rapports avec d'autres branches du droit, quelques grandes familles du droit contemporain seront étudiées: le système romano-germanique (formation et évolution historique, structure des droits appartenant à ce système), le droit anglais (Common law) (histoire, structures et sources) et finalement le droit russe (le droit de l'ancienne Russie, le droit soviétique et l'avènement d'un nouveau droit russe).
<i>Droit civil III</i>	●	Ce cours est consacré à l'étude des droits réels et constitue l'un des domaines les plus techniques du droit privé. Les principes fondamentaux sont abordés dans une première partie, avant de passer aux droits réels mobiliers, puis aux droits réels immobiliers.
<i>Droit commercial</i>	●	Rattaché en majeure partie au droit privé, le droit commercial règle essentiellement les structures nécessaires ou spécialement utiles aux entreprises commerciales. Plus que d'autres domaines, le droit commercial subit l'influence continue de la vie des affaires qu'il est censé organiser. Celle-ci change beaucoup plus vite que la loi, au point de la rendre parfois dépassée. Le juriste doit donc observer les développements de la pratique et les comprendre.
<i>Droit des obligations II</i>	●	Ce cours complète la partie générale du droit des obligations. Il étudie les diverses classifications des contrats importants de la vie sociale et économique et donne aux étudiants les méthodes nécessaires pour analyser un contrat.
<i>Droit international privé</i>	●	Ce cours a pour but d'initier les étudiants à la systématique de cette branche, à la lumière du droit suisse.
<i>Poursuite et faillite</i>	●	Le droit de l'exécution forcée règle les voies et moyens à disposition du créancier: d'une part, la poursuite individuelle, ordinaire ou spéciale; d'autre part, la poursuite collective et générale. Il règle aussi les voies et moyens dont dispose le poursuivi pour s'opposer aux procédés d'un soi-disant créancier.
<i>Procédure civile</i>	●	La procédure civile comporte l'organisation des tribunaux, la détermination de leurs compétences et la procédure à suivre devant eux.
<i>Droit des assurances privées</i>	●	Ce cours analyse, sur le plan du droit privé, le contrat d'assurance, ses sources et ses éléments. Sur le plan du droit public, sont étudiés les aspects essentiels du droit de la surveillance exercée par l'Etat. Il est aussi question des directives européennes en matière d'assurances.
<i>Droit bancaire et monétaire</i>	●	Ce cours est consacré aux principes fondamentaux du droit monétaire, du droit bancaire public et du droit des marchés financiers.
<i>Droit comparé, partie spéciale</i>	●	Le cours est consacré au droit de la concurrence déloyale dans les pays de la CE et en Suisse.
<i>Droit du travail</i>	●	Ce cours étudie le droit du contrat de travail ainsi que le régime des conventions collectives et contrats-types de travail (avec un aperçu du droit public du travail).
<i>Propriété intellectuelle</i>	●	La propriété intellectuelle comprend le droit des marques, des brevets, du design et le droit d'auteur.

### Matières annexes ou complémentaires

<i>Droit allemand</i>	●	Ce cours est destiné en premier lieu aux étudiants allemands s'inscrivant pour un ou deux semestres à Lausanne. Le programme leur permet de répéter et d'approfondir les connaissances acquises pendant leurs deux premières années d'études et d'obtenir des certificats reconnus par les autorités allemandes.
<i>Criminologie</i>	●	Ce cours traite de l'explication du crime comme comportement humain. On compare ses manifestations dans des sociétés historiques et modernes, en fonction de facteurs culturels, économiques et irrationnels. L'effet dissuasif des peines, de même que les effets de la prison, la genèse des normes pénales, le sentiment d'insécurité sont également abordés.

## Les enseignements

<i>Economie politique</i>	•	Ce cours propose une étude systématique des principes de fonctionnement des économies décentralisées. Sont traités des éléments de théorie macroéconomique et microéconomique, ainsi que divers aspects du fonctionnement d'une théorie ouverte.
<i>Éléments de comptabilité</i>	•	Le cours a pour objet l'étude du modèle comptable de base ainsi que les principes, les règles d'usage et les règles juridiques qui constituent son cadre de référence.
<i>Histoire contemporaine</i>	•	L'objectif du cours est d'introduire à l'histoire contemporaine et à la démarche historique à travers l'analyse du nazisme.
<i>Histoire des idées politiques</i>	•	Ce cours vise à offrir aux étudiants une présentation générale et élémentaire des auteurs et des questions principales dans la formation de la pensée politique moderne.
<i>Langue juridique allemande</i>	•	Ce cours a pour objectif de familiariser l'étudiant avec la terminologie juridique de la langue allemande. En droit suisse, la langue allemande joue un rôle prépondérant. En effet, on y rencontre un grand nombre d'auteurs germanophones, une riche jurisprudence alémanique et une influence marquée de la doctrine et de la jurisprudence allemandes. Le cours suppose que l'étudiant ait déjà de bonnes bases en allemand.
<i>Logique formelle</i>	•	Ce cours est une initiation à l'objet, aux démarches et à l'épistémologie de la logique, au moyen d'une présentation précise de ses concepts et de ses méthodes.
<i>Médecine légale</i>	•	Ce cours comprend la pathologie médico-légale, les autopsies, les expertises concernant l'ivresse au volant, la toxicologie légale, etc.
<i>Psychiatrie légale</i>	•	Ce cours décrit les troubles du comportement qui peuvent se manifester aux trois étapes de la vie, en soulignant leurs implications légales et les interfaces aux différents volets de la législation.
<i>Sciences forensiques</i>	•	Ce cours concerne l'ensemble des principes scientifiques et des méthodes techniques appliquées à l'investigation criminelle, pour prouver l'existence d'un crime et aider la justice à déterminer l'identité de l'auteur.
<i>Sociologie générale I</i>	•	Ce cours est une introduction à la sociologie. Il traite, pour l'essentiel, du fonctionnement et de la transformation des normes, des croyances et des codes qui structurent les groupes humains.
<i>Procédure et juridiction administratives</i>	•	Comme le droit civil et le droit pénal, le droit administratif matériel ne peut être appliqué qu'au travers des règles de procédure que l'administré fait valoir devant l'administration ou les organes du contentieux administratif de niveau cantonal ou fédéral. Le cours porte sur les principes généraux de la procédure administrative, puis sur une étude plus détaillée des recours cantonaux et fédéraux dans cette matière.

## Formations postgrades

### Thèses de doctorat ou de licence

Si le candidat a subi avec succès les épreuves écrites et orales prescrites pour la licence en droit, il peut présenter une thèse à la Faculté. Le candidat choisit le sujet de sa thèse d'entente avec un professeur de la Faculté (directeur de thèse), dont l'enseignement se rapporte au sujet de la thèse, ou avec un autre spécialiste approuvé par le décanat.

La thèse de doctorat doit présenter le caractère d'une étude approfondie, personnelle et inédite. Elle est nécessaire pour obtenir le titre (Doctorat en droit, mention droit suisse ou Doctorat en droit, avec mention d'une législation étrangère).

La thèse de licence peut être de nature essentiellement descriptive. Elle offre la possibilité légale pour le stage de notaire ou d'avocat.

A la demande du candidat, la Faculté peut l'autoriser à présenter sa thèse dans une autre langue que le français.

### Diplôme d'études approfondies (LL.M) en droit européen et en droit international économique

*Pour plus de précisions, une brochure  
est disponible au Centre de droit  
comparé et européen*

En 1991, fut créé un diplôme postgrade de droit européen dans le cadre du Centre de droit comparé et européen dirigé par le prof. Bernard Dutoit et sous la responsabilité du prof. Roland Bieber. Ce diplôme vise à offrir une formation préparant aux activités juridiques et scientifiques en Suisse et dans l'Union européenne. Il est ouvert aux titulaires d'une licence en droit, en sciences économiques ou d'un diplôme jugé équivalent. Depuis 1998, ce programme est offert conjointement avec l'Université de Genève.

Durée des études: 2 semestres consécutifs et comportant des cours et séminaires équivalant à 16 heures hebdomadaires au moins.

#### Programme:

- Droit constitutionnel et institutionnel de l'UE
- Séminaire: droit constitutionnel et institutionnel de l'UE
- Les procédures judiciaires devant les instances de l'UE
- Droit européen de la concurrence
- Droit du marché commun II: Libre circulation des personnes et libertés économiques
- Foreign Relations Law and Policies of the EU
- Droit international économique
- Law and Practice of the International Organisations at Geneva «Academy of International Economic Law»
- Protection des droits fondamentaux dans l'UE et au sein de la CEDH
- Droit social et droit du travail européen
- Droit européen privé I: Droit des sociétés
- International Economic Law and the GATT/WTO Legal and Dispute Settlement System
- Droit bancaire, monétaire et financier européen
- Droit européen de la propriété intellectuelle
- Séminaire: International and European Environmental Law
- Droit européen privé II: Les Conventions de Bruxelles et Lugano
- Arbitrage international comparé
- Entraide internationale en matière pénale dans l'UE: rapports entre droit pénal et droit communautaire
- Droit fiscal international et européen
- Chapitres choisis du Marché intérieur

### DEA de droit français, suisse et comparé de la consommation

*Pour plus de précisions,  
un dépliant est disponible  
à l'Institut de droit français*

Le DEA (diplôme d'études approfondies) de droit français, suisse et comparé de la consommation est le fruit d'une volonté mutuelle de coopération entre la Faculté de droit de l'Université de Lausanne et la Faculté de droit et d'économie de l'Université de Savoie. Sans équivalent tant en France qu'en Suisse, cette formation présente deux caractéristiques essentielles: elle implique la mobilité des professeurs et des étudiants puisque le premier semestre d'enseignement se déroule à Chambéry et le second à Lausanne; elle débouche sur l'obtention de deux diplômes équivalents: un DEA français et un DEA suisse.

Durée des études: 2 semestres consécutifs et comportant des cours et séminaires équivalant à un total de 175 heures.



## Formations postgrades

### Diplôme d'études approfondies en droit des affaires

*Pour plus de précisions, une brochure  
est disponible au Centre du  
droit de l'entreprise (CEDIDAC)*

Pour la première fois en 1999, les Facultés de droit des Universités de Lausanne et de Genève, avec l'appui soutenu des Ordres des avocats genevois et vaudois, organisent un diplôme d'études approfondies (DEA) en droit des affaires (Master in Business Law - MBL). Ce diplôme se veut une alternative concrète au stage et au brevet d'avocat, étant donné que celui-ci ne répond plus vraiment aux attentes des licenciés en droit qui souhaitent travailler en tant que juristes d'entreprise. Or, les entreprises et les administrations publiques tendent à exiger un brevet d'avocat pour tous les postes juridiques à pourvoir. Le nouveau programme postgrade offre donc une spécialisation en droit des affaires, préparant ainsi le licencié en droit à un premier emploi comme juriste d'entreprise.

Il s'agit d'une formation à plein temps pendant deux ans, dont un an de formation purement académique et une année de stage dans une entreprise ou une administration publique à vocation économique.

### Stage et brevet d'avocat ou de notaire

Pour être admis sur titre au stage d'avocat (2 ans) dans le canton de Vaud, il faut (loi du 22 décembre 1993) avoir obtenu une licence en droit **et** remplir l'une des trois conditions suivantes:

- a) avoir soutenu une thèse de licence ou de doctorat;
- b) avoir obtenu un diplôme d'études juridiques postgrade;
- c) avoir exercé pendant deux ans au moins une activité juridique.

- Pour le brevet d'avocat, se renseigner au Secrétariat général de l'ordre judiciaire, Tribunal cantonal, route du Signal 8, 1014 Lausanne, tél.: 021/ 316 15 11

Pour être admis sur titre au stage de notaire (3 ans) dans le canton de Vaud, il faut (loi du 10 décembre 1956) avoir obtenu une licence en droit et une thèse de licence ou de doctorat. Pour les autres licenciés (HEC) sont organisés des cours spéciaux et des examens d'entrée à la formation de stagiaire.

- Pour le brevet de notaire, se renseigner au Département des institutions et relations extérieures, auprès du responsable des affaires notariales du Service de Justice et Législation, place du Château 1, 1014 Lausanne, tél.: 021/ 316 45 64

## **Instituts et centres spécialisés**

### *Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC)*

Le CEDIDAC est le lien entre les milieux professionnels et l'institution universitaire. Il met le droit au service de la pratique. Organisme de formation continue de niveau universitaire, il permet aux praticiens de mieux servir le public. Il effectue les recherches nécessaires à la publication de livres traitant de sujets juridiques actuels. Le CEDIDAC œuvre sur un plan intercantonal et international.

### *Centre de droit comparé et européen (CDCE)*

Ce centre constitue le prolongement de l'enseignement dans ces deux matières et représente un lieu de recherche et de documentation pour les doctorants, juristes et toute personne intéressée. La collection «Comparativa» du Centre — qui compte plus de 60 volumes — traduit l'effort de recherche comparative conduite sous ses auspices. Le CDCE a la responsabilité du diplôme d'études approfondies en droit européen et en droit international économique, commun aux Universités de Genève et de Lausanne.

### *Institut de recherche sur la responsabilité civile et les assurances (IRAL)*

Cet institut a pour but de promouvoir la recherche et la formation continue dans le domaine du droit de la responsabilité civile, des assurances sociales et privées, ainsi que du travail. L'IRAL accueille toute personne désireuse d'effectuer des travaux scientifiques dans l'un ou l'autre de ces domaines. Il organise des journées d'études et des colloques. Il publie depuis quelques années une collection d'ouvrages touchant à son domaine d'action.

### *Institut de droit public*

L'Institut comprend les enseignants de droit constitutionnel, de libertés publiques, de droit administratif et d'aménagement du territoire. Sa bibliothèque, ouverte aux doctorants, aux chercheurs et aux étudiants, contient les collections et ouvrages les plus importants de droit public suisse, ainsi que quelques revues de droit public allemand et français.

### *Institut d'études de droit international*

L'Institut d'études de droit international comprend deux sections: a) droit international public et organisations internationales; b) droit international privé. La première regroupe un enseignant ainsi que des chercheurs de la Faculté de droit et de la Faculté des sciences sociales et politiques; la deuxième comprend un enseignant ainsi que des chercheurs de la Faculté de droit. L'Institut a pour mission principale de mettre à disposition des doctorants et chercheurs dans les disciplines qui les concernent l'encadrement, la documentation et, dans la mesure du possible, les locaux et le soutien administratif nécessaires à leurs travaux. L'Institut maintient un contact étroit avec le Département fédéral des Affaires étrangères, l'Organisation des Nations Unies, le Conseil de l'Europe et d'autres organisations gouvernementales ou non ainsi qu'avec les notaires et les avocats, aux fins de l'actualisation de sa documentation scientifique.

### *Institut de droit français*

Cet institut a pour but l'enseignement du droit français, assuré à l'UNIL depuis 1912 et qui est destiné à des étudiants suisses et étrangers. Il permet en particulier à des étudiants français de continuer leurs études à Lausanne. Il constitue ainsi un lien entre la Suisse, la France et l'Europe. L'enseignement regroupe toutes les matières relevant du droit privé et de la procédure: droit civil (y compris droit des obligations), droit commercial, droit pénal, procédure pénale, procédure civile. L'Institut organise de nombreux séminaires pour amener les étudiants à voir les problèmes sous un angle pratique. Et, pour favoriser les recherches, une bibliothèque regroupant toutes les matières de droit français est à la disposition des étudiants.

### *Institut de droit judiciaire (IDJ)*

L'Institut de droit judiciaire regroupe les disciplines de procédure: procédure civile, procédure pénale et exécution forcée (saisie, faillite, etc.). Les enseignements historiques lui sont également rattachés.

### *Centre d'études interdisciplinaires Walras-Pareto*

Le Centre Walras-Pareto est rattaché administrativement à la Faculté de droit et dirigé par le titulaire de la chaire d'économie politique. Ce centre a donc un double caractère: interfacultaire et interdisciplinaire (économie et sociologie). Il a pour objectif de mettre en valeur les bibliothèques et les fonds d'archives Walras et Pareto et, d'autre part, de développer la recherche en histoire des sciences sociales.

## Perspectives professionnelles

### Barreau

Le brevet d'avocat s'obtient à la suite d'un stage de deux ans dans une étude et d'un examen.

On devient avocat-stagiaire après une thèse de licence ou de doctorat, un diplôme juridique postgrade ou deux ans d'activité juridique.

### Notariat

Le licencié en droit souhaitant devenir notaire prépare tout d'abord une thèse de doctorat ou de licence, puis effectue un stage de trois ans chez un notaire. Comme l'avocat, le notaire est un indépendant.

### Magistrature

La filière habituelle pour occuper un poste dans la magistrature consiste à devenir greffier dans un tribunal (de district, cantonal, des baux, des mineurs, etc.), puis d'effectuer le cas échéant un passage au parquet du procureur en tant que substitut, avant de briguer un poste de juge informateur, de procureur ou de président d'un tribunal de district.

### Entreprises privées

En dehors de l'ordre judiciaire, de certains services de l'Etat et des assurances, les postes de juristes dont le titulaire ne fait que du droit sont limités, chaque entreprise ne possédant pas obligatoirement de service juridique. Le juriste y sera amené à accomplir des tâches telles que: gestion financière et administrative, gestion du personnel, gestion commerciale, vente, et se trouvera en concurrence avec d'autres licenciés, notamment en sciences économiques. Il devra donc faire valoir des compétences acquises à titre personnel: bagage linguistique, bagage commercial, connaissances informatiques, activités dans la vie associative.

### Divers

Comme les autres licenciés en sciences humaines, les juristes peuvent briguer un poste dans le domaine de la communication (journalisme, relations publiques), de la culture, de l'administration publique, ou encore de la diplomatie. Dans ce cas comme dans le précédent, les compétences non académiques ont une importance capitale.

### Secteurs d'activité des jeunes diplômés suisses en 1999: les sciences humaines

Tous les deux ans, l'Office fédéral de la statistique mène en collaboration avec l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) une enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. En 1999, un questionnaire a été envoyé à près de 12'000 personnes; le taux de réponses a été de 57%. L'enquête ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études.

Le tableau ci-contre montre la répartition des diplômés universitaires dans les différents secteurs professionnels, un an après l'obtention de leur grade. Cette répartition est donnée en pourcentages et doit être lue ligne par ligne, c'est-à-dire voie de formation par voie de formation.

Les personnes intéressées peuvent obtenir le rapport complet auprès de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel (032/713 60 60).

	Assistant universitaire	Enseignement	Droit	Médias	Culture, musées	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture, sylviculture	Industrie, construction	Banques, assurances	Fiduciaires	Informatique	Consulting	Publicité, relations publiques	Tourisme	Environnement	Autres services privés	Administrations, entreprises publiques	Services ecclésiastiques, églises	Associations, syndicats	Organisations internationales	
<b>Théologie</b>	10.4	2.6		1.3			2.6		1.3	1.3				1.3					2.6	75.3	1.3		
<b>Droit</b>	8.8	0.6	60.3	0.7	0.2	0.1	0.3	0.1	0.1	0.8	8.7	2.9	0.8	1.6	0.2	0.3		1.4	10.3	0.1	1.2	0.3	
<b>*Police scientifique et criminologie</b>	20.6		11.8				5.9			2.9								5.9	52.9				
<b>Géographie</b>	18.8	21		2.2	0.7	1.4			0.7	3.6	5.1	0.7	6.5	2.2	1.4	2.2	3.6	5.8	20.3		2.9	0.7	
<b>Lettres (avec langue en branche principale)</b>	15.0	52.1	0.6	7.7	5.2	0.6	0.6			0.3	3.1	0.3	0.6	1.5	0.9	1.2		3.7	4.3	0.3	0.9	0.9	
<b>Lettres (sans langue en branche principale)</b>	17.7	25.7	0.3	12.3	14.9	0.3	0.9			0.3	5.7	0.3	0.6	1.4	1.7	0.3		3.7	10.6		3.1	0.3	
<b>Economie politique</b>	23.8	0.7		2	1.4					8.2	25.2	2.7	3.4	6.1		1.4	1.4	10.9	11.6		1.4		
<b>Gestion, management</b>	4.5	1.4	0.2	0.2	0.2		0.2			12	30.5	15.3	4.1	15.9	0.6	0.2		10.2	3.9		0.6		
<b>Informatique de gestion</b>	6.8									6.8	15.3	6.8	35.6	16.9				6.8	5.1				
<b>*Sciences actuarielles</b>	20			6.7						6.7	40			26.7									
<b>Sciences sociales</b>	23.6	2.8		8.3	1.4		16.7				9.7		6.9	5.6	5.6	2.8		4.2	6.9		4.2	1.4	
<b>Psychologie</b>	16.9	3.0	0.3	0.6	0.3	20.8	16	17.2		3	4.8		2.1	2.7	0.6	0.3		2.4	7.8		0.9	0.3	
<b>Sciences politiques</b>	18.5	1.5		9.2		1.5	3.1			4.6	15.4		1.5	9.2	1.5	1.5		12.3	13.8		3.1	3.1	
<b>Education physique</b>		88.6				4.3	2.9											1.4	1.4		1.4		

\* Voies d'étude mentionnées avec ce signe: les effectifs étant faibles, nous avons considéré plusieurs années statistiques.

**Programme  
des cours**

**Licence en droit  
doctorat en droit**

<b>MENTION DROIT SUISSE</b>		
<b>1<sup>re</sup> année</b>		
Droit constitutionnel I	Etienne Grisel, po	3 C
Droit pénal I	Martin Killias, po	4 C
Droit international public I	Jean-François Flauss, po	2 C
Economie politique	Pascal Bridel, po	3 C
Introduction au droit / Méthodologie	Lise Favre, pas	4 C/TP
Droit civil I (personnes et famille)	Philippe Meier, pi Suzette Sandoz, po	3 C
Droit romain I	Pascal Pichonnaz, sup	
Histoire des institutions publiques et des sources	Denis Tappy, po	2 C
Une matière à option	Voir sous "Matières à option"	
<b>2<sup>e</sup> année</b>		
Droit administratif	Pierre Moor, po	4 C/1 S
Droit civil II: régimes matrimoniaux et successions	Suzette Sandoz, po	4 C
Droit des obligations I (partie générale)	François Dessemontet, po	5 C/1 S
Droit constitutionnel II	Etienne Grisel, po	2 C/1 S
Droit international public II	Jean-François Flauss, po	2 C/1 S
Droit pénal II / Procédure pénale I	Laurent Moreillon, pas André Kuhn, pas	2 C/1 S
Eléments de comptabilité	Daniel Oyon, sup	2 C
Langue juridique allemande (ou 3 <sup>e</sup> année)	Bettina Kahil, sup	2 C
<b>3<sup>e</sup> année</b>		
Droit civil III (droits réels)	Denis Piotet, po	4 C/2 S
Droit commercial	Pierre-André Oberson, sup	5 C/2 S
Droit fiscal	Jean-Marc Rivier, pe	2 C
Droit fiscal	Yves Noël, cc	1 S
Histoire du droit II	Denis Tappy, po	2 C
Droit des obligations II (partie spéciale)	L. Thévenoz	2 C/2 S
Droit romain II	Hansjörg Peter, po	4 C/2 S
Droit civil comparé (général)	Bernard Dutoit, po	2 C
<b>4<sup>e</sup> année</b>		
Droit européen	Bettina Kahil, cc	2 C
4 matières à option	(voir sous "Matières à option")	
Droit international privé	Bernard Dutoit, po	2 C
Procédure civile	Denis Tappy, po	2 C
Loi sur la poursuite	Hansjörg Peter, po	2 C
Droit romain spécial (doctorat seulement)	Hansjörg Peter, po	3 C/S

**Programme  
des cours**

**Licence en droit  
Doctorat en droit**

**MATIÈRES À OPTION**

*Options de 1<sup>re</sup> année*

Psychiatrie légale	Dr Gasser, pi	2 C
Criminologie	André Kuhn, pas	2 C
Médecine légale	Patrice Mangin, po	2 C
Sciences forensiques générales	Pierre Margot, po	2 C

*Pour les options choisies dans une autre faculté,  
se référer à la liste établie par le Conseil de la Faculté de droit*

*Options de 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> année*

Introduction au droit privé français	Jacqueline Flauss, pi	2 C
Droit administratif spécial	Pierre Moor, po	2 C
Droit des assurances sociales (chapitres choisis)	Bettina Kahl, cc	2 S
Prévoyance professionnelle	Jacques-André Schneider, cc	2 S
Droit bancaire et monétaire	Mario Giovanoli, pe	2 C
Droit civil comparé spécial	Bernard Dutoit, po	2 C
Droit international public III	Jean-François Flauss, po	2 C
Droit pénal III/Procédure pénale II	André Kuhn, pas	2 C
	Laurent Moreillon, pas	
Droit des assurances privées	François Guisan, pe	2 C
Théorie juridique/Philosophie du droit	Gérard Timsit, pi	2 S
Droit des assurances sociales	Jean-Louis Duc, pi	2 C
Droit romain III	Hansjörg Peter, po	3 C/S
Droit du travail	Rémy Wyler, cc	2 S
Procédure et juridiction administratives	Benoît Bovay, pd	2 C
Propriété intellectuelle	Ivan Cherpillod, pe	2 C
Droit maritime	Jean-Pierre Sortais, pi	2 S
Introduction au droit américain	Christopher L. Blakesley	2 S
	Lawrence Watters	
Droit de l'environnement américain	Lawrence Watters	2 S
Droit foncier rural	Jean-Michel Henny, cc	2 S
Droit notarial	Denis Piotet, po	2 S

**Etudes partielles**

**PROGRAMME DE DROIT ALLEMAND**

Ausgewählte Kapitel des BGB	Daniel Zimmer, pi	2
Übungen im BGB für Vorgerückte	Daniel Zimmer, pi	2*
Klausuren	Daniel Zimmer, pi	2*

*L'enseignement du droit allemand donnera lieu à des réaménagements. Pour des informations à jour, prière de se renseigner auprès du secrétariat des étudiants pour le droit allemand.*

**Programme  
des cours**

**Diplôme d'études  
approfondies (LL.M) en  
droit européen et  
en droit international  
économique**

**DEA EN DROIT EUROPÉEN ET EN DROIT INTERNATIONAL ÉCONOMIQUE**

*Cours obligatoires*

Droit constitutionnel et institutionnel de l'UE I	A. Epiney	H	3
Droit constitutionnel et institutionnel de l'UE II	H. Schmitt von Sydow	H	2
Séminaire: Droit constitutionnel de l'UE	J. Weiler	H+E	2*
Les procédures judiciaires devant les instances de l'UE	V. Constantinesco	H	2
Droit européen de la concurrence	E.-U. Petersmann	H	2
Droit du marché commun II: libre circulation des personnes et libertés économiques	A. Epiney	E	4
Foreign Relations Law and Policies of the EU	E.-U. Petersmann	H	2
Droit international économique	M.-Ch. Krafft	H+E	2
Law and Practice of the International Organizations of Geneva - "Academy of International Economic Law" in collaboration with the legal departments of the WTO, WIPO, ITU, UN and ILO	E.-U. Petersmann	E	1*
<i>Cours intensif 1 semaine à Genève</i>			

*Cours à option (sujets à examen)*

Protection des droits fondamentaux dans l'UE et au sein de la CEDH	G. Malinverni J.-F. Flauss	H	2
Droit social et droit du travail européen	P.-Y. Greber B. Kahil-Wolff	H	2
Droit européen privé I: Droit des sociétés	G. Mustaki	H+E	2*
International Economic Law and the GATT/WTO Legal and Dispute Settlement System	E.-U. Petersmann	H	2
Droit bancaire, monétaire et financier européen	M. Giovanoli	H+E	2
Droit européen de la propriété intellectuelle	N. N.	E	2*
Séminaire: International and European Environmental Law	E.-U. Petersmann	E	2*
Droit européen privé II Les conventions de Bruxelles et de Lugano	B. Dutoit	H	2*
Droit européen privé III: Droit de la consommation	B. Stauder	E	2
Arbitrage international comparé	G. Kaufmann-Kohler	E	2
Entraide internationale en matière pénale dans l'UE: rapports entre droit pénal et droit communautaire	R. Roth	E	2*
Droit fiscal international et européen	J.-M. Rivier	H+E	2*
Chapitres choisis du Marché Intérieur	H. Schmitt von Sydow	E	2*
Foreign Relations Law and Policies of the EU	E.-U. Petersmann	E	2

**Programme  
des cours**

**Diplôme d'études  
approfondies  
en droit des affaires**

<b>DEA EN DROIT DES AFFAIRES</b>			
<i>Cours de base</i>			
Droit de l'entreprise	Georges Müller Daniel Oyon Xavier Oberson Henry Peter	H+E	4
International Economic law and the GATT/WTO legal and dispute settlement system	Ernst-Ulrich Petersmann	H	2
Contrats de commerce international	Paolo M. Patocchi	E	2
Propriété intellectuelle	Ivan Cherpillod	E	2
Droit bancaire et financier à l'usage des entreprises	Christian Bovet	H+E	1
Droit suisse et européen de la concurrence	Christian Bovet Pierre Tercier	H+E	1
Résolution des litiges en matière commerciale	Gabrielle Kaufmann-Kohler	H+E	1
Circulation des travailleurs	Bettina Kahl-Walff Rémy Wyler	H+E	1
Introduction to anglo-american business law	Christopher L. Blakesley	E	2
<i>Séminaires-blocs *</i>			
Les formes de la coopération entre entreprises	E.-U. Petersmann/Christian Bovet		
Corporate Governance et actions en responsabilité	Rita Trigo Trindade		
Les assurances de l'entreprise	François Guisan		
Les marchés publics	François Bellanger		
Entreprise et droit des successions	Philippe Butty		
Privatisations	Peter Nobel		
Les projets «clés en main» (contrat, sous-traitants . .)	Jean-Marc Rivier		
«LBO/IPO»: cotation d'une société	Andreas Von Planta		
Fusions et acquisitions	Andreas Von Planta/Christian Bovet		
Offres publiques d'achat amicales, hostiles et obligatoires	Alain Hirsch		
Problèmes juridiques des paiements internes et internationaux	Mario Giovanoli		
Le bail commercial	David Lachat		
Internet: aspects juridiques	François Dessemontet		
Le deuxième pilier	Jacques-André Schneider		
Impôts de consommation: TVA	Xavier Oberson		
L'entreprise et les médias	Yves Burnand		
Crédits bancaires	Christian Bovet		
Dérivés et autres instruments financiers	Rajna Gibson		
Assainissement des sociétés en difficulté	François Chaudet		
Négociation et médiation	Alan Ch. Rau		
Mesures provisionnelles et séquestre	Benoît Chappuis		
Rémunération des cadres	Xavier Oberson		
Audit juridique des sociétés	François Chaudet		
Eco-audit	Anne Petitpierre/Henry Peter		
Entreprise en crise comportement et responsabilité du Conseil d'administration, mesures à prendre	H. Peter/M. Criblet/Ph. Rochat		
Entraide internationale	Paolo Bernasconi		
Fiscalité européenne et suisse de l'entreprise	Philippe Butty		
OPA hostiles (France)	Alain Viandier		
High Tech startups	Philippe Ducor		
Coopération monétaire internationale	Marion Giovanoli		
Capital social et droit anglo-américain	Rita Trigo Trindade		
Divers séminaires (AGDA, CEDIDAC, Centre d'études juridiques européennes...)			

\* Liste envisagée sous réserve d'éventuelles modifications. Généralement 4-6 heures par semaine. Exercices pratiques.

**Programme  
des cours**

**DEA de droit français,  
suisse et comparé de la  
consommation**

**DEA DE DROIT DE LA CONSOMMATION**

**A. Généralités**

Diversité des approches et des sources	B. Dutoit, Uni. Lausanne
Aspects historiques	J. L. Halperin, Uni. Dijon
Aspects économiques	M. Donsimoni, Uni. Savoie
Etendue de la protection en droit suisse et comparé	B. Dutoit, Uni. Lausanne G. Paisant, Uni. Savoie
Moyens de défense des consommateurs en droit français et en droit suisse	P. Brun, Uni. Savoie I. Romy, Uni. Fribourg
Droit pénal suisse, français et communautaire de la consommation	L. Moreillon, Uni. Lausanne

**B. Aspects communautaire et international**

Droit communautaire	R. Bieber, Uni. Lausanne
Droit international privé:	
Les conflits de loi	H. Claret, Uni. Savoie
Les conflits de juridictions	Y. Donzallaz

**C. Questions choisies**

Contrats de consommation:	
La vente à tempérament et le crédit à la consommation en droit suisse	P. Engel, Uni. Genève
Les garanties en droit de la consommation	P. Engel, Uni. Genève O. Tournafond, Uni. Cergy
Le système de paiement et la protection du consommateur	X. Favre-Bulle
Les clauses abusives et les contrats de consommation en droit anglais	J. L. Goutal, Uni. Grenoble
Les clauses abusives en France et en Europe	G. Paisant, Uni. Savoie
Le droit de repentir et la faculté de révocation dans les contrats de consommation	D. Piotet, Uni. Lausanne
Le crédit à la consommation: les opérations de crédit en droit français	J. P. Sortais, Uni. Lausanne
Le contrat de voyage à forfait	B. Stauder, Uni. Genève
Surendettement des consommateurs	G. Paisant, Uni. Savoie J. P. Sortais, Uni. Lausanne
Publicité destinée aux consommateurs	O. Tournafond, Uni. Cergy
Sécurité des consommateurs	B. Stauder, Uni. Genève

*Abréviations utilisées*

C	=	cours
S	=	séminaire
CS	=	cours-séminaire
TP	=	travaux pratiques

po	=	professeur ordinaire
pe	=	professeur extraordinaire
pi	=	professeur invité
pr	=	professeur remplaçant



## Adresses utiles

[www.unil.ch/droit](http://www.unil.ch/droit)

Décanat

### Site à consulter:

[www.unil.ch/droit](http://www.unil.ch/droit)

### Documentation disponible:

«Plan d'étude»  
«Horaire des cours»  
«Règlement»  
Documentation sur les postgrades

Centre de droit comparé  
et européen (CDCE)

Postgrade en droit européen  
et en droit international  
économique

Centre du droit de l'entreprise  
(CEDIDAC)

DEA en droit des affaires

Institut de recherches sur le droit  
de la responsabilité  
et des assurances (IRAL)

Institut de droit public

### RESPONSABLES

### ADRESSE

### TÉL.

### FAX

Professeur Suzette Sandoz, doyenne	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 41	692 27 45
Professeur Mathias Krafft, vice-doyen	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 46	692 27 45
Professeur Hansjörg Peter, vice-doyen	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 48	692 27 45
M. Georges Delessert, adjoint administratif	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 43	692 27 45
Secrétariat du doyen M <sup>me</sup> Hanne-Christine Janin / M <sup>me</sup> Marisa Madureira, apprentie	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 40	692 27 45
Secrétariat des étudiants M <sup>me</sup> Sandra Nese / M <sup>me</sup> Marianne Maze Sandra.Nese@ddroit.unil.ch	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 50 692 27 44	692 27 45
Comptabilité M. Marcel Dietler	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 46	692 27 45
Secrétariat du droit allemand M <sup>me</sup> Ute Cailler	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 60	692 27 45

Professeur Bernard Dutoit, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 81	692 27 85
Secrétariat du Centre M <sup>me</sup> Brigitte Coendoz	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 80	692 27 85

Professeur Roland Bieber, responsable	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 91	692 27 85
Secrétariat du postgrade M <sup>me</sup> Nicole Lagrotteria	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 90	692 27 85

Professeur François Dessemontet, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 51	692 28 55
Secrétariat du Centre M <sup>me</sup> Anne Cuendet / M <sup>me</sup> Geneviève Ducret	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 50 692 28 49	692 28 55

Professeur Ivan Cherpillod, codirecteur (avec UNIGE)	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 50	692 28 55
--	----------------------	-----------	-----------

Professeur Jean-Louis Duc, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 01	692 28 05
Secrétariat de l'Institut M <sup>me</sup> Clélia Mercier	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 00	692 28 05

Professeurs Etienne Grisel et Pierre Moor, codirecteurs	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 11	692 27 45
Secrétariat de l'Institut M <sup>me</sup> Marylène Tintori	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 10	692 27 45

**Adresses utiles**  
[www.unil.ch/droit](http://www.unil.ch/droit)

*Institut d'études de  
droit international*

RESPONSABLES	ADRESSE	TEL.	FAX
Professeur Antoine Martin, directeur Intérim: Professeur Bernard Dutoit	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 21 692 27 81	692 27 45 692 27 85
Secrétariat de l'Institut Mme Marie-Antoinette Rochat	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 20	692 27 45

*Institut de droit français -  
DEA de droit français, suisse  
et comparé de la consommation*

Professeur Jean-Pierre Sortais, directeur intérimaire	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 27	692 27 45
Secrétariat de l'Institut Mme Françoise Ingebrand	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 26	692 27 45

*Institut de droit judiciaire*

Professeur Jean-Pierre Sortais, directeur intérimaire	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 32	692 27 45
Secrétariat de l'Institut Mme Françoise Ingebrand	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 30	692 27 45

*Centre d'études inter-  
disciplinaires Walras-Pareto*

Professeur Pascal Bridel, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 41	692 27 45
-------------------------------------	----------------------	-----------	-----------

UNIVERSITE  
DE  
LAUSANNE



INSTITUT DE POLICE  
SCIENTIFIQUE ET  
DE CRIMINOLOGIE  
(IPSC)

2000 – 2001

**Définition des études  
menées à l'IPSC**

L'Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC), qui a rang d'Ecole, est rattaché à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne. Né de l'enseignement en photographie judiciaire donné au début du siècle par le professeur Rodolphe Reiss, il fut la première école de police scientifique au monde et demeure la seule institution en Europe, avec l'Université de Strathclyde (Glasgow, Ecosse), à offrir une formation complète en sciences forensiques.

Les *sciences forensiques* se définissent comme l'ensemble des principes scientifiques et des méthodes techniques appliqués à l'investigation criminelle, pour prouver l'existence d'un crime et aider la justice à déterminer l'identité de l'auteur et son mode opératoire. L'adjectif *forensique* (qui appartient à la cour de justice, qui relève du domaine de la justice) est un néologisme. Il vient du latin *forum* (place publique, lieu du jugement dans l'Antiquité). Il fait partie du vocabulaire de pratiquement toutes les langues qui nous sont proches comme l'allemand, l'italien et l'anglais, mais son usage est récent en français.

La *criminalistique* désigne l'exploitation des indices dans l'investigation criminelle, alors que la *police scientifique* définit un domaine encore plus restreint des sciences forensiques: les techniques appliquées aux enquêtes policières uniquement.

L'IPSC offre un enseignement postgrade en criminologie. La *criminologie* est la science de l'homme criminel; elle aborde les questions empiriques liées à la politique criminelle et au droit pénal. Les criminologues étudient le comportement déviant ou antisocial de l'homme, en recherchant les causes et tentent de proposer des remèdes. Si les sciences forensiques sont expérimentales, proches de la chimie et de la biologie, la criminologie relève des sciences sociales, de la psychologie et de la sociologie.

Enfin, l'IPSC joue un rôle primordial dans la formation continue, notamment auprès des services de police.

**Grades décernés**

Licence en sciences forensiques

Diplômes postgrades en criminologie (DESS), en criminalistique chimique (DEA), en expertise de documents (DEA)

Doctorat en sciences forensiques

Doctorat en criminologie

## Les sciences forensiques

### 1<sup>re</sup> année

Physique expérimentale • Mathématiques • Introduction au droit

Le but de cette 1<sup>re</sup> année, propédeutique au plein sens du terme, est de créer les bases théoriques essentielles et pluridisciplinaires en droit, en sciences et en sciences forensiques. La maîtrise de chacune des matières est nécessaire à la poursuite des études. Un esprit curieux et polyvalent est nécessaire.

#### EXAMENS DE LA 1<sup>RE</sup> SÉRIE

### 2<sup>e</sup> année

Interviennent ici la spécialisation en Faculté des sciences, avec les méthodes et techniques de base du chimiste, les statistiques et probabilités de l'ingénieur à l'EPFL, l'approfondissement du droit pénal, et les matières enseignées à l'IPSC. La photographie et les méthodes d'investigation apportent les connaissances techniques et les habitudes de méticulosité professionnellement indispensables. Les chapitres de sciences forensiques spéciales développent le sens de l'analyse et des inférences en découlant.

#### EXAMENS DE LA 2<sup>E</sup> SÉRIE

### 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années

Les plans d'études et règlements sont susceptibles d'être modifiés pour l'année 2000-2001. Pour des informations à jour, consultez le site Internet de l'Institut: [www.unil.ch/ipsc](http://www.unil.ch/ipsc)

Criminologie/pénologie • Médecine légale • Sciences forensiques spéciales (incendies, explosions, traces biologiques, microtraces, documents, drogues, etc.) • Procédure pénale, droit pénal spécial • Méthodes de séparation analytique • Analyse ultrastructurale • Cours à option

Ici, le programme s'étend à la Faculté de médecine. Il poursuit la formation à l'analyse et la formation en criminalistique. Apparaît également le cours général de criminologie, complété par une heure de cours spécial ainsi que la pénologie (ou criminologie appliquée). Les méthodes de séparation analytique sont des méthodes chimiques (chromatographie, électrophorèse) qui permettent de séparer des mélanges complexes. L'analyse ultrastructurale regroupe toute la microscopie et l'étude du très petit par les méthodes optiques et électroniques. L'interprétation et l'approche de l'analyse criminelle sont approfondies.

L'IPSC établit un choix de cours à option qui peut s'étendre à toutes les facultés, à l'EPFL ou même à d'autres universités.

#### EXAMENS FINAUX

### Travail personnel

Le travail personnel (séminaire) en 2<sup>e</sup> année comprend une recherche bibliographique et une synthèse de l'information sur un thème imposé, avec présentation publique en mai. En 3<sup>e</sup> année, ce séminaire devient plus substantiel: à la synthèse de l'information s'ajoutent une identification des problèmes et la formulation d'hypothèses de travail. En 4<sup>e</sup> année enfin, le séminaire est complété par une partie pratique d'environ 2 mois qui constitue en quelque sorte un travail de diplôme.

### Travaux pratiques

Les travaux pratiques sont proposés sous forme de cas concrets simulés. Les étudiants, sauf exception, ne travaillent jamais sur des cas réels (c'est-à-dire provenant d'une affaire en cours).

### Stages

C'est en 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> année que les étudiants effectuent un ou plusieurs stages pratiques au sein des polices cantonales ou à l'étranger (p. ex. Glasgow, Wiesbaden, Rome, Pays-Bas, etc.). Ces stages ne sont ni obligatoires ni rémunérés et sont pris sur les vacances. Ils ne remplacent pas un semestre à l'IPSC mais apportent un bagage professionnel intéressant.

### Avertissement

On peut le voir en examinant les matières énumérées dans ce plan d'études: les sciences forensiques sont de même nature que les sciences expérimentales comme la physique, la biologie et surtout la chimie. La proportion des travaux de laboratoires est très importante par rapport aux cours ou aux séminaires traditionnels.

## Formations postgrades

### Diplôme postgrade en criminologie (DESS)

Le diplôme en criminologie est accessible aux porteurs d'une licence en sciences forensiques, en droit, en sciences sociales et politiques, d'un diplôme de médecin ou encore d'un titre universitaire jugé équivalent par le Bureau de l'IPSC.

Les études, d'une durée de deux ans en principe, comportent au total environ 20 heures hebdomadaires; il s'agit donc d'études à temps complet; les candidats peuvent, le cas échéant, bénéficier d'équivalences de cours et d'examens, cela en fonction du titre universitaire qu'ils possèdent déjà.

Les études comportent des cours et des séminaires. Certains enseignements sont propres à l'IPSC, d'autres sont empruntés aux Facultés de droit, des sciences sociales et politiques, de médecine et de lettres.

L'organisation du plan d'études (cours et examens) est en grande partie laissée au choix de l'étudiant.

*Matières étudiées:* Sciences forensiques • Introduction au droit • Droit pénal • Procédure pénale et droit pénal spécial • Médecine légale • Psychiatrie légale • Criminologie-pénologie • Sociologie générale • Psychologie générale • Psychologie de l'intégration et de la déviance sociales • Technique des sciences sociales • Techniques d'enquête • Méthodologie • Mathématiques • Statistiques • 4 cours à option

### Diplôme postgrade en criminalistique chimique (DEA)

Le diplôme en criminalistique chimique est accessible aux porteurs d'une licence en sciences forensiques, en sciences ou d'un grade ou titre universitaire jugé équivalent par le Bureau de l'IPSC.

La durée des études est en principe d'une année à temps complet. Les titulaires de titres autres que ceux délivrés à l'IPSC peuvent avoir besoin de plus d'une année pour compléter leur programme. Les candidats peuvent, le cas échéant, bénéficier d'équivalences de cours et d'examens, cela en fonction du titre universitaire qu'ils possèdent déjà.

Les études comportent des cours, des travaux pratiques et un séminaire. Certains enseignements sont propres à l'IPSC, d'autres sont empruntés aux Facultés des sciences, de droit et de médecine ou à l'EPFL.

*Matières étudiées:* Sciences forensiques • Criminalistique chimique • Introduction au droit • Droit pénal • Procédure pénale, droit pénal spécial • Analyse instrumentale • Analyse ultrastructurale • Chimie organique • Méthodes statistiques • Méthodes de séparation analytiques • Informatique • Cours à option

### Diplôme postgrade en expertise des documents (DEA)

Mêmes conditions que pour le diplôme en criminalistique chimique

*Matières étudiées:* Sciences forensiques • Cours spéciaux d'expertise en documents, écritures, signatures • Expertise de documents • Introduction au droit • Droit pénal • Procédure pénale, droit pénal spécial • Analyse instrumentale • Analyse ultrastructurale • Méthodes de séparation analytiques • Informatique • Cours à option

### Doctorat en sciences forensiques Doctorat en criminologie

Les licenciés en sciences forensiques, les diplômés en expertises des documents et en criminalistique chimique ou les porteurs d'un grade jugé équivalent peuvent postuler un doctorat en sciences forensiques. Les licenciés en sciences forensiques, les diplômés en criminologie ou les porteurs d'un grade jugé équivalent peuvent postuler un doctorat en criminologie. Tous doivent suivre un programme d'enseignements complémentaires composé en fonction du sujet de thèse qu'ils envisagent, puis rédiger et défendre un mémoire devant une Commission *ad hoc* qui leur permet, en cas d'acceptation du mémoire, de préparer leur thèse.

## Perspectives professionnelles

### Débouchés spécifiques

### Autres débouchés

**Avertissement:** Jusqu'à ces dernières années, les licenciés en sciences forensiques n'étaient que deux ou trois par volée. Il arrivait que des employeurs proposant des postes (polices cantonales ou entreprises étrangères) n'obtiennent qu'une ou deux candidatures, voire aucune. Mais, depuis, le nombre d'étudiants a augmenté (actuellement une quinzaine de licenciés par année), et si ce nombre reste relativement équilibré par rapport à la demande, les postes offerts peuvent être éloignés de la spécialité, ou sous-qualifiés. Le marché de l'emploi est difficile, mais il se modifie avec l'augmentation des demandes de compétences, en particulier par une utilisation plus systématique des moyens scientifiques de détection et d'administration de la preuve dans les enquêtes judiciaires.

- **Services de police** aux niveaux cantonal, municipal (grandes villes uniquement) et fédéral. Le licencié en sciences forensiques peut briguer un poste d'employé ou de chef du service d'identité judiciaire, ou celui de chef de la Sûreté. Il s'agit des emplois les plus couramment brigués, et aussi ceux qui exigent les compétences les plus proches de la formation reçue. Le développement de l'analyse criminelle, d'unités spécialisées, etc. exigent des compétences à la portée des titulaires de la licence ou du doctorat en sciences forensiques.

- **Magistrature.** La magistrature chargée d'appliquer le droit pénal est habituellement constituée de juristes. Cependant, les titres de l'IPSC (licence en sciences forensiques et diplômes post-grades) permettent dans certains cantons d'accéder à un poste de juge d'instruction ou de greffier de juge d'instruction (procédure pénale uniquement).
- **Assurances.** Les postes de gestionnaire de sinistres (niveau employé) ou d'inspecteur de sinistres (niveau cadre) sont ouverts aux licenciés en sciences forensiques. Cependant, ils requièrent peu de compétences scientifiques poussées, mais des capacités de gestion, de négociation et le sens des contacts humains.
- **Banques.** Dans le domaine bancaire, ce sont les services de sécurité qui peuvent intéresser au premier chef les licenciés en sciences forensiques. Dans les postes de cadres, la part de gestion, d'organisation et de conduite du personnel est prépondérante. Une expérience professionnelle préalable ou un complément de formation en gestion s'avèrent souvent indispensables.
- **Recherche.** La recherche en sciences forensiques évolue parallèlement aux développements scientifiques. Des spécialités nouvelles apparaissent, comme l'exploitation du code génétique dans l'identification des individus. Les postes d'assistants doctorants ou de maîtres-assistants sont de durée limitée, mais peuvent conduire à des postes de recherche dans les grands laboratoires, les hautes écoles ou à des responsabilités dans des unités spécialisées des polices.
- **Divers.** Les possesseurs d'un titre de l'IPSC peuvent briguer des postes de cadres dans les administrations publiques (p. ex. le système pénitentiaire), les entreprises privées (p. ex. sociétés de surveillance) ou les grandes régies fédérales (PTT, CFF). Ils entrent ici en concurrence avec d'autres licenciés, particulièrement en droit ou en sciences économiques.

Tous les deux ans, l'Office fédéral de la statistique mène en collaboration avec l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) une enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. En 1999, un questionnaire a été envoyé à près de 12'000 personnes; le taux de réponses a été de 57%. L'enquête ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études.

Le tableau ci-contre montre la répartition des diplômés universitaires dans les différents secteurs professionnels, un an après l'obtention de leur grade. Cette répartition est donnée en pourcentages et doit être lue ligne par ligne, c'est-à-dire voie de formation par voie de formation.

Les personnes intéressées peuvent obtenir le rapport complet auprès de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel (032/713 60 60).

### Secteurs d'activité des jeunes diplômés suisses en 1999: les sciences humaines

	Assistant universitaire	Enseignement	Droit	Médias	Culture, musées	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture, sylviculture	Industrie, construction	Banques, assurances	Fiduciaires	Informatique	Consulting	Publicité, relations publiques	Tourisme	Environnement	Autres services privés	Administrations, entreprises publiques	Services ecclésiastiques, églises	Associations, syndicats	Organisations internationales
<b>Théologie</b>	10.4	2.6		1.3			2.6	1.3	1.3				1.3						2.6	75.3	1.3	
<b>Droit</b>	8.8	0.6	60.3	0.7	0.2	0.1	0.3	0.1	0.1	0.8	8.7	2.9	0.8	1.6	0.2	0.3		1.4	10.3	0.1	1.2	0.3
<b>*Police scientifique et criminologie</b>	20.6		11.8				5.9			2.9								5.9	52.9			
<b>Géographie</b>	18.8	21		2.2	0.7	1.4			0.7	3.6	5.1	0.7	6.5	2.2	1.4	2.2	3.6	5.8	20.3		2.9	0.7
<b>Lettres (avec langue en branche principale)</b>	15.0	52.1	0.6	7.7	5.2	0.6	0.6			0.3	3.1	0.3	0.6	1.5	0.9	1.2		3.7	4.3	0.3	0.9	0.9
<b>Lettres (sans langue en branche principale)</b>	17.7	25.7	0.3	12.3	14.9	0.3	0.9			0.3	5.7	0.3	0.6	1.4	1.7	0.3		3.7	10.6		3.1	0.3
<b>Economie politique</b>	23.8	0.7		2		1.4				8.2	25.2	2.7	3.4	6.1		1.4	1.4	10.9	11.6		1.4	
<b>Gestion, management</b>	4.5	1.4	0.2	0.2	0.2		0.2			12	30.5	15.3	4.1	15.9	0.6	0.2		10.2	3.9		0.6	
<b>Informatique de gestion</b>	6.8									6.8	15.3	6.8	35.6	16.9				6.8	5.1			
<b>*Sciences actuarielles</b>	20			6.7						6.7	40			26.7								
<b>Sciences sociales</b>	23.6	2.8		8.3	1.4		16.7				9.7		6.9	5.6	5.6	2.8		4.2	6.9		4.2	1.4
<b>Psychologie</b>	16.9	3.0	0.3	0.6	0.3	20.8	16	17.2		3	4.8		2.1	2.7	0.6	0.3		2.4	7.8		0.9	0.3
<b>Sciences politiques</b>	18.5	1.5		9.2	1.5	3.1				4.6	15.4		1.5	9.2	1.5	1.5		12.3	13.8		3.1	3.1
<b>Education physique</b>	88.6					4.3	2.9											1.4	1.4		1.4	

\* Voies d'étude mentionnées avec ce signe: les effectifs étant faibles, nous avons considéré plusieurs années statistiques.

## Programme des cours

### Licence

#### EN SCIENCES FORENSIQUES

<i>1<sup>re</sup> année</i>	<i>heures/année</i>
<i>Matières propédeutiques enseignées en Faculté des sciences:</i>	
Mathématiques	92C/56Ex
Informatique	28C/56Ex
Physique expérimentale	92C/56TP
<i>Matières propédeutiques enseignées en Faculté de droit:</i>	
Introduction au droit	34C/16TE/62TP
Droit pénal I	112C
Eléments de comptabilité	56C
<i>Matières de grade enseignées à l'IPSC:</i>	
Criminologie, cours général	56C
Cours général de sciences forensiques	56C
<i>2<sup>e</sup> année</i>	
<i>Matières propédeutiques enseignées en Faculté des sciences:</i>	
Chimie générale	84C
Chimie minérale générale + chimie analytique générale	28C+28C
TP de chimie générale, minérale et analytique	308TP
Chimie organique générale	56C/14Ex
<i>Matière propédeutique enseignée à l'EPFL:</i>	
Statistiques et probabilités	28C/14Ex
<i>Matières de grade enseignées à l'IPSC:</i>	
Photographie/microscopie	28C
Photographie	56TP/28Ex
Sciences forensiques, travaux personnels	56S
Sciences forensiques spéciales - méthodes d'investigation/police techniques, fixation des lieux/identification d'objets, outils	28C/DP+280TP
- identification individuelle	16C/18DP/18Ex/24TP
Criminologie, méthodes de recherche	56C
<i>3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années</i>	
<i>Matières de grade enseignées en Faculté des sciences:</i>	
Analyse instrumentale	28C/44TP
Chimie organique	136TP
Méthodes de séparations analytiques	28C
<i>Matière de grade enseignée en Faculté de droit:</i>	
Procédure pénale et droit pénal spécial	56C/Ex
Droit pénal II, séminaire	56C
<i>Matière de grade enseignée en Faculté de médecine:</i>	
Médecine légale	56C/DP
<i>Matières de grade enseignées à l'IPSC:</i>	
Sciences forensiques, travaux personnels	78S
Sciences forensiques, interprétation	28C/28Ex
Sciences forensiques spéciales (cours blocs):	196 C/1200 DP/Ex/TP
• Armes à feu, résidus de tir • Microtraces • Microscopie et analyse ultrastructurale • Incendies, explosions • Traces biologiques • Drogues • Documents • TP expertises 4 <sup>ème</sup> année, multitraces, cas complexes.	
Cours à option choisis par le candidat (à titre indicatif):	
- pénologie (criminologie appliquée)	28C/stage
Sciences forensiques, travaux personnels	96S
Criminologie, séminaire	56S

Les plans d'études et règlements  
sont susceptibles d'être modifiés  
pour l'année 2000-2001. Pour  
des informations, à jour, consultez  
le site Internet de l'Institut:  
[www.unil.ch/ipsc](http://www.unil.ch/ipsc)

**Programme  
des cours**

**Diplôme postgrade  
(DESS)**

<b>EN CRIMINOLOGIE</b>	
Criminologie, théorie: cours général	56C
Criminologie, méthodes de recherche: cours	56C
Criminologie, étude de cas: séminaire	56S
Criminologie, étude de cas: stage	ST
Pénologie (criminologie appliquée): cours	56C
Pénologie (criminologie appliquée): stage	ST
Sciences forensiques, cours général	56C
Psychologie sociale, théorie: cours	56C
Technique des sciences sociales	56 C/56S
Statistiques I: cours et TP	56 C/28TP
Statistiques II: cours et TP	56 C/28TP
Introduction au droit	56C
Droit pénal général: cours et séminaire	112C/28S
Procédure pénale et droit pénal spécial: cours	56C
Sociologie générale: cours	56C
Médecine légale: cours	56C
Psychiatrie légale: cours	56C
Cours de psychologie à choix entre:	56C
- Psychologie générale: cours	
- Psychologie de l'enfant: cours	
- Psychologie de la personne et de son développement: cours	
- Introduction à la psychopathologie: cours	
Mémoire de criminologie (avec travaux pratiques)	

**Diplôme postgrade  
(DEA)**

<b>EN CRIMINALISTIQUE CHIMIQUE</b>	
<b>Matières non grade</b>	
Introduction au droit	34C/16TE/62TP
Droit pénal	112C
Procédure pénale et droit pénal spécial	56C
Chimie organique	136TP
Statistiques et probabilités	28C/14Ex
Informatique	28C/56Ex
Deux matières à option choisies par le candidat et acceptées par le Bureau	2 x 56C min.
<b>Matières de grade</b>	
Sciences forensiques, cours général	56C
Sciences forensiques, cours spéciaux de criminalistique chimique	
Criminalistique chimique: séminaire et travail de diplôme	112S
Criminalistique chimique: travaux pratiques	168TP
Analyse instrumentale	28C/44TP
Microscopie et analyse ultrastructurale	15C/DP+12TP
Méthodes de séparation analytique	34C
Deux matières à option choisies par le candidat et acceptées par le Bureau	2 x 56C min.

Les plans d'études et règlements sont susceptibles d'être modifiés pour l'année 2000-2001. Pour des informations à jour, consultez le site Internet de l'Institut: [www.unil.ch/ipsc](http://www.unil.ch/ipsc)



## Programme des cours

### Diplôme postgrade (DEA)

Les plans d'études et règlements  
sont susceptibles d'être modifiés  
pour l'année 2000-2001. Pour  
des informations à jour, consultez  
le site Internet de l'Institut  
[www.unil.ch/ipsc](http://www.unil.ch/ipsc)

#### EN EXPERTISE DES DOCUMENTS

##### Matières non grade

Introduction au droit	34C/16TE/62TP
Droit pénal	112C
Procédure pénale et droit pénal spécial	56C
Informatique	28C/56Ex
Deux matières à option choisies par le candidat et acceptées par le Bureau	2 x 56C min

##### Matières de grade

Sciences forensiques, cours général	56C
Sciences forensiques, cours spéciaux, expertise des documents, écritures, signatures	
Expertise des documents séminaire et travail de diplôme	112S
Expertise des documents: travaux pratiques	168TP
Analyse instrumentale	
Microscopie et analyse ultrastructurale	15C/DP+12TP
Méthodes de séparation analytique	34C
Deux matières à option choisies par le candidat et acceptées par le Bureau	2 x 56C min.

#### Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
TP	=	travaux pratiques
Ex	=	exercices
DP	=	démonstrations pratiques

po	=	professeur ordinaire
pe	=	professeur extraordinaire
pas	=	professeur associé
pass	=	professeur assistant
pd	=	privat-docent
cc	=	chargé de cours
mer	=	maître d'enseignement et de recherche
sup	=	suppléant
ma	=	maître assistant
pat	=	professeur assistant
NIN	=	non encore nommé

## Programme des cours

### Liste des professeurs donnant des cours à l'IPSC


#### PROFESSEURS DONNANT DES COURS À L'IPSC

Sciences forensiques:	Pierre Margot, po, directeur de l'IPSC Jean-Claude Martin, pass, IPSC Raphaël Coquoz, cc, IPSC Aïta Khanmy, cc, IPSC Alain Gallusser, pd, IPSC vacat, pass IPSC vacat, pat IPSC
Chimie générale:	Raymond Roulet, po, Institut de chimie minérale et analytique (ICMA)
Chimie analytique:	André Merbach, po, Institut de chimie minérale et analytique (ICMA)
Analyse instrumentale:	Gabor Laurenczy, mer, Institut de chimie minérale et analytique (ICMA)
Chimie organique:	Geoffrey Bodenhausen, pe, Institut de chimie organique (ICO) Pierre Vogel, po, Institut de chimie organique (ICO)
Méthodes de séparation analytique:	Bernard Klein, pd, Institut de chimie minérale et analytique (ICMA)
Mathématiques:	Dominique Arlettaz, po, Institut de mathématiques (IMA) François Haab, po, Institut de mathématiques (IMA)
Physique:	Majed Chergui, po, Institut de physique de la matière condensée (IPMC)
Informatique:	François Grize, po, Institut d'informatique sciences (IIS)
Statistiques et probabilités:	Prof Jean-Marie Helbling, EPFL
Droit pénal:	Martin Killias, po, André Kuhn, pass, Laurent Moreillon pass, IPSC
Introduction au droit:	Lise Favre, pass
Procédure pénale/droit pénal spécial:	Martin Killias, po, IPSC Laurent Moreillon, pass
Criminologie:	Martin Killias, po, IPSC / André Kuhn, pass
Pénologie (criminologie appliquée):	Henriette Haas, pass, IPSC
Médecine légale:	Patrice Mangin, po, Institut universitaire de médecine légale (IUML)
Comptabilité:	Daniel Oyon, po, HEC
Psychologie sociale:	Jean-Claude Deschamps, po, Inst. des sc. sociales et pédagogiques (ISSP)
Instruments de la recherche en sc. sociales:	Ariette Mottaz-Baran, mer, Institut d'anthropologie et sociologie (IAS)
Statistiques I:	André Berchtold, ma, Institut de mathématiques appliquées (IMAA) Jean-Philippe Antonietti, ma, Institut de psychologie (IP)
Statistiques II:	André Berchtold, ma, Institut de mathématiques appliquées (IMAA)
Sociologie générale:	Giovanni Busino, po, Institut d'anthropologie et sociologie (IAS)
Psychiatrie légale:	Jacques Gasser, pd, Département universitaire de psychiatrie adulte (DUPA)
Psychologie de l'enfant:	Claude Voelin, po, Institut de psychologie (IP)
Introduction à la psychopathologie:	Nicolas Duruz, po, Institut de psychologie (IP)
Psychologie générale:	Samuel Berthoud, pd+mer, Institut de psychologie (IP)
Psychologie de la personne et de son développement:	François Gaillard, po, Institut de psychologie (IP)


## Adresses utiles

[www.unil.ch/ipsc](http://www.unil.ch/ipsc)

### Site à consulter:

 [www.unil.ch/ipsc](http://www.unil.ch/ipsc)

### Documentation disponible:

-  «Plans d'études»
- «Horaires»
- «Règlement»

### RESPONSABLES

### ADRESSE

### TÉL.

### FAX

Professeur Pierre Margot, directeur	Bâtiment de chimie 1015 Lausanne	692 46 00	692 46 05
Mme Michèle Claude, secrétaire <i>Michele.Edith.Claude@ipsc.unil.ch</i>	Bâtiment de chimie 1015 Lausanne	692 46 00	692 46 05

Le lecteur sera attentif au fait qu'une partie des enseignements donnés dans le cadre du plan d'études des sciences forensiques ou des diplômes postgrades se donne hors des locaux de l'IPSC, notamment:

- les cours de médecine légale au CHUV;
- les cours de sciences au Collège propédeutique, Dorigny;
- les cours de droit au BFSH1, Dorigny;
- les cours relevant des SSP au BFSH2, Dorigny.

**UNIVERSITE  
DE  
LAUSANNE**



## FACULTÉ DES LETTRES

2000 – 2001

### **Définition et finalité des études de lettres**

Les lettres regroupent les disciplines appartenant à ce que l'on nommait autrefois les «humanités»: philosophie, histoire, langues (anciennes et vivantes), archéologie, histoire de l'art, géographie. D'autres branches sont venues s'y ajouter, traduisant l'élargissement du savoir humain — à Lausanne: histoire et esthétique du cinéma, informatique, linguistique, histoire et sciences des religions.

Dans les disciplines qui composent ses programmes d'études la Faculté des lettres remplit les tâches suivantes :

- Elle transmet les connaissances, les méthodes et les techniques nécessaires pour pratiquer, avec la compétence scientifique requise, les disciplines en question.
- Elle prépare, dans cette perspective, à certaines carrières ressortissant aux sciences humaines, notamment aux professions de l'enseignement et de la communication.
- Dans ses enseignements, elle met l'accent sur l'initiation à la recherche et sur la pratique de celle-ci.
- Elle voue un soin particulier à la recherche et à la formation de la relève académique.
- Elle favorise l'apprentissage et la pratique de l'inter-disciplinarité.
- Elle participe, dans la mesure de ses possibilités, à la formation continue dans les disciplines qu'elle enseigne.

### **Grades décernés**

Licence ès lettres

Doctorat ès lettres

Diplômes de spécialisation et diplômes de deuxième cycle (sur proposition de la Faculté)

## Les disciplines à choix

Les étudiants qui souhaitent devenir enseignants dans les établissements secondaires officiels du canton de Vaud devront impérativement mettre au programme de leur licence deux branches enseignables. Dans la liste ci-contre, les branches enseignables sont entourées d'un cadre plus épais et grisées.

PHILOSOPHIE	HISTOIRE	FRANÇAIS MODERNE ET MÉDIÉVAL	HISTOIRE ANCIENNE	ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE ET PROVINCIALE ROMAINE
LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES	LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES	LANGUE ET LITTÉRATURE ITALIENNES	LANGUE ET LITTÉRATURE ESPAGNOLES	LANGUE ET LITTÉRATURE ALLEMANDES
LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES	LANGUES ET CIVILISATIONS SLAVES (RUSSE)	LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES	LINGUISTIQUE	HISTOIRE DE L'ART
HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE DU CINÉMA	GÉOGRAPHIE	INFORMATIQUE ET MÉTHODES MATHÉMATIQUES	HISTOIRE ET SCIENCES DES RELIGIONS	ÉCOLE DE FRANÇAIS MODERNE (français pour non-francophones)
UNIVERSITÉ DE LAUSANNE	UNIVERSITÉ DE GENÈVE	UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL	CONSERVATOIRE DE LAUSANNE	ÉCOLE CANTONALE D'ART DE LAUSANNE (ECAL)
ÉTUDES THÉOLOGIQUES (THÉOLOGIE)	ARABE (LETTRES)	ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE (LETTRES)	CERTIFICAT D'ÉTUDES SUPÉRIEURES EN MUSIQUE pour le baccalauréat de maître de musique	CERTIFICAT D'ÉTUDES ARTISTIQUES GÉNÉRALES DE L'ECAL
GÉOLOGIE AVEC LA GÉOGRAPHIE (SCIENCES)	CHINOIS (LETTRES)	JOURNALISME (COURSUS COMMUN FRIBOURG-NEUCHÂTEL)	DIPLOME D'ENSEIGNEMENT DU CONSERVATOIRE	Attention! Les études à l'ECAL pour l'obtention de ce diplôme ne peuvent être menées en même temps que les études de lettres. En revanche, le diplôme, une fois obtenu, pourra remplacer la 2 <sup>e</sup> branche secondaire.
SCIENCES POLITIQUES (SSP)	JAPONAIS (LETTRES)	ETHNOLOGIE (LETTRES)		
PSYCHOLOGIE (SSP)	GREC MODERNE (LETTRES)			
SCIENCES SOCIALES (SSP)	MUSICOLOGIE (LETTRES)			
ÉTUDES ÉCONOMIQUES (HEC)	ÉGYPTOLOGIE (LETTRES)			
	ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE (SCIENCES)			
	ANTHROPOLOGIE, ETHNOLOGIE, PRÉHISTOIRE (SCIENCES)			

Seul le Règlement de la Faculté fait foi.

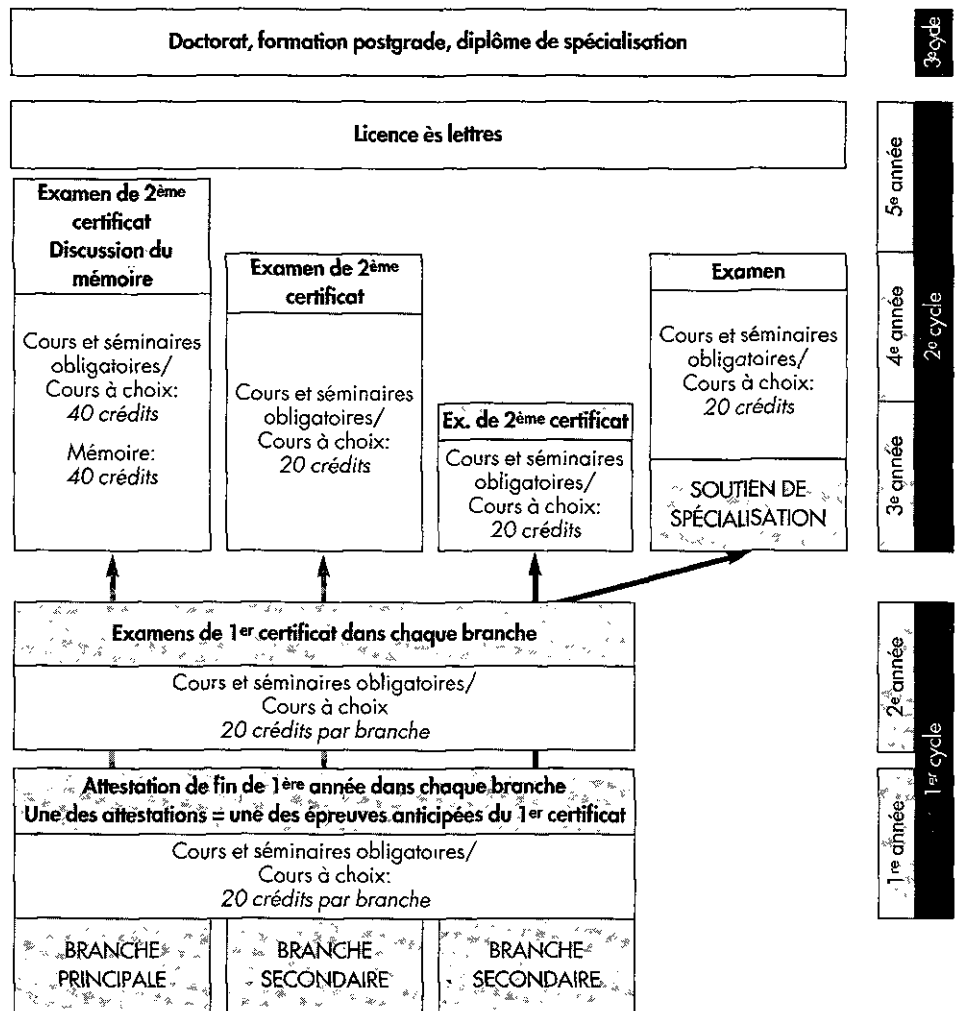
La Faculté des lettres offre un large choix de combinaisons d'études. Il s'agit en effet de sélectionner une **combinaison de trois branches** parmi les dix-neuf enseignées à Lausanne, l'une des trois devenant la **discipline principale** (celle dans laquelle on rédige un mémoire en fin d'études), les deux autres représentant les **disciplines dites secondaires**. Ce choix s'élargit si l'on considère que le Règlement de Faculté permet aux étudiants d'emprunter l'une des disciplines au programme d'une autre Faculté, lausannoise ou romande (si cette discipline n'est pas enseignée à Lausanne).

L'une des deux disciplines secondaires peut être remplacée en deuxième partie d'études par un choix d'enseignements qui complètent la discipline principale. Ce choix d'enseignement est appelé **soutien de spécialisation**.

## Quel plan d'études?

Le plan d'études ci-contre est un exemple de parcours qui démontre qu'il est tout-à-fait envisageable de terminer ses études de lettres en 4-5 ans. On constate que la durée varie fortement entre étudiants, qui mettent de 8 à 12 semestres pour obtenir leur licence.

Possibilité d'abandonner une des branches secondaires après le 1<sup>er</sup> certificat réussi pour choisir, d'entente avec la section et le professeur concernés, le soutien de spécialisation.



## Structure des études

Complément de formation en langues classiques

Pour pouvoir se présenter aux examens de grade, le candidat à la licence ès lettres qui s'est immatriculé sur la base d'un diplôme de fin d'études secondaires où le latin ne figure pas et qui n'a pas suivi de cours spéciaux de latin au niveau secondaire est tenu d'acquérir un complément de formation en latin s'il se propose de choisir, à titre de discipline secondaire ou principale, l'histoire, le français, le français médiéval, l'histoire ancienne, l'archéologie, l'italien, l'espagnol, la linguistique. Le complément de formation en latin peut être remplacé par un complément de formation en grec ancien pour les étudiants en histoire ancienne ou en archéologie. Un complément de formation en grec ancien est conseillé aux étudiants qui choisiraient l'histoire ancienne ou l'archéologie classique comme discipline principale.

Le complément de formation en latin ou en grec ancien a une durée de deux ans, soit quatre semestres. La première année au moins doit être attestée au moment de l'inscription aux examens de 1<sup>er</sup> certificat dans la ou les disciplines qui réclament ce complément de formation. La seconde année doit être attestée au plus tard au moment de l'inscription aux examens de 2<sup>e</sup> certificat dans la ou les disciplines qui réclament ce complément de formation. (Art. 37 du Règlement de la Faculté des lettres)

Seul le Règlement de la Faculté fait foi.

## Structure des études

### Choix des disciplines

3 disciplines (1 principale et 2 secondaires, ou 1 principale, 1 secondaire et 1 soutien de spécialisation à choisir après la réussite des 1<sup>ers</sup> certificats).

Une seule discipline peut être choisie à l'extérieur de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne.

Les étudiants non francophones peuvent inclure des études à l'École de français moderne (EFM) dans le cadre d'une licence ès lettres. Dans ce cas, il ne leur est pas possible de choisir le français en tant que discipline.

### Changement de discipline

Aucun changement de discipline n'est autorisé après la fin du quatrième semestre, sauf en cas de double échec dans une discipline. Pour changer de discipline, il faut faire une demande écrite au Décanat de la Faculté.

La branche principale devrait être déterminée en fin de 1<sup>er</sup> cycle, puisqu'il existe à ce moment la possibilité de changer une branche secondaire contre le soutien de spécialisation.

### Choix de la discipline principale

La discipline choisie à l'extérieur de la Faculté des lettres de Lausanne peut être choisie comme discipline principale, pour autant qu'elle ait ce statut dans l'institution où elle est enseignée. Par exemple, le journalisme, enseigné à l'Université de Fribourg uniquement comme branche secondaire, ne peut devenir une branche principale, alors que l'ethnologie à Neuchâtel ou l'arabe à Genève sont envisageables comme telles. Les disciplines choisies dans les autres Facultés de l'Université de Lausanne (géologie, sciences sociales, théologie, etc) ne peuvent en aucun cas avoir le statut de branche principale.

### Structure des examens

- Les examens de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>ème</sup> certificat peuvent se passer dans une même discipline avant d'avoir réussi tous les 1<sup>ers</sup> certificats.
- Terminer par la discipline principale, mémoire et examens pouvant être dissociés.
- La possibilité d'anticiper des épreuves d'examens permet de se tenir au délai minimum requis pour une licence ès lettres (4 ans).

### Structure des études

- Une attestation de fin de 1<sup>ère</sup> année est délivrée dans les disciplines internes à la Faculté.
- Les examens de 1<sup>er</sup> certificat doivent être passés entre le 4<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> semestre pour les trois disciplines.
- Dans l'une des trois disciplines, un examen anticipé doit être passé à la fin de la 1<sup>re</sup> année: il s'agit d'une partie de l'examen de 1<sup>er</sup> certificat (représentant 1/4 ou 1/3 environ de l'examen total). Avec l'accord de l'enseignant, toutes les épreuves peuvent par ailleurs être anticipées à l'exception d'une épreuve de l'examen de 2<sup>ème</sup> certificat de la discipline principale.
- Les examens de 2<sup>ème</sup> certificat dans les branches secondaires se passent deux semestres au moins après l'obtention du 1<sup>er</sup> certificat.
- Les examens de 2<sup>ème</sup> certificat dans la branche principale se passent quatre semestres au moins après l'obtention du 1<sup>er</sup> certificat. 8 semestres en tout au minimum, 12 au maximum, congés compris.
- Un enseignement ne peut entrer dans le programme que d'une discipline. Aucune note ne peut être transférée d'une discipline à une autre.

### Qu'est-ce que le soutien de spécialisation?

Le soutien de spécialisation consiste en un choix d'enseignements qui viennent compléter la discipline principale. Il est ouvert aux étudiants qui ont réussi le 1<sup>er</sup> certificat de leur discipline principale et le 1<sup>er</sup> certificat de la discipline secondaire qu'ils vont abandonner au profit du soutien. Les enseignements constituant le soutien de spécialisation durent 4 semestres. La discipline abandonnée après réussite du 1<sup>er</sup> certificat au profit du soutien de spécialisation peut être complétée après la fin des études par un 2<sup>ème</sup> certificat sous forme d'un complément de licence.

Seul le Règlement de la Faculté fait foi

## Structure des études

### *Soutien de spécialisation (suite)*

Le soutien de spécialisation est une discipline à part entière. Il représente par année la même charge horaire qu'une discipline secondaire. Il est sanctionné au bout de 4 semestres par trois épreuves. Le choix de cette formule n'implique donc pas des études plus faciles.

Le soutien de spécialisation comporte un ensemble d'enseignements choisis à l'intérieur ou à l'extérieur de la Faculté des lettres, dans le cadre de l'Université de Lausanne ou d'une autre université. Ils sont liés étroitement à la discipline principale et viennent «soutenir» le mémoire, dont on doit connaître le domaine. Il s'adresse donc à des étudiants motivés, sûrs de la direction qu'ils veulent prendre et désirant acquérir un profil de chercheur ou de spécialiste. Exemple: un futur géographe peut opter pour la géographie (branche principale), la géologie et un ensemble d'enseignements appuyant la géographie (informatique, science politique, démographie, etc.)

Le choix des enseignements constituant le soutien est défini par un ou plusieurs professeurs de la discipline principale; le programme établi sur cette base par le candidat doit être communiqué au Décanat avec l'aval du président de la section. Le choix des enseignements constituant le soutien fait l'objet d'un «contrat» entre le directeur du mémoire et l'étudiant; le premier s'engage à reconnaître la validité des enseignements suivis et des examens réussis. Le second s'engage à suivre le programme tel qu'il est défini dans le contrat. Le Décanat doit valider chaque année cet accord par signature du vice-doyen aux affaires étudiantes.

Toutes les sections n'offrent pas la possibilité de choisir un soutien de spécialisation. D'autre part, elles peuvent poser des conditions particulières (résultats, assiduité, etc.) pour y accéder.

### *Diplôme de deuxième cycle*

Le diplôme de 2ème cycle est une formation monodisciplinaire, interuniversitaire, répondant aux critères ECTS de 60 crédits par année pendant 4 ans. La Faculté des lettres propose actuellement le diplôme romand d'archéologie.



## Les enseignements

### Philosophie

La section de philosophie propose aux étudiants une formation systématique et rigoureuse à la tradition de la pensée occidentale, de l'Antiquité à nos jours. L'enseignement des deux premières années est axé sur l'étude des grands auteurs de cette pensée, dont il expose les positions dans les domaines de la métaphysique et de la sagesse pratique; il initie également à la logique mathématique moderne et à l'épistémologie (étude critique des sciences). Des séminaires permettent aux étudiants d'acquérir une méthode critique d'interprétation des textes. L'enseignement dispensé en licence offre la possibilité de se spécialiser dans les domaines suivants: histoire de la philosophie (selon ses diverses périodes), métaphysique, phénoménologie, philosophie herméneutique et philosophie de la littérature, philosophie des sciences, logique, philosophie du langage, esthétique, anthropologie philosophique, éthique, philosophie de l'histoire, philosophie politique.

### Histoire

L'enseignement d'histoire est organisé par tranches chronologiques : Moyen Age, Histoire moderne (16<sup>e</sup>–18<sup>e</sup> siècles) et Histoire contemporaine (19<sup>e</sup>–20<sup>e</sup> siècles). Cours, séminaires et travaux pratiques portent sur l'histoire générale, suisse et régionale, place étant faite à l'histoire extra-européenne. Les étudiants sont amenés à se familiariser avec une méthodologie moderne qui va de l'anthropologie à l'histoire religieuse et à l'étude des réalités socio-économiques. La recherche occupe une place importante dans la vie de la section, tant au niveau des mémoires que des thèses. Au cours de ces dernières années, quelques points forts se sont dégagés: mentalités religieuses au Moyen Age, histoire de la Maison de Savoie, économie de l'Ancien Régime, industrie et société aux 19<sup>e</sup>–20<sup>e</sup> siècles, image de la Suisse depuis 1848, sociabilité dans la Suisse contemporaine.

### Français moderne et médiéval

La section de français est organisée en deux filières: le français moderne et le français médiéval. La *filière moderne* offre des enseignements répartis dans quatre domaines spécifiques : un domaine dévolu à l'étude des auteurs, des thèmes et des genres littéraires, du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle; un domaine "langue/textes/discours", comprenant la linguistique française, la stylistique, la sémiotique littéraire ainsi que l'histoire de la langue; un domaine "littérature et culture", centré autour de l'anthropologie et de l'histoire littéraires; et un domaine "français médiéval", consacré à l'étude des langues et littératures médiévales. On peut aussi suivre, dans le cadre de cette filière, des enseignements de littérature romande et de littérature comparée.

Le *français médiéval* a un double statut au sein de la section de français: d'une part, la discipline est largement intégrée au cursus de la filière moderne; d'autre part, le français médiéval dispense un enseignement spécialisé dans la perspective de la philologie romane. Les points forts de ce programme sont l'étude de la langue d'oïl et de sa littérature, celle de la langue et de la littérature d'oc, et la mise en valeur de la période du moyen français. Une place particulière est faite, dans la recherche, aux techniques de l'ordinateur, notamment en lexicographie (recensement et étude analytique des mots d'une langue), ainsi qu'aux travaux sur l'aube des Temps modernes (XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles).

### Histoire ancienne

L'histoire ancienne a pour mission de familiariser les étudiants avec les civilisations grecques et romaines, de la guerre de Troie (environ 1200 av. J.-C.) à la chute de l'empire romain (476 ap. J.-C.). Un séminaire d'introduction, qui offre un survol général de la période, est proposé aux étudiants d'histoire ancienne et d'histoire générale. Pour les étudiants spécialisés en histoire ancienne, une série de cours et de séminaires porte sur des sujets spécifiques touchant à l'histoire événementielle, à l'historiographie (étude des travaux des historiens) et à l'étude des mentalités. Des séminaires d'épigraphie (étude des inscriptions antiques) et de numismatique (étude du monnayage antique) apportent à notre connaissance du passé un éclairage concret. La collaboration avec les disciplines enseignées dans la section des sciences de l'Antiquité, avec d'autres disciplines de la Faculté ou même avec d'autres facultés (théologie) élargit le champ de référence.

## Les enseignements

### Archéologie classique et provinciale romaine

Les enseignements en archéologie classique assurent une formation de soutien dans les différentes disciplines des sciences de l'Antiquité. D'une part, ils couvrent le champ de l'histoire de l'art antique, d'autre part ils s'ouvrent sur les activités de terrain, notamment dans le cadre de l'École suisse d'archéologie en Grèce fouillant à Erétrie. La genèse et la fonction des différentes imageries constituent une spécialité lausannoise largement reconnue à l'étranger. Le traitement de ces imageries au moyen de l'informatique fait l'objet de plusieurs recherches en collaboration avec l'EPFL.

L'enseignement de l'archéologie provinciale romaine comprend cinq domaines:

- l'étude des provinces de l'Empire, pour mieux évaluer les phénomènes d'acculturation des populations indigènes et, d'une façon plus générale, pour replacer les événements archéologiques dans leur contexte historique et socio-culturel;
- l'étude des structures archéologiques (architecture civile et militaire, urbanisme, occupation du sol, nécropoles, etc.) pour faciliter l'identification, la compréhension et la mise en parallèle des découvertes;
- la connaissance du mobilier archéologique (céramique, verre, bronze, etc.) pour préparer à l'analyse et à la publication des objets mis au jour par les fouilles;
- la connaissance des techniques de fouilles et de laboratoire par des cours pluridisciplinaires, des travaux pratiques et des visites de laboratoire;
- l'organisation annuelle de fouilles archéologiques en Suisse et à l'étranger (en particulier Orbe-Boscéaz et Bibracte-Mont Beuvray).

### Langue et littérature latines

Les études de latin à l'Université de Lausanne s'adressent à des bacheliers au bénéfice d'une formation dans cette langue acquise pendant les études secondaires et dont la mention figure sur leur maturité. Elles sont cependant ouvertes, avec un examen préalable, à des bacheliers non latinistes dans la mesure où ces derniers auront acquis, soit par eux-mêmes soit en suivant le cours d'initiation au latin organisé par la section (quatre semestres), un niveau de connaissance leur permettant de suivre avec profit les cours, séminaires et travaux pratiques prévus dans le programme d'étude du latin. Les étudiants non porteurs d'une maturité avec latin mais intéressés par les études latines sont vivement encouragés à prendre contact avec la section, qui établira un programme spécifique de "rattrapage". Les études latines à l'Université de Lausanne couvrent l'ensemble de la littérature latine, des origines jusqu'au 6<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., avec des ouvertures sur la littérature latine du Moyen Âge et de la Renaissance, dans une double perspective: perception des phénomènes linguistiques saisis dans leur diachronie et connaissance des œuvres littéraires considérées dans leurs ressources expressives, leur relation au contexte social, culturel et historique, leur survivance et leur influence dans la tradition européenne.

### Langue et littérature grecques

L'enseignement de la littérature grecque porte sur la langue et la civilisation de la Grèce antique. Dans l'approche des textes littéraires ou philosophiques, on favorise l'ouverture vers les connaissances et les points de vue nouveaux offerts par la linguistique historique, par l'analyse de discours, par l'anthropologie ou l'histoire sociale mais aussi la rigueur dans l'initiation au travail philologique de l'établissement du texte et dans les connaissances techniques de la langue aussi bien en syntaxe qu'en sémantique. De plus les travaux sur la poésie grecque menés à Lausanne ont fait de la section des sciences de l'antiquité un lieu de nombreux échanges internationaux. L'enseignement est destiné aussi bien à celles et ceux qui ont fait du grec au cours de leur scolarité qu'aux "grands débutants" (cours de rattrapage à disposition).

### Langue et littérature italiennes

La section d'italien assure la transmission et la maîtrise des connaissances, y compris celles d'ordre épistémologique et méthodologique, portant sur huit siècles de langue et de littérature italiennes. Sur le plan de la recherche, les domaines privilégiés sont actuellement la Renaissance, le 17<sup>e</sup> et le 19<sup>e</sup> siècles, ainsi que la littérature contemporaine hors d'Italie (littérature de la Suisse italienne et des italophones dans le monde). La section possède l'unique «Centre de documentation sur les écrivains de langue italienne à l'étranger» de niveau académique.

## Les enseignements

- Langue et littérature espagnoles* • L'enseignement de littérature espagnole porte essentiellement sur les auteurs de l'époque classique (16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècles) ainsi que sur ceux des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles. En philologie et linguistique, l'accent est mis sur certains aspects de l'espagnol moderne (phraséologie, formation de mots, sémantique et lexicologie, morphosyntaxe, langage de la presse, langues régionales, conflits linguistiques, l'espagnol d'Amérique, etc.) Puisque la plupart des étudiants débutent avec des notions d'espagnol très élémentaires, la section propose en premier cycle un programme complet de cours de langue (grammaire, conversation et rédaction, traduction, travaux au laboratoire de langues, etc.) qui amènent l'étudiant à une maîtrise orale et écrite de l'espagnol.
- Langue et littérature allemandes* • L'un des principaux atouts de la section est sa situation particulière à Lausanne, au carrefour de différentes cultures européennes, dans la partie francophone de la Suisse plurilingue. Le cours normal des études menant à la licence et au doctorat s'adresse donc aussi bien aux étudiants de langue maternelle française qu'à ceux de langue maternelle allemande. Dans cette perspective nous offrons un enseignement de théories, analyse et histoire de la traduction littéraire qui s'ajoute aux domaines de langue et littératures allemandes.
- Langue et littérature anglaises* • La section offre des cours et des séminaires sur des sujets de littérature d'expression anglaise, américaine et post-coloniale, ainsi que sur la littérature anglaise médiévale et la sociolinguistique. La plupart des cours sont destinés aux étudiants de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>e</sup> cycles, mais la section organise, en collaboration avec les autres universités romandes, quelques cours et séminaires de 3<sup>e</sup> cycle, et il est possible d'y préparer une thèse de doctorat. Quoique la majorité des étudiants ne soit pas de langue anglaise, tous les cours se donnent en anglais; une bonne connaissance de cette langue est donc nécessaire pour y être admis.
- Langues et civilisations slaves (russe)* • La section accueille des étudiants n'ayant aucune connaissance préalable de russe. Son objectif principal est d'initier aux études russes. L'objet d'enseignement est, en première partie, la langue elle-même; puis la littérature et la culture prennent la place la plus importante. Cette dernière est étudiée aussi bien à travers les oeuvres littéraires qu'avec les méthodes linguistiques. Une collaboration étroite avec l'Université de Saint-Petersbourg permet aux étudiants d'y effectuer des séjours dans le cadre de leurs études.
- Langues et civilisations orientales (études indiennes)* • La section de langues et civilisations orientales assure en premier lieu une formation en langue et littérature sanscrites. Cette formation, qui peut être complétée par l'apprentissage du tibétain ou du hindi, offre à l'étudiant une ouverture sur divers aspects de la culture indienne, en Inde même et dans les prolongements que cette civilisation a connus hors de l'Inde, notamment par l'expansion du bouddhisme.
- Histoire et sciences des religions* • La branche " histoire et sciences des religions " est administrée par le Département Interfacultaire d'Histoire et de Sciences des Religions. Elle regroupe des enseignements tirés de trois Facultés : les lettres, les sciences sociales et politiques, et la théologie. En histoire et sciences des religions, les étudiants sont invités à considérer les phénomènes religieux d'un point de vue scientifique, critique et neutre quant à l'engagement confessionnel. Ils sont amenés à suivre une démarche comparative entre les religions et les cultures. Le programme d'étude est constitué de trois blocs. Le premier comprend des cours de méthodologie destinés à familiariser les étudiants avec la méthode propre à l'histoire des religions. Le deuxième couvre l'étude des grandes religions de l'humanité. Le troisième offre la possibilité aux étudiants de se former dans des disciplines apparentées à l'histoire des religions, telles que l'anthropologie, la sociologie ou la psychologie. On recommande également aux étudiants d'apprendre une langue relative à leur religion de spécialisation, car l'examen des sources écrites et orales est l'un des piliers de la discipline.

## Les enseignements

### *Linguistique*

La linguistique étudie le langage humain du point de vue de la diversité des langues et de leurs utilisations. La section de linguistique offre un enseignement complet (branche de la licence ès lettres) dans le domaine de la linguistique générale. En première partie, l'enseignement porte sur les principaux niveaux d'analyse: phonologique, morphologique, syntaxique et pragmatique. Il comporte, en outre, une introduction à la linguistique historique. En deuxième partie, les domaines sont plus diversifiés (sociolinguistique, linguistique informatique, sémantique, linguistique de l'acquisition, linguistique de l'interaction et linguistique historique), en relation avec les sujets de recherche des enseignants, mémorants ou doctorants.

### *Histoire de l'art*

L'enseignement couvre le champ des arts visuels depuis la période paléochrétienne jusqu'à nos jours. Il s'organise en tranches chronologiques: Moyen Age (IVe-début XVe siècle), Histoire de l'Art Moderne (XVe-début XXe), Histoire de l'Art Contemporain et Muséologie. La première année introduit à la connaissance des instruments de travail, des méthodes et de l'histoire des formes; le premier certificat (après deux ans) se caractérise par une orientation généraliste, tandis que la seconde partie des études permet une spécialisation relative. La section propose un éventail de cours et séminaires qui s'organisent selon les différents niveaux d'études (premier cycle, deuxième cycle, pour tous); les séminaires de deuxième partie encouragent déjà la recherche, qui pourra davantage se développer au niveau du mémoire. Les points forts de l'enseignement et de la recherche pendant les dernières années portent sur les théories artistiques, l'art italien du Moyen Age, la photographie, l'iconographie religieuse et profane. L'enseignement de l'art monumental régional constitue une spécialité lausannoise.

### *Histoire et esthétique du cinéma*

La discipline histoire et esthétique du cinéma assure enseignement et recherche dans les domaines de l'histoire du cinéma («archéologie», «invention» et développements), des analyses filmiques, des théories et esthétiques du cinéma et dans celui des rapports entre films et sociétés, représentations collectives et idéologies. Huit heures de cours sont proposées aux étudiants, de l'introduction aux études cinématographiques et filmiques (1<sup>re</sup> année) aux cours généraux et séminaires, ainsi que deux heures de T.P. et un séminaire de recherche pour étudiants ayant franchi le cap du 1<sup>er</sup> certificat. Un centre de documentation (livres, brochures, revues, press-books, films, video, cassettes son, etc.) est à disposition.

### *Géographie*

L'Institut de géographie offre une formation théorique et pratique en géographie physique et humaine largement ouverte sur un ensemble de disciplines connexes issues d'autres facultés et universités suisses, qui viennent renforcer la spécialisation progressive dans l'un ou l'autre de ces deux domaines. Il se spécialise dans les champs de recherche suivants: le quaternaire et la climatologie pour la géographie physique, les villes et l'urbanisation, les problèmes sociaux et culturels pour la géographie humaine, la Suisse, le Canada et le Sahel pour la géographie régionale. Plus généralement, l'Institut de Géographie met l'accent sur la réflexion épistémologique et critique au sein des sciences sociales tout en accordant une grande importance à la formation en analyse quantitative et en cartographie automatique. A côté des cours généraux, les études comprennent des travaux pratiques sur les roches et minéraux, les techniques statistiques, informatiques et cartographiques, des excursions et travaux sur le terrain.

### *Informatique et méthodes mathématiques*

Le programme d'études de la section comprend deux cheminements parallèles, constitués par l'informatique et la statistique appliquées aux sciences humaines. Son objectif est l'apprentissage théorique et pratique de la modélisation en sciences humaines, en particulier en sciences de la parole, linguistique et géographie. Le programme d'informatique comprend la création de logiciels et la modélisation informatique; un cours postgrade en modélisation informatique pour les sciences de la parole est également proposé. Le programme de statistique comprend des cours de base de statis-

## Les enseignements

### *Introduction aux langues anciennes: latin*

tique uni- et multivariés, ainsi que des cours avancés spécifiques aux traitements quantitatifs en linguistique ou en géographie. D'autres cours orientés vers la modélisation quantitative (tels que logique ou mathématiques discrètes) peuvent également être validés dans le cadre du plan d'études de la section.

Ce cours, de deux heures hebdomadaires et d'une durée de deux ans, s'adresse aux étudiants qui n'ont pas le latin au programme de leur maturité et qui entreprennent des études en histoire, histoire ancienne, archéologie, langues romanes (français, français médiéval, italien, espagnol) ou linguistique. En 1<sup>re</sup> année, le cours aborde l'étude des éléments de la langue latine en s'appuyant sur la lecture de textes d'auteurs et de documents antiques ou médiévaux. En 2<sup>e</sup> année, il offre, par le biais de la lecture de textes, complétée par une information thématique, une ouverture sur la littérature latine, l'historiographie romaine, la diplomatie. Selon leurs intérêts personnels et l'orientation de leurs études, les étudiants ont le choix entre trois variantes:

1. latin et langues romanes (pour étudiants intéressés par la littérature et la linguistique);
2. latin et histoire (pour étudiants intéressés par l'histoire, antique ou médiévale, et l'archéologie);
3. latin et traduction (destinée à qui opte pour un apprentissage systématique de la langue latine débouchant sur une connaissance personnelle de la culture latine).

### *Introduction aux langues anciennes: grec*

Cette formation dure deux ans à raison de trois heures d'apprentissage de la langue et une heure d'introduction à la culture littéraire grecque en première année, et deux heures de langue en seconde année. Au terme de ces deux ans, l'étudiant est capable de lire des textes courants.

## Formations complémentaires et postgrades

### Attestations de complément de licence

«Tout licencié ès lettres de l'Université de Lausanne peut être autorisé, sur demande écrite adressée au Décanat, à subir les épreuves prévues pour la licence ès lettres dans une discipline secondaire ou principale enseignée à la Faculté qui ne figure pas à son diplôme de licence. Le Décanat peut mettre au bénéfice du présent article le porteur d'un titre qu'il juge équivalent à la licence ès lettres de l'Université de Lausanne. Le candidat peut se présenter à l'examen de premier certificat après deux semestres d'études au moins; à celui du second certificat, dès la fin du quatrième semestre d'études. La durée de préparation d'un complément de licence ne doit pas excéder 8 semestres. Pour avoir droit à l'attestation, le candidat doit obtenir la note moyenne de 4 pour chaque certificat.» (Art. 60 du Règlement de la Faculté des lettres de janvier 1995, mis à jour en septembre 1999)

### Attestations pour gradués d'universités étrangères

«Les gradués d'une université étrangère désireux de parfaire leur formation dans le cadre de la Faculté doivent fournir préalablement un projet d'études. Le cas échéant, le Décanat charge un professeur de préparer un programme adapté. Au terme du séjour, une attestation certifiée par le Rectorat est délivrée à l'intéressé. Cette attestation ne constitue pas un grade universitaire.» (Art. 61 du Règlement de la Faculté des lettres de janvier 1995, mis à jour en septembre 1999)

### Brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire

Les dispositions suivantes s'appliquent aux licenciés ès lettres qui veulent faire carrière dans l'enseignement officiel vaudois. Selon la législation actuelle, le licencié doit avoir obtenu le brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire. Celui-ci est délivré par le Département de la formation et de la jeunesse (DFJ) aux candidats qui ont satisfait aux exigences du règlement du séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire (SPES). Les candidats à ce brevet doivent être porteurs d'une licence dont le programme comporte au moins deux disciplines fondamentales enseignées dans les établissements secondaires officiels vaudois.

Ces disciplines fondamentales sont les suivantes: **philosophie • histoire ou histoire ancienne • français ou français médiéval • latin • grec • italien • espagnol • allemand • anglais • histoire et science des religions • histoire de l'art • géographie.**

En outre, les certificats ou diplômes suivants, obtenus dans d'autres facultés ou écoles que la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, sont considérés comme une branche de la licence ès lettres, correspondant à des disciplines enseignées dans les établissements secondaires vaudois: **certificat d'études théologiques de la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne • certificat d'études artistiques générales de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne • certificat d'études supérieures en musique du Conservatoire de Lausanne, pour le brevet d'enseignement de la musique**

### Diplôme de spécialisation

La Faculté des lettres propose des diplômes de spécialisation (DES et DEA). Les programmes s'étendent sur une durée maximale de deux ans et correspondent à une durée supérieure à 120 heures d'enseignement, distribuées en unités capitalisables. Ces unités capitalisables peuvent être constituées, selon les cas, par un séminaire local de niveau postgrade, un séminaire de niveau postgrade dans une autre université, suisse ou étrangère, un séminaire, un cours ou un stage de terrain organisé par les 3<sup>e</sup> cycles romands; un séjour de recherche dans une institution étrangère à l'Université de Lausanne; un stage professionnel certifié; une autre activité correspondante. Le candidat élabore, d'autre part, un travail scientifique personnel sous la direction d'un professeur de la Faculté (mémoire scientifique, protocole de recherche, chapitre de thèse, mise sur pied d'une exposition, édition d'un texte, traduction, etc.); ce travail représente une étape vers la thèse ou une première recherche d'importance limitée.

Les candidats doivent être titulaires d'une licence ou d'un titre jugé équivalent. Ils doivent être immatriculés à l'Université de Lausanne et s'y acquitter des taxes et droits d'inscription forfaitaires en vigueur. Ils prennent contact avec la direction scientifique qui décide des admissions. Ces programmes ne sont pas permanents, mais déterminés par les besoins des chercheurs et les possibilités des enseignants.

## Formations complémentaires et postgrades

Cette année, la Faculté des lettres offre notamment les diplômes de spécialisation suivants:

- **Diplôme de spécialisation CUSO en Écologie humaine: «Développement durable des espaces et sociétés à fortes contraintes»** (DESS 2000-2002). Renseignements auprès de l'Institut de géographie de la Faculté des lettres de l'UNIL ou sur le site Internet: <http://ecolu-info.unige.ch> (e-mail: [Info@cueh.unige.ch](mailto:Info@cueh.unige.ch)).
- **Diplôme de spécialisation en Études genre** (DEA 2000-2001) en collaboration avec la Faculté des SSP et l'Université de Genève. Renseignements sur le site Internet: [www.unige.ch/etudes-genre](http://www.unige.ch/etudes-genre) (e-mail: [Etudes-Genre@unige.ch](mailto:Etudes-Genre@unige.ch)).
- **Diplôme de spécialisation CUSO en Sciences du langage: «Analyse des discours»** (DESS 2000-2002). Renseignements auprès de la Section de linguistique de la Faculté des lettres de l'UNIL (e-mail: [MariaEugenia.Molina@ilsl.unil.ch](mailto:MariaEugenia.Molina@ilsl.unil.ch)).
- **Diplôme de spécialisation CUSO en Sciences de l'Antiquité: «Sphère privée et sphère publique dans l'Antiquité gréco-romaine»** (DESS 2000-2001). Renseignements auprès de l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de la Faculté des lettres de l'UNIL (e-mail: [Frederic.Wuillemin@iaha.unil.ch](mailto:Frederic.Wuillemin@iaha.unil.ch)).

### 3<sup>e</sup> cycle romand de lettres

Le 3<sup>e</sup> cycle romand de lettres propose un enseignement postgrade dans toutes les disciplines des lettres aux doctorants et chercheurs des universités romandes ainsi que des universités de Bâle et de Berne (CUSO). Ces enseignements sous forme de colloques, cours ou séminaires sur le terrain peuvent faire partie intégrante de certificats de spécialisation délivrés par les universités. Ils figurent dans l'horaire des cours de la Faculté. Les participants sont indemnisés de leurs frais et le coût des cours est pris en charge par le 3<sup>e</sup> cycle.

### Doctorat ès lettres

«Le candidat au doctorat doit satisfaire aux conditions suivantes: a) être porteur d'une licence ès lettres délivrée par l'Université de Lausanne ou d'un titre jugé équivalent par le Décanat; b) fournir un curriculum vitae; c) avoir obtenu l'accord et l'engagement d'un directeur de thèse sur un projet détaillé; d) avoir obtenu l'enregistrement du sujet par le Décanat.

Le directeur de thèse doit être professeur ordinaire, associé ou extraordinaire, et sauf exception, appartenir à la Faculté, ou à un département interfacultaire dans lequel la Faculté est représentée. Dans ce dernier cas, un professeur de la Faculté des lettres fait partie du jury. Lorsque le sujet de la thèse le justifie, il peut y avoir un codirecteur.» (Art. 66 du Règlement de la Faculté des lettres, janvier 1995, mis à jour en septembre 1999)

## Instituts et centres de recherche

### Institut Benjamin Constant (IBC)

À la Faculté des lettres sont rattachés des centres et des instituts dont la vocation est essentiellement la recherche. Ils publient des travaux scientifiques et mettent une importante documentation à disposition des étudiants et des chercheurs.

L'Institut Benjamin Constant, créé en 1979, est rattaché à la section d'histoire de la Faculté des lettres. Il a une double vocation de centre de documentation et de recherches. Il collabore aux *Œuvres complètes* de Benjamin Constant et publie des instruments de travail (chronologie, catalogue des manuscrits), sur la base de données informatisées, accessibles aux chercheurs. Il fait paraître depuis 1980 une *Bibliographie critique et analytique* régulièrement mise à jour et édite les *Annales Benjamin Constant*. Il organise des colloques et des expositions. Il propose des sujets de mémoires de licence et de thèses, reçoit les chercheurs et les étudiants et met à leur disposition une importante documentation. Il tend à élargir le champ de ses recherches à la période des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, notamment en Suisse, dans une optique interdisciplinaire.

### Institut d'archéologie et d'histoire ancienne (IAHA)

L'IAHA regroupe l'archéologie classique, l'archéologie provinciale-romaine et l'histoire ancienne. Ses activités principales sont centrées sur les fouilles en Suisse, en France, en Grèce (École suisse d'archéologie), voire dans d'autres pays (Asie centrale). L'IAHA s'occupe aussi de muséographie et poursuit des recherches de pointe dans plusieurs domaines (voir pages consacrées aux enseignements).

## Instituts et centres de recherche

- Institut d'études médiévales (IEM)* • L'Institut d'études médiévales (IEM), créé en 1993, regroupe les chercheurs qui, à l'Université de Lausanne ou en contact étroit avec ses institutions, s'intéressent au Moyen Age et à la Renaissance (jusqu'en 1536, date de l'arrivée de la Réforme à Lausanne). Les différentes sections de la Faculté (philosophie, histoire, histoire de l'art, français médiéval, italien, allemand, anglais, espagnol) collaborent à la vie de l'IEM par le biais de séminaires, colloques, recherches communes, publications. L'IEM organise régulièrement des séances de séminaire pour doctorants ou chercheurs avancés. L'IEM se préoccupe également de fournir aux étudiants l'ensemble de la documentation concernant cours et séminaires portant sur le Moyen Age, ce qui devrait leur faciliter la composition de leur discipline de soutien dans ces domaines. L'IEM est rattaché à la section d'histoire de la Faculté, qui se charge d'en coordonner les activités.
- Institut de linguistique et des sciences du langage (ILSL)* • L'Institut de linguistique et des sciences du langage regroupe des enseignants de la Faculté des lettres et de l'École de français moderne intéressés par le langage et les langues. L'ILSL se propose comme objectifs principaux de
- stimuler le travail interdisciplinaire d'enseignement et de recherche;
  - garantir la permanence et le développement d'enseignements postgrades dans le domaine des sciences du langage;
  - favoriser les activités de formation continue de niveau universitaire;
  - coordonner la publication et la diffusion des travaux de recherche réalisés en son sein (ex. Cahiers de l'ILSL).
- Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA)* • Depuis 1987, l'Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA) dispose d'une antenne romande au BFSH2. Celle-ci poursuit les mêmes objectifs que la maison mère, fondée à Zurich en 1951: inventaire et étude scientifique du patrimoine artistique suisse dans le domaine des beaux-arts, publication des résultats de la recherche. Il offre aux étudiants en histoire de l'art de l'UNIL la possibilité de consulter ses archives photographiques (env. 80'000 documents) et sa base de données sur les artistes suisses modernes et contemporains (env. 16'000 entrées).
- Institut de géographie (IGUL)* • Voir sous «géographie» dans les pages consacrées aux enseignements.
- Centre de recherches sur les lettres romandes (CRLR)* • Le CRLR travaille à la mise en valeur du patrimoine littéraire romand en publiant des inédits, des travaux scientifiques et critiques sur des fonds d'archives déposés dans les départements des manuscrits des bibliothèques ou donnés au Centre par les familles des écrivains. Il se préoccupe également d'orienter les chercheurs suisses et étrangers dans leurs travaux sur la littérature suisse d'expression française.
- Centre de traduction littéraire de Lausanne (CTL)* • Le Centre de traduction littéraire est un petit institut financé par la Faculté des Lettres et la Ville de Lausanne dont la vocation est de servir de plate-forme de discussion à tous les milieux concernés par la traduction littéraire: les traducteurs, les écrivains, les éditeurs, les universitaires s'occupant de littérature ou de traductologie, et le public. Le CTL organise dans ce sens des colloques, des conférences et des lectures. Il dispose de sa propre série de publications, qui compte actuellement plus de trente titres.
- Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions (DIHSR)* • Voir sous «histoire et sciences des religions» dans les pages consacrées aux enseignements.
- Département interfacultaire d'histoire (DIH)* • Au printemps 1999 s'est créé un Département Interfacultaire d'Histoire. Ce Département a pour vocation de rassembler tous ceux qui exercent une activité de recherche et d'enseignement en histoire dans une des facultés ou instituts de l'Université de Lausanne. Les nombreuses adhésions ont montré à quel point la recherche dans le domaine de l'histoire est présente au sein de notre université, et c'est bien pour cette raison que nous avons voulu marquer la naissance du nouveau DIH par la rédaction d'un bulletin qui rassemble les informations intéressantes, justement, la recherche et l'enseignement dans la discipline qui est la nôtre, entendue sous ses facettes les plus larges et variées: de l'histoire de l'Antiquité à l'histoire contemporaine, de l'histoire sociale à l'histoire de la médecine, du droit ou des religions.



## Perspectives professionnelles

En raison du faible degré de professionnalisation de leurs études, les licenciés en lettres exercent des activités variées, que l'on peut regrouper dans les cinq grandes catégories ci-contre. Sauf pour l'enseignement secondaire, qui exige des disciplines particulières, et pour quelques professions (archéologue, géographe...), l'accès à ces activités ne dépend pas de la composition de la licence. Ajoutons que, hormis dans le domaine de l'enseignement et de la recherche scientifique, les activités exercées par les licenciés en lettres n'ont souvent que peu à voir avec le contenu de leurs études.

**COMMUNICATION**  
journalisme, audiovisuel, relations publiques, traduction, interprétation

**CULTURE**  
librairie, édition, théâtre, musique, cinéma, gestion de la culture

**DOCUMENTATION, CONSERVATION**  
bibliothèques, archives privées et publiques, centres de documentation, musées

**ENSEIGNEMENT**  
écoles secondaires publiques, écoles privées, universités

**RECHERCHE**  
assistantat, Fonds national, centres de recherches (mandats souvent de durée limitée)

**GESTION ET ADMINISTRATION**  
services publics municipaux, cantonaux et fédéraux, entreprises (surtout du tertiaire)

Tous les deux ans, l'Office fédéral de la statistique mène en collaboration avec l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) une enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. En 1999, un questionnaire a été envoyé à près de 12'000 personnes; le taux de réponses a été de 57%. L'enquête ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études.

Le tableau ci-contre montre la répartition des diplômés universitaires dans les différents secteurs professionnels, un an après l'obtention de leur grade. Cette répartition est donnée en pourcentages et doit être lue ligne par ligne, c'est-à-dire voie de formation par voie de formation.

Les personnes intéressées peuvent obtenir le rapport complet auprès de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel (032/713 60 60).

### Secteurs d'activité des jeunes diplômés suisses en 1999: les sciences humaines

	Assistant universitaire	Enseignement	Droit	Médias	Culture, musées	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture, sylviculture	Industrie, construction	Banques, assurances	Fiduciaires	Informatique	Consulting	Publicité, relations publiques	Tourisme	Environnement	Autres services privés	Administrations, entreprises publiques	Services ecclésiastiques, églises	Associations, syndicats	Organisations internationales	
<b>Théologie</b>	10.4	2.6		1.3			2.6	1.3	1.3					1.3					2.6	75.3	1.3		
<b>Droit</b>	8.8	0.6	60.3	0.7	0.2	0.1	0.3	0.1	0.1	0.8	8.7	2.9	0.8	1.6	0.2	0.3		1.4	10.3	0.1	1.2	0.3	
<b>*Police scientifique et criminologie</b>	20.6		11.8				5.9			2.9								5.9	52.9				
<b>Géographie</b>	18.8	21		2.2	0.7	1.4			0.7	3.6	5.1	0.7	6.5	2.2	1.4	2.2	3.6	5.8	20.3		2.9	0.7	
<b>Lettres (avec langue en branche principale)</b>	15.0	52.1	0.6	7.7	5.2	0.6	0.6			0.3	3.1	0.3	0.6	1.5	0.9	1.2		3.7	4.3	0.3	0.9	0.9	
<b>Lettres (sans langue en branche principale)</b>	17.7	25.7	0.3	12.3	14.9	0.3	0.9			0.3	5.7	0.3	0.6	1.4	1.7	0.3		3.7	10.6		3.1	0.3	
<b>Economie politique</b>	23.8	0.7		2		1.4				8.2	25.2	2.7	3.4	6.1		1.4	1.4	10.9	11.6		1.4		
<b>Gestion, management</b>	4.5	1.4	0.2	0.2	0.2		0.2			12	30.5	15.3	4.1	15.9	0.6	0.2		10.2	3.9		0.6		
<b>Informatique de gestion</b>	6.8									6.8	15.3	6.8	35.6	16.9				6.8	5.1				
<b>*Sciences actuarielles</b>	20			6.7						6.7	40			26.7									
<b>Sciences sociales</b>	23.6	2.8		8.3	1.4		16.7				9.7		6.9	5.6	5.6	2.8		4.2	6.9		4.2	1.4	
<b>Psychologie</b>	16.9	3.0	0.3	0.6	0.3	20.8	16	17.2		3	4.8		2.1	2.7	0.6	0.3		2.4	7.8		0.9	0.3	
<b>Sciences politiques</b>	18.5	1.5		9.2		1.5	3.1			4.6	15.4		1.5	9.2	1.5	1.5		12.3	13.8		3.1	3.1	
<b>Education physique</b>		88.6				4.3	2.9											1.4	1.4		1.4		

\* Voies d'étude mentionnées avec ce signe: les effectifs étant faibles, nous avons considéré plusieurs années statistiques.

## Programme des cours

### Cours généraux

### 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> certificats

### 1<sup>er</sup> certificat

### 2<sup>e</sup> année et 2<sup>e</sup> certificat

### 2<sup>e</sup> certificat

### 2<sup>e</sup> certificat/3<sup>e</sup> cycle

## PHILOSOPHIE

			semestre	cours	crédits
	Histoire de la philosophie : Le pour-autrui dans l'oeuvre de Sartre	I. Radrizzani	E	2 C	4
	Introduction à la littérature et à la pensée grecques : littérature et religion	D. Bouvier	E	1 C	
	Epicure, Lettre à Ménécée	F. Gregorio	H	2 TP	
	Texte à préciser	F. Gregorio	E	2 TP	
	Histoire de la logique: Introduction à l'histoire de la logique	J. Gasser	H	2 C	
	Histoire de la logique: Regards historiques sur la relation d'implication	J. Gasser	E	2 C	
	Histoire de la philosophie antique: La philosophie hellénistique - Epicurisme, Stoïcisme, Scepticisme	Prof. A. Neschke	HE	2 C	4
	Philosophie systématique : Le destin de l'art et la crise de l'humanité européenne	Prof. R. Célis	HE	2 C	4
	Penser la démocratie	H. Peltier	E	2 C	4
	La philosophie transcendantale de Kant (II)	Prof. I. Schüssler	HE	2 C	4
	Visages du platonisme à la Renaissance	M. A. Etienne	H	2 C	
	Platon contre Aristote: la "Querelle des Grecs"	M. A. Etienne	E	2 C	
	Epistémologie générale	vacat	HE	TP	
	Interprétation de textes : Platon le Phèdre	S. Bonzon	H	2 CS	4
	Interprétation de textes : Kierkegaard, la maladie à la mort	S. Bonzon	E	2 CS	
	Interprétation de textes: G. W. Leibniz, Méditation sur la nation commune de la justice	Prof. A. Neschke	H	2 S	4
	Interprétation de textes: Augustin, De libero Arbitrio	Prof. A. Neschke	E	2 S	4
	Introduction à la logique	M. D. Pitteloud	HE	2 C	4
	Travaux pratiques en relation au cours "Introduction à la logique"	vacat	HE	1 TP	
	Interprétation de textes : Platon le Phèdre	S. Bonzon	H	2 CS	
	Introduction historique à la philosophie. Qu'est-ce que la métaphysique ?	Prof. R. Célis	HE	2 CS	
	La philosophie du langage chez Wilhelm von Humboldt	Prof. I. Schüssler	H	2 CS	4
	Problèmes fondamentaux de la philosophie du vivant. Aristote et Heidegger.	Prof. I. Schüssler	E	2 CS	4
	La théologie métaphysique d'Aristote	Prof. A. De Muralto	HE	1,5 S	4
	Philosophie générale : Poétique et philosophie	Prof. R. Célis	H	2 S	4
	Séminaire pour hellénistes et pour philosophes (2ème partie) connaissant le grec: Platon critique des poètes: la poésie devant le tribunal de la philosophie. Texte: République, livres II, III et X	Prof. A. Neschke Avec M. David Bouvier	H	2 CS	4
	Séminaire pour hellénistes: Aristote, Ethique à Nicomaque III (chap. 1-5) + VII (chap. 1-10)	Prof. A. Neschke	E	2 S	4
	Cours séminaire de philosophie des sciences humaines	vacat	HE	CS	
	Philosophie des sciences exactes	vacat	HE	CS	
	Certitude et vérité. Le tournant de la pensée moderne vers l'absolu chez J. G. Fichte	Prof. I. Schüssler	H	2 CS	4
	La terre et les fleuves. Heidegger et Hölderlin	Prof. I. Schüssler	E	2 CS	4
	Herméneutique et vérité	F. Merlino	E	2 CS	
	Philosophie générale : Le développement des neurosciences et la question de l'humain dans l'homme	Prof. R. Célis	E	2 S	4

## Programme des cours

### Cours généraux

### 1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année

### 1<sup>er</sup> certificat

### 2<sup>e</sup> année et 2<sup>e</sup> certificat

### 2<sup>e</sup> certificat

### 2<sup>e</sup> certificat et Doctorat/3<sup>e</sup> cycle

		HISTOIRE		
		semestre	cours	crédits
	Le livre manuscrit au Moyen Age. Production, lecture, édition	Prof. A. Paravicini Bagliani M. Ansgar Wildermann	HE 2 CS	8
	Enfant et société au bas Moyen Age: sentiments, valeurs, images	Prof. A. Paravicini Bagliani Eva Pibiri Nathalie Blancardi	HE 2 S	8
	L'homme et la nature au Moyen Age (XIII <sup>e</sup> siècle)	Prof. A. Paravicini Bagliani Nadia Pollini Catherine Chêne	HE 2 S	8
	La "Belle Epoque": l'Europe de 1891 à 1914/18	Prof. H.U. Jost	HE 2 C	
	Paléographie	Ansgar Wildermann	HE 2 TP	8
	La parenté aristocratique au Moyen Age : structure, identité et mémoire	Bernard Andenmatten	HE 2 S	8
	Anthropologie de la femme	Ansgar Wildermann	H 2 S	8
	Les effets à long terme de l'expansion de l'Europe en outre-mer (XVI <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècles)	Prof. B. Etemad Claude Lützeltschwab	H 2 C	
	Les effets à long terme de l'expansion de l'Europe en outre-mer (XVI <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècles)	Prof. B. Etemad Claude Lützeltschwab	E 2 S	8
	Introduction à l'histoire moderne. Un siècle d'intolérance ? De l'Edit de Nantes à sa révocation	Danièle Tosato-Rigo	HE 2 CS	8
	Introduction à l'histoire contemporaine	Prof. F. Jequier Didier Pages Nicolas Quinche	HE 2 CS	8
	Introduction à l'histoire ancienne	Anne Bielman	HE 2 CS	4
	Impérialisme, luttes de classe et politique économique interventionniste: la Suisse entre 1880 et 1930	Cédric Humair	HE 2 CS	8
	Impérialisme, luttes de classe et politique économique interventionniste: la Suisse entre 1880 et 1930	Prof. H.U. Jost	HE 2 CS	8
	Le rêve d'un monde meilleur. Idées, réformes et vie quotidienne dans l'Europe des Lumières	Danièle Tosato-Rigo Nicole Staremberg	HE 2 CS	8
	Le défi de l'étranger : émigrants suisses entre "heimweh" et assimilation (XVI <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> s.)	Norbert Furrer	HE 2 CS	8
	Des massacres aux génocides : Mémoires différenciées et enjeux historiographiques	Prof. F. Jequier Didier Pages	HE 2 CS	8
	" Les choses finiront bien par s'arranger ! " Mythes et réalités de la fin de l'Ancien Régime en Suisse	Olivier Dubuis	HE 2 CS	8
	L'Algérie de la conquête à l'Indépendance	Prof. F. Jequier Didier Pages	HE 2 CS	8
	Le "Grant Kalendrier et Compost des Bergiers" de 1480	Pierre Dubuis, privat-docent	HE 2 S	8
	Banques et banquiers 1900-1950	Prof. Sébastien Guex	HE 2 S	8
	La Suisse de la Première à la Seconde Guerre mondiale: économie, société, politique	Prof. Sébastien Guex	HE 2 S	8
	Conflits et débats autour de l'Etat social en Suisse et en Europe (1890-1970)	Prof. H.U. Jost	HE 2 S	8
	Atelier pour mémorant-es	Prof. H.U. Jost	HE 2 TP	
	Workshop de 3 <sup>ème</sup> Cycle	Prof. H.U. Jost	HE	2
	Colloque de mémorants et doctorants	Prof. A. Paravicini Bagliani	HE*	2 CS
	Séminaire de recherche en histoire moderne: les sources, les techniques, les méthodes	Danièle Tosato-Rigo	HE*	2 S

## Programme des cours

Conseil aux études

Cours généraux

1<sup>er</sup> certificat

1<sup>er</sup> certificat et soutien

1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année

1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année et soutien

1<sup>er</sup> certificat, 2<sup>e</sup> année

### FRANÇAIS — LANGUE ET LITTÉRATURE MODERNES

		semestre	cours	crédits
Conseil aux études	M. J.-D. Gollut	HE	3	
Littérature romande : Alice Rivaz	M. D. Maggetti	E	1 C	
Journaux intimes, de Benjamin Constant à Maurice Chappaz	M. D. Maggetti	H	2 CS	3 ou 4
Histoire comparée des littératures en langues européennes I	Mme U. Heidmann Vischer	H	1 C	
Histoire comparée des littératures en langues européennes II	Mme U. Heidmann Vischer	E	1 C	
Histoire littéraire : Images du chevalier dans la littérature médiévale	Prof. J.-C. Mühlethaler	E	2 CS	3
Histoire littéraire : autour du <i>Lai d'Aristote</i> , figures du clerc	M. A. Corbellari	H	2 S	2
Introduction à la littérature comparée	Mme U. Heidmann Vischer	E	2 C	
Analyse de texte : A. Gide, <i>Les Faux-Monnayeurs</i>	Mme M. Caraion	E	2 S	5
Analyse de texte : Verlaine, <i>Poèmes saturniens</i> , <i>Fêtes galantes</i> , <i>Romances sans paroles</i>	M. A. Cernuschi	E	2 S	5
Analyse de texte : Marivaux, <i>Trois pièces de théâtre</i>	M. A. Cernuschi	E	2 S	5
Analyse de texte : L.-F. Céline, <i>Mort à crédit</i>	M. J. Meizoz	E	2 S	5
Analyse de texte : Gaston Cherpillod, <i>Le Chêne brûlé</i>	M. D. Maggetti	E	2 S	5
Analyse de texte : Mme de Sévigné, <i>Lettres</i>	Prof. A. Wyss	E	2 S	5
De la phrase aux textes	Mme M. Noël	HE*	2 S	5
De la phrase aux textes	M. J.-D. Gollut	H	1 C	5
De la phrase aux textes	Prof. J.-M. Adam	E	1 C	5
Introduction à l'interprétation littéraire	Prof. J. Koempfer	H	2 TP	5
	Mme A. Milliet			
	M. J. Meizoz			
	Mme A. Ruffa			
	Vacat			
Introduction à l'interprétation littéraire	Prof. J. Koempfer	HE	1 C	
Introduction à l'étude de la littérature romande	M. D. Maggetti	E	1 C	
Littérature romande : cours d'introduction	Prof. D. Jakubec	H	1 C	
Analyse de textes médiévaux : <i>Les Lais de Marie de France</i>	Mme C. Müller	E	2 S	3
Analyse de textes médiévaux : le <i>Roman de la Rose</i> de Guillaume de Lorris	Prof. E. Hicks	E	2 S	3
Lecture de textes médiévaux	Prof. E. Hicks	H	1 TP	2
	M. A. Corbellari			
	Prof. J.-C. Mühlethaler			
	Mme C. Müller			
Histoire littéraire : <i>Récritures courtoises</i>	Mme C. Müller	E	2 S	3
Littérature «romande» du Moyen Âge	M. A. Corbellari	E	2 S	3
Cours d'histoire littéraire : l'époque médiévale	Prof. J.-C. Mühlethaler	H	1 C	
Cours d'histoire littéraire : XVI <sup>e</sup> et XVII <sup>e</sup> siècles	Prof. C. Reichler	E	1 C	
Approches critiques du texte médiéval	Prof. E. Hicks	HE	2 S	3
	M. A. Corbellari			
Analyse de texte : A. Gide, <i>Les Faux-Monnayeurs</i>	Mme M. Caraion	H	2 S	2
Analyse de texte : Stendhal, <i>La Chartreuse de Parme</i>	M. A. Cernuschi	H	2 S	2
Analyse de texte : C.-F. Ramuz : <i>L'Amour du monde</i>	Prof. D. Jakubec	H	2 S	2
Analyse de texte : Racine, <i>Trois tragédies</i>	Prof. A. Wyss	H	2 S	2
Analyse de texte : Flaubert, <i>Salammbô</i>	Mme M. Caraion	H	2 S	2
Atelier d'écriture	M. J. Meizoz	HE	2 S	
Histoire littéraire : Le conte au XVIII <sup>e</sup> siècle	Prof. C. Reichler	E	2 S	2
	M. A. Cernuschi			
	Prof. D. Chaperon			
	Mme M. Caraion			
Histoire littéraire : Roman et peinture au XIX <sup>e</sup> siècle	Prof. C. Reichler	H	2 S	2
	M. A. Cernuschi			
	Prof. D. Chaperon			
	Mme M. Caraion			

Site à consulter (horaire)

[www.unil.ch/lettres/2000-2001.htm](http://www.unil.ch/lettres/2000-2001.htm)

**Programme  
des cours**

*1<sup>er</sup> certificat, 2<sup>e</sup> année (suite)*

*2<sup>e</sup> certificat*

*2<sup>e</sup> certificat et soutien*

*3<sup>e</sup> cycle et soutien*

FRANÇAIS — LANGUE ET LITTÉRATURE MODERNES (SUITE)				
Histoire littéraire : Du grotesque en littérature médiévale	Prof. E. Hicks	H	2 S	3
L'énonciation dans les textes	M. J.-D. Gollut	HE	2 S	5
Énonciation, communication, interaction	M. J.-D. Gollut	H	1 C	5
Énonciation, communication, interaction	Prof. J.-M. Adam	E	1 C	5
Analyse de textes médiévaux : Amadas et Yoïne, roman d'aventures du XIII <sup>e</sup> siècle	Mme C. Müller	H	2 S	3
Analyse de textes médiévaux : Floire et Blanchefleur, conte du XIII <sup>e</sup> siècle	Mme C. Müller	H	2 S	3
Cours d'histoire littéraire : XVI <sup>e</sup> et XVII <sup>e</sup> siècles	Prof. C. Reichler	H	1 C	
Cours d'histoire littéraire : XVIII <sup>e</sup> et XIX <sup>e</sup> siècles (jusqu'à 1850)	Prof. D. Chaperon	E	1 C	
L'image dans le vers et la prose	Prof. A. Wyss	E	2 S	3 ou 4
Anthropologie littéraire : théâtres du ravissement	Prof. C. Reichler	H	2 S	3 ou 4
Aspects du merveilleux dans la littérature provençale	Prof. F. Zufferey	H	2 CS	3 ou 4
Les mythes antiques dans les littératures modernes I : Perséphone à travers les genres	Mme U. Heidmann Vischer	H	2 S	3 ou 4
Les mythes antiques dans les littératures modernes II : Clytemnestre et Electre à travers les genres	Mme U. Heidmann Vischer	E	2 S	3 ou 4
Construire des comparables. Réflexions sur les objectifs et méthodes en littérature comparée	Mme Heidmann Vischer	HE*	2 S	3 ou 4
Manières et maniérisme dans l'art et la poésie du XVI <sup>e</sup> siècle	Prof. M. Jeanneret	H	2 S	2
Figures de l'artiste au XIX <sup>e</sup> siècle	Prof. J. Kaempfer	H	2 S	3 ou 4
Le roman parlant, un ouvrage au genre ? (1919-1939)	M. J. Meizoz	E	2 S	3 ou 4
Travailler la genèse des textes (Ramuz et Gingrà; Matthéy et Crisinel)	Prof. D. Jakubec	E	2 CS	3 ou 4
Points de vue sur l'hétérogénéité discursive	Mme Th. Jeanneret	H	2 S	3 ou 4
Anthropologie littéraire : le corps de Jean-Jacques; Jean-Jacques et les corps	Prof. C. Reichler	E	2 S	3 ou 4
Récit épique et vengeance féodale	Prof. E. Hicks M. A. Corbellari	E	2 S	3 ou 4
Argumentation et fiction dans la langue et dans le discours	Prof. J.-M. Adam	E	2 CS	3 ou 4
Stratégies médiatiques : communiquer les discours d'opinion	M. M. Burger	H	2 S	3 ou 4
Claude Simon	Prof. J. Kaempfer	E	2 S	3 ou 4
Le rythme dans le vers et la prose	Prof. A. Wyss	H	2 S	3 ou 4
	avec la collab. de Mme A. Milliet			
Les femmes et le langage	Mme S. Durrer	H	2 S	3 ou 4
Éléments d'analyse conversationnelle	Mme S. Durrer	E	2 S	3 ou 4
Méthodes critiques : théories du roman. Autour de Charles Sorel	Prof. J. Kaempfer	E	1 C	
Quand l'écolier teste et proteste : lectures de François Villon	Prof. J.-C. Mühlethaler	H	2 CS	3 ou 4
Du lyrisme au récit : la légende du cœur mangé	Prof. J.-C. Mühlethaler	E	2 CS	3 ou 4
Stylistique du dialogue romanesque	M. J.-D. Gollut	E	2 S	3 ou 4
Maurice Maeterlinck : dramaturgie symboliste et vulgarisation scientifique	Prof. D. Chaperon	H	2 S	3 ou 4
Autour de Salvador Dalí : le surréalisme fasciné par les sciences	Prof. D. Chaperon	E	2 S	3 ou 4
La critique génétique : méthodes et enjeux	Prof. D. Jakubec	E	1 C	
L'écriture dialogique, entre identité et folie	M. A. Cernuschi	H	2 S	3 ou 4
Énonciation et communication dans le théâtre de Molière	M. J.-D. Gollut	HE	2 S	3 ou 4
Le roman de l'évolution à la fin du XIX <sup>e</sup> siècle : la préhistoire de J.-H. Rosny aîné	Prof. D. Chaperon	H	2 S	3 ou 4
Le cochon et son nom	Prof. E. Hicks	H	2 CS	3 ou 4
Guerre et paix chez Christine de Pizan	Prof. E. Hicks	E	2 CS	3 ou 4
Littérature romande : «Italiens» : regards par-dessus les Alpes au XX <sup>e</sup> siècle	M. D. Maggetti	H	2 S	3 ou 4
Poésies et poétiques de la présence	Prof. A. Wyss	H	2 S	3 ou 4
L'opéra littéraire	Prof. A. Wyss	E	2 S	3 ou 4
Méthodes critiques : théories de la culture	Prof. C. Reichler	H	2 C	3 ou 4
	en collab. avec M. J. David			
Littérature et histoire culturelle : la pensée du corps à l'époque des Lumières	Prof. C. Reichler	E	1 C	
De la description d'actions à l'action descriptive	Mme M. Noël	HE	2 S	3 ou 4
Visions de ruines au XIX <sup>e</sup> siècle	Mme M. Carraion	E	2 S	3 ou 4
Introduction à l'analyse linguistique des discours	Prof. J.-M. Adam	E	2 CS	
	avec la collab. de M. J.-D. Gollut			

## Programme des cours

Postgrade et mémorants

### FRANÇAIS — LANGUE ET LITTÉRATURE MODERNES (SUITE)

Poétiques comparées I : Poétiques des mythes	Mme U. Heidmann Vischer Prof. C. Calame	H	2 S	°3 ou 4
Poétiques comparées II : Poétiques modernes	Prof. J.-M. Adam M. J.-D. Gollut Mme U. Heidmann Vischer	E	2 S	°3 ou 4

1<sup>er</sup> certificat

1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année

### FRANÇAIS — LANGUE ET LITTÉRATURE MÉDIÉVALES

			semestre	cours	crédits
Histoire littéraire : Images du chevalier dans la littérature médiévale	Prof. J.-C. Mühlethaler	E	2 S	CS	3
Analyse de textes médiévaux : Les Lois de Marie de France	Mme C. Müller	E	2 S	S	3
Analyse de textes médiévaux : le Roman de la Rose de Guillaume de Lorris	Prof. E. Hicks	E	2 S	S	3
Littérature «romande» du Moyen Âge	M. A. Corbellari	E	2 S	S	3
Lecture de textes médiévaux	Mme C. Müller	H	1 TP	TP	2
Lecture de textes médiévaux	Prof. J.-C. Mühlethaler	H	1 TP	TP	2
Lecture de textes médiévaux	Prof. E. Hicks	H	1 TP	TP	2
Lecture de textes médiévaux	M. A. Corbellari	H	1 TP	TP	2
Histoire littéraire : Récritures courtoises	Mme C. Müller	E	2 S	S	3
Explication philologique : Floire et Blanchefleur	Prof. F. Zufferey	E	2 S	S	2
Introduction à l'ancien français : lecture de textes	Mme P. Hess	H	2 TP	TP	2
Linguistique gallo-romane I	Prof. F. Zufferey	H	1 C	C	1
Linguistique gallo-romane II	Prof. F. Zufferey	E	1 C	C	1
Cours d'histoire littéraire : l'époque médiévale	Prof. J.-C. Mühlethaler	H	1 C	C	
Approches critiques du texte médiéval	Prof. E. Hicks M. A. Corbellari	HE	2 S	S	3
Analyse de textes médiévaux : Amadas et Ydoine, roman d'aventures du XIII <sup>e</sup> siècle	Mme C. Müller	H	2 S	S	3
Analyse de textes médiévaux : Floire et Blanchefleur, conte du XII <sup>e</sup> siècle	Mme C. Müller	H	2 S	S	3
Explication philologique : Eracle de Gautier d'Arras	Prof. F. Zufferey	H	2 S	S	3
Histoire littéraire : Du grotesque en littérature médiévale	Prof. E. Hicks	H	2 S	S	3
Introduction au moyen français : lecture de textes	Mme P. Hess	E	2 TP	TP	2
Lecture de textes en ancien provençal	Prof. F. Zufferey	H*	2 S	S	2
Ancien provençal : explication de l'«enseignement moral» d'Arnaut de Mareuil	Prof. F. Zufferey	E*	2 S	S	2
Histoire littéraire : autour du Lai d'Aristote, figures du clerc	M. A. Corbellari	H	2 S	S	2
Récit épique et vengeance féodale	Prof. E. Hicks M. A. Corbellari	E	2 S	°3 ou 4	
Aspects du merveilleux dans la littérature provençale	Prof. F. Zufferey	H	2 CS	°3 ou 4	
Philologie gallo-romane : variations poitevines	Prof. F. Zufferey	E	2 CS	CS	
Quand l'écolier teste et proteste : lectures de François Villon	Prof. J.-C. Mühlethaler	H	2 CS	°3 ou 4	
Du lyrisme au récit : la légende du cœur mangé	Prof. J.-C. Mühlethaler	E	2 CS	°3 ou 4	
Le cochon et son nom	Prof. E. Hicks	H	2 CS	°3 ou 4	
Guerre et paix chez Christine de Pizan	Prof. E. Hicks	E	2 CS	°3 ou 4	

1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année et soutien

1<sup>er</sup> certificat, 2<sup>e</sup> année

1<sup>er</sup> certificat et soutien

2<sup>e</sup> certificat

2<sup>e</sup> certificat et soutien

Site à consulter (horaire):

[www.unil.ch/lettres/2000-2001.htm](http://www.unil.ch/lettres/2000-2001.htm)

## Programme des cours

### Cours généraux

### 1<sup>er</sup> certificat

### 1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année

### 1<sup>er</sup> certificat, 2<sup>ème</sup> année

### 2<sup>e</sup> année et 2<sup>e</sup> certificat

### 2<sup>e</sup> certificat

### 1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>ère</sup> année

### 1<sup>er</sup> certificat et 2<sup>ème</sup> certificat

### 2<sup>e</sup> certificat

## HISTOIRE ANCIENNE

		semestre	cours	crédits
Epigraphie grecque: introduction et lectures de documents	Prof. P. Ducrey	H	1,5 CS	
Numismatique grecque: introduction et étude de monnayages	Prof. P. Ducrey	E	1,5 CS	
Les Grecs sont-ils seuls au monde ?	Prof. P. Ducrey	H	1,5 S	8
Rome des origines à la conquête de l'Italie	Prof. P. Ducrey	E	1,5 S	8
Introduction à la littérature et à la pensée grecques : littérature et religion	D. Bouvier	E	1 C	
Introduction à l'histoire ancienne	Prof. A. Bielman	HE	2 CS	4
Sources et méthodes de l'histoire ancienne	Prof. R. Frei-Stolba Prof. A. Bielman	HE	2 CS	4
Numismatique romaine. Introduction à la numismatique romaine. Le monnayage des Flaviens et des Antonins	Prof. R. Frei-Stolba	H	2 CS	8
Numismatique romaine. Trouvailles monétaires et trésors	Prof. R. Frei-Stolba	E	2 S	8
Séminaire: "Les femmes dans les inscriptions grecques"	Prof. A. Bielman Prof. R. Frei-Stolba Prof. M. Pflerart (UNI-Fribourg)	E	2 S	
Y a-t-il une Grèce sans Athènes ?	Prof. P. Ducrey	H	1,5 S	6
Le renouveau de l'Empire: le IV <sup>ème</sup> siècle	Prof. P. Ducrey	E	1,5 S	6
Discussion des mémoires en cours	Prof. R. Frei-Stolba	HE	2 S	
Lectures dirigées: "Histoire des femmes et histoire de genre: approches méthodologiques"	Prof. A. Bielman Prof. R. Frei-Stolba	H	2 S	

## ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE ET PROVINCIALE ROMAINE

		semestre	cours	crédits
Techniques de recherches et notions de base	Assistants diplômés	HE	2 S	
Archéologie des provinces romaines: La Narbonnaise	Prof. D. Paunier	HE	1 C	4
Archéologie des provinces romaines: Sites et documents relatifs à la Narbonnaise	Prof. D. Paunier	HE	2 CS	4
Fouilles et prospection archéologique	Prof. D. Paunier	E	TP	4
	Assistants			
Archéologie laconienne	Prof. C. Bérard	H	1 C	2
Introduction à l'Etruscologie	Prof. C. Bérard	E	1 C	2
Les monuments des eaux	Prof. D. Paunier	HE	1 C	4
Etudes de documents figurés concernant l'archéologie et l'histoire de l'art laconiennes	Prof. C. Bérard	H	2 S	2
Mythes grecs sur les urnes étrusques	Prof. C. Bérard	E	2 S	2
Le paysage	Prof. C. Bérard	E	1 C	2
Etudes de documents concernant la religion isiaque	Prof. C. Bérard	H	2 S	2
Les reliefs paysagers et pittoresques	Prof. C. Bérard	E	2 S	2
Fortune d'Isis	Prof. C. Bérard	H	1 C	2
Analyse et publication du matériel archéologique	Prof. D. Paunier	HE	2 TP	4
	Assistants			
Séminaire de recherches	Prof. D. Paunier	HE	2 S/TP	
	Assistants			
Archéométrie et techniques de fouilles	Prof. D. Paunier	HE	3 CS	2
	Assistants			
	Intervenants extérieurs			

Site à consulter (horaire):

[www.unil.ch/lettres/2000-2001.html](http://www.unil.ch/lettres/2000-2001.html)

## Programme des cours

*Cours généraux*

*1<sup>er</sup> certificat*

*1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année*

*1<sup>er</sup> certificat, 2<sup>e</sup> année*

*2<sup>e</sup> année et 2<sup>e</sup> certificat*

*2<sup>e</sup> certificat*

### LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES

		semestre	cours	crédits
La littérature latine archaïque	F. Spaltenstein	H	1 C	
Introduction à la littérature et à la pensée grecques : littérature et religion	D. Bouvier	E	1 C	
Métrique	F. Spaltenstein	E	1 C	
Lecture cursive (seconde partie)	F. Spaltenstein	HE	2 TP	10
Stylistique et grammaire	F. Spaltenstein	HE	2 TP	10
Lecture cursive (première partie)	F. Spaltenstein	HE	2 TP	4
Introduction à la linguistique historique	Prof. C. Sandoz	HE	1 C	4
Description et histoire des langues classiques	Prof. C. Sandoz	HE	1 C	3
Suétone. Caligula	Prof. Ph. Mudry	H	2 S	
Plaute. Le Rudens	F. Spaltenstein	E	2 S	5
Proséminaire	Prof. Ph. Mudry	H	2 S	5
Tite-Live, Histoire romaine, livre 1	Vacat	E	2 S	5
Ammien Marcellin. Histoires XXVI	H. Junod	H	2 S	5
Linguistique indo-européenne: archaïsmes de la morphologie nominale	Prof. C. Sandoz	H	2 S	2
Lecture de textes archaïques	F. Spaltenstein	H	2 S	°3/4
Les déclamations à Rome. A la recherche d'un phénomène méconnu	Vacat	E	2 S	°3/4
Les métiers de poète ou les images de la création littéraire	H. Junod	H	2 S	°3/4
Fêtes et liturgies	H. Junod	E	1 C	
Introduction à la linguistique italique	Prof. C. Sandoz	E	2 CS	2
Ovide. Fastes I	H. Junod	E	2 S	°3/4
Exercices de version	Prof. Ph. Mudry	HE	2 TP	°6/10



## Programme des cours

### 1<sup>er</sup> certificat

### 1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année

### 1<sup>er</sup> certificat, 2<sup>e</sup> année

### 2<sup>e</sup> année et 2<sup>e</sup> certificat

### 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> certificats

### 2<sup>e</sup> certificat

### Avancés/doctorants

### Cours généraux

### 1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année

### 1<sup>er</sup> certificat, 2<sup>e</sup> année

## LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES

		semestre	cours	crédits
1 <sup>er</sup> certificat	Les premiers poètes élégiaques: genre et occasion.	Prof. C. Calame	H 2 S	3
	Les poètes iambiques: Archiloque, Hipponax, Sémonide, Julien	Prof. C. Calame	E 2 S	3
	Connaissance pratique de la langue grecque; introduction à la métrique.	Prof. C. Calame	HE* 2 TP	5
	Introduction à la littérature et à la pensée grecques: littérature et religion	D. Bouvier	E 1 C	
1 <sup>er</sup> certificat, 1 <sup>re</sup> année	Introduction à la linguistique historique	Prof. C. Sandoz	HE 1 C	4
	Description et histoire des langues classiques	Prof. C. Sandoz	HE 1 C	3
	Introduction à la langue grecque: niveau 1	D. Bouvier	HE 2 C	
	Introduction à la langue grecque: niveau 1	D. Bouvier	HE 1 C	
1 <sup>er</sup> certificat, 2 <sup>e</sup> année	Introduction à la langue grecque: niveau 2	D. Bouvier	HE 1 C	
2 <sup>e</sup> année et 2 <sup>e</sup> certificat	Linguistique indo-européenne: archaïsmes de la morphologie nominale	Prof. C. Sandoz	H 2 S	2
	Introduction à la linguistique italique	Prof. C. Sandoz	E 2 CS	2
1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> certificats	D'Alcman à Simonide: la poésie métrique comme acte rituel	Prof. C. Calame	H 2 C	4
	La construction du divin dans les Hymnes grecs: variations sur un genre poétique	Prof. C. Calame M. Vamvouri Ruffly	E 2 CS	
2 <sup>e</sup> certificat	La poésie devant le tribunal de la philosophie: République, II, III, X	Prof. A. Neschke D. Bouvier	H 2 CS	4
	Version grecque et lecture cursive	Prof. C. Calame E. Le Berre, assist.	HE* 2 TP	4
	Séminaire interdisciplinaire et postgrade d'analyse des discours: Poétiques comparées I (poétiques modernes)	Prof. C. Calame Prof. U. Heidmann-Vischer	H 2 CS	
	Séminaire interdisciplinaire et postgrade d'analyse des discours: Poétiques comparées II (poétiques modernes)	Prof. J.-M. Adam Prof. C. Calame Prof. U. Heidmann-Vischer Prof. J. Kaempfer	E 2 CS	

## LANGUE ET LITTÉRATURE ITALIENNES

		semestre	cours	crédits
Cours généraux	Lecture et analisi linguistiche di prosatori del Trecento	Prof. G. Papini	H 2 C	2
	Leopardi e la lingua (con lecture et analisi linguistiche dei Canti e delle Operette morali)	Prof. G. Papini	E 2 C	2
	Dalla Commedia dell'arte a Goldoni	Prof. A. Stäuble	H 2 C	2
	Manzoni	Prof. A. Stäuble	E 2 C	2
	Narrare il viaggio: viaggiatori dal Cinque al Seicento	Prof. J.-J. Marchand	H 1 C	2
	L'autobiografia nel Novecento (tous les 15 jours)	Vacat	E* 2 C	2
1 <sup>er</sup> certificat, 1 <sup>re</sup> année	Laboratorio sulla lingua ed espressione orale	M. M. Miglioli	HE* 2 Ex	1
	Seminario I: Luigi Pirandello: Le Novelle	M. M. Miglioli	H 2 S	2
	Seminario I: Il teatro di Carlo Goldoni	M. M. Miglioli	E 2 S	2
	Panorama della letteratura italiana dal Cinque al Novecento I	Prof. J.-J. Marchand	H 2 CS	3
	Panorama della letteratura italiana dal Cinque al Novecento II	Vacat	E 2 CS	3
	Seminario I: I Promessi sposi di Alessandro Manzoni	M. E. Cutinelli-Rèndina	H 2 S	2
	Seminario I: I Canti di Giacomo Leopardi	M. E. Cutinelli-Rèndina	E 2 S	2
	Seminario II: Boccaccio, Decamerone	M. M. Miglioli	H 2 S	3
1 <sup>er</sup> certificat, 2 <sup>e</sup> année	Seminario II: La cerchia di Lorenzo de' Medici	M. M. Miglioli	E 2 S	3
	Metrica e retorica	M. A. Francillon	HE 2 CS	2
	Aspetti e problemi della storia linguistica dell'Italia moderna e contemporanea	M. E. Cutinelli-Rèndina	HE 2 CS	3

**Programme  
des cours**

1<sup>er</sup> certificat

2<sup>e</sup> certificat

1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année

1<sup>er</sup> certificat, 2<sup>e</sup> année

2<sup>e</sup> certificat

**LANGUE ET LITTÉRATURE ITALIENNES (SUITE)**

Origini della lingua italiana : fonetica e grammatica storica. Principi di critica testuale	Prof. G. Papini	HE	2 CS	2
Esercizi di traduzione e di stilistica	M. A. Roncaccio	HE	2 Ex	3
Seminario I-II per italofofoni : Petrarca	Prof. A. Stäuble	H	2 S	2
Seminario I - II per italofofoni : Riformatori e viaggiatori del secondo Settecento	Prof. A. Stäuble	E	2 S	2
Seminario II per italofofoni : Esplorazioni seicentesche	M. A. Francillon	H	2 S	2
Seminario III per italofofoni : Letture montaliane	M. A. Francillon	E	2 S	2
Esercizi di traduzione e di stilistica	M. M. Miglioli	HE	2 Ex	3
Lingua poetica volgare del Quattrocento	Prof. G. Papini	H	2 S	2/4/6
I poeti e la lingua nei primi decenni del Novecento	Prof. G. Papini	E	2 S	2/4/6
Seminario III : Teatro del Novecento	Prof. A. Stäuble	H	2 S	2/3/6
Seminario III : Dall'Umanesimo civile all'Umanesimo cortigiano	Prof. A. Stäuble	E	2 S	2/3/6
Tecnica bibliografica (una volta al mese)	M. M. Pedroni	HE	2 Ex	
Seminario di letteratura III : L'anticlassicismo nella lirica barocca	Prof. J.-J. Marchand	H	2 S	2/3/6
Seminario di letteratura III : Verri, Beccaria e la letteratura dei «lumi» nella Milano del Settecento	Vocat	E	2 S	2/3/6

**LANGUE ET LITTÉRATURE ESPAGNOLES**

			semestre	cours	crédits
Gramática	A. Alvarez	HE	1 TP		2
Problemas de idioma	A. Alvarez	HE	1 TP		2
Traducción (I)	A. Alvarez	HE	1 TP		3
Traducción (II)	A. Alvarez	HE	1 TP		2
Littérature espagnole contemporaine dans ses textes	A. Alvarez	HE	1 TP		3
Laboratorio de idiomas (I)	A. Alvarez	HE	2 TP		3
Laboratorio de idiomas (II)	A. Alvarez	HE	2 TP		3
Conversación y redacción	A. Alvarez	HE	1 TP		2
Introducción al mundo hispánico	N. Gimelfarb	HE	1 C		2
Introducción al comentario de textos	A. Alvarez	E	1 TP		2
Preparación al laboratorio	A. Alvarez	H	1 TP		2
Comentario de textos literarios	A. Alvarez	HE	1 TP		3
Panorama general de la literatura española	Prof. A. Lara	HE	2 C		2
Lengua y literatura medievales	prof. R. Eberenz	E	2 CS		2
Laboratoire (I)	N. Gimelfarb	HE	1 TP		2
Laboratoire (II)	N. Gimelfarb	HE	1 TP		2
Análisis lingüístico del español (I)	N. Gimelfarb	HE	1 TP		2
Traducción	N. Gimelfarb	HE	2 TP		2
Análisis lingüístico del español (II)	N. Gimelfarb	HE	1 TP		2
Redacción y conversación	N. Gimelfarb	HE	1 TP		2
Gramática	N. Gimelfarb	HE	2 C/TP		2
Elementos de lingüística hispánica	Prof. R. Eberenz	H	2 CS		2
Seminario: Lengua, política y sociedad en la obra de Mariano J. de Larra	R. Eberenz	H	2 S		3
Curso: El verbo: sus categorías y funciones	Prof. R. Eberenz	H	1 C		2
Curso: La prensa española y sus géneros discursivos	Prof. R. Eberenz	E	1 C		2
Curso: Las Lenguas regionales de España	Prof. R. Eberenz	H	2 C		2
Curso: Variedades y normas del español de América	Prof. R. Eberenz	E	2 C		2
Teatro español de posguerra	Prof. A. Lara	H	2 S		3
Seminario: El Libro de buen amor del Arcipreste de Hita	R. Eberenz	E	2 S		3
Poesía de Federico García Lorca	Prof. A. Lara	E	2 S		3
F. García Lorca et La Generación de 1927	Prof. A. Lara	HE	1 C		2
Novela picaresca en el Siglo de Oro	Prof. A. Lara	H	2 C		2
Cervantes: sus propuestas narrativas y dramaturgicas	Prof. A. Lara	E	2 C		2

Site à consulter (horaire):

[www.unil.ch/lettres/2000](http://www.unil.ch/lettres/2000)  
2001.html

## Programme des cours

### Cours généraux

### 1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année

### 1<sup>er</sup> certificat, 2<sup>e</sup> année

### 2<sup>e</sup> certificat

### 2<sup>e</sup> certificat, 4<sup>e</sup> année

## LANGUE ET LITTÉRATURE ALLEMANDES

		semestre	cours	crédits
Introduction à la linguistique	Prof. A.-C. Berthoud	HE	1 C	
Landeskunde: Medienanalyse	E. Slembek	E	2 C	3
Schweizerdeutsch verstehen	Prof. A. Schwarz Beat Christen	E	1 TP	2
Literaturgeschichtliches Lektürekolloquium: Deutsche Literatur der zweiten Hälfte des 19. Jahrhunderts	Prof. P. Utz	H	2	3
Sprachübungen I: Gespräch und Argumentation	E. Slembek	H	2 TP	3
Sprachübungen II: Rhetorische Textanalyse	E. Slembek	E	1 TP	2
Sprachübungen III: Grammatik und Übersetzen	Th. Breymann	E	1 TP	2
Sprachübungen I + II: Schriftlicher Ausdruck (Gruppe A)	C. Bartholémy	HE*	2 TP	6
Proseminar: Einführung in das Studium der deutschen Sprache und älteren deutschen Literatur (2 parallele Gruppen)	Prof. A. Schwarz Prof. A. Schnyder T. Weber	HE	2 S	3
Proseminar I: Einführung in das Studium der deutschen Literatur	Prof. Ch. Hart Nibbrig Ch. Elben	H	2 S	3
Proseminar II: Einführung in das Studium der deutschen Literatur	Prof. Ch. Hart Nibbrig Ch. Elben	E	2 S	3
Sprachübungen für Fortgeschrittene	Th. Breymann	H*	2 TP	3
Sprachübungen III: Deutsche Phonetik	E. Slembek	H	1 TP	2
Sprachübungen III + IV: Übungen zur Grammatik	Th. Breymann	HE	1 TP	4
Sprachübungen III + IV: Übersetzen	Th. Breymann	HE	1 TP	2
Sprachübungen IV: Hören und Verstehen	E. Slembek	E	2 TP	3
Sprachübungen IV: Grammatik / Theorie	Th. Breymann	H	1 C	2
Proseminar: Einführung in das Studium der deutschen Sprache und älteren deutschen Literatur 3 + 4	Prof. A. Schwarz L. Abplanalp	HE	2 S	6
Proseminar: Einführung in das Studium der deutschen Sprache und älteren deutschen Literatur 3 + 4 (3 x par semestre)	Prof. A. Schwarz L. Abplanalp	HE	7 S	6
Proseminar III: Einführung in das Studium der deutschen Literatur: Ingeborg Bachmann	Prof. P. Utz Ch. Chiado' Rana	H	2 S	3
Proseminar III: Einführung in das Studium der deutschen Literatur: Wolfgang Hildesheimer	Prof. P. Utz Ch. Chiado' Rana	H	2 S	3
Proseminar IV: Einführung in das Studium der deutschen Literatur: Methoden der Literaturwissenschaft	Prof. P. Utz Ch. Chiado' Rana	E	2 S	3
Hauptseminar: Methoden der Gesprächsanalyse	E. Slembek	H	2 S	3
Hauptseminar: Zum Sprachverständnis der Dichter	Prof. Ch. Hart Nibbrig	H	2 S	3
Hauptseminar: Paris - Traumstadt der deutschen Literatur	Prof. P. Utz	E	2 S	3
Hauptseminar zur Sprachdidaktik: Die Konzeptionen des Europarates für den Fremdsprachenunterricht	S. Wokusch	E	2 S	3
Hauptseminar: Die Fünfziger Jahre des 20. Jahrhunderts	Prof. P. Utz	H	2 S	3
Hauptseminar: Robert Musil, Der Mann ohne Eigenschaften	Prof. Ch. Hart Nibbrig	E	2 S	3
Hauptseminar zur Schweizer Literatur	Vacat	HE	2 S	3
Hauptseminar: Oswald von Wolkenstein - Adliger, Politiker, Lyriker	Prof. A. Schnyder	H	2 S	3
Hauptseminar: Geistliche Spiele des deutschen Mittelalters	Prof. A. Schnyder	E	2 S	3
Sprachwissenschaftliches Hauptseminar: Integrative (Schul-) Grammatik	Prof. A. Schwarz	H	2 S	3
Französisch - Deutsch				
Sprachwissenschaftliches Hauptseminar: Stil	Prof. A. Schwarz	E	2 S	3
Séminaire en traduction littéraire: théories	Prof. I. Weber Henking	H	2 S	3
Séminaire en traduction littéraire: lectures et analyses	Prof. I. Weber Henking	E	2 S	3
Kolloquium (für Fortgeschrittene): Werkstattgespräch	Prof. P. Utz	E	2 S	3
Kolloquium (für Fortgeschrittene): Werkstattgespräch	Prof. Ch. Hart Nibbrig	H	2	3
Literaturgeschichtliches Kolloquium: Das 20. Jahrhundert prismaisiert in Gedichten	Prof. Ch. Hart Nibbrig	E	2	3

Site à consulter (horaire):

[www.unil.ch/lettres/2000-2001.html](http://www.unil.ch/lettres/2000-2001.html)

**Programme  
des cours**

*Cours généraux*

*1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année*

*1<sup>er</sup> certificat*

*1<sup>er</sup> certificat, 2<sup>e</sup> année*

*2<sup>e</sup> année et 2<sup>e</sup> certificat*

*2<sup>e</sup> certificat*

**LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES**

		semestre	cours	crédits
Etudes anglaises: conférences	Auteurs multiples	HE	2	
Introduction to English Poetry	Prof. N. Forsyth	H	2 C	4
Playing and Filming Shakespeare	Prof. N. Forsyth	E	2 C	4
Linguistique	Prof. P. Trudgill	HE	2 C	4
Linguistique	Vacat	H	2 C	
Explication de texte I: American Drama	B. Vejdovsky	E	2 S	4
Explication de texte I: Shakespeare, Richard III	R. Overmeer	E	2 S	4
Explication de texte I	G.P. Winnington	E	2 S	4
	P. Halter			
	M. Hennard Duthel			
Practical Language Work I	G.P. Winnington	HE	2TP	4
	B. Maeder			
	M. Hennard Duthel			
	L. Perry			
	T. Johnson			
	K. Stirling			
Introduction to Literary Analysis	Prof. P. Halter	H	2 S	4
	B. Vejdovsky			
	M. Hennard Duthel			
	T. Johnson			
	R. Overmeer			
English Literature Survey I	G.P. Winnington	HE	1 C/S	4
Language Laboratory I	G.P. Winnington	HE	1 TP	
Introduction to English Language and Linguistics I	G.P. Winnington	H	1 C	4
Introduction to English Language and Linguistics I	G.P. Winnington	H	1 C	3
Introduction to English Language and Linguistics I	Vacat	E	2 C	4
Introduction à la linguistique	Prof. A.-C. Berthoud	HE	1 C	
Explication de texte II: Samuel Beckett, Malone Dies	T. Johnson	H	2 S	4
Explication de texte II: Duality and the Devil: James Hogg and R.L. Stevenson	K. Stirling	H	2 S	4
Explication de texte II: The Poetry of John Donne	K. Stirling	E	2 S	4
Explication de texte II: Sylvia Plath	B. Vejdovsky	E	2 S	4
Explication de texte II: Kazuo Ishiguro	B. Maeder	H	2 S	4
Explication de texte II: William Carlos Williams	B. Maeder	E	2 S	4
Explication de texte II: Gertrude Stein, The Autobiography of Alice B. Toklas	R. Overmeer	H	2 S	4
Explication de texte II: J.M. Synge, The Playboy of the Western World	T. Johnson	E	2 S	4
and Riders to the Sea				
Explication de texte II	G.P. Winnington	H	2 S	4
	M. Hennard Duthel			
Explication de texte II	N. Forsyth	E	2 S	4
Practical Language Work II	R. Overmeer	HE	1 TP	4
	G.P. Winnington			
	M. Hennard Duthel			
History of the English Language	Prof. I. Kirby	H	2 C	2
Introduction to Modern Literature (English Literature Survey II)	Prof. N. Forsyth	H	2 S	4
Introduction to Medieval Literature (2 groups)	Prof. I. Kirby	E	2 C/S	2
	L. Perry			
American Literature Survey	B. Vejdovsky	H	2 C/S	4
American Literature Survey	B. Maeder	E	2 C/S	4
American Literature	Prof. P. Halter	H	2 C	5
American Literature	Prof. P. Halter	E	2 C	
Middle English: Sir Gawain and the Green Knight	Prof. I. Kirby	H	2 C/S	5
Middle English: Chaucer's Fabliaux	Prof. I. Kirby	E	2 C/S	5
Medieval Literature: Discovering the Body	D. Renevey	H	2 S	5

**Programme  
des cours**

2<sup>e</sup> certificat (suite)

Avancés/doctorants

Cours généraux

1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année

1<sup>er</sup> certificat, 2<sup>e</sup> année

1<sup>er</sup> certificat

2<sup>e</sup> certificat

**LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES (SUITE)**

Medieval Literature: Disease, Writing and Healing	D. Renevey	E	2 S	5
Old English: The Elegiac Literature	Prof. I. Kirby	H	2 CS	5
Literature: Eccentric (Women) Poets	T. Johnson	E	2 S	5
Literature: Milton, Paradise Lost and the Seventeenth Century	Prof. N. Forsyth	HE	2 CS	5
Literature: Twentieth-Century American Women Poets	B. Maeder	H	2 S	5
Early 20th century poetry and painting	N. Forsyth	HE	2 S	5
	R. Overmeer			
Literature: The definition of "race"	B. Vejdovsky	H	2 S	5
Literature	M. Hennard Dutheil	E	2 S	5
Linguistique	Vacat	HE	2 S	5
American Literature	P. Halter	H	2 S	5
American Literature	P. Halter	E	2 S	5
3 <sup>ème</sup> cycle in English Literature: Writing and Disease	D. Renevey			

**LANGUES ET LITTÉRATURES SLAVES: RUSSE**

			semestre	cours	crédits
Poésie	Julia Bormand	HE	2 S/TP		3
Poésie russe du XXe: lectures et analyses	Julia Bormand	H	1 C/TP		2
Introduction à la linguistique du russe	Prof. Patrick Sériot	HE	1 C	}	5
Introduction à la linguistique	Prof. A.-C. Berthoud	HE	1 C		
Grammaire pour débutants	Michael Jiliaev	HE	2 TP	}	10
Grammaire pour débutants (laboratoire)	Michael Jiliaev	HE	2 TP		
Expression orale pour débutants	Michael Jiliaev	HE	2 TP		
Linguistique du russe	Prof. Patrick Sériot	HE	1 C/S		5
Conversation	Natacha Skaf-Smirmova	HE	2 TP	}	5
Grammaire	Natacha Skaf-Smirmova	HE	2 TP		
Thème grammatical	Julia Bormand-Vladkov	HE	2 TP		
Laboratoire de langue. Grammaire	Natacha Skaf-Smirmova	HE	2 TP	}	5
Version / explication de textes	Julia Bormand	HE	2 TP		
Expression écrite et orale	Julia Bormand	HE	1 S/TP		
Histoire de la Russie (Xe au XVIIIe s.)	Julia Bormand	HE	1 C/TP		2
La Russie contemporaine : Introduction	Julia Bormand	E	1 C/TP		5
Initiation à l'étude du texte littéraire	Vacat	HE	2C/TP		5
Problèmes de l'histoire littéraire (initiation)	Vacat	HE	2 C/TP		
Introduction à l'histoire des sciences humaines en Russie	Vacat	HE	2 CS		
Grammaire avancée (3 <sup>e</sup> année)	Michael Jiliaev	HE	2 TP	}	2
Thème	Julia Bormand	HE	2 TP		
Le discours identitaire dans la linguistique russe actuelle	Vacat	H	2 S		
La grammaire slavophile	Vacat	E	2 S		
Philologie : Boris et Gleb	Prof. Patrick Sériot	H	2 S		3
Stylistique et lecture de textes	Prof. Patrick Sériot	E	2 S		2
Civilisation : expression orale	Julia Bormand	HE	2 C/TP		5
	Michael Jiliaev				
Le discours identitaire dans la linguistique russe actuelle	Prof. Patrick Sériot	H	2 CS		3
La grammaire slavophile	Prof. Patrick Sériot	E	2 CS		3
Théories littéraires et techniques d'analyses	Prof. Leonid Heller	HE	1 S		3
Analyses littéraires	Prof. Michel Niqueux	HE	2 CS		3
Culture paysanne en Russie aux XIXe et XXe ss.	Prof. Michel Niqueux	HE*	2 C		3
Littérature du XIXe s.: la femme, la féminité, le féminisme	Inès Muller-de Moragues	HE*	2 C/TP		2

Site à consulter (horaire):

[www.unil.ch/lettres/2000-2001/P.html](http://www.unil.ch/lettres/2000-2001/P.html)

## Programme des cours

### Cours généraux

### 1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année

### 1<sup>er</sup> certificat, 2<sup>e</sup> année

### 1<sup>er</sup> certificat

### 2<sup>e</sup> certificat

## LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES: ÉTUDES INDIENNES

			semestre	cours	crédits
Tibétain élémentaire: travaux pratiques	P. Hugon	HE	2 TP	7	
Hindi: lectures faciles (sous réserve: cours à confirmer)	Prof. M. Burger	HE	1 C	7	
Cours à déterminer	Prof. M. Burger	H	2 C	7	
Introduction au khotanaïs	G. Canevascini	HE*	2 CS	14	
Introduction à la langue tibétaine	P. Hugon	HE	1 CS	7	
Lecture de textes faciles en tibétain	vacat	HE	2 S	14	
Cours à déterminer	Prof. M. Burger	E	2 C	7	
Hindi: lectures de textes	Prof. M. Burger	E	2 TP	7	
Sanscrit élémentaire	Prof. J. Bronkhorst	HE	1 CS	7	
Travaux pratiques: exercices faciles de sanscrit	Nicolas Mirmanoff	HE	2 TP	7	
Lecture détaillée d'un passage du Mahabharata	Prof. J. Bronkhorst	H	2 S	7	
Passages choisis de la Manusmrti	Prof. J. Bronkhorst	E	2 S	7	
Les Asrama	Prof. J. Bronkhorst	HE	2 CS	14	
Introduction générale au bouddhisme indien	V. Eltschinger	HE	2 C	14	
Développements du bouddhisme en Asie	J. Ducor	HE	1 CS	7	
Portions du canon bouddhique en pali sur les Jains et les Ajivikas	Prof. J. Bronkhorst	E	2 S	7	
Lecture de portions du Bhasya de Bhaskara sur le Ganitapada	Prof. J. Bronkhorst	H	2 S	7	
Epigraphia Indica. Les archives d'histoire du bouddhisme indien	Prof. C. Scherrer-Schaub	HE	CS	7	
Le thème de l'autorité scripturaire dans le bouddhisme indien	V. Eltschinger	HE	1 CS	7	

## LINGUISTIQUE

### 1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année

### 1<sup>er</sup> certificat, 2<sup>e</sup> année

### 2<sup>e</sup> année et 2<sup>e</sup> certificat

### 2<sup>e</sup> certificat

			semestre	cours	crédits
Phonétique générale	C. Pythoud	HE	1 C/TP	3	
Phonétique générale	C. Pythoud	HE	1 TP		
Phonologie	Prof. R. Jolivet	HE*	2 C	5	
Caractères généraux du langage (linguistique générale)	P. Singy	HE	2 S	5	
Introduction à la linguistique historique	Prof. C. Sandoz	HE	1 C	4	
Description et histoire des langues classiques	Prof. C. Sandoz	HE	1 C	3	
Introduction à la linguistique destinée aux étudiant·es de langue	Prof. A.-C. Berthoud	HE	1 C	3	
Exercices de linguistique grecque et latine	N. Mirmanoff	HE	TP		
Analyse morpho-syntaxique	Y. Erard	HE*	2 TP	4	
Les unités significatives	Prof. R. Jolivet	HE*	2 C	4	
Approche de l'analyse conversationnelle	L. Gajo	HE	2 TP		
Anthropologie des sociétés et des langues créoles	J.-L. Alber	HE	2 C	6	
Emergence de la morphologie	Mme Kilani Schoch	HE*	2 C	4	
Discours scientifiques et discours de vulgarisation	Prof. A.-C. Berthoud	E	2 S	4	
Introduction à la linguistique pragmatique	Prof. A.-C. Berthoud	H	2 C	4	
Introduction à la linguistique italique	Prof. C. Sandoz	E	2 CS	2	
Linguistique indo-européenne: archaïsmes de la morphologie nominale	Prof. C. Sandoz	H	2 S	2	
Problèmes de sociolinguistique	P. Singy	HE	2 S	4	
La théorie linguistique d'Antoine Culioli: applications	Prof. R. Jolivet	HE*	2 CS	4	
Bilinguisme et construction des connaissances	Prof. A.-C. Berthoud	E	2 S	4	
Théories linguistiques et théories d'apprentissage	Prof. A.-C. Berthoud	H	2 C	4	
Les étapes de la démarche expérimentale	P. Singy	HE	2 C	4	

**Programme  
des cours**

*Cours généraux*

*1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année*

*1<sup>er</sup> certificat*

*2<sup>e</sup> année et 2<sup>e</sup> certificat*

*2<sup>e</sup> certificat*

		<b>HISTOIRE DE L'ART</b>		
		semestre	cours	crédits
	Lecture de textes	M. Ph. Kaenel	HE	2 CS 5
	Art et médiumnalité	Prof. M. Thévoz	H	2 C 5
	Avatars de la figuration dans le dernier demi-siècle	Prof. M. Thévoz	E	2 S 5
	Les types de manuscrits enluminés au Moyen Âge	M. A. Bräm	H	2 C 5
	Architecture médiévale : ouvrages théoriques et sources écrites	M. A. Bräm	E	2 C 5
	Lecture d'œuvres	M. Ph. Kaenel	HE	2 C
	Les commanditaires et l'architecture	Prof. S. Romano	H	2 S 5
	La mosaïque : les premiers siècles	Prof. S. Romano	E	2 S 5
	Décor et mobilier civils, publics et privés, du Moyen Âge au XIXe siècle (Suisse romande et régions voisines)	Prof. G. Cassina	HE	2 C 5
	Table ronde : encadrement des mémorants et des doctorants	M. Ph. Kaenel et les professeurs de la section	HE	2 S 5
	Introduction à l'histoire de l'estampe	Prof. Ph. Junod	H	2 C 5
	Travaux pratiques d'histoire de l'art et des techniques : proséminaire I	M. N. Bock M. O. Mottaz	HE	2 TP 5
	Travaux pratiques d'histoire de l'art et des techniques : proséminaire II	Mme J. Enckell M. N. Bock	HE	2 TP 5
	Travaux pratiques d'histoire de l'art et des techniques : Introduction au vocabulaire d'architecture et lecture d'œuvres	M. F. Pajor	H	2 TP 5
	Travaux pratiques d'histoire de l'art et des techniques : excursion et lecture d'œuvres	MM. N. Bock O. Mottaz F. Pajor Mme J. Enckell (en alternance)	E	TP 5
	Introduction à l'art du Moyen Âge	Prof. S. Romano	H	2 C 5
	Introduction à l'histoire de l'art moderne	Prof. Ph. Junod	E	2 C 5
	Autour de Gauguin	Prof. Ph. Junod	E	2 S 5
	Histoire et théorie de la caricature en Europe	M. Ph. Kaenel	H	2 CS 5
	L'imagerie satirique et politique suisse	M. Ph. Kaene	H	2 CS 5
	Man Ray (1890-1976)	M. Ph. Kaenel	E	2 CS 5
	Le siècle d'or hollandais	Prof. Ph. Junod	E	2 CS 5
	L'art en France au moyen âge tardif : de Charles V (1364-80) à Louis XII (1498-1514)	M. A. Bräm	H	2 S 5
	L'architecture médiévale comme œuvre d'art totale : décor, sculptures, vitraux, etc.	M. A. Bräm	E	2 S 5
	Le XIIIe siècle en Europe : chemins de l'art entre Orient et Occident	Prof. S. Romano	HE	2 C 5
	Connaissance des musées régionaux	Prof. M. Thévoz	HE*	2 C 5
	Figures de l'artiste au XIXe siècle	Prof. Ph. Junod	H	2 S 5
	La nature morte et la photographie	M. Ph. Kaenel	E	2 CS 5
	La peinture narrative : technique et sources du récit	Prof. S. Romano	E	2 CS 5
	Esthétiques du XVIIIe siècle	Prof. Ph. Junod	H	2 S 5
	Travaux pratiques, perfectionnement méthodologique et excursions en relation avec le cours	Prof. G. Cassina	HE	2 S 5

## Programme des cours

1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année

1<sup>er</sup> certificat, 2<sup>e</sup> année

1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> certificat

### HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE DU CINÉMA

		semestre	cours	crédits
Introduction à l'Histoire générale du cinéma	M. F. Buache	HE	3 C	6
Introduction aux études cinématographiques et filmiques	M. L. Guido	HE	2 CS	8
	M. P.-E. Jaques			
Etudes de textes et analyse de films	M. L. Guido	HE	2 TP	6
	M. P.-E. Jaques			
Analyse de film I	Mme M. Tortajada	HE	2 S	5
Analyse de film II	Mme M. Tortajada	HE	2 S	5
Le cinéma de Luis Buñuel : France, Mexique, Espagne	Mme M. Tortajada	HE	2 CS	7
Projections liées au cours «Le cinéma de Luis Buñuel»	Mme M. Tortajada	HE	3	
Projections	Prof. F. Albera	HE	2	
S. M. Eisenstein : théâtre - film - dessin - théorie I	Prof. F. Albera	H	2 CS	°2.5/3.5
S. M. Eisenstein : théâtre - film - dessin - théorie II	Prof. F. Albera	E	2 CS	°2.5/3.5
De l'avant-garde et du cinéma expérimental I	Prof. F. Albera	H	2 CS	°2.5/3.5
De l'avant-garde et du cinéma expérimental II	Prof. F. Albera	E	2 CS	°2.5/3.5
Du montage	Prof. F. Albera	H	2 CS	°2.5/3.5
Questions de représentation	Prof. F. Albera	E	2 CS	°2.5/3.5
Cinéma et vidéo contemporains. Projections et rencontres avec des créateurs	Prof. F. Albera	HE	2	

1<sup>er</sup> certificat

1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année

1<sup>er</sup> certificat, 2<sup>e</sup> année

2<sup>e</sup> certificat

### GÉOGRAPHIE

		semestre	cours	crédits
Camp d'étude en géologie (6 jours), introduction à la cartographie	M. Marthaler			3
Cartographie thématique	M. Cosinschi	E	2 C	3
Introduction à la géologie: paysages, roches et minéraux	M. Marthaler	HE	2 C/TP	3
Analyse du paysage, introduction à la cartographie géologique	M. Marthaler	E	2 TP	
Introduction à la géographie physique	E. Reynard	H	2 C	3
Introduction à la géographie humaine	C. Mager	H	2 TP	3
Introduction à la géographie humaine	Vacat	H	2 C	3
Etude de cartes	Assistants du Prof. J. Winistörfer	HE	2 TP	3
Cartographie thématique	M. Cosinschi	E	2 C/TP	3
Méthodes quantitatives en Sciences Humaines I	Prof. F. Bavaud	HE	2 C/TP	3
Cours de géomorphologie	E. Reynard	H	2 C	4
Séminaire de géomorphologie	E. Reynard	HE	2 S	
Géographie économique et économie spatiale I et II. Cours commun Lettres et HEC	Prof. J.-B. Racine	HE	2 CS	°3/4
Géographie théorique et quantitative	C. Mager	HE	2 C/TP	3
Géographie physique	Prof. J. Winistörfer Assistants	H	2 TP	4
Excursions	Vacat / Assistants	E	TP	3
Géographie humaine et sociale	Vacat	E	2 C	3
Risques naturels et société	Ph. Schoeneich	E	2 C	3
Téledétection satellitaire (EPFL)	Prof. R. Caloz	H	2 C	3
Pratique de l'analyse quantitative et cartographique	M. Cosinschi	HE	3 TP	3
Problèmes avancés de géographie physique	Vacat	E	2	3
Les grandes villes du monde contemporain	Prof. J.-B. Racine	HE	2 CS	3



## Programme des cours

### 2<sup>e</sup> certificat (suite)

### 2<sup>e</sup> certificat, 1<sup>re</sup> partie

### 2<sup>e</sup> certificat, 2<sup>e</sup> partie

### 2<sup>e</sup> certificat / 3<sup>e</sup> cycle

### Mémorants

### Postgrade

### Doctorants / assistants / chercheurs

## GÉOGRAPHIE

Pratique de l'analyse quantitative et cartographique	M. Cosinschi	HE	3 TP	3
Géographie zonale	Prof. J. Winistörfer	H	2 CS	3
Géomorphologie du quaternaire	Prof. J. Winistörfer	E	2 C	3
Méthodes en géographie physique	E. Reynard	HE	2 TP	3
Analyse spatiale	Prof. R. Caloz	E	2 C	3
Hydrologie générale	Prof. A. Musy	E	2 C	3
Articulation territoriale des politiques publiques	Vacat	HE	2 CS	3
Démographie (HEC)	Prof. O. Blanc	H	3 C	3
Statistiques multivariées en géographie	M. Cosinschi	HE	2 C/TP	3
Etude des populations	Prof. O. Blanc	E	2 S	3
Méthodes quantitatives et cartomatique	M. Cosinschi	HE	2 C	3
Méthodes d'enquête et d'analyse des données	Vacat			
Direction des travaux et excursions : problèmes locaux	Corps enseignant			
Climatologie générale	J.-M. Fallat	H	2 C 1/2/3	
La condition urbaine	Yvette Jaggi	H	2 C	3
Méthodes quantitatives en Sciences Humaines II	Prof. F. Bavaud	H	2 C/TP	3
Statistique spatiale	F. Bavaud	H	2 CS	3
Camp d'étude en géographie physique (5 jours)	E. Reynard			3
Camp de cartographie géologique du Quaternaire (3 ou 4 jours)	M. Marthaler	E		3
Lever morphologique (sur rendez-vous)	Prof. J. Winistörfer	HE		3
	Assistants			
Géobotanique (Faculté des Sciences) I	Prof. P. Hainard	H	2 C	3
Géobotanique (Faculté des Sciences) II	Prof. P. Hainard	E	1,5 C	3
Epistémologie des sciences sociales	Prof. J.-B. Racine	E*	2 S	
Séminaire de méthodes pour les étudiants préparant un mémoire (programme spécial)	Les professeurs et MER	HE	2 CS	
Développement durable, urbanisation et santé: villes saines et politiques publiques	Vacat	E	2 CS	
Séminaire de recherche (une fois par mois)	Avec la participation de tous les enseignants IGUL	HE	3 CS	

Site à consulter (horaire):

[www.unil.ch/lettres/2000-2001.html](http://www.unil.ch/lettres/2000-2001.html)

## Programme des cours

- *Cours généraux*
- *1<sup>er</sup> certificat*
- *1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année*
- *1<sup>er</sup> certificat, 2<sup>e</sup> année*
- *2<sup>e</sup> certificat, 3<sup>e</sup> année*
- *2<sup>e</sup> certificat*
- *1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> certificat*
- *Postgrade*

● *Latin*

● *Grec*

### INFORMATIQUE ET MÉTHODES MATHÉMATIQUES

		semestre	cours	crédits
Cours généraux	Introduction à l'utilisation du micro-ordinateur	Assistants	C/TP	
	Outils d'informatique généraux pour les sciences humaines	Assistants	C/TP	
1 <sup>er</sup> certificat	Méthodes quantitatives en Sciences humaines I	Prof. F. Bavaud	HE 2 C/TP	7
1 <sup>er</sup> certificat, 1 <sup>re</sup> année	Informatique I : accès à la programmation en sciences humaines	Prof. E. Keller	HE 2 CTP	12
	Mathématiques I: Logique et mathématiques discrètes	Prof. H. Volken (SSP)	HE 2 C	7
	Mathématiques I: Logique et mathématiques discrètes	Prof. H. Volken (SSP)	HE 2 TP	7
	Outils d'informatique pour l'analyse quantitative en sciences humaines	Assistants	C/TP	
1 <sup>er</sup> certificat, 2 <sup>e</sup> année	Informatique II : Initiation à la programmation avancée en sciences humaines	Prof. E. Keller	HE 2 C/TP	8
	Intelligence artificielle I	Prof. E. Keller	H 2 CS	5
	Intelligence artificielle II	Prof. E. Keller	E 2 S	4
2 <sup>e</sup> certificat, 3 <sup>e</sup> année	Projet individuel d'informatique, de méthodes quantitatives, de logique ou de mathématique appliqué aux sciences humaines	Prof. E. Keller Prof. F. Bavaud Prof. H. Volken	HE	9
	Mathématiques II: Modélisation dynamique	Prof. H. Volken (SSP)	HE 2 C	
2 <sup>e</sup> certificat	Mathématiques II: Modélisation dynamique	Prof. H. Volken (SSP)	HE 2 TP	
	Modèles mathématiques en sciences humaines	Prof. H. Volken (SSP)	E 2 S	4
	Modèles mathématiques en sciences humaines	J.-P. Antonietti		
	Modèles mathématiques en sciences humaines	Prof. H. Volken (SSP)	E 2 TP	4
	Modèles mathématiques en sciences humaines	J.-P. Antonietti		
	Méthodes quantitatives en Sciences humaines II	Prof. F. Bavaud	H 2 C/TP	7
	Statistique spatiale	Prof. F. Bavaud	H 2 CS	7
1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> certificat	Logique formelle I	M. D. Pitteloud	HE 2 C	
	Logique formelle I	M. D. Pitteloud	HE 1 TP	
Postgrade	Modélisation computationnelle pour les sciences de la parole	Prof. Eric Keller Dr. B. Zellner Keller	H 2 S	

### INTRODUCTION AUX LANGUES ANCIENNES

#### 1<sup>RE</sup> ANNÉE

Cours pour non-latinistes, variante 1: latin et langues romanes	F. Spaltenstein	HE 2 TP
Cours pour non-latinistes, variante 1: latin et français médiéval	F. Spaltenstein	HE 2 TP
Cours pour non-latinistes, variante 2: latin et histoire	F. Mottas	HE 2 TP
Cours pour non-latinistes, variante 3: latin et traduction	F. Mottas	HE 2 TP

#### 2<sup>E</sup> ANNÉE

Cours pour non-latinistes, variante 1: latin et langues romanes	F. Spaltenstein	HE 2 TP
Cours pour non-latinistes, variante 2: latin et histoire	F. Mottas	HE 2 TP
Cours pour non-latinistes, variante 3: latin et traduction	F. Mottas	HE 2 TP

#### 1<sup>RE</sup> ANNÉE

Introduction à la langue grecque: niveau I	D. Bouvier	HE 3 C
--	------------	--------

#### 2<sup>E</sup> ANNÉE

Introduction à la langue grecque: niveau 2	D. Bouvier	HE 2 C
--	------------	--------

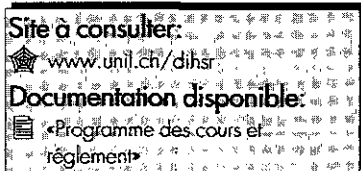
#### 1<sup>RE</sup> ET 2<sup>E</sup> ANNÉES

Introduction à la littérature et à la pensée grecques : littérature et religion	D. Bouvier	HE 1 C
---	------------	--------

## Programme des cours

### Définition du programme

### Cursus et programme



### Examens

### Professeurs responsables des enseignements en sciences des religions

### Conseil aux études

### Abréviations utilisées

## HISTOIRE ET SCIENCES DES RELIGIONS

Les étudiants en Lettres peuvent insérer l'étude interdisciplinaire des religions dans leur programme d'études (à titre de discipline principale ou secondaire).

Le programme d'étude des religions regroupe des enseignements des Facultés des Lettres (Lausanne et Genève), de Théologie et des Sciences Sociales et Politiques. Il est géré et coordonné par le Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions.

Le programme se compose de trois blocs (on choisit en principe un cours ou séminaire par bloc et par année):

Cours généraux & méthodologie

(Introduction à l'étude des religions)

Religions & systèmes religieux

(christianisme, judaïsme, islam, hindouisme, bouddhisme, religions de l'antiquité)

Approches comparées

(anthropologie, sociologie, psychologie, théologie, histoire, philosophie, etc.)

Le cursus, les plans d'étude, les exigences exactes et le programme des cours sont détaillés dans la brochure «Programme des cours et règlements» de l'année académique à venir. Cette brochure est disponible au bureau 5011.

Le programme d'examens en histoire et sciences des religions figure dans la brochure «Examens» de la Faculté des Lettres. Les inscriptions aux examens ont lieu au bureau 5011 aux dates prévues par la Faculté des Lettres.

Président du DIHSR

Méthodologie et cours généraux

Religions de l'Inde

Religions de l'Ancien Israël et judaïsme

Religions grecque et romaine

Christianisme

Islam

Sociologie de la religion

Anthropologie de la religion

Psychologie de la religion

M. Burger (Théologie)

M. Burger (Théologie)

J. Bronkhorst (Lettres)

T. Römer (Théologie)

C. Calame (Lettres)

P. Gisel (Théologie)

M. Burger (Théologie)

R. Campiche (Théologie)

M. Kilani (SSP)

P.-Y. Brandt (Théologie)

Conseiller aux études:

Coordinateur:

Ph. Bernet

Yvan Bubloz

Adresse:

Tél.

Fax

Heures de réception:

Bureau 5011, BFSH 2

021/692 27 20

021/692 27 25

Lundi: 14h.-16h.

Jeudi: 14h.-16h.

C	=	cours
S	=	séminaire
CS	=	cours-séminaire
JP	=	travaux pratiques
CTP	=	cours et travaux pratiques
H	=	semestre d'hiver
E	=	semestre d'été
*	=	tous les 15 jours
o	=	nombre de crédits dépend si la branche est secondaire ou principale (peut également dépendre si on fait un examen ou pas)

**Programme  
des cours**

**Cycles romands**

**3<sup>e</sup> CYCLES ROMANDS DE LETTRES 2001**

**HISTOIRE**

Professeurs responsables: J.-C. Favez (Genève), H.U. Jost (Lausanne), F. Python (Fribourg)  
Thème: Relations internationales, échanges culturels et réseaux intellectuels.  
Organisation: 3 séminaires de 2 jours et 1 séance préparatoire.  
Contact: Prof. H.U. Jost, Université de Lausanne, Section d'histoire, BFSH 2, 1015 Lausanne.

**HISTOIRE DE L'ART**

Professeurs responsables: P. Kurmann (Fribourg), Y. Christe (Genève), J.-Y. Tilliette (Genève), C. Méla (Genève)  
Thème: La Sainte Chapelle: Royaume de France et Jérusalem céleste.  
Organisation: séminaire de 2 jours et colloque à Paris.  
Contact: Prof. P. Kurmann, Université de Fribourg, Chaire d'histoire de l'art médiéval, Miséricorde, 1700 Fribourg

**PHILOSOPHIE**

Professeurs responsables: R. Glauser (Neuchâtel), K. Mulligan (Genève), D. Schulthess (Neuchâtel).  
Thème: Les Lumières écossaises  
Organisation: semestre d'été 2001: tous les 15 jours + 1 colloque.  
Contact: Prof. R. Glauser, Université de Neuchâtel, Séminaire de philosophie, Esp. L.-Agassiz, 2000 Neuchâtel.

**FRANÇAIS**

Professeurs responsables: A. Gendre (Neuchâtel), O. Millet (Bâle), O. Pot (Genève)  
Thème: Bible et littérature  
Organisation: 3 journées de séminaire et 1 journée de colloque  
Contact: Prof. O. Pot, Université de Genève, Département de langue et littérature françaises modernes, 1211 Genève 4.

**FRANÇAIS MÉDIÉVAL**

Professeurs responsables: J.-C. Mühlethaler (Lausanne), J. Cerquiglini (Genève), Ch. Méla (Genève).  
Thème: Français médiéval, rhétorique, poétique, histoire littéraire  
Organisation: 1 séminaire de 3 jours.  
Contact: Prof. J.-C. Mühlethaler, Université de Lausanne, Section de français médiéval, BFSH 2, 1015 Lausanne

**ALLEMAND**

Professeurs responsables: M. Winkler (Genève), H.J. Schrader (Genève), G. Brandstetter (Bâle), P. Utz (Lausanne).  
Thème: Le texte et l'image.  
Organisation: séminaire de 3 jours  
Contact: Prof. M. Winkler, Université de Genève, Département d'allemand, 1211 Genève 4

**ANGLAIS**

Professeurs responsables: A. Mortimer (Fribourg), D. Renevey (Fribourg).  
Thème: Ecriture et maladie.  
Organisation: 4 séances de 1 jour durant l'année et un séminaire de 3 jours  
Contact: D. Renevey, Université de Fribourg, Faculté des lettres, Séminaire d'anglais, Miséricorde, 1700 Fribourg.

**ITALIEN**

Professeurs responsables: J.-J. Marchand (Lausanne), E. Fumagalli (Fribourg).  
Thème: Informatique et texte littéraire.  
Organisation: séminaire de 4 jours  
Contact: Prof. J.-J. Marchand, Université de Lausanne, Faculté des lettres, Section d'italien, BFSH 2, 1015 Lausanne

**LANGUES SLAVES**

Professeurs responsables: P. Sériot (Lausanne), R. Amacker (Genève)  
Thème: La phonologie dans l'œuf

## Programme des cours

### 3<sup>e</sup> CYCLES ROMANDS DE LETTRES 2001 (SUITE)

Organisation: 5 séances de 3 heures durant l'année et 1 colloque durant 1 week-end.  
Contact: Prof. P. Sériot, Université de Lausanne, Section de langues slaves, BFSH 2, 1015 Lausanne.

#### GÉOGRAPHIE

Professeurs responsables: A. Cunha (Neuchâtel), J.-B. Racine (Lausanne).  
Thème: Développement durable, urbanisation et santé: villes saines et politiques publiques  
Organisation: colloque de 7 jours.  
Contact: Prof. A. Cunha, Université de Neuchâtel, Institut de géographie, Espace L.-Agassiz 1, 2000 Neuchâtel.

#### ETHNOLOGIE

Professeurs responsables: Chr. Giordano (Fribourg), M. Kilani (Lausanne)  
Thème: Anthropologie d'une périphérie européenne. La Sicile.  
Organisation: 14 jours de terrain.  
Contact: Prof. Chr. Giordano, Université de Fribourg, Séminaire d'ethnologie, Rte Bonnefontaines 1, 1700 Fribourg

#### SCIENCES DE L'ANTIQUITE (programme sur 2 ans)

Professeurs responsables: A. Bielman (Lausanne), R. Frei-Stolba (Lausanne)  
Thème Sphère publique et sphère privée dans l'Antiquité gréco-romaine (2001: Femmes et vie publique).  
Organisation: séminaire de 2 jours (module postgrade).  
Contact: Prof. A. Bielman, Université de Lausanne, Section des sciences de l'Antiquité, BFSH 2, 1015 Lausanne

#### SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Professeurs responsables: G. Jobert (Genève), J.-L. Gurtner (Fribourg).  
Thème: Analyse du travail et formation professionnelle.  
Organisation: séminaire de 4 jours.  
Contact: Prof. G. Jobert, Université de Genève, FPSE, Rte de Drize 9, 1227 Carouge.

#### SCIENCES DU LANGAGE

Professeurs responsables: U. Windisch (Genève), P. Singy (Lausanne).  
Thème: Rapport à l'altérité: langage raciste et antiraciste.  
Organisation: 4 séances de 1 jour. (module de l'École doctorale).  
Contact: Prof. U. Windisch, Université de Genève, Département de sociologie, Bd Pont d'Arve 40, 1211 Genève 4.

#### SCIENCES DU LANGAGE

Professeurs responsables: M.-J. Béguelin (Neuchâtel, Fribourg), A. Berrendonner (Fribourg), M. Bonhomme (Berne).  
Thème: Les sémantiques naturelles.  
Organisation: 8 séances de 4 heures (module de l'École doctorale).  
Contact: A. Berrendonner, Université de Fribourg, Faculté des lettres, Séminaire de linguistique française, rue du Criblet 13, 1700 Fribourg.

*Les étudiants intéressés (doctorants, chercheurs liés aux universités romandes) sont priés de prendre contact avec les professeurs responsables. Certains séminaires sont ouverts à des candidats au DEA de la région Rhône-Alpes, dans la limite des places disponibles. Sous réserve d'approbation par la CUSO.*

## Adresses utiles

[www.unil.ch/lettres](http://www.unil.ch/lettres)

### Décanat

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur Remi Jolivet, doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 01	692 29 05
Professeur Philippe Mudry, vice-doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 62	692 29 05
Professeur Ada Neschke-Hentschke, vice-doyenne	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 24	692 29 05
Professeur André Wyss, vice-doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 51	692 29 05
Mme Odile Klopfenstein, adjointe de Faculté	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 02	692 29 05
Mme Marie Wuehrich, secrétaire du Doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 00	692 29 05

### Secrétariat des étudiants, secrétariats des sections

#### Site à consulter:

[www.unil.ch/lettres](http://www.unil.ch/lettres)

#### Documentation disponible:

- «Horaires des cours» sur Internet
- «Règlement de la Faculté»
- «Règlement des examens»

Affaires étudiantes Mme Lidia Peytrignet <a href="mailto:Lidia.Peytrignet@dlett.unil.ch">Lidia.Peytrignet@dlett.unil.ch</a>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 98	692 29 05
Secrétariat des étudiants (pour tout renseignement) M. Frédéric Seiler <a href="mailto:Frederic.Seiler@dlett.unil.ch">Frederic.Seiler@dlett.unil.ch</a> Permanence téléphonique 24 h sur 24	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 78 692 29 08	692 29 05
Secrétariat des Sections : <ul style="list-style-type: none"> <li>• philosophie</li> <li>• sciences de l'Antiquité (histoire ancienne, archéologie, latin, grec)</li> <li>• espagnol</li> <li>• langues orientales</li> <li>• linguistique</li> <li>• informatique et méthodes mathématiques</li> </ul> Mme Patricia Saugeon	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 11	692 30 45
Secrétariat des Sections : <ul style="list-style-type: none"> <li>• français moderne et médiéval</li> <li>• italien</li> <li>• histoire de l'art</li> <li>• cinéma</li> </ul> Mme Anne Gaeng	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 10	692 29 15
Secrétariat de la Section d'histoire Mme Monique Tanyeri	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 13	692 30 35
Secrétariat des Sections : <ul style="list-style-type: none"> <li>• anglais</li> <li>• allemand</li> </ul> Mme Liselène Galay	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 12	692 30 35
Secrétariat de la Section des langues slaves Institut de géographie (IGUL) Mme Marcia Curchod	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 70	692 30 75

### 3ème cycle romand de lettres

Secrétariat des cours de 3e cycle romand de lettres Mme Suzanne Hanhart	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 06	692 30 45
--	----------------------	-----------	-----------

## Adresses utiles

[www.unil.ch/lettres](http://www.unil.ch/lettres)

### Instituts et départements, centres de recherche

RESPONSABLES	ADRESSE	TEL	FAX
Institut Benjamin Constant (IBC) <i>Mmes Marianne Berlinger-Konqui et Anne Hofmann</i>	Bâtiment central	692 30 25	692 30 25
Institut d'études médiévales (IEM) <i>Mme Monique Tanyi</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 13	692 30 35
Centre de recherches sur les lettres romandes (CRLR) <i>Mme José-Flore Tappy</i>	Bâtiment central	692 30 30	692 30 29
Institut d'archéologie et d'histoire ancienne (IAHA) <i>Mme Patricia Saugeon</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 11	692 30 45
Centre de traduction littéraire de Lausanne (CTL) <i>M. Francesco Biamonte</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 80	692 29 85
Institut de linguistique et des sciences du langage (ILSL) <i>Mme Marie Molina</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 55	692 30 55
Institut de géographie (IGUL) <i>Mme Marcia Curchod</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 70	692 30 75
Département d'histoire et de sciences des religions <i>Mme Patricia Saugeon</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 11	692 30 45
Département interfacultaire d'histoire (DIH) <i>Mme Monique Tanyi</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 13	692 30 35
Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA) <i>Mme Brigitte Gendroz</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 96	692 30 95

### Autres adresses

Secrétariat de l'École de français moderne (EFM) <i>Mme Jocelyne Schenk</i> <a href="mailto:Jocelyne.Schenk@efm.unil.ch">Jocelyne.Schenk@efm.unil.ch</a>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 80	692 30 85
Université de Genève Faculté des lettres <i>Thuy.Nguyen@lettres.unige.ch</i> <i>Suzanne.Boller@lettres.unige.ch</i>	Uni-Bastions Place de l'Université 3 1211 Genève 4	*705 71 11 *705 73 11 *705 73 13	*328 52 13
Université de Neuchâtel Faculté des lettres <i>Secretariat.lettres@lettres.unine.ch</i>	Espace Louis-Agassiz 1 2000 Neuchâtel	**720 80 80	**721 37 60
Conservatoire de Lausanne  <i>reception.cml@urbanet.ch</i>	Rue de la Grotte 2 Case postale 2427 1002 Lausanne	321 35 35	321 35 36
École cantonale d'art de Lausanne Secrétariat général	Av. de l'Elysée 4 1006 Lausanne	617 75 23	616 39 91

Tous les indicatifs: 021, sauf \*= 022 et \*\*= 032

UNIVERSITE  
DE  
LAUSANNE



ECOLE DE  
FRANÇAIS  
MODERNE

2000 – 2001

**Définition des études  
menées à l'EFM**

L'Ecole de français moderne offre des programmes d'études complets ou des cours d'appoint en langue, en littérature et en civilisation françaises à des étudiants non francophones. Chaque année, plus de 400 étudiants, en provenance de cinquante à soixante pays, se répartissent dans différents cours de niveaux variés.

Il est possible de fréquenter à l'EFM quelques cours par semaine seulement, parallèlement à d'autres études suivies dans l'une des Facultés ou Ecole de l'UNIL (voir «Cours d'appoint»).

Les autres programmes comprennent environ 20 heures hebdomadaires qui permettent soit de compléter une formation universitaire en français déjà commencée ailleurs, soit d'atteindre le niveau nécessaire pour entreprendre des études dans une Faculté ou Ecole de l'UNIL, soit enfin d'acquérir les connaissances et les techniques indispensables pour devenir enseignant de français langue étrangère.

Rattachée à la Faculté des lettres, l'EFM offre la possibilité d'intégrer son programme dans des études de lettres complètes.

**Titres décernés**

- Certificat de langue et culture françaises
- Diplôme de langue et culture françaises
- Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère



## Structure des études

### Conditions spéciales d'admission à l'EFM

Les étudiants à l'EFM doivent posséder une connaissance du français suffisante pour comprendre et assimiler un enseignement donné exclusivement en français.

Une épreuve d'admission et de classement, qui a lieu au début de chaque année académique, permet de juger le niveau des étudiants et d'éliminer ceux qui ne correspondent pas à cette exigence (art. 13 du Règlement de l'EFM).

Les candidats ne possédant pas un titre donnant droit à l'immatriculation peuvent être admis après avoir subi avec succès un examen préalable. Cet examen n'est valable que pour les études à l'EFM. Se renseigner auprès du Service des immatriculations et inscriptions.

### Deux types d'enseignement

L'EFM offre 2 types d'enseignement :

- un enseignement qui s'adresse à des étudiants désirant consacrer à l'étude du français **la totalité ou la majeure partie de leur temps**.  
*Voir ci-après les filières «Propédeutique», «Certificat», «Diplôme d'enseignement», «Diplôme de langue et culture françaises».*
- Un enseignement qui s'adresse à des étudiants **inscrits dans d'autres Facultés ou Ecole de l'Université de Lausanne ou à l'EPFL** et désireux de perfectionner leur connaissance du français tout en poursuivant leurs études.  
*Voir ci-après les cours d'appoint.*

#### La filière «Propédeutique»

*Les étudiants dont le niveau de langue est jugé élevé peuvent accéder directement aux filières «Certificat» ou «Diplôme», selon leur choix.*

**La filière «Propédeutique»** est destinée aux étudiants qui veulent se préparer intensivement à suivre des études universitaires en français, soit à l'École de français moderne, soit dans une autre Faculté ou Ecole de l'Université de Lausanne.

Enseignement: il comprend 12 heures hebdomadaires de cours de base (langue orale et langue écrite) ainsi que 6 heures de cours à option également centrés sur la langue. Durée: une année, début au semestre d'hiver.

#### La filière «Diplôme d'enseignement»

*Durée: deux ans  
Début au semestre d'hiver  
Possibilité d'obtenir une équivalence pour la première année*

**La filière «Diplôme d'enseignement»** est destinée aux étudiants qui, ayant déjà acquis une bonne maîtrise de la langue, souhaitent devenir enseignants de français langue étrangère.

**Coordination avec la Faculté des lettres: le Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère peut être validé comme discipline secondaire de la licence ès lettres (art. 41 du Règlement de la Faculté des lettres).**

Enseignement: en 1<sup>re</sup> partie, il comprend 6 heures hebdomadaires de cours de niveau avancé consacrés à la langue (production de discours oraux et compréhension/production de discours écrits) ainsi que 6 heures de cours d'introduction aux branches proposées en seconde partie (linguistique, littérature, didactique) et 6 heures de cours à option à choisir dans des domaines variés.

En 2<sup>e</sup> partie, l'étudiant se spécialise dans l'une des trois branches proposées (linguistique, littérature, didactique); il suit 8 heures dans la branche choisie, et 4 heures dans les autres branches. En outre, il accomplit des travaux pratiques en didactique.

#### Les filières «Certificat» et «Diplôme de langue et culture françaises»

Les filières «Certificat» et «Diplôme de langue et culture françaises» sont destinées aux étudiants qui s'intéressent tout particulièrement à la civilisation française et souhaitent obtenir un titre témoignant de leur bonne connaissance de la langue, de la littérature et de la culture françaises.

## Structure des études

Durée: une année («Certificat»),  
deux ans («Diplôme de langue  
et culture françaises»)  
Début au semestre d'hiver  
Possibilité d'obtenir une équivalence  
pour la première année  
Possibilité pour les boursiers d'échanges et  
pour les étudiants d'universités qui ont des  
liens avec l'UNIL d'entrer dans le program-  
me «Certificat» au semestre d'été.

### «Cours d'appoint»

**Coordination avec la Faculté des lettres:** le «Diplôme de langue et culture françaises» peut être validé comme discipline secondaire de la licence ès lettres (art. 41 du Règlement de la Faculté des lettres).

Enseignement: en 1<sup>ère</sup> partie, il comprend 10 heures hebdomadaires de cours de niveau avancé consacrés à la langue (compréhension et production de discours écrits et oraux), 2 heures de cours d'introduction à la civilisation, 2 heures de cours à option en littérature et 4 heures de cours à option à choisir dans des domaines variés touchant aussi bien à la langue qu'à la littérature ou à la civilisation.

En 2<sup>ème</sup> partie, l'étudiant suit obligatoirement le séminaire de civilisation ainsi que 12 heures de cours de langue et de littérature.

Les cours d'appoint sont destinés aux étudiants inscrits dans diverses Facultés ou Ecole de l'UNIL ou à l'EPFL désireux de perfectionner leur connaissance du français.

Durée: un semestre ou davantage; début au semestre d'hiver ou au semestre d'été.

Enseignement: il comprend de 4 à 10 heures de cours pratiques de langue, ainsi que certains des cours à option de la filière «Certificat» et des deux filières «Diplôme», notamment ceux qui concernent la littérature et la civilisation.

Inscription: elle se fait au moment de l'inscription dans la Faculté choisie. Il est possible de s'inscrire plus tard mais, dans ce cas, les inscriptions ne seront prises en considération que dans la mesure où il restera des places disponibles.

## Formation continue

**Formation continue pour enseignants** *Théories et méthodologies de l'enseignement des langues.*

Modules de formation continue organisés conjointement par l'Ecole de langue et de civilisation françaises (Uni Genève), la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (Uni Genève) et l'Ecole de français moderne. Possibilité d'obtenir un certificat attestant une formation correspondant à 300 heures de cours. Consulter le programme 2000-2001 au secrétariat de l'EFM.

**Formation continue à distance.** *Enrichir son français... à distance.*

Modules de français oral ou écrit destinés à toute personne possédant déjà de bonnes connaissances de la langue et soucieuse de maintenir ou d'améliorer son niveau. Séance présentielle le 13 janvier 2001 à l'EFM, ensuite tout le cours se déroule de façon individualisée, à distance, au rythme choisi par chaque participant. Informations complémentaires au secrétariat de l'EFM.

## Perspectives professionnelles

Le *Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français* prépare à l'enseignement du français langue étrangère dans les pays non francophones.

Concernant l'enseignement en Suisse alémanique et au Tessin, il est conseillé aux candidats suisses au Diplôme de s'informer, avant le début des études, de la reconnaissance de ce titre auprès des départements de l'instruction publique des cantons où ils désireraient enseigner.

## Structure des études

### Contrôle des études: évaluation continue, crédits

Dans toutes les filières, l'étudiant est soumis à une évaluation continue dans les différents cours de son programme. Toute exigence satisfaite donne droit, à la fin de l'année, au nombre de crédits prévu par le programme des cours. En général, une heure de cours/année permet d'obtenir 3 crédits. L'année complète (cours + travaux exigés + examens) permet d'obtenir 60 crédits.

### Attestation de niveau propédeutique

L'étudiant qui a obtenu un minimum de 54 crédits peut se présenter aux examens.

#### Examens

- Epreuve écrite de connaissance de la langue
- Epreuve de production de textes
- Epreuve de compréhension et d'expression orales

### Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère

#### PREMIÈRE PARTIE

- Obtention de tous les crédits (18) dans les cours de langue
- Obtention de tous les crédits (18) dans les cours d'introduction
- Obtention de tous les crédits (18) dans les cours à option
- Obtention de 6 crédits pour les travaux personnels

#### DEUXIÈME PARTIE

L'étudiant qui a obtenu un minimum de 42 crédits, selon la distribution prévue par le programme des cours, peut se présenter aux examens.

#### Examens

- Epreuve écrite ou mini-mémoire dans la branche principale
- Epreuve écrite dans une autre branche
- Epreuve orale dans la branche principale

### Certificat de langue et culture françaises et Diplôme de langue et culture françaises

#### PREMIÈRE PARTIE

L'étudiant qui a obtenu un minimum de 60 crédits peut poursuivre ses études en Diplôme de langue et culture françaises 2ème partie ou se présenter à l'examen de Certificat.

#### Examens

- Epreuve écrite de connaissance de la langue
- Epreuve de texte(s) composé(s)
- Epreuve orale de littérature et / ou de civilisation
- Epreuve de compréhension et de production de discours oraux

#### DEUXIÈME PARTIE

L'étudiant qui a obtenu un minimum de 42 crédits, selon la distribution prévue par le programme des cours, peut se présenter aux examens.

#### Examens

- 1 mini-mémoire en civilisation
- 1 épreuve écrite en littérature ou en langue
- 1 épreuve orale en littérature ou en langue (dans le domaine non choisi pour l'épreuve écrite)

### Attestation de cours suivis

Les étudiants peuvent obtenir des attestations pour les crédits obtenus, indépendamment des examens.

**Programme  
des cours**

**Filière «Propédeutique»  
(préparation aux études  
universitaires en  
français)**

**COURS-NOYAUX**

Compréhension et expression orales	Georgette Blanc, me Jean-François Maire, me Gisèle Marguerat, sup Myriam Moraz, sup Claudine Reymond, me	5 TP
Compréhension et expression écrites	Georgette Blanc, me Anick Giroud, sup Pierre Jaquerod, me Bénédicte Le Clerc, me Anne-Marie Merle, me	7 TP

**COURS À OPTION**

Vocabulaire	Jean-François Maire, me	2 STP
Entre mots et phrases	Isabelle Genoud, me	2 STP
Suisse et Suisse romande à travers la presse	François Rosset, mer	2 STP
Jeux de société, jeux d'apprentissage	Denise Cordonier, me	2 STP
Langue et cultures	Maryse Mahmoudian, sup	2 STP
Textes littéraires	Dominique Vernaud, me	2E STP
De l'enquête au dossier	Dominique Vernaud, me	2 STP
Phonétique	Maryse Mahmoudian, sup	2 TP
Traduction de l'anglais	Myriam Moraz, sup	2 STP
Traduction de l'espagnol	Hélène Pfersich, sup	2 STP
Exercices guidés en salle multimédia	Stéphanie Parmentier-Schuijt, ass	2 TP
Travail en autonomie	Georgette Blanc, me	2 TP
Tandem	Thomas Breymann, sup	2 TP

**Programme  
des cours**

**Filière «Diplôme  
d'aptitude à  
l'enseignement du  
français langue  
étrangère»**

<b>1ER CYCLE</b>		
<b>Cours de langue</b>		
Production de discours oraux	Claudine Reymond, me	2 STP
Compréhension et production de discours écrits	Bénédicte Le Clerc, me Pierre Jaquerod, me Dominique Vernaud, me	4 STP
<b>Cours d'introduction</b>		
Introduction à la branche Littérature	François Rosset, mer	2 STP
Introduction à la branche Didactique	Anick Groud, sup	2 STP
Introduction à la branche Langue	Marianne Kilani, mer	2 STP
<b>Cours à option</b>		
<b>Littérature</b>		
Histoire de la littérature des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	Françoise Fornerod, mer	2 CS
Littérature de Suisse romande	Françoise Fornerod, mer	2 CS
La littérature francophone	Isabelle Genoud, me	2 CS
<b>Civilisation</b>		
Introduction à la civilisation	Catherine Saugy, me	2 CS
La chanson française	Catherine Saugy, me	2H 1E STP
Littérature et cinéma	Pierre Jaquerod, me	2 CS
Dialogues interculturels	Isabelle Genoud, me	2H 1E STP
<b>Langue</b>		
Traduction de l'allemand	Anne-Marie Merle, me	2H 1E STP
Traduction de l'anglais	Martine Nicollerat, me	2H 1E STP
Traduction de l'espagnol	Hélène Pfersich, sup	2 STP
Traduction de l'italien	Claudine Reymond	2 STP
Autour des textes traduits	Claudine Reymond, me Martine Nicollerat, me	2 STP
Itinéraires lexicaux	Jean-François Maire, me Martine Nicollerat, me	2 STP
Phonétique	Jean-François Maire, me	2 STP
Révision de grammaire et d'orthographe	Dominique Vernaud, me	2 STP
Atelier d'expression théâtrale	Anne-Marie Merle, me	2 STP
Atelier d'écriture créative	Anne-Marie Merle, me	2 STP
Revue de presse	Raymond Capré, me	2E STP
Travail en autonomie	Georgette Blanc, me	2 TP
Exercices guidés en salle multimédia	Catherine Flutsch, sup	2 TP
Tandem	Thomas Breyman, sup	2 TP

## Programme des cours

### Filière «Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère»

#### 2<sup>E</sup> CYCLE

##### *Branche: littérature*

Analyse de texte	Françoise Fornerod, mer	2 S
Approches thématiques	François Rosset, mer	2 S
Écriture	Dominique Vernaud, me	2 S
Séminaire de littérature	François Rosset, mer	2 S

*Les étudiants peuvent également choisir les cours de la section de français (Faculté des lettres) en littérature moderne ou médiévale.*

##### *Branche: didactique*

Les domaines constitutifs de la didactique du FLE	Anick Giroud, sup	2 CS
Thèmes de didactique	Jean-Louis Chiss, pi	2 CS
Analyse critique et production de matériels pédagogiques	Raymond Capré, me	2 CS
Interculturel et interaction verbale	Marianne Kilani, mer	2 CS

*Les étudiants peuvent également choisir certains cours de l'Institut des sciences sociales et pédagogiques (Faculté des sciences sociales et politiques).*

##### *Branche: langue*

Histoire de la langue	Pierre Jaquerod, me	2 CS
Thèmes choisis de linguistique	Marianne Kilani, mer	2 CS
Lexicologie française	Jean-François Maire, me	2 CS
Grammaire française	Jean-Louis Chiss, pi	2 CS

*Les étudiants peuvent également choisir les cours des sections de linguistique et de linguistique française (Faculté des lettres).*

##### *Pour les trois branches*

Travaux pratiques de didactique	Anick Giroud, sup	2 STP
Cours d'appui en langue écrite	Dominique Vernaud, me	2H STP

## Programme des cours

Filières «Certificat de  
langue et culture  
françaises»  
et «Diplôme de langue  
et culture françaises»

<b>1<sup>ER</sup> CYCLE (CERTIFICAT)</b>		
<b>Cours de langue</b>		
Compréhension et production de discours oraux	Denise Cordonier, me Jean-François Maire, me Catherine Saugy, me	4 TP
Compréhension et production de discours écrits	Denise Cordonier, me Martine Nicollerat, me Claudine Reymond, me	6 TP
<b>Cours d'introduction</b>		
Introduction à la civilisation de la vie quotidienne	Catherine Saugy, me	2 CS
<b>Cours à option</b>		
<b>Littérature</b>		
Histoire de la littérature des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	Françoise Fornerod, mer	2 CS
Littérature de Suisse romande	Françoise Fornerod, mer	2 CS
La littérature francophone	Isabelle Genoud, me	2 CS
<b>Civilisation</b>		
La chanson française	Catherine Saugy, me	2H 1E STP
Littérature et cinéma	Pierre Jaquerod, me	2 CS
Dialogues interculturels	Isabelle Genoud, me	2H 1E STP
<b>Langue</b>		
Traduction de l'allemand	Anne-Marie Merle, me	2H 1E STP
Traduction de l'anglais	Martine Nicollerat, me	2H 1E STP
Traduction de l'espagnol	Hélène Pfersich, sup	2 STP
Autour des textes traduits	Claudine Reymond, me Martine Nicollerat, me	2 STP
Itinéraires lexicaux	Jean-François Maire, me Martine Nicollerat, me	2 STP
Phonétique	Jean-François Maire, me	2 STP
Révision de grammaire et d'orthographe	Dominique Vernaud, me	2 STP
Atelier d'expression théâtrale	Anne-Marie Merle, me	2 STP
Atelier d'écriture créative	Anne-Marie Merle, me	2 STP
Revue de presse	Raymond Capré, me	2E STP
Travail en autonomie	Georgette Blanc, me	2 TP
Exercices guidés en salle multimédia	Catherine Flütsch, sup	2 TP
Tandem	Thomas Breymann, sup	2 TP

<b>2<sup>E</sup> CYCLE</b>		
<b>Cours de civilisation obligatoire</b>		
Séminaire de civilisation	Catherine Saugy, me	2 S
<b>Cours de langue et littérature</b>		
Analyse de texte	Françoise Fornerod, mer	2 S
Approches thématiques	François Rosset, mer	2 S
Ecriture	Dominique Vernaud, me	2 S
Séminaire de littérature	François Rosset, mer	2 S
Histoire de la langue	Pierre Jaquerod, me	2 CS
Thèmes choisis de linguistique	Marianne Kilani, mer	2 CS
Lexicologie française	Jean-François Maire, me	2 CS
Grammaire française	Jean-Louis Chiss, pi	2 CS
<i>Les étudiants peuvent également choisir les cours des sections de linguistique et de français (Faculté des lettres).</i>		
<b>Cours facultatif</b>		
Cours d'appui en langue écrite	Dominique Vernaud, me	2H STP

## Programme des cours

### Cours d'appoint

#### COURS DESTINÉS AUX ÉTUDIANTS DES AUTRES FACULTÉS

*Les cours d'appoint sont destinés aux étudiants des autres Facultés ou Ecole de l'Université désireux de perfectionner leur connaissance du français ainsi qu'aux enseignants étrangers engagés dans les établissements secondaires officiels du canton de Vaud.*

Grammaire et exercices de langue (6 groupes)	Laurence Andison, sup Gisèle Bazzuri, sup Isabelle Genoud, me Gisèle Marguerat, sup Anne-Christine Pandazis, sup	4 TP
TP Phonétique (2 groupes)	François Rosset, mer Maryse Mahmoudian, sup	1 TP
Traduction de textes juridiques allemands	Jean-François Maire, me Thomas Breymann, sup	2 CTP

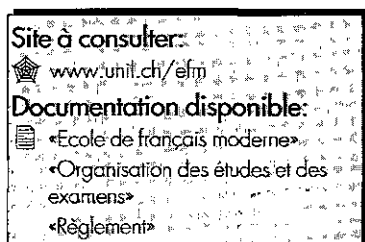
- *Traduction de l'anglais, de l'espagnol, de l'allemand, des autres langues: voir les cours de la filière «Propédeutique» et des filières Diplôme.*
- *Les cours à option suivants des filières Diplôme et Propédeutique sont accessibles aux étudiants des cours d'appoint. «Littérature et cinéma», «Dialogues interculturels», «Revue de presse», «Littérature de Suisse romande», «Littérature francophone», «Introduction à la civilisation», «Littérature des 19e et 20e siècles», «Itinéraires lexicaux», «Chanson française»*
- *Le système Tandem est à disposition des cours d'appoint.*

Rédaction de travaux universitaires Dominique Vernaud, me 2H CTP  
*pendant le semestre d'hiver, pour tous les étudiants (francophones et non francophones) ayant des difficultés à rédiger leurs travaux de séminaire, leurs mémoires, leurs dissertations, etc*



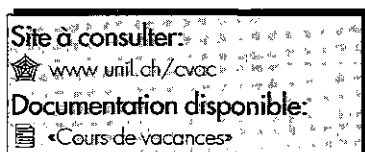
## Adresses utiles Cours de vacances

### Renseignements



Secrétariat de l'EFM  
Ecole de français moderne de l'Université de Lausanne  
BFSH2, 1015 Lausanne/Dorigny  
SUISSE  
Tél.: 021 692 30 80  
Fax: 021 692 30 85  
E-mail: [efmsecr@efm.unil.ch](mailto:efmsecr@efm.unil.ch)  
*Le directeur reçoit sur rendez-vous.*

### Cours de vacances



Le cours dépend directement de la Faculté des lettres.

#### Conditions d'admission

- Etre âgé d'au moins 16 ans pour le cours B.
- Etre âgé d'au moins 18 ans pour le cours A.
- Aucun diplôme n'est exigé à l'inscription.

Les participants ont le choix entre deux options:

- **Cours A:** cours de langue, de littérature et de civilisation françaises, à l'intention des enseignants et des étudiants avancés qui s'intéressent aux questions littéraires.
- **Cours B:** cours de langue et de civilisation françaises pour les étudiants qui veulent avant tout faire une étude intensive de la langue usuelle.

L'enseignement se donne en français. Les participants sont répartis en petites classes, selon leur niveau. Chaque série de 3 semaines compte 50 heures d'enseignement, sans le cours facultatif de prononciation (15 heures).

Date des cours: le cours de vacances comporte 4 séries de 3 semaines se succédant du début juillet à fin septembre. Chaque participant est libre de choisir une ou plusieurs séries, sauf les débutants qui doivent s'inscrire pour 6 semaines au minimum.

Cours de vacances de l'Université de Lausanne  
BFSH 2, 1015 Lausanne/Dorigny  
SUISSE  
Tél.: 021/692 30 90  
Fax: 021/692 30 85  
E-mail: [CoursdeVacances@cvac.unil.ch](mailto:CoursdeVacances@cvac.unil.ch)

UNIVERSITE  
DE  
LAUSANNE



*faculté des  
sciences  
sociales et  
politiques*



2000 – 2001

## **Définition et finalité des études de sciences sociales et politiques**

La Faculté des SSP offre quatre filières de formation — psychologie, sciences politiques, sciences sociales et sciences du sport et de l'éducation physique — qui regroupent les principales branches des sciences de l'homme et de la société: anthropologie, géographie, histoire, politologie, psychologie, psychologie sociale, sociologie constituent en effet les bases d'une connaissance interdisciplinaire des interactions entre le collectif et l'individuel. Ses plans d'études sont conçus dans une perspective généraliste, alliant théorie, méthodologie et apprentissage pratique, et empruntent les uns aux autres leurs enseignements fondamentaux. Ils permettent ainsi à chaque étudiantE d'acquérir une vision globale des sciences humaines, à laquelle contribuent aussi les cours qui peuvent être suivis dans d'autres facultés de l'Université de Lausanne: droit, économie, linguistique, etc.

Dans ses quatre licences, la Faculté des SSP recherche un équilibre entre réflexion théorique critique et acquisition des instruments de la recherche empirique propres à chaque discipline. Elle destine ses étudiantEs à un vaste choix de professions, où prédominent néanmoins le conseil et l'orientation en psychologie, l'enseignement, la recherche au sein de l'administration publique, le travail social, le journalisme.

## **Que veut dire «SSP»?**

### **Les sciences sociales**

Les sciences sociales constituent un sous-groupe des sciences humaines réunissant des disciplines variables selon les définitions adoptées. Pour chaque université, leur champ d'étude évoque une réalité différente: par exemple, la psychologie est enseignée à Genève à la Faculté du même nom, alors qu'elle relève à Lausanne de la Faculté des sciences sociales et politiques.

On admet que les principales disciplines des sciences sociales sont la sociologie, la politologie, l'anthropologie culturelle et sociale, l'ethnologie, le travail social. Dans une perspective plus large, il est légitime d'y intégrer la psychologie et la pédagogie: toutes deux analysent certes les comportements individuels, mais souvent pour les mettre en relation avec les conditions de la vie en société. La géographie humaine, l'histoire, le droit, la démographie, les sciences économiques sont des disciplines voisines dans la mesure où elles aussi analysent les faits sociaux et les lois qui régissent les sociétés.

## Que veut dire SSP?

### La science politique

La science politique s'occupe du processus de l'adoption et de la mise en oeuvre des décisions contraignantes pour l'ensemble de la collectivité. La question du pouvoir et de la légitimité est au centre de ses préoccupations. Plus particulièrement le domaine de la science politique comprend trois dimensions: l'étude des institutions et des régimes régionaux, nationaux et internationaux («polity»), des acteurs - partis, groupes, mouvements - et des comportements politiques («politics»), ainsi que des politiques publiques particulières («policies»). Les disciplines de la science politique enseignées à la faculté sont l'histoire des idées, les politiques publiques, la science politique comparée, la sociologie politique, les relations internationales et les études sur le Tiers Monde. La science politique se nourrit également d'un savoir interdisciplinaire, principalement emprunté à la sociologie et à l'histoire, à la philosophie, à l'économie et au droit. Elle recourt aux techniques d'investigation des sciences sociales.

### L'histoire

L'histoire se situe au carrefour des sciences humaines, auxquelles elle ajoute une dimension diachronique souvent négligée (étude des transformations sociales dans le temps). Dans la mesure où elle refuse de considérer le présent comme «la fin de l'histoire», elle constitue aussi un instrument critique indispensable pour penser l'avenir. Pour ces raisons, elle occupe une place incontournable dans nos plans d'étude.

### La sociologie

L'objet matériel de la sociologie est le *fait social*, c'est-à-dire toute manière de faire exerçant sur l'individu une contrainte extérieure et qui se manifeste à la fois dans une certaine durée et dans l'étendue d'une société ou d'un groupe social. Une telle définition indique que la sociologie possède des intérêts multiples et des contours variables. Dans la pratique, les phénomènes sociaux relevant de la sociologie sont tous ceux qui n'intéressent pas directement les sciences sociales spécialisées comme le droit, la démographie ou l'économie. En guise d'illustration, citons quelques questions classiques de la sociologie contemporaine: «Pourquoi et comment les bandes de jeunes se développent-elles?», «Pourquoi et comment les styles éducatifs des familles varient-ils selon le milieu social d'appartenance des parents?», «Pourquoi les inégalités devant l'enseignement persistent-elles en dépit des efforts de démocratisation?», «Comment s'effectue l'adaptation des immigrants à la société qui les accueille?», «Pourquoi l'urbanisation favorise-t-elle l'isolement et la marginalisation?».

### L'anthropologie

Tandis que l'ethnologie est considérée comme l'étude des sociétés non-occidentales, l'anthropologie s'intéresse, dans une perspective comparatiste, à l'*homme concret*, occidental ou non-occidental, totalité dont le social est une dimension capitale mais non unique. Les méthodes propres à l'anthropologie sont l'«observation participante» qui met le chercheur en contact direct et prolongé avec la vie quotidienne du groupe observé et le «dépaysement», qui permet la confrontation critique des déterminants socioculturels de l'«observateur» avec ceux des «observés».

### La psychologie

La psychologie (au sens étymologique: «science de l'âme») est la science du *comportement des organismes vivants*. Le terme de comportement recouvre à la fois les conduites et activités observables et les processus internes (la pensée, les émotions, etc.). La psychologie actuelle s'est ramifiée en plusieurs branches qui se distinguent à la fois par leur objet d'étude et leurs méthodes de travail. Elle délimite son champ d'investigation en fonction de l'âge des sujets étudiés (psychologie de l'enfant), de leurs activités dans la société (psychologie

## Grades décernés

### Les sciences du sport et de l'éducation physique

scolaire, psychologie du travail), des maladies mentales (psychopathologie), des comportements différenciés des groupes sociaux (psychosociologie), des mécanismes physiques par lesquels se réalisent les comportements humains et animaux (psychophysiole), des différences observées dans les comportements d'individus ou de groupes hétérogènes placés dans la même situation (psychologie différentielle), etc.

Les sciences du sport et de l'éducation physique sont nécessairement plurielles puisqu'elles abordent les différents niveaux d'un phénomène tout à la fois biologique, psychologique, social, historique, économique. Dans ce domaine, la spécialisation, quel que soit le niveau choisi, s'inscrit naturellement dans une compréhension transdisciplinaire du fonctionnement du corps sain.

La physiologie et la psychologie analysent les contraintes que les processus internes, biologiques ou mentaux, imposent au comportement humain. La pratique des activités physiques dans l'art ou dans le sport ainsi que les techniques visant à contrôler les fonctions vitales pour atteindre à la maîtrise du corps montrent comment ces contraintes peuvent être partiellement dépassées par une éducation appropriée. Par là même, ces pratiques mettent en évidence une interdépendance étroite entre le corps et l'esprit qui peut être approchée à travers l'étude de nombreuses disciplines des sciences humaines.

### Grades décernés

Licence ès sciences politiques

Licence ès sciences sociales

Licence en psychologie, option psychologie générale ou orientation scolaire et professionnelle

Licence en sciences du sport et de l'éducation physique, option licence SSEP ou option enseignement

Diplôme en psychologie, option psychologie générale, orientation scolaire et professionnelle ou psychologie scolaire

Maîtrise ès sciences politiques \*

Maîtrise ès sciences sociales \*

Diplôme d'études approfondies (DEA) en science politique

Collaboration entre les Universités de Genève et de Lausanne

Diplôme d'études approfondies (DEA) en sociologie

Collaboration entre les Universités romandes

Diplôme de spécialisation postgrade de Suisse occidentale (DEA) en ethnologie et anthropologie

Collaboration avec les Universités de Fribourg et de Neuchâtel

Diplôme d'études approfondies (DEA) interuniversitaire en Etudes genre

Collaboration entre les Universités de Genève et de Lausanne

Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en psychosociologie clinique

Diplôme européen d'études avancées en psychologie sociale

Collaboration avec diverses universités européennes

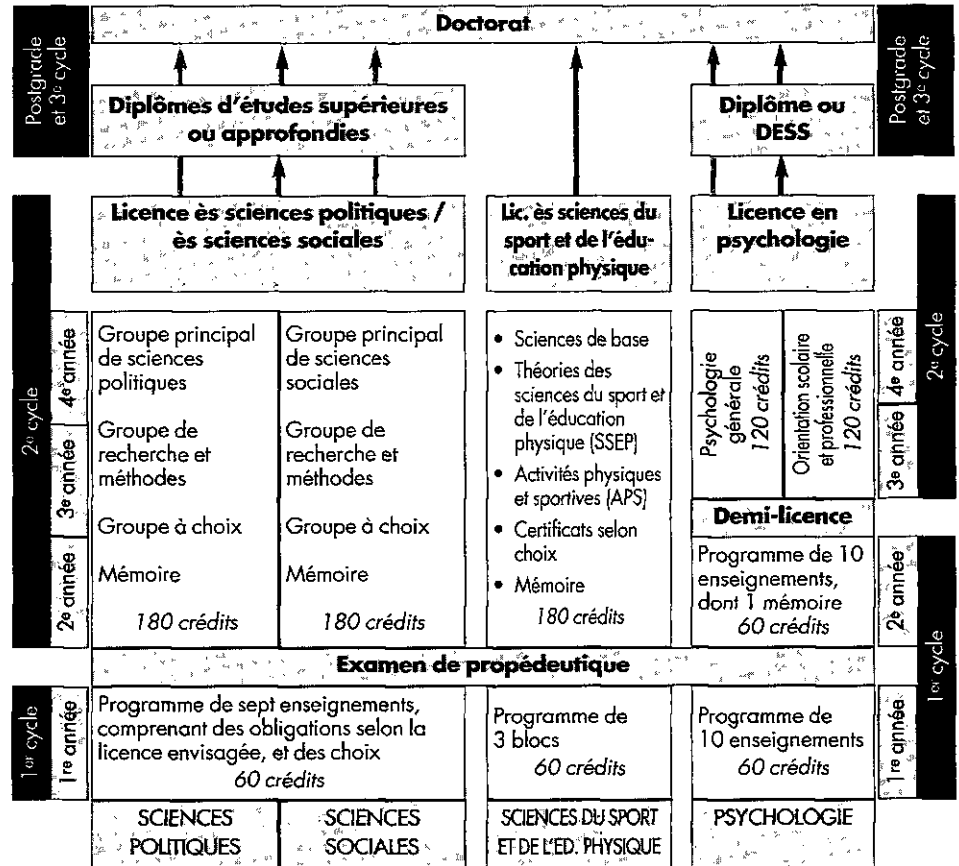
Doctorat

\* destinée aux étudiants détenteurs d'une licence SSP en 3 ans sans mémoire

## Quel plan d'études?

### Sciences politiques, sciences sociales, psychologie, sciences du sport et de l'éducation physique: les parcours

Toutes les licences décernées par la Faculté s'organisent selon un plan d'études en 4 ans et donnent droit à 240 crédits ECTS (European credit transfer system) à raison de 60 crédits par année.



### Enseignements hors plans d'études

Les plans d'études des licences en sciences politiques, sciences sociales et psychologie laissent aux étudiantEs, dès la deuxième année, la possibilité de choisir librement, dans et hors de la Faculté, quelques enseignements autres que ceux qui constituent les passages obligés de la formation d'un psychologue, d'un sociologue ou d'un politologue. Pour rester dans le seul cadre de la Faculté des SSP, c'est le cas des cours dits «de service» (introduction à l'informatique) ou donnés par des privat-docents.

### Etudes dans d'autres universités suisses ou à l'étranger

- Les étudiantEs de la Faculté des SSP sont autorisés à suivre un ou deux semestres d'études dans une autre université suisse ou à l'étranger au cours de leur 2<sup>e</sup> cycle d'études.
- Les étudiantEs soumettent à l'avance leur projet d'études dans d'autres universités suisses ou à l'étranger à une commission de mobilité qui donne son accord par écrit et qui attribue à l'étudiantE les crédits alloués pour son séjour de mobilité.
- Pour être validés, les enseignements suivis doivent avoir été sanctionnés positivement par des épreuves ou d'autres modes d'évaluation jugés équivalents.

## Structure des études

### SCIENCES SOCIALES SCIENCES POLITIQUES

#### 1<sup>ER</sup> CYCLE

1<sup>re</sup> année, comprenant deux semestres d'inscription et conduisant à l'examen de propédeutique.

Le 1<sup>er</sup> cycle est conçu comme une année de propédeutique, à choix limité, permettant à l'étudiant·e l'acquisition d'une première série de connaissances fondamentales et l'initiation pratique aux méthodologies, langages et techniques des sciences sociales et politiques.

Les études entreprises au 1<sup>er</sup> cycle permettent à l'étudiant·e de se situer progressivement dans le domaine de ses études, d'apprendre à se documenter et à s'exprimer, à poser les problèmes des sciences sociales et politiques selon une optique scientifique, à pratiquer les méthodes, langages et techniques de base (y compris les techniques bibliographiques, documentaires et informatiques).

#### 2<sup>E</sup> CYCLE

2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année, comprenant 6 semestres d'inscription et conduisant aux examens de licence et à la présentation d'un mémoire.

Le 2<sup>e</sup> cycle est conçu comme un cycle de formation proprement dite, permettant à l'étudiant·e de développer, approfondir et compléter l'acquisition des connaissances et la pratique des méthodologies, langages et techniques commencées au 1<sup>er</sup> cycle, d'y ajouter les connaissances et la pratique de méthodes, langages et techniques spécifiques de secteurs particuliers du domaine des sciences sociales et politiques.

#### DOCTORAT

Travail de recherche personnel et original conduisant à une thèse de doctorat.

### PSYCHOLOGIE

#### 1<sup>ER</sup> CYCLE

1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année, comprenant 4 semestres d'inscription et conduisant à l'examen de propédeutique, puis à l'examen de demi-licence.

1<sup>re</sup> année, elle est conçue comme une année de propédeutique, à choix limité, permettant à l'étudiant·e l'acquisition d'une première série de connaissances fondamentales et l'initiation pratique aux méthodologies, langages et techniques de la psychologie. De plus, l'étudiant·e s'initie à d'autres sciences humaines, non psychologiques. Les études entreprises en 1<sup>re</sup> année permettent à l'étudiant·e de se situer progressivement dans le domaine de ses études, d'apprendre à se documenter et à s'exprimer, à poser les problèmes de la psychologie selon une optique scientifique, à pratiquer les méthodes, langages et techniques de base (y compris les techniques bibliographiques, documentaires et informatiques).

2<sup>e</sup> année: elle comprend deux semestres d'inscription et conduit à l'examen de demi-licence.

Elle est conçue comme un approfondissement, toujours à choix limité, permettant à l'étudiant·e la poursuite de l'acquisition de connaissances fondamentales et l'initiation pratique aux méthodologies, langages et techniques de la psychologie et de ses disciplines voisines.

#### 2<sup>E</sup> CYCLE

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année, comprenant 4 semestres d'inscription et conduisant aux examens de licence et à la présentation d'un mémoire.

Le 2<sup>e</sup> cycle est conçu comme un cycle de formation et de spécialisation, permettant à l'étudiant·e de développer, approfondir et compléter l'acquisition des connaissances et la pratique des méthodologies, langages et techniques commencées au 1<sup>er</sup> cycle, d'y ajouter les connaissances et la pratique de méthodes, langages et techniques spécifiques, voire spécialisés, de secteurs particuliers du domaine de la psychologie. Selon l'option choisie, le 2<sup>e</sup> cycle peut avoir une orientation de formation professionnelle proprement dite.

#### DIPLÔME

5<sup>e</sup> année, comprenant deux semestres d'inscription et conduisant à l'obtention d'un diplôme en psychologie.

#### DOCTORAT

Travail de recherche personnel et original conduisant à une thèse de doctorat.

### SCIENCES DU SPORT ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

#### 1<sup>ER</sup> CYCLE

1<sup>re</sup> année, comprenant 2 semestres d'inscription et conduisant à l'examen de propédeutique.

Les objectifs de cette année consistent à donner des bases élémentaires en sciences biomédicales et humaines pour comprendre les mécanismes sous-jacents dans les pratiques physiques et sportives. Parallèlement, une formation en sciences du sport permettra d'aborder les processus spécifiques à l'activité physique et sportive. Des disciplines sportives sont aussi au programme. Il s'agit d'une formation de base commune à toutes les mentions envisagées.

#### 2<sup>E</sup> CYCLE

2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année, comprenant 6 semestres d'inscription et conduisant aux examens de licence et à la présentation d'un mémoire.

La licence SSEP inclut 5 certificats et un mémoire selon le domaine choisi. La licence SSEP, mention enseignement comprend des études dans une autre discipline d'enseignement que l'éducation physique et sportive. Des conventions sont établies avec d'autres facultés: Lettres, Sciences.

#### DOCTORAT

Travail de recherche personnel et original conduisant à une thèse de doctorat.

## Sciences politiques: programme

Les études conduisant à la licence ès sciences politiques durent quatre ans, dont une année de propédeutique.

Le 1<sup>er</sup> cycle est conçu comme une introduction aux grandes disciplines constitutives des sciences de la société: science politique, bien sûr, mais aussi droit, histoire, anthropologie, sociologie

Le 2<sup>e</sup> cycle (trois ans) recouvre les principaux domaines d'observation et d'analyse de la politique, comme les institutions politiques, l'économie politique, la politique suisse, les politiques publiques, les relations internationales, la comparaison entre systèmes politiques, qu'il s'agisse de ceux des pays occidentaux ou de ceux du Tiers Monde. Ces enseignements sont complétés par des enseignements d'histoire, de géographie, d'anthropologie, de sociologie, etc., plus spécialisés qu'en 1<sup>re</sup> année (par exemple histoire des idées politiques, histoire de l'analyse sociologique, sociologie des médias, sociologie comparée des Etats-providence, recherche évaluative dans le champ du social). Des enseignements de méthodologie (instruments de la recherche en sciences sociales, statistique, mathématiques, etc.) permettent l'initiation des étudiantEs à la recherche empirique. Le 2<sup>e</sup> cycle se conclut par un mémoire.

Les étudiantEs se destinant à l'enseignement secondaire peuvent dans le cadre de la Faculté des SSP préparer un **certificat d'histoire et/ou de psychologie**. Informations plus précises auprès de la conseillère aux études, Mme M. Schlaepfer.

### 1<sup>ER</sup> CYCLE

#### Cours obligatoires

Concepts de base en science politique • Introduction à la sociologie politique • Institutions politiques et analyse constitutionnelle comparée.

#### Cours à choix

##### 1. Un cours d'histoire, à choisir entre

Histoire internationale contemporaine I • Histoire des idées politiques I • Histoire et sciences sociales I.

##### 2. Un cours de méthodologie, à choisir entre

Introduction à la recherche sociologique • Mathématiques pour les sciences humaines I • Statistique I.

##### 3. Deux cours à choix libre

Ces cours sont choisis parmi ceux offerts en 1<sup>re</sup> année, selon la liste publiée annuellement par la Faculté. Cet enseignement peut être pris parmi les enseignements d'histoire et de méthodologie susmentionnés qui n'auraient pas déjà été choisis.

Trois séminaires s'ajoutent aux sept cours.

Le premier cycle réussi totalise 60 crédits.

### 2<sup>E</sup> CYCLE

#### 1. Groupe principal de sciences politiques (78 crédits).

Dix cours et trois séminaires à choisir entre:

Institutions politiques comparées • Politiques publiques • Politique suisse • Relations internationales I et II • Systèmes politiques comparés: pays occidentaux • Systèmes politiques comparés: pays du Tiers Monde • Histoire des idées politiques II • Histoire internationale contemporaine II • Histoire suisse contemporaine (Faculté des lettres) • Histoire extra-européenne • Histoire économique • Economie politique • Articulation territoriale des politiques publiques.

#### 2. Groupe de recherche et méthodes (24 crédits).

Deux cours et deux séminaires à choisir entre:

Analyse de données quantitatives en science politique • Anthropologie culturelle et sociale: recherche • Instruments de la recherche en sciences sociales • Mathématiques pour les sciences humaines I et II • Méthodes et démarches en science politique • Méthodologie en sciences sociales • Modèles mathématiques en sciences humaines • Psychologie sociale: recherche • Recherche évaluative dans le champ du social • Statistique I et II.

#### 3. Groupe à choix (48 crédits).

Huit enseignements dont trois séminaires au moins à choisir entre:

Les enseignements du groupe principal ou du groupe de recherche et méthodes non encore choisis • Les autres enseignements de la Faculté, dont ceux des privat-docents • Un stage de six semaines comptant pour un séminaire • Des enseignements relevant d'autres facultés de l'UNIL • Des cours relevant d'autres universités suisses ou étrangères.

#### 4. Un mémoire de licence (30 crédits).

Chaque examen réussi et chaque attestation de séminaire totalise 6 crédits.

Seul le programme des  
études fait foi

## Sciences sociales: programme

La licence ès sciences sociales vise une large transdisciplinarité, apte à rendre compte tant du fonctionnement général des sociétés que de leur diversité, de leurs particularismes.

Comme la licence ès sciences politiques, la licence ès sciences sociales comporte quatre années d'études. L'année de propédeutique comprend un noyau d'enseignements généraux (anthropologie culturelle et sociale, politique et action sociales, sociologie générale), que complètent des cours à choix.

Le 2<sup>e</sup> cycle offre un large éventail de cours et de séminaires couvrant les grands domaines d'interrogation théorique et empirique de l'anthropologie, de la psychologie sociale et de la sociologie: histoire de l'analyse sociologique, psychologie sociale, sociologie de la culture, des médias, de l'image, du travail, etc. De nombreux enseignements de méthodologie, mathématiques et statistiques offrent une base solide à la formation à la recherche.

Les étudiantEs se destinant à l'enseignement secondaire peuvent dans le cadre de la Faculté des SSP préparer un **certificat d'histoire et/ou de psychologie**. Informations plus précises auprès de la conseillère aux études, Mme M. Schlaepfer.

Seul le programme des  
études fait foi

### 1<sup>ER</sup> CYCLE

#### Cours obligatoires

*Anthropologie culturelle et sociale I • Sociologie générale • Politique et action sociales I.*

#### Cours à choix

##### 1. Un cours d'histoire, à choisir entre

*Histoire internationale contemporaine I • Histoire des idées politiques I • Histoire et sciences sociales I.*

##### 2. Un cours de méthodologie, à choisir entre

*Introduction à la recherche sociologique • Mathématiques pour les sciences humaines I • Statistique I.*

##### 3. Deux cours à choix libre

choisis parmi ceux offerts en 1<sup>re</sup> année, selon la liste publiée annuellement par la Faculté. Cet enseignement peut être pris parmi les enseignements d'histoire, et de méthodologie susmentionnés qui n'auraient pas déjà été choisis.

Trois séminaires s'ajoutent aux sept cours.

Le premier cycle réussi totalise 60 crédits.

### 2<sup>E</sup> CYCLE

#### 1. Groupe principal de sciences sociales (78 crédits).

##### Dix cours et trois séminaires à choisir entre:

*Anthropologie culturelle et sociale: thèmes spécifiques • Anthropologie culturelle et sociale: théorie • Anthropologie culturelle et sociale: terrains et objets • Apprentissage et formation dans une perspective psychosociale • Approche sociologique des politiques de formation • Concepts de sociologie • Etudes genre • Histoire de l'analyse sociologique • Histoire internationale contemporaine II • Institutions politiques comparées • Les représentations sociales • Politique et action sociales II • Psychologie sociale: théorie • Sociologie comparée des Etats - providence • Sociologie de l'image • Sociologie de la communication et de la culture • Sociologie des médias • Sociologie du travail • Sociologie du spectacle.*

#### 2. Groupe de recherche et méthodes (24 crédits).

##### Deux cours et deux séminaires à choisir entre:

*Analyse de données quantitatives en science politique • Anthropologie culturelle et sociale: recherche • Instruments de la recherche en sciences sociales • Mathématiques pour les sciences humaines I et II • Méthodes et démarches en science politique • Méthodologie en sciences sociales • Psychologie sociale: recherche • Recherche évaluative dans le champ du social • Statistique I et II*

#### 3. Groupe à choix (48 crédits).

##### Huit enseignements dont trois séminaires au moins à choisir entre:

*Les enseignements du groupe principal ou du groupe de recherche et méthodes non encore choisis • Les autres enseignements de la Faculté, dont ceux des privat-docents • Un stage de six semaines comptant pour un séminaire • Des enseignements relevant d'autres facultés de l'UNIL • Des cours relevant d'autres universités suisses ou étrangères.*

#### 4. Un mémoire de licence (30 crédits).

Chaque examen réussi et chaque attestation de séminaire totalise 6 crédits.



## Psychologie: programme

L'organisation des études en psychologie est régie par une convention entre les départements de l'instruction publique des cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel et Vaud, qui délimite les compétences de chaque université.

Un 1<sup>er</sup> cycle de deux ans (tronc commun) permet d'acquérir les bases théoriques et méthodologiques de la discipline, le 2<sup>e</sup> cycle introduisant une spécialisation, sur deux années également. Ainsi, après l'obtention de leur demi-licence, les étudiantEs peuvent continuer de plein droit leur formation jusqu'à la licence et au-delà soit à Lausanne, soit dans l'une des trois autres universités, en fonction de l'option choisie. A la Faculté des sciences sociales et politiques, deux orientations sont offertes: la **psychologie générale**; l'**orientation scolaire et professionnelle**, pour ceux qu'attire la pratique du conseil en matière de choix d'études et de carrières.

Le 1<sup>er</sup> cycle comprend sept enseignements théoriques obligatoires (psychologie expérimentale, psychologie de l'enfant, psychophysiologie, psychologie de la personne et de son développement, psychosociologie clinique, psychologie différentielle, psychopathologie), des cours de méthodologie et d'initiation aux techniques psychologiques, un travail personnel (mémoire) et des enseignements à choix.

Les étudiantEs se destinant à l'enseignement secondaire peuvent dans le cadre de la Faculté des SSP préparer un **certificat d'histoire** ou choisir d'étudier une **discipline en Faculté des lettres**.

Informations plus précises auprès du conseiller aux études.

### 1<sup>ER</sup> CYCLE

#### 1<sup>RE</sup> ANNÉE

- **Groupe I. Sept enseignements obligatoires:**  
*Psychologie expérimentale • Psychologie de l'enfant • Psychologie de la personne et de son développement • Psychophysiologie • Méthodologie en psychologie I • Statistique I • Travaux pratiques I.*
- **Groupe II. Trois cours à choisir parmi:**  
les enseignements de 1<sup>re</sup> année, selon la liste publiée annuellement par la Faculté.

La première année réussie totalise 60 crédits.

#### 2<sup>E</sup> ANNÉE

- **Groupe I. Cinq enseignements obligatoires:**  
*Psychologie différentielle • Introduction à la psychopathologie • Psychosociologie clinique I • Méthodologie en psychologie II et travaux pratiques II • 1 mémoire de 1<sup>er</sup> cycle.*
- **Groupe II. Trois cours à choix:**  
offerts par la Faculté des SSP (à l'exclusion des enseignements qui figurent dans le programme de 2<sup>e</sup> cycle de psychologie), ou plus généralement par l'Université de Lausanne.

La deuxième année réussie totalise 60 crédits.

### 2<sup>E</sup> CYCLE

#### LICENCE, OPTION PSYCHOLOGIE GÉNÉRALE

Le deuxième cycle est composé d'un **certificat principal**, 48 crédits, de deux **certificats secondaires**, 2 x 24 crédits, d'un **mémoire ou d'une recherche de licence**, 24 crédits, soit un total de 120 crédits.

L'étudiantE choisit un **certificat principal** dans la liste suivante:

*Fondements de la psychologie • Psychologie du développement • Psychologie sociale • Psychologie et intervention en milieu scolaire.*

Le certificat principal comporte 8 enseignements dont 6 cours.

Les **certificats secondaires** comportent l'équivalent de 4 enseignements.

En principe, le **premier certificat secondaire** porte également sur le domaine de la psychologie. Une liste de ces certificats est mise à jour annuellement par la Faculté. L'étudiantE choisit son premier certificat secondaire dans cette liste.

Le **second certificat secondaire** est composé librement, avec l'accord de la commission du plan d'études. Les enseignements peuvent être choisis dans la Faculté, dans d'autres facultés de l'UNIL, dans d'autres universités, particulièrement à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève.

**Mémoire ou recherche de licence:** le thème du mémoire ou de la recherche se situe dans le domaine du certificat principal. Il est choisi par l'étudiantE en accord avec deux enseignantEs. Le mémoire ou la recherche est évalué lors d'une défense orale individuelle. Le mémoire de licence est un travail personnel, la recherche de licence peut être un travail collectif.

Seul le programme des  
études fait foi

## Psychologie: programme (suite)

### 2<sup>E</sup> CYCLE

#### LICENCE, OPTION ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (OSP)

Le deuxième cycle est composé d'un certificat principal, 48 crédits, de deux certificats secondaires, 2 x 24 crédits, et d'une recherche de licence, 24 crédits, soit un total de 120 crédits.

Le contenu du **certificat principal** et du **premier certificat secondaire** est imposé; il comporte des cours obligatoires dans le domaine spécifique de l'orientation scolaire et professionnelle, et quelques enseignements à choix. L'accent est mis sur les travaux pratiques de consultation qui ont lieu, sous supervision, dans le service de consultation de la Faculté sis en ville de Lausanne.

Le **second certificat secondaire** est composé librement, avec l'accord de la commission du plan d'études.

**Recherche de licence:** l'orientation spécifique et la désignation de la personne responsable font l'objet d'un contrat signé entre l'étudiantE et le professeur responsable de l'option OSP. La recherche de licence est évaluée lors d'une défense orale.

Un **stage** d'un mois dans un service d'orientation scolaire et professionnelle ou dans un service apparenté est obligatoire.

## Sciences du sport et de l'éducation physique (SSEP): programme

### EXAMEN PRÉALABLE D'APTITUDES PHYSIQUES

Avant de commencer des études en sciences du sport et de l'éducation physique, les étudiantEs doivent se soumettre à un examen préalable d'aptitudes physiques organisé en septembre. Celui-ci comporte 6 branches (éducation du mouvement, roller in line, natation - plongeon, gymnastique aux agrès, jeux, athlétisme). En cas d'échec l'étudiantE ne peut pas commencer les études en sciences du sport.

### 1<sup>ER</sup> CYCLE

#### Cours obligatoires

1. **Sciences de base** : 5 cours: Anatomie • Physiologie • Activités physiques et santé • Psychologie de l'enfant • Sociologie générale.
2. **Théorie des SSEP**: 4 cours: Education physique et sport : politique et institutions I • Théorie de l'entraînement I • Mouvement et apprentissage I • Communication.
3. **Activités physiques et sportives**: 7 cours. Education du mouvement • Fondamentaux du jeu • Habiletés motrices • Agrès • Natation • Camp multiglisse • Volleyball ou football.

## Sciences du sport et de l'éducation physique (suite)

La licence ès sciences du sport et éducation physique, mention enseignement, vise à apporter au candidat à la profession de maître d'éducation physique les bases théoriques, techniques et pratiques qu'il doit posséder pour gérer une matière d'enseignement très particulière puisqu'elle traite du corps.

L'année de propédeutique comporte des enseignements généraux et un échantillon d'activités physiques et sportives (APS). Elle est commune à toutes les licences SSEP.

Le deuxième cycle comporte des enseignements obligatoires (en accord avec les Ordonnances fédérales régissant la formation des maîtres d'éducation physique) et des enseignements à choix, en particulier dans les activités physiques et sportives.

Une autre matière pouvant être enseignée dans les écoles officielles doit être suivie en parallèle si l'étudiantE veut accéder à la formation pédagogique postgrade qui l'habilitera à enseigner. Le deuxième cycle se conclut par un mémoire.

La licence en SSEP est composée de certificats choisis en vue d'un objectif professionnel particulier, par exemple: entraînement et performance, éducation à la santé, activités physiques adaptées, journalisme, administration sportive.

### 2<sup>E</sup> CYCLE

#### LICENCE SSEP, MENTION ENSEIGNEMENT

##### 1. Sciences de base (39 crédits).

###### Sept cours obligatoires:

*Sport et santé • Biologie et Biomécanique des activités physiques • Psychophysio­logie • Psychologie de la personne et de son développement • Psychologie du sport et de l'éducation physique • Pédagogie du sport et de l'éducation physique • Histoire du sport et de l'éducation physique.*

##### 2. Théorie des SSEP (9 crédits).

###### Trois cours obligatoires:

*Education physique et sport: politique et institutions II • Théorie de l'entraînement II • Apprentissage et contrôle moteur II • Entraînement et performance.*

##### 3. Activités physiques et sportives (42 crédits).

Douze cours obligatoires • Cinq cours à choix.

##### 4. Autre branche d'enseignement (60 crédits).

Une discipline d'enseignement, dispensée dans les écoles officielles, autre que l'éducation physique. Peut être choisie en Faculté des lettres, en Faculté des sciences ou en Faculté des SSP (certificat d'histoire ou de psychologie).

##### 5. Un mémoire de licence (30 crédits).

#### LICENCE SSEP

Le programme de 2<sup>ème</sup> cycle étant fortement personnalisé, les étudiantEs soumettent à l'avance leur projet d'études au conseiller aux études.

##### 1. Deux certificats obligatoires (30 crédits chacun):

*Méthodologie de la recherche • Théorie et pratique des APS.*

##### 2. Trois certificats à choix (30 crédits chacun):

*Éléments de psychologie • Sciences sociales • Biologie des activités physiques • Communication et journalisme • Entraînement sportif et performance motrice • Éducation et motricité • Activités physiques adaptées • Certificat libre.*

##### 3. Un mémoire de licence (30 crédits).

Les enseignements pour la licence SSEP ne sont pas tous donnés à l'Université de Lausanne par la Faculté des SSP: cette voie d'études emprunte des enseignements à la Faculté de médecine de l'UNIL (Physiologie, Neurosciences), aux Universités de Neuchâtel et Fribourg (Communication et journalisme), ainsi qu'à l'Université de Franche-Comté à Besançon (Entraînement sportif, Éducation et motricité, Activités physiques adaptées).

## Formations post-licence et postgrades

### Diplôme en psychologie

Destiné principalement aux licenciéEs en psychologie ayant déjà une activité professionnelle, le diplôme en psychologie leur offre la possibilité d'une réflexion collective sur leur pratique, grâce à un cours-séminaire où les expériences individuelles peuvent être confrontées et analysées, avec l'aide d'unE enseignantE. En complément peuvent être également suivis des enseignements organisés conjointement par la Faculté et par l'Association vaudoise des psychologues.

- Programme: 1 **mémoire écrit**, avec défense orale, **participation active à un séminaire de réflexion et de discussion** sur différents aspects de la pratique professionnelle, ou **suivi d'un enseignement régulier** de 2<sup>e</sup> cycle (ou un enseignement postgrade jugé équivalent); **participation active à un enseignement postgrade** en psychologie totalisant 25 heures au moins (de tels enseignements sont notamment dispensés par les universités et les associations professionnelles de psychologues); **stages professionnels** d'une durée cumulée équivalente à un travail à plein temps de 6 mois au moins.

### Diplôme en psychologie, option orientation scolaire et professionnelle (OSP)

Les titulaires d'une licence en psychologie, option orientation scolaire et professionnelle (OSP), peuvent poursuivre leur formation dans cette même spécialisation, pour l'obtention d'un diplôme; l'admission de titulaires d'autres licences est soumise à des conditions particulières:

- programme d'études complémentaire pour les titulaires d'une autre licence en psychologie d'une université romande;
- admission sur dossier pour tous les licenciés d'autres disciplines et pour les titulaires d'un diplôme de conseiller en orientation reconnu par l'OFIAMT, avec programme particulier de licence en psychologie, option orientation scolaire et professionnelle, avant d'aborder la préparation du diplôme.

La préparation du diplôme comprend un stage de 12 mois à plein temps.

### DEA, DES

Des études postgrades (bac+5) organisées aux plans lémanique ou romand et débouchant sur des diplômes (DES ou DEA) sont offertes aux étudiantEs désireux de se perfectionner en sciences politiques et sociales.

- **Diplôme de spécialisation postgrade de Suisse occidentale (DEA) en ethnologie et anthropologie**
- **Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en psychosociologie clinique: «Identité, lien social et changement»**, sous la responsabilité du prof. Nicolas Duruz
- **Diplôme d'études approfondies en science politique**
- **Diplôme d'études approfondies en sociologie**
- **Diplôme européen d'études avancées en psychologie sociale**, sous la responsabilité du prof. Jean-Claude Deschamps
- **Diplôme d'études approfondies interuniversitaire en études genre**
- **Certificat d'études postgrades «Politiques de l'enseignement supérieur et de la recherche»**, en collaboration avec l'EPFL et l'Université de Berne et sous la coordination du prof. assistant Jean-Philippe Leresche

## Formations doctorales

Associée à d'autres universités romandes, la Faculté des SSP entend développer ses capacités d'encadrement des études de 3<sup>e</sup> cycle. En octobre 1998 a débuté "L'École doctorale sur la politique suisse et comparée" en collaboration avec les Universités de Berne, Genève, Zürich et l'IDHEAP (Institut des hautes études en administration publique), financée par le FNRS (programme prioritaire «Demain la Suisse»). La Faculté des sciences sociales et politiques est par ailleurs associée aux activités des commissions de 3<sup>e</sup> cycle de Suisse occidentale en science politique et en sociologie.

La Faculté délivre des doctorats en psychologie, en sciences politiques, en sciences sociales et en sciences du sport et de l'éducation physique.

## Instituts et centres spécialisés

### 8 instituts et 1 département

L'ensemble des professeurEs, maîtres d'enseignement, maîtres d'enseignement et de recherche, maîtres-assistantEs et assistantEs sont rattachés à huit instituts dont l'existence est liée moins à l'enseignement qu'à la recherche: **Institut d'anthropologie et de sociologie (IAS)**, **Institut d'études politiques et internationales (IEPI)**, **Institut de mathématiques appliquées (IMA)**, **Institut de psychologie (IP)**, **Institut d'histoire sociale (IHS)**, **Institut de sociologie des communications de masse (ISCM)**, **Institut des sciences sociales et pédagogiques (ISSP)**, **Institut des sciences du sport et de l'éducation physique (ISSEP)**. Chacun de ces instituts doit son identité aux recherches théoriques et empiriques qui correspondent à des domaines de compétences spécifiques, notamment sur le plan romand, comme par exemple: politique suisse et relations internationales pour l'IEPI, sociologie des médias et des techniques pour l'ISCM, chômage, déviance sociale et éducation pour l'ISSP, anthropologie culturelle, théorie sociologique et stratification sociale pour l'IAS, psychologie de la santé, psychologie scolaire, orientation scolaire et professionnelle, mise au point de tests pour l'IP, logique pour l'IMA, histoire et sociologie politique pour l'IHS, fédéralisme et identité nationale pour l'ISP, statut et pratique des activités physiques et sportives pour l'ISSEP, etc. Le département de science politique réunit l'IEPI et l'IHS; le département de psychologie sociale réunit des enseignants de l'IP et de l'ISSP.

### 6 centres spécialisés

La Faculté des SSP offre par ailleurs aux enseignantEs et étudiantEs, parfois même à un public non universitaire, les services de plusieurs centres spécialisés:

- le **Centre de documentation sur la vie politique romande (CDVR)** acquiert, conserve et communique des documents sur la vie politique suisse et plus particulièrement romande, à l'intention des étudiantEs et chercheurs en science politique. On y trouve: les périodiques, les programmes et les statuts des partis politiques; les périodiques des syndicats, des milieux patronaux; la presse romande et quelques journaux alémaniques; des revues de science politique, etc. La consultation se fait sur place, avec l'assistance d'une documentaliste.
- le **Service de consultation en psychologie** offre de multiples services au public et permet aux étudiantEs avancés en psychologie d'acquérir une formation professionnelle pratique, sous la supervision d'une équipe de collaborateurs qualifiés. Une clientèle d'enfants, de jeunes et d'adultes ainsi que leur famille y a accès à des formes modernes de conseil psychologique et de consultation. L'accès aux travaux pratiques de consultation est strictement réservé aux étudiantEs en psychologie de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années.
- le **Service de documentation scolaire et professionnelle** dispose d'une documentation, périodiquement mise à jour, concernant un grand nombre de métiers, de voies de formation scolaire et professionnelle et d'apprentissage.
- la **Testthèque de l'Institut de psychologie**, instrument de travail réservé à l'usage des étudiantEs et psychologues spécialiséEs, propose un grand choix de tests psychologiques et psychotechniques, ainsi que les outils auxiliaires à leur utilisation (manuels, étalonnages, barèmes, etc.).
- **Trois salles d'ordinateurs** partagées avec les Facultés de lettres et de théologie sont à la disposition des étudiantEs pour s'initier à l'informatique et mettre en page leurs travaux personnels par traitement de texte.
- L'**Unité d'enseignement et de recherche en activités physiques et sportives (UERAPS)** offre un enseignement diversifié de techniques et d'expressions corporelles en vue d'une compréhension intelligente de l'ensemble des pratiques d'éducation, de conseil et d'entraînement des activités physiques et sportives.

## Perspectives professionnelles

### Sciences politiques et sciences sociales

- Recherche: organismes publics ou privés, souvent en groupes pluridisciplinaires
  - Administrations publiques ou privées aux niveaux local, national et international
  - Domaines culturels, p. ex. bibliothèques, musées, éditions
  - Ecoles publiques et privées, p. ex. enseignement de l'histoire et d'une autre branche
- ORIENTATION SCIENCES POLITIQUES:**
- Information écrite et audiovisuelle (stage de 2 ans permettant l'inscription au registre professionnel - RP)
  - Diplomatie (concours organisé par le Département fédéral des affaires étrangères)
  - Secteur privé, p. ex. gestion du personnel, banque, assurance, planification, publicité
- ORIENTATION SCIENCES SOCIALES:**
- Travail social
  - Education spécialisée
  - Enquêtes sociologiques
  - Coopération technique

### Psychologie

- Ecoles et administrations publiques, p. ex. conseil en orientation scolaire et professionnelle, psychologie scolaire, psychologie de la circulation routière, enseignement de la psychologie et d'une autre branche
- Hôpitaux, services de santé, institutions à caractère médico-social
- Entreprises, p. ex. psychologie du travail, sélection de personnel, formation des adultes à divers niveaux
- Cabinets privés: conseil et psychothérapie après une formation continuée au-delà de la licence

### Sciences du sport et de l'éducation physique

- Ecoles publiques et privées, p. ex. enseignement de l'éducation physique et d'une autre branche
- Entreprises privées, p. ex. enseignement des activités physiques dans le cadre d'une entreprise, organisation et gestion des camps
- Centres de rééducation
- Associations sportives: entraînement, gestion, conseil, communication

### Secteurs d'activité des jeunes diplômés suisses en 1999: les sciences humaines

Tous les deux ans, l'Office fédéral de la statistique mène en collaboration avec l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) une enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. En 1999, un questionnaire a été envoyé à près de 12'000 personnes; le taux de réponses a été de 57%. L'enquête ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études.

Le tableau ci-contre montre la répartition des diplômés universitaires dans les différents secteurs professionnels, un an après l'obtention de leur grade. Cette répartition est donnée en pourcentages et doit être lue ligne par ligne, c'est-à-dire voie de formation par voie de formation.

Les personnes intéressées peuvent obtenir le rapport complet auprès de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel (032/713 60 60).

	Assistant universitaire	Enseignement	Droit	Médias	Culture, musées	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture, sylviculture	Industrie, construction	Banques, assurances	Fiduciaires	Informatique	Consulting	Publicité, relations publiques	Tourisme	Environnement	Autres services privés	Administrations, entreprises publiques	Services ecclésiastiques, églises	Associations, syndicats	Organisations internationales	
<b>Théologie</b>	10.4	2.6	1.3				2.6	1.3	1.3					1.3					2.6	75.3	1.3		
<b>Droit</b>	8.8	0.6	60.3	0.7	0.2	0.1	0.3	0.1	0.1	0.8	8.7	2.9	0.8	1.6	0.2	0.3		1.4	10.3	0.1	1.2	0.3	
<b>*Police scientifique et criminologie</b>	20.6		11.8				5.9			2.9								5.9	52.9				
<b>Géographie</b>	18.8	21		2.2	0.7	1.4			0.7	3.6	5.1	0.7	6.5	2.2	1.4	2.2	3.6	5.8	20.3		2.9	0.7	
<b>Lettres (avec langue en branche principale)</b>	15.0	52.1	0.6	7.7	5.2	0.6	0.6			0.3	3.1	0.3	0.6	1.5	0.9	1.2		3.7	4.3	0.3	0.9	0.9	
<b>Lettres (sans langue en branche principale)</b>	17.7	25.7	0.3	12.3	14.9	0.3	0.9			0.3	5.7	0.3	0.6	1.4	1.7	0.3		3.7	10.6		3.1	0.3	
<b>Economie politique</b>	23.8	0.7		2		1.4				8.2	25.2	2.7	3.4	6.1		1.4	1.4	10.9	11.6		1.4		
<b>Gestion, management</b>	4.5	1.4	0.2	0.2	0.2		0.2			12	30.5	15.3	4.1	15.9	0.6	0.2		10.2	3.9		0.6		
<b>Informatique de gestion</b>	6.8									6.8	15.3	6.8	35.6	16.9				6.8	5.1				
<b>*Sciences actuarielles</b>	20			6.7						6.7	40			26.7									
<b>Sciences sociales</b>	23.6	2.8		8.3	1.4		16.7				9.7		6.9	5.6	5.6	2.8		4.2	6.9		4.2	1.4	
<b>Psychologie</b>	16.9	3.0	0.3	0.6	0.3	20.8	16	17.2		3	4.8		2.1	2.7	0.6	0.3		2.4	7.8		0.9	0.3	
<b>Sciences politiques</b>	18.5	1.5		9.2		1.5	3.1			4.6	15.4		1.5	9.2	1.5	1.5		12.3	13.8		3.1	3.1	
<b>Education physique</b>		88.6				4.3	2.9											1.4	1.4		1.4		

\* Voies d'étude mentionnées avec ce signe: les effectifs étant faibles, nous avons considéré plusieurs années statistiques.

## Programme des cours

### Enseignements de 1<sup>re</sup> année

*En première année, les cours s'organisent par année académique et non par semestre*

SCIENCES POLITIQUES, SCIENCES SOCIALES, PSYCHOLOGIE, SCIENCES DU SPORT ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE			
Anatomie	Beat Riederer, pas & Peter Clarke, mer		2 C
Anthropologie culturelle et sociale I	Mondher Kilani, po Séverine Rey, sup		2 C 1 S 1 S
Concepts de base de science politique	Dietmar Braun, po		2 C 2 S
Institutions politiques et analyse constitutionnelle comparée	Bernard Voutat, pe		2 C
Histoire des idées politiques I	E.W. Maeder, sup	H	2 C
Histoire des idées politiques I	Biancamaria Fontana, po	E	2 C 2 S
Histoire et sciences sociales I	Adrien de Kalbermatten, sup	H	2 S
Histoire internationale contemporaine I	Etienne Hofmann, pe		2 C 2 S
	Jean Batou, po & Sébastien Guex, pat		2 C 2 S
Introduction à la sociologie politique	Patrick Hassenteufel, pi		2 C
Introduction à la sociologie politique	Philippe Gottraux, sup		2 S
Introduction à la recherche sociologique	Arlette Moitaz Baran, mer		2 C 2 S
Mathématiques pour les sciences humaines I	Henri Volken, po		2 C 2 TP
Méthodologie en psychologie I	Samuel Berthoud, mer		2 C
Notions et principes généraux du droit	Guy Mustaki, pe		2 C
Physiologie	Eric Raddatz, sup	H	2 C
	Françoise Schenk, pas	E	
Politique et action sociales I	René Knusel, sup		2 C
	Geneviève Corajoud, po		2 S
Psychologie de la personne et de son développement	François Gaillard, po		2 C
Psychologie de l'enfant	Claude Voelin, po		2 C
Psychologie expérimentale I	Rémy Droz, po		2 C
Psychophysiologie	Catherine Brandner	H	2 C
	Françoise Schenk, pas	E	
Sociologie générale I	Giovanni Busino, po		2 C 2 S
Sociologie générale I	René Levy, pas		2 C 2 S
Statistique I pour étudiantEs en psychologie	J.-Philippe Antonietti, ma		2 C
Statistique I pour étudiantEs en sciences politiques et en sciences sociales	André Berchtold, ma		2 C 2 TP
Travaux pratiques en psychologie I	Samuel Berthoud, mer		2 TP
	J. Philippe Antonietti, ma		

*Cours ouverts uniquement aux étudiants en sciences du sport et de l'éducation physique*

SCIENCES DU SPORT ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE	
<b>Théorie SSEP</b>	
Activités physiques et santé	1 C 1 S
Éducation physique et sport: politique et institutions I	1 C
Théorie de l'entraînement I	1 C
Apprentissage et contrôle moteur I	1 C
Communication	1 C
<b>Activités physiques et sportives</b>	
Habilités matrices de base • Éducation du mouvement • Fondamentaux du jeu • Agrès • Natation • Volleyball ou football • Camp multiglisse	

**Programme  
des cours**

**Enseignements  
dès la 2<sup>e</sup> année**

*A partir de la deuxième  
année, la plupart des cours  
s'organisent par semestre  
(H = semestre d'hiver  
E = semestre d'été)*

**COURS GÉNÉRAUX**

Anglais pour les sciences sociales	Jeannette Regan & Pamela Buhayer	H ou E	4 S
Economie politique	Pascal Bridel, po	H+E	3 C
Economie politique: cours d'appoint	Roberto Baranzini, ma	H+E	2 C
Etudes genre: concepts et théories	Patricia Roux, pat	H+E	2 C 2 S
Figure de l'idiot	Véronique Mauron Layaz & Claire de Ribaupierre	H+E	2 S
Introduction à l'informatique	Jean-Pierre Muller, informaticien	H	3 S

**INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES ET INTERNATIONALES**

Analyse de données quantitatives en science politique	Florence Passy, ma	H+E	2 C
Vie politique et analyse constitutionnelle comparée	Vacat	H+E	2 C
Histoire des idées politiques II	Biancamaria Fontana, po	E	4 C 2 S
Institutions politiques comparées	Michel Offerlé, pi	E	2 C
Institutions politiques comparées	Florence Passy, ma	E	4 S
La Chine au XX <sup>e</sup> siècle: mutations sociales et politiques	Erik W. Maeder, cc	E	4 C
Politiques publiques	Ioannis Papadopoulos, po	H	4 C 4 S
Politique suisse	Ioannis Papadopoulos, po	E	2 C 2 S
Politique suisse	Jean-Philippe Leresche, pat	E	2 S
Relations internationales I	Pierre de Senarclens, po	E	2 C 4 S
Relations internationales II	Pierre de Senarclens, po	H	4 C 4 S
Systèmes politiques comparés pays du Tiers Monde	Mounia Bennani-Chraïbi, pat	H	4 C 2 S
Systèmes politiques comparés pays occidentaux	Dietmar Braun, po	E	4 C
Appareils d'Etat dans le Tiers Monde	Jean-Philippe Leresche, pat	H	2 S
L'Etat en Afrique noire	Chahrokh Vaziri, pd	H+E	2 C
Partis politiques comparés au Maghreb	Makita Kasongo Ngoy, pd	H	2 C
	Moncef Djaziri, pd	H	4 C

**INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE**

Histoire internationale contemporaine II	Jean Batou, po	H	4 C 4 S
Éléments de théorie de la politique	M.-Cl. Caloz-Tschopp, pd	H	2 C
Histoire des idées politiques en Chine ancienne	Erik W. Maeder, pd	H	4 C
Histoire économique	Sébastien Guex, pat	H+E	2 S
Histoire extra-européenne	Bouda Etemad, pe	H	2 C
		E	2 x 2 S
Histoire et sciences sociales II	Giovanni Haver, ass	H	4 S

**INSTITUT D'ANTHROPOLOGIE ET DE SOCIOLOGIE**

Anthropologie culturelle et sociale: recherche	Gérald Berthoud, po	H	4 C
		E	2 TP
Anthropologie culturelle et sociale: théorie	Gérald Berthoud, po	E	2 C 2 S
	Severino Ngoenha, sup	E	2 C
Anthropologie culturelle et sociale thèmes spécifiques	Ilario Rossi, sup	H	2 C
	Suzanne Chappaz, sup	E	2 C
Histoire de l'analyse sociologique	Giovanni Busino, po	E	4 C 2 S
Instruments de la recherche en sciences sociales	Arlette Mottaz Baran, mer	H	4 C
		E	4 S
Méthodologie en sciences sociales	René Knüsel, pat	E	4 C 4 S
Pensée africaine	Severino E. Ngoenha, pd	E	2 C
Sociologie des migrations	Rosita Fibbi, pd	E	2 C



**Programme  
des cours**

**Enseignements  
dès la 2<sup>e</sup> année (suite)**

<b>INSTITUT DE PSYCHOLOGIE</b>			
Le développement de la communication au sein de la famille	Francesca Frascarolo, pd	E	2 C
Analyse de données psychologiques	Roland Capel, mer	E	2 C 2 TP
Analyse de contenu	Rémy Droz, po	H	4 TP
Développements récents en orientation	Christine Tremolières-Revuz	E	2 C
Evaluation psychologique	Roland Capel, mer	H	2 C 2 TP
Consultations en conseil et orientation (examen d'enfants, d'adolescents et d'adultes)	Jean-Pierre Dauwalder, po Christine Tremolières-Revuz, pe & collaborateurs	H+E	4 TP
Consultations de l'enfant et de l'adolescent	François Gaillard, po Evelyne Chardonens, me	H+E	8 TP
Formation professionnelle	Maurice Dirren, cc	E	2 C
Gérontologie psychosociale	Eliane Christen, pe	H	4 C
Histoire de la psychologie	Samuel Berthoud, mer	H	2 C
Histoire des idées en psychologie	Samuel Berthoud, pd	E	2 C
Initiation aux consultations	Jean-Pierre Dauwalder, po & H vacat, ma	H	2 C
Interventions cognitivo-comportementales	Jean-Pierre Dauwalder, po	H	4 C
Introduction à la didactique des mathématiques	François Conne, pd	H+E	2 C
Introduction à la psychopathologie	Nicolas Duruz, po	H	4 C
L'entretien psychologique	Nicolas Duruz, po Christian Brokatzky, ass & Michèle Gennart, ass.	E	2 C 3 TP
Les maladies du vieillissement	Eliane Christen, pe & Françoise Schenk, pas	E	2 C
L'intervention psychologique en milieu scolaire	Evelyne Chardonens, me	E	4 C
L'intervention systémique	Nicolas Duruz, po	E	2 C
La psychologie de l'attachement	Blaise Pierrehumbert, pd	E	2 C
Méthodes d'observation et de recherche en psychothérapie	Yves de Roten, pd	E	2 C
Méthodologie en psychologie II	Samuel Berthoud, mer Chantal Piot-Ziegler, ma	H E	2 C 2 C
Orientation et gestion de réseaux	Christine Tremolières-Revuz, pe vacat	H	2 C 2 C
Orientation scolaire	François Gaillard, po	E	4 C
Psychologie des difficultés scolaires	Samuel Berthoud, mer	H+E	2 S
Psychologie générale	Rémy Droz, po	E	2 TP
Psychologie génétique	Jean-Pierre Dauwalder, po	E	4 C
Psychologie différentielle	Jean-Pierre Dauwalder, po	H	4 C
Psychologie du conseil et de l'orientation	Jean-Pierre Dauwalder, po	E	4 S
Psychologie du développement B	Claude Voelin, po	E	4 C
Psychologie du développement	Claude Voelin, po	H+E	2 S
Problèmes actuels de la psychologie	Rémy Droz, po	H	4 C
Psychosociologie clinique: questions générales	Pierre Moessinger, sup	H	4 C
Psychosociologie clinique: approches pratiques	Michèle Grossen, po	E	2 C 4 S
Psychologie projective enfant	Florence Meyer, me	E	4 C
Réhabilitation psycho-sociale	François Grasset, pd	E	2 C
Santé et migrations	Jean-Claude Métraux, pd vacat	H+E H+E	2 C 2 S
Séminaire de cas et projets	Chantal Piot-Ziegler, ma	H+E	2 TP
Travaux pratiques en psychologie II	Chantal Piot-Ziegler, ma	H+E	2 TP
Séminaire interdisciplinaire de gérontologie	Eliane Christen, pe	E	2 S

**Programme  
des cours**

**Enseignements  
dès la 2<sup>e</sup> année (suite)**

**INSTITUT DE MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES**

Mathématiques pour les sciences humaines II	Henri Volken, po	H+E 2 C 2 TP
Modèles mathématiques en sciences humaines	Henri Volken, po	E 2 C 2 TP
Statistique II	Jean Philippe Antonietti, ma	H+E 2 C 1 TP
Histoire de la logique	André Berchtold, ma	H+E 2 C
	James Gasser, pd	H+E 2 C

**INSTITUT DE SOCIOLOGIE DES COMMUNICATIONS DE MASSE**

Concepts de sociologie	Jean-Yves Pidoux, pat	H 4 C 2 S
Etudes genre: thèmes spécifiques	Vacat	E 2 C 4 S
Sociologie de l'image	Jean-Pierre Keller, pe	H 2 C
		H+E 2 S
Sociologie de la communication et de la culture	Paul Beaud, po	E 2 C
		H+E 2 S
Sociologie des médias	Paul Beaud, po	H 4 C
		H+E 2 S
Sociologie du spectacle	Jean-Yves Pidoux, pat	E 2 C 4 S
Sociologie du travail	Fr. Messant-Laurent, pas	H 2 C 4 S
Sociologie des sciences et des techniques *	Franco Panese, pat	H 4 C 2 S
		E 2 S

\* en collaboration avec la Faculté des sciences

**INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES ET PÉDAGOGIQUES**

Apprentissage et formation dans une perspective psychosociale	André Pettat, po	H 4 C 4 S
Approche sociologique des politiques de formation	André Pettat, po	E 4 C 2 S
Politique et action sociales II	Geneviève Corajoud, po	H+E 2 C 1 S
Psychologie sociale. théorie	Jean-Claude Deschamps, po	E 4 C 4 S
Psychologie sociale. recherche	Jean-Claude Deschamps, po	H 2 C
		H+E 2 S
Recherche évaluative dans le champ du social	Fr. Xavier Merrien, po	H+E 2 S
		H 4 C
Sociologie comparée des Etats-providence	Fr. Xavier Merrien, po	E 4 C 2 S
Les représentations sociales. théories et méthodes	Alain Clémence, mer	H 4 C 4 S

**INSTITUT DES SCIENCES DU SPORT ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE**

<b>Sciences de base</b>		
Psychologie du sport		2 C
Sport et santé		1 C
Pédagogie du sport et de l'éducation physique	E	2 C
Histoire du sport et de l'éducation physique	H	2 C
Biologie et Biomécanique des activités physiques	H	1 C
<b>Théorie SSEP</b>		
Éducation physique et sport: politique et institutions II	H	1 C
Théorie de l'entraînement II	E	1 C
Apprentissage et contrôle moteur II	E	1 C
Entraînement et performance	H+E	2 C
<b>Activités physiques et sportives</b>		
Voir liste des cours auprès du secrétariat de l'UERAPS		

## Programme des cours

### Enseignements post-licence

*Le diplôme d'études approfondies en sociologie est une collaboration entre les 4 Universités romandes (Lausanne, Genève, Fribourg, Neuchâtel)*

*Le diplôme d'études approfondies en science politique est organisé en collaboration avec le département de science politique de l'Université de Genève*

*Le DEA en ethnologie et anthropologie est organisé en collaboration avec les Universités de Fribourg et de Neuchâtel*

#### MAÎTRISE ÈS SCIENCES SOCIALES, DEA EN SOCIOLOGIE

Réformer l'Etat social Théories et expériences internationales	François Xavier Merrien, po	H	2
Entre information et savoir Enjeux sociaux, culturels et politiques	Gérald Berthoud, po	H	2
Etude de la stratification sociale Enjeux et problèmes	René Levy, pas	E	2
Valider les connaissances sociologiques	Jean-Yves Pidoux, pat	E	2

#### Modules compacts de formation

Séminaire résidentiel "Enigmes et découvertes"	Jean-Yves Pidoux, pat	E	S
--	-----------------------	---	---

*Pour la Maîtrise ès sciences sociales, les cours/séminaires sont les mêmes que pour le DEA. D'autres enseignements sont offerts par l'Université de Genève, Neuchâtel, Fribourg et l'EPFL/IREC.*

#### MAÎTRISE ÈS SCIENCES POLITIQUES, DEA EN SCIENCE POLITIQUE

<b>Séminaire général</b> La gauche et la globalisation en Europe	Dietmar Braun, po Olivier Giraud, ass	H	S
---	--	---	---

#### Séminaires de spécialisation

Politiques publiques régionales	Jean-Philippe Leresche, pat	H+E	S
Les transitions à l'Est et au Sud	Antoine Kernén, ass	H+E	S

#### Séminaire à option

L'histoire comme source de validation/ contestation de l'ordre politique. Le XXe siècle a-t-il quelque chose à nous dire ?	Jean Batou, po	H	S
--	----------------	---	---

#### Séminaire de méthode

Méthodes et pratiques de recherche qualitative	Philippe Gottraux, ma	H+E	S
--	-----------------------	-----	---

#### Colloque de recherche

	Philippe Gottraux, ma	E	
--	-----------------------	---	--

*Pour la Maîtrise ès sciences politiques, les cours/séminaires sont les mêmes que pour le DEA. D'autres enseignements sont offerts par l'Université de Genève.*

#### DIPLÔME DE SPÉCIALISATION POSTGRADE DE SUISSE OCCIDENTALE EN ETHNOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE

La magie de la culture : itinéraire d'un concept dans la théorie et la pratique anthropologiques	Mondher Kilani, po Ellen Hertz Werro, ma	H+E	1 C
---	---	-----	-----

*Les autres enseignements sont donnés aux Universités de Neuchâtel et de Fribourg*

**Programme  
des cours**

**Enseignements  
post-licence**

*Le DEA en études genre est  
organisé en collaboration avec  
l'Université de Genève*

<b>DIPLÔME D'ÉTUDES APPROFONDIES INTERUNIVERSITAIRE EN ÉTUDES GENRE</b>				
Réflexions autour du concept de genre	Lorena Parini, cc	H	2	C
Un droit neutre ? Perspectives de genre en droit	Susan Emmenegger, cc	H	2	C
Rapports sociaux de sexe dans le travail et la famille	François Messant-Laurent, pas Josette Coenen-Luther, mer	E	2	C
Communication entre femmes et hommes	Edith Siembek, mer	E	2	C
<i>Les autres enseignements sont donnés à l'Université de Genève.</i>				

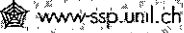
<b>DIPLÔMES EN PSYCHOLOGIE</b>				
Analyse psychosociale des pratiques professionnelles	Michèle Grossen, po	H+E	2	S
Séminaire de réflexion : les savoirs des conseillers-ères en orientation face à leur pratique professionnelle	Pascal Vuadens, me	H+E		

<b>DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES (DESS) EN PSYCHOSOCIOLOGIE CLINIQUE</b>				
Analyse psychosociale des pratiques professionnelles	Michèle Grossen, po	H+E		S
<i>Thème: Identité, lien social et changement. Sous la responsabilité du prof. Nicolas Duruz, po.</i>				

## Adresses utiles

[www-ssp.unil.ch](http://www-ssp.unil.ch)

### Décanat

**Site à consulter:**  
 [www-ssp.unil.ch](http://www-ssp.unil.ch)

**Documentation disponible:**

- Programme des études
- Horaire des cours
- Descriptif des enseignements
- Documentation pour chaque postgrade

### Institut d'études politiques et internationales

### Institut d'histoire sociale

### Institut de psychologie

### Institut d'anthropologie et de sociologie

### Institut de sociologie des communications de masse

### Institut des sciences sociales et pédagogiques

### Institut de mathématiques appliquées

### Institut des sciences du sport et de l'éducation physique

### Unité d'enseignement et de recherche en activités physiques et sportives

RESPONSABLES	ADRESSE	TEL	FAX
Professeur Mondher Kilani, doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 11	692 31 15
Professeure Geneviève Corajoud, vice-doyenne	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 32	692 31 15
Professeure Michèle Grossen, vice-doyenne	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 87	692 31 15
Mme Roseline Costaz Singh Virk, adjointe de Faculté	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 05	692 31 15
Secrétariat du Décanat Mme Cristina Ferrari <i>Cristina.Ferrari@dssp.unil.ch</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 00	692 31 15
Secrétariat des post-grades Mme Isabelle Vouilloz <i>Isabelle.Vouilloz@dssp.unil.ch</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 14	692 31 15

Professeur Ioannis Papadopoulos	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 43	692 31 45
Secrétariat de l'Institut Mme Juana Béguin	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 40	692 31 45

Professeur Jean Batou, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 61	692 31 65
Secrétariat de l'Institut Mme Antoinette Nadal	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 60	692 31 65

Professeur François Gaillard, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 64	692 32 65
Secrétariat de l'Institut Mme Bluette Progin	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 60	692 32 65

Professeur Giovanni Busino, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 83	692 31 85
Secrétariat de l'Institut Mme Corren Eberlein	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 80	692 31 85

Professeur Paul Beaud, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 11	692 32 15
Secrétariat de l'Institut Mme Mireille Bovey	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 10	692 32 15

Professeur Jean-Claude Deschamps, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 31	692 32 35
Secrétariat de l'Institut Mme Dolorès Cortolezzis	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 30	692 32 35

Professeur Henri Volken, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 21	692 31 25
M. Jean-Philippe Antonietti, ma	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 22	692 31 25

Professeure Françoise Schenk, directrice	BFSH2, 1015 Lausanne	692 55 38	692 55 05
--	----------------------	-----------	-----------

M. Marco Astolfi, directeur	Villa des Sports	692 21 81	692 21 55
Secrétariat: Mme Francisca Gueissaz	Villa des Sports	692 21 80	692 21 55

UNIVERSITÉ  
DE  
LAUSANNE



ÉCOLE DES  
HAUTES ÉTUDES  
COMMERCIALES

2000 – 2001

**Définition et finalité  
des études de sciences  
économiques**

Créée en 1911, l'École des HEC est l'une des sept facultés de l'Université de Lausanne. Elle est un lieu de formation universitaire de haut niveau consacré aux disciplines économiques comprises dans le cadre du management, de la finance, de l'économie politique, de l'informatique de gestion et des sciences actuarielles.

Le domaine économique doit être entendu au sens large; il englobe les théories, les politiques, les stratégies, les technologies, les instruments, les méthodes et les moyens de toute nature créés, développés et appliqués par les acteurs de l'économie, que ce soit à l'échelon macroéconomique, à celui des secteurs, des entreprises publiques ou privées, comme à celui de l'individu en tant qu'agent économique et social.

En ce sens, l'École des HEC fait figure d'École d'économie de langue française en Suisse, au même titre que l'École de Saint-Gall dans la partie germanique du pays. De rang universitaire, elle entretient d'étroites relations avec le monde économique.

Souvent dénommée HEC Lausanne, l'École a de hautes ambitions: ambition de qualité et d'exigences académiques dans la formation et la recherche, mais aussi ambition d'offrir à la collectivité une gamme de cours et de programmes qui, sans rien sacrifier aux courants de la mode, soient constamment adaptés aux besoins contemporains. Parfaitement intégrée dans la région lémanique où elle constitue la voie universitaire de formation en sciences économiques par excellence, elle est de stature nationale par son réseau de relations académiques et professionnelles. Elle est aussi un centre de compétence à l'échelon international, grâce au rayonnement et à la qualité de ses prestations, de ses professeurs et de ses chercheurs. La grande diversité des origines de ceux qui y travaillent et y poursuivent leurs études lui ouvre des horizons culturels qui dépassent largement les cadres suisse et européen.

## Grades décernés Plans d'études

### Grades décernés

Les programmes des cours de l'École des HEC conduisent aux grades, diplômes et certificats suivants:

#### Licences

- en sciences économiques, mention «économie politique»
- en sciences économiques, mention «management»
- en sciences actuarielles
- en informatique de gestion

#### Doctorats

- en sciences économiques, mention «économie politique»
- en sciences économiques, mention «finance»
- en sciences économiques, mention «management»
- en sciences actuarielles
- en informatique de gestion
- en administration publique, en collaboration avec l'IDHEAP

#### Diplômes postgrades

- Diplôme postgrade en management  
*Master of Business Administration: MBA*
- Diplôme postgrade en sciences économiques  
*Master of Science in Economics: MSE*
- Diplôme postgrade en informatique et organisation  
*Master of Science in Business Information Systems: MBI*
- Diplôme postgrade en management international  
*Master of Science in International Management: MIM*
- Diplôme postgrade en banque et finance  
*Master of Science in Banking and Finance: MBF*
- Diplôme postgrade en économie et administration de la santé
- Diplôme postgrade en gestion des technologies  
*Master of Science in Management of Technology: MOT*

#### Certificats

- Certificat d'études en management
- Certificat d'études en management pour diplômés d'écoles d'hôtellerie ou de tourisme

### Plan d'études avec système de crédits

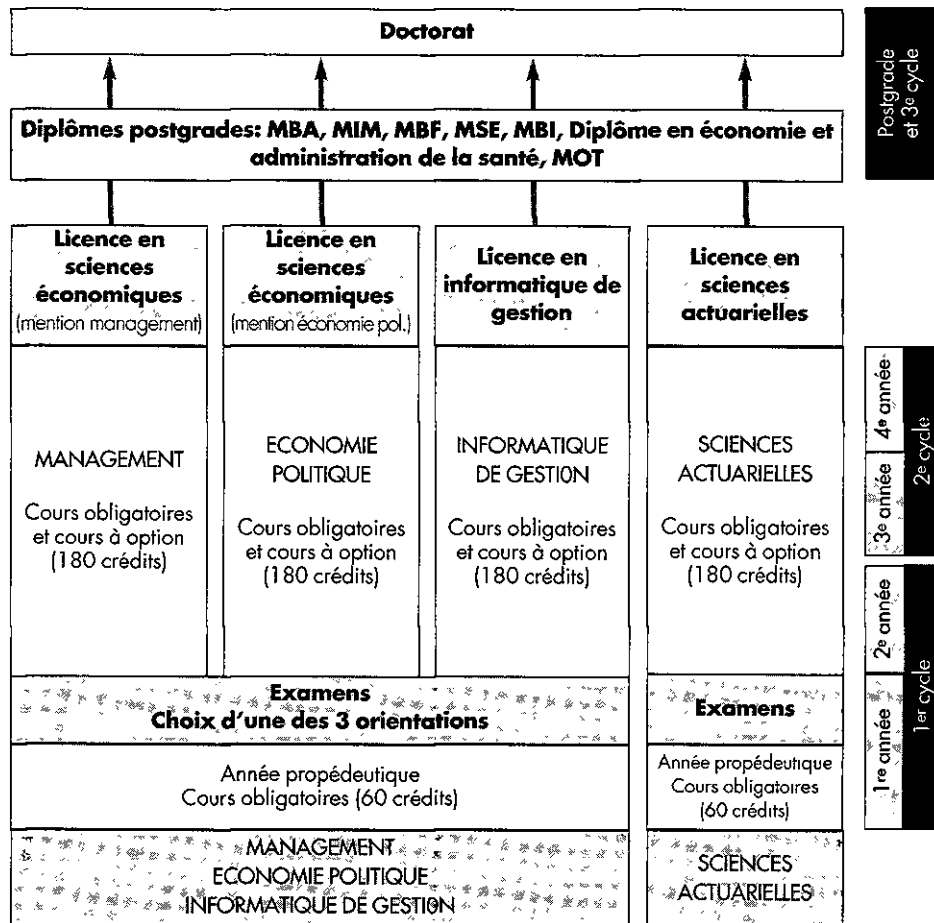
L'École des HEC a introduit dans ses plans d'études, dès la 2<sup>ème</sup> année, le système de la semestrialisation des enseignements avec des examens à la fin de chacun des semestres d'hiver et d'été.

La durée des études de licence à l'École des HEC est de quatre ans minimum. Ces études sont divisées en deux cycles.

Le premier cycle correspond à 120 crédits. Les enseignements de licence débutent par une formation de base commune à caractère hautement sélectif. Cette formation s'étend sur une année, représente 60 crédits et a un programme de cours imposé. Le programme de 60 crédits supplémentaires pour terminer le premier cycle est défini par chaque orientation. Le premier cycle équivaut à une demi-licence. Cette attestation n'est pas un titre, mais elle permet en particulier le départ dans des programmes d'échanges et l'acceptation de projets de stage avec mémoire.

Le deuxième cycle est composé de cours obligatoires et de cours à option. Les études pour l'obtention d'une des quatre licences conduisent à acquérir au total au moins 240 crédits (y compris ceux du premier cycle), chaque examen réussi dans une discipline donnant droit au nombre de crédits prévu par le programme de chacune des orientations d'études. Le plan d'études introduit une certaine flexibilité individuelle: l'étudiant n'est pas soumis à un programme annuel imposé et à une série d'examens déterminée. Cependant un système de conditions prérequis garantit que les cours de base sont suivis avant les cours avancés correspondant.

La durée maximale pour la réussite du premier et du deuxième cycle est de six ans.



Quatre orientations d'études, qui s'interpénètrent par plusieurs disciplines communes et complémentaires, constituent les axes de développement des enseignements et de la recherche à l'Ecole des HEC.

L'origine de l'enseignement des sciences actuarielles à HEC Lausanne remonte à 1913. Cet enseignement, le seul cursus de ce type offert en sciences économiques en Suisse, a pour but de faire connaître et comprendre les moyens nécessaires à la gestion des entreprises d'assurances, des institutions financières et des systèmes de prévoyance. Les mathématiques actuarielles constituent la partie essentielle des enseignements. Elles sont complétées de cours de droit, d'économie, de gestion et d'informatique, permettant au futur actuaire de comprendre le cadre dans lequel se situera son activité. Les études de sciences actuarielles conviennent particulièrement aux porteurs d'un baccalauréat ou d'une maturité scientifique.

Le programme de l'orientation «Economie Politique» s'adresse d'abord à ceux qui veulent maîtriser l'approche économique, avant de l'appliquer aux problèmes de l'entreprise et de la gestion publique. En mettant dans un premier temps l'accent sur l'acquisition d'outils méthodologiques (théorie des jeux, modélisation du risque et de l'incertitude, organisation industrielle, statistique et économétrie), ce programme développe une maturité qui permet une utilisation créative des instruments. Celle-ci est encouragée dans la deuxième partie du programme à travers une large palette de cours spécialisés, tournés vers les applications.



## 4 orientations d'études

### Le management

La mission de cette orientation, la plus importante en nombre d'étudiants à HEC Lausanne, consiste à former des économistes dont l'intérêt se porte principalement vers les questions de direction et d'administration des entreprises comme des organisations publiques. Si les enseignements théoriques représentent une part notable des programmes, ils sont appuyés par de nombreux cours d'analyse de cas réels, par des séminaires et des exercices tirés de la réalité et la possibilité de stages en entreprise. Le management, dans la conception de HEC Lausanne, demande donc un esprit d'analyse, une perception rationnelle et constructive des faits, ainsi qu'une capacité d'ouverture aux points de vue d'autrui. A sa volonté d'acquérir de solides bases théoriques, l'étudiant doit ajouter une capacité de jugement fondée sur la compréhension de la réalité et complétée par un goût pour la prise de décision et par un esprit d'entreprise indispensable au management moderne.

### L'informatique de gestion

Les progrès spectaculaires de l'informatique ont constitué un apport marquant pour les trois orientations décrites ci-dessus, mais ils ont aussi donné ses lettres de noblesse à l'informatique de gestion, qui constitue une orientation à part entière à HEC Lausanne. Cette orientation est ouverte à ceux et celles qui souhaitent se former dans l'organisation et l'informatique au sein des entreprises et des collectivités publiques et privées. Une telle formation se veut à la fois professionnelle, par la capacité de concevoir et d'utiliser des outils de travail, et académique, par la maîtrise scientifique des questions d'informatique appliquée à la gestion des organisations humaines.

Le plan d'études avec système de crédits introduit une possibilité de choix accrue pour les étudiants. Pour avoir une vue complète des matières enseignées, qu'il s'agisse de cours obligatoires ou de cours à option, on se référera, pour chacune des quatre orientations, au «Programme des cours» des pages suivantes.

## Etudes postgrades

### Etudes doctorales

L'Ecole des HEC offre des études doctorales en économie politique, en management, en finance, en sciences actuarielles et en informatique de gestion.

La voie vers le doctorat comprend deux étapes principales.

La première, d'une durée d'un an, est représentée par la réussite d'un Master de l'Ecole ou d'un programme de même niveau d'exigence.

La deuxième est caractérisée par une formation complémentaire adaptée au candidat et au domaine d'étude. Elle doit être élaborée avec le directeur ou le responsable de thèse.

L'aboutissement des études doctorales se définit par la rédaction d'une thèse, étude approfondie et originale d'un sujet choisi.

La commission doctorale, composée de cinq membres représentant les orientations de doctorat, se réunit régulièrement pour traiter les dossiers de candidatures et se prononcer sur leur recevabilité.

HEC Lausanne encourage les chercheurs suisses ou étrangers qualifiés à entreprendre des études conduisant au titre de docteur.

## Études postgrades

### Diplômes postgrades

L'École des HEC a créé des programmes d'études postgrades de haut niveau, qui constituent un ensemble cohérent de formations avancées dans les principaux domaines de l'économie. En cela, HEC Lausanne a pris une avance déterminante, qui explique sa notoriété à l'échelon national comme au-delà des frontières helvétiques. Ces programmes de cours postgrades sont:

- un **Master of Business Administration (MBA)**, pour des diplômés universitaires ou d'Écoles polytechniques, au bénéfice d'une expérience professionnelle et désireux d'acquérir une formation supérieure en general management;
- un **Master of Science in International Management (MIM)**, pour des diplômés en sciences économiques envisageant une carrière de premier plan dans le management international à la faveur d'une expérience académique et pratique, en Suisse et à l'étranger;
- un **Master of Science in Economics (MSE)**, pour des diplômés en sciences économiques désirant approfondir et maîtriser les concepts et les techniques avancées de l'analyse économique;
- un **Master of Science in Business Information Systems (MBI)**, pour des diplômés en sciences économiques ou diplômés d'Écoles polytechniques souhaitant acquérir des méthodes et des outils de développement avancés en organisation et en informatique;
- un **Master of Science in Banking and Finance (MBF)**, pour des diplômés en sciences économiques désirant étudier les développements les plus récents de la théorie financière et anticiper les défis que les spécialistes des domaines bancaires et financiers devront relever dans le futur.
- le **Diplôme postgrade en "Management of Technology (MoT)"** est un programme offert en commun avec l'EPFL. Il est destiné notamment à des économistes et à des ingénieurs qui souhaitent accroître leurs compétences en entrepreneurship et innovation par une approche interdisciplinaire de la création d'entreprise et du lancement d'un nouveau produit ou service
- un **Diplôme postgrade en économie et administration de la santé**. Son objectif premier est de proposer un complément de formation universitaire en économie et administration de la santé à des diplômés universitaires exerçant une activité dans le domaine de la santé. Il offre également une postformation aux porteurs d'une licence en sciences économiques, en sciences actuarielles, en sciences sociales et politiques et aux docteurs en médecine.

### Certificats

L'École délivre deux certificats.

- un **Certificat d'études en management**, pour des licenciés d'autres facultés ou d'écoles polytechniques désirant, après l'obtention de leur licence ou de leur diplôme, compléter leur formation de base par des connaissances générales en économie et en gestion de l'entreprise;
- un **Certificat d'études en management pour diplômés d'écoles d'hôtellerie ou de tourisme**, destiné aux diplômés de telles écoles, porteurs d'un baccalauréat ou d'une maturité, souhaitant inscrire leur formation dans le contexte plus large de la gestion des organisations et des entreprises dans l'économie et la société.

## Départements et instituts

### *Le Département d'économétrie et d'économie politique (DEEP)*

Créé à l'automne 1983, le DEEP regroupe les enseignants en économie politique de l'Ecole des HEC. Des professeurs et chercheurs dans cette discipline ou une discipline apparentée, appartenant à d'autres facultés, peuvent également y être associés.

Le DEEP assure la cohérence et l'efficacité des programmes d'études en économie politique à l'Ecole. Il encourage et coordonne la recherche dans cette discipline et assure la publication de travaux, notamment les *Cahiers de recherches économiques*; il organise de nombreuses conférences et séminaires en économie politique et en économétrie.

### *Le Département de management*

Créé en 1996 sur la base d'unités déjà existantes, le Département de Management a pour but de coordonner les activités des divers enseignants-chercheurs intervenant dans les domaines couverts par la direction et l'administration des organisations commerciales, industrielles et publiques. Notamment, le Département assure la permanence de la qualité et de la compétitivité du programme de licence en sciences économiques, mention management, et cela dans une optique clairement internationale. Il contribue à développer la cohérence des différents enseignements pour une plus grande efficacité pédagogique. En liaison avec les instituts et unités d'enseignement et de recherche qui le composent, le Département de Management initialise des voies de recherche et valorise les travaux réalisés tant en Suisse que sur le plan international. Il encourage la publication et la diffusion des articles et ouvrages produits par son corps enseignant et consolide une série de liaisons constructives avec des institutions universitaires étrangères de premier plan.

### *L'Institut de sciences actuarielles (ISA)*

Cet Institut, qui rassemble les professeurs dans le domaine de l'assurance, a été créé en 1982. Il a pour tâche d'organiser le programme des enseignements en sciences actuarielles et d'assurer le développement de la recherche dans ce domaine. L'ISA publie des travaux scientifiques et développe de nombreux contacts avec le monde professionnel et les milieux académiques de l'assurance.

### *L'Institut de macroéconomie appliquée (Créa)*

Fondé en 1974 comme centre indépendant, «Créa» est devenu un institut rattaché à l'Ecole des HEC en 1989. Ses activités concernent principalement la recherche en macroéconomie et méthodes quantitatives appliquées. Il est également spécialisé dans les analyses et les prévisions conjoncturelles à l'échelle nationale et internationale. Il est le seul institut romand à publier des prévisions économiques pour la Suisse.

### *L'Institut de gestion bancaire et financière (IGBF)*

Cet Institut, créé en 1989, a pour mission de développer la recherche et d'enrichir l'enseignement dans les disciplines de la gestion bancaire et financière. Il s'emploie à intensifier les relations de l'Ecole avec les milieux bancaires et financiers. Il assure l'organisation de colloques, de séminaires et de journées de formation à l'intention des universitaires et des cadres de la banque et de la finance. Publications, colloques et séminaires rendent compte de la recherche de pointe menée au sein de l'IGBF.

### *L'Institut d'informatique et organisation (INFORGE)*

Créé en 1988, l'INFORGE, qui rassemble les professeurs d'informatique de l'Ecole des HEC, a pour mission principale d'assurer le support à l'enseignement et à la recherche dans le domaine de l'informatique et de l'organisation.

L'INFORGE entretient de nombreux contacts avec d'autres institutions universitaires de Suisse et de l'étranger. Il assure les relations des spécialistes de l'informatique à HEC Lausanne avec les entreprises, les administrations et associations professionnelles du monde économique.

### *L'Institut Universitaire de Management International (IUMI)*

Créé en novembre 1995, l'IUMI a pour mission principale de stimuler l'enseignement et la recherche en management international aux niveaux postgrade et doctorat. Il cherche à être utile aux entreprises qui, soit sont déjà très impliquées dans l'international, soit sont au premier stade de leur processus d'internationalisation.

### *L'Institut d'Economie et de Management de la santé (IEMS)*

Créé en octobre 1998, l'IEMS est un institut interfacultaire regroupant des enseignants de l'Ecole des HEC et de la Faculté de médecine en collaboration avec les Hospices cantonaux vaudois. Sa mission principale est de développer les activités d'enseignement et de recherche en économie et management de la santé au niveau du diplôme postgrade et du doctorat. L'Institut s'emploie également par ses publications et conférences à rendre apparentes les compétences de l'Ecole des HEC et de la Faculté de médecine auprès des étudiants, des autres institutions académiques et des entreprises et administrations agissant dans le domaine de l'économie et administration de la santé.

### *Les Unités d'enseignement et de recherche (UER)*

Ne constituant pas des instituts au sens légal du terme, des unités d'enseignement et de recherche se sont mises en place à HEC Lausanne. Organismes souples et efficaces, elles rassemblent des professeurs d'une même discipline désireux de développer des instruments d'enseignement communs et une recherche de qualité. L'Unité d'enseignement et de recherche en comptabilité et contrôle (UERCC) poursuit des recherches pédagogiques pour l'enseignement de la comptabilité, publie des cahiers de recherche et développe de nombreuses relations scientifiques avec les spécialistes comptables des entreprises et des associations professionnelles. L'Unité d'enseignement et de recherche en tourisme (UERT) a pour mission de développer la recherche en économie et en gestion du tourisme. Cette Unité organise de nombreux colloques et collabore avec les organismes professionnels spécialisés. L'Unité d'enseignement et de recherche en stratégies, structures et technologies s'attache à comprendre l'impact des évolutions technologiques sur les modes de management des organisations industrielles et des services.

## Organisations affiliées

*HEC Lausanne offre à ses étudiants un environnement social de qualité et des possibilités de développement personnel de premier ordre. Fortes de leurs ambitions et de leur dynamisme, cinq associations contribuent à parfaire l'esprit HEC.*

### *Le Comité des Etudiants HEC*

Tâches simplifiées, conditions avantageuses d'achat de matériel et de documentation, moments de délasserment, contacts avec le monde économique: ce sont là quelques-unes des prestations du Comité des Etudiants HEC. Trait d'union entre étudiants et enseignants, il offre une large palette de «produits» donnant à la vie à HEC Lausanne une dimension dépassant largement le cadre des seuls plans d'études.

### *L'AIIESEC – Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales*

Aujourd'hui, un étudiant doit être mobile; il doit avoir une expérience professionnelle et un solide bagage linguistique. L'AIIESEC y contribue en organisant des stages dans des entreprises à l'étranger, expérience indispensable pour parfaire des connaissances linguistiques et pour confronter la théorie à la réalité.

En outre, l'AIIESEC organise un «Forum» permettant aux futurs licenciés HEC de rencontrer des responsables d'entreprises intéressées à engager des collaborateurs et qui souhaitent se faire mieux connaître de ces futurs cadres de l'économie.

### *La Junior Entreprise – HEC (JE HEC)*

C'est une véritable entreprise de service que la Junior Entreprise – HEC. Elle réalise le souhait de tout étudiant: expérimenter la théorie acquise sur les bancs de l'Université. A cet effet, la JE HEC obtient des mandats d'études de la part d'entreprises, d'organismes privés ou publics dans de multiples domaines. Ces mandats sont conduits par des équipes d'étudiants qui agissent comme des consultants professionnels, acquérant ainsi une expérience pratique particulièrement fructueuse.

### *HEC – Espace Entreprise*

Cette Association, gérée par un groupe d'étudiants, recense les possibilités d'activité professionnelle dans la région lémanique. Elle est en étroite relation avec de nombreuses entreprises et peut ainsi fournir des places de travail de courte durée à des collègues qui souhaitent ou doivent financer leurs études.

### *L'Association des gradués HEC*

Etre «HEC Lausanne» ne signifie pas simplement avoir obtenu une licence universitaire, c'est aussi et surtout faire partie de la grande famille des HEC représentée par l'Association des gradués. Forte de plus de 3000 membres, l'Association est présente sur tous les continents; bien des institutions ou des grandes entreprises dans le monde comptent dans leurs rangs des HEC Lausanne, au niveau des cadres particulièrement.

L'Association des gradués a deux buts principaux: assurer les relations entre les gradués et l'Ecole; soutenir l'Ecole dans sa mission et ses efforts de développement en lui fournissant un réseau unique de relations dans les divers domaines où elle œuvre.

Récemment, l'Association des gradués HEC a créé «HEC Première place» pour venir en aide aux nouveaux gradués qui, après quelque temps de recherche, rencontrent des difficultés d'emploi; elle manifeste ainsi la solidarité entre «anciens» et «nouveaux».

## Perspectives professionnelles

### Sciences actuarielles

Les actuaires peuvent être appelés à des fonctions à haute responsabilité dans des compagnies d'assurances, dans des banques ou des sociétés financières. Ils peuvent aussi devenir experts dans les organismes publics d'assurance, ou conseillers indépendants auprès de multiples institutions économiques et politiques.

### Economie politique

Les débouchés s'étendent à toutes les branches de l'économie: services d'études économiques publics ou privés, de prospective et de planification, de finance des entreprises du secondaire et du tertiaire ou des institutions politiques. Les économistes sont également très présents dans les administrations publiques ou privées, les associations professionnelles, dans les offices de statistiques, dans ceux du développement, ainsi que dans l'enseignement et le journalisme.

### Management

Le manager peut exercer une activité professionnelle dans une multitude de créneaux offerts par les administrations publiques, l'industrie et les services. Il pourra exercer des responsabilités dans l'organisation de l'entreprise, dans la gestion des ressources humaines, dans la finance et le contrôle, dans la production, le marketing et la stratégie de développement. Les managers issus de notre École sont très présents dans la banque et l'assurance, la fiduciaire et le contrôle, dans la plupart des organes vitaux des grandes entreprises comme à la tête de nombreuses PME en Suisse et au-delà des frontières.

### Informatique de gestion

Dernière orientation à l'École des HEC, l'informatique de gestion constitue un élément clé du fonctionnement des entreprises et des administrations. Le gradué dans ce domaine est promis à un avenir de haut niveau puisqu'il a comme mission de gérer — en relation avec les informaticiens — le développement des systèmes d'information des entreprises ou des administrations. Il devra maîtriser et implanter les technologies nouvelles dans l'entreprise, étudier, réaliser et diriger des projets informatiques mettant en jeu des ressources matérielles, financières et humaines.

Tous les deux ans, l'Office fédéral de la statistique mène en collaboration avec l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) une enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. En 1999, un questionnaire a été envoyé à près de 12'000 personnes; le taux de réponses a été de 57%. L'enquête ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études.

Le tableau ci-contre montre la répartition des diplômés universitaires dans les différents secteurs professionnels, un an après l'obtention de leur grade. Cette répartition est donnée en pourcentages et doit être lue ligne par ligne, c'est-à-dire voie de formation par voie de formation.

Les personnes intéressées peuvent obtenir le rapport complet auprès de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel (032/713 60 60).

### Secteurs d'activité des jeunes diplômés suisses en 1999: les sciences humaines

	Assistant universitaire	Enseignement	Droit	Médias	Culture, musées	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture, sylviculture	Industrie, construction	Banques, assurances	Fiduciaires	Informatique	Consulting	Publicité, relations publiques	Tourisme	Environnement	Autres services privés	Administrations, entreprises publiques	Services ecclésiastiques, églises	Associations, syndicats	Organisations internationales
<b>Théologie</b>	10.4	2.6	1.3				2.6	1.3	1.3					1.3					2.6	75.3	1.3	
<b>Droit</b>	8.8	0.6	60.3	0.7	0.2	0.1	0.3	0.1	0.1	0.8	8.7	2.9	0.8	1.6	0.2	0.3		1.4	10.3	0.1	1.2	0.3
<b>*Police scientifique et criminologie</b>	20.6		11.8				5.9			2.9								5.9	52.9			
<b>Géographie</b>	18.8	21		2.2	0.7	1.4			0.7	3.6	5.1	0.7	6.5	2.2	1.4	2.2	3.6	5.8	20.3		2.9	0.7
<b>Lettres (avec langue en branche principale)</b>	15.0	52.1	0.6	7.7	5.2	0.6	0.6			0.3	3.1	0.3	0.6	1.5	0.9	1.2		3.7	4.3	0.3	0.9	0.9
<b>Lettres (sans langue en branche principale)</b>	17.7	25.7	0.3	12.3	14.9	0.3	0.9			0.3	5.7	0.3	0.6	1.4	1.7	0.3		3.7	10.6		3.1	0.3
<b>Economie politique</b>	23.8	0.7		2		1.4				8.2	25.2	2.7	3.4	6.1		1.4	1.4	10.9	11.6			1.4
<b>Gestion, management</b>	4.5	1.4	0.2	0.2	0.2		0.2			12	30.5	15.3	4.1	15.9	0.6	0.2		10.2	3.9			0.6
<b>Informatique de gestion</b>	6.8									6.8	15.3	6.8	35.6	16.9				6.8	5.1			
<b>*Sciences actuarielles</b>	20			6.7						6.7	40			26.7								
<b>Sciences sociales</b>	23.6	2.8		8.3	1.4		16.7				9.7		6.9	5.6	5.6	2.8		4.2	6.9		4.2	1.4
<b>Psychologie</b>	16.9	3.0	0.3	0.6	0.3	20.8	16	17.2		3	4.8		2.1	2.7	0.6	0.3		2.4	7.8		0.9	0.3
<b>Sciences politiques</b>	18.5	1.5		9.2		1.5	3.1			4.6	15.4		1.5	9.2	1.5	1.5		12.3	13.8		3.1	3.1
<b>Education physique</b>		88.6				4.3	2.9											1.4	1.4			1.4

\* Voies d'étude mentionnées avec ce signe: les effectifs étant faibles, nous avons considéré plusieurs années statistiques.

## Programme des cours

### 1<sup>re</sup> année (60 crédits)

### Années suivantes, cours obligatoires (93 crédits)

Pour être autorisé à suivre certains cours, il faut avoir obtenu les crédits de cours pré-requis. Les cours pré-requis sont inscrits Δ en italique après les cours qui comportent cette exigence.

### Cours à option (87 crédits au moins)

#### Options «en modules»:

51 crédits, 24 au moins devant provenir d'un module appelé «majeur» et 18 au moins d'un second module appelé «mineur»

Sur les 87 crédits requis, 51 doivent provenir des «options en modules» et 36 des «options groupées».

L'Ecole des HEC procédant actuellement à la réorganisation de ses plans d'études la présente offre en formation est donnée à titre indicatif et sous toute réserve en ce qui concerne les cours proposés, heures et crédits. Les modifications éventuelles seront communiquées en temps utile aux étudiants/es par les responsables d'orientations de l'Ecole.

## SCIENCES ÉCONOMIQUES, MENTION MANAGEMENT

		semestre	nbre heures	crédits
Principes de comptabilité et de gestion	B. Apothéloz, po A. Stettler, po	H+E	6(3)	
Mathématiques	H.-U. Gerber, po F. Dufresne, po + suppléant	H+E	4(3)	
Statistique économique	D. Nilles, mer	H+E	3	
Inférence et décision statistiques	A. Gualtierotti, pe A. Mattei, po + suppléant	H+E	2	
Notions et principes généraux de l'informatique (bases de données et télécommunications)	S. Gheraoui-Hélie, po Y. Pigneur, po + suppléants	H+E	3	
Notions et principes généraux du droit	G. Mustaki, pe	H+E	2	
Economie politique	Th. von Ungern, po J.-J. Schwartz, po	H+E	3	
Analyse économique macro	M. Butler, pat	H	2	3
Analyse économique micro	D. Neven, po	E	2	3
Principes de contrôle interne et de consolidation	A. Stettler, po	E	4	6
Gestion des opérations	A. P. Hameri, po	E	4	6
Principes de finance I	P. A. Dumont, pi	H	4	6
Principes de finance II	suppléant	E	4	6
<i>Δ Principes de finance I</i>				
Encadrement et comportement	S. Raub, pi	E	4	6
Gestion et organisation des ressources humaines	P. Delay, pe	H+E	2	6
<i>Δ Encadrement et comportement</i>				
Droit des sociétés	R. Ruedin, pe	H	4	6
Droit des obligations	F. Chaudet, pe	H+E	2	6
Economie nationale	J.-C. Lambelet, po ou à choix.	H+E	2	6
Industrial Organization	Th. von Ungern, po	H+E	2	6
<i>Δ Analyse économique macro + micro</i>	ou D. Neven, po	E00-01	4	
Analyse de la décision et du risque	A. van Ackere, po	H	4	6
Principes de marketing	J.-C. Usunier, po	H	2	3
Marketing management	G. Cestre, po	E	4	6
<i>Δ Principes de marketing</i>				
Principes de politique d'entreprise	B. Catry, po	E	4	6
<i>Δ Marketing management</i> (peut être complété par le cours à option de Politique d'entreprise, applications, selon conditions à définir)				
Fiscalité	V. Pelet, mer	E	4	6
<i>Δ Droit des sociétés</i>				
Contrôle interne	D. Oyon, po	H	2	3
<i>Δ Principes de contrôle interne et de consolidation</i>				
Analyse de données multivariées	A. van Ackere, po	H	2	3
<i>Module «Organisation et production»</i>				
Systémique et organisation	S. Munari, po	H	4	6
<i>Δ Encadrement et comportement</i>				
Théorie économique de l'organisation	E. L. von Thadden	E00-01	2	3
<i>Δ Encadrement et comportement</i>				
Audit des systèmes d'information	J. Akoka, pe	E	4	6
Relations sociales dans l'entreprise	J. Rojot, pi	E	2	3
<i>Δ Encadrement et comportement</i>				
Modélisation stratégique	A. van Ackere, po	E00-01	4	6
<i>Δ Analyse de la décision et du risque</i>				
Négociation d'affaires	J.-C. Usunier, po	H	2	3
Introduction à l'entrepreneuriat	B. Surlemont, po	H	2	3
Reprise d'entreprise	B. Surlemont, po	E	2	3

## Programme des cours

### Cours à option (suite)

<b>MANAGEMENT (SUITE)</b>				
<b>Module «Marketing»</b>				
Management des forces de vente	J.-C. Usunier, po	E	2	3
<b>Δ Marketing management</b>				
Marketing industriel	J.-C. Usunier, po	H	2	3
<b>Δ Marketing management</b>				
Marketing international (y compris séminaire)	J.-C. Usunier, po	E	4	6
<b>Δ Marketing management</b>				
Comport. du consommateur et études marketing	G. Cestre, po	H	2	3
<b>Δ Marketing management + Δ Statistique: analyse des données</b>				
Séminaire de marketing appliqué	G. Cestre, po	E	2	3
<b>Δ Comportement du consommateur</b>				
Modélisation stratégique	A. van Ackere, po	E00-01	4	6
<b>Δ Analyse de la décision et du risque</b>				
Trade marketing	J.-C. Usunier, po	E	2	3
<b>Δ Marketing management</b>				
Cas et applications en stratégie d'entreprise	B. Catry, po	E	2	3
Négociation d'affaires	J.-C. Usunier, po	H	2	3
<b>Module «Finance»</b>				
Systèmes bancaires et financiers	Z. Mikdashi, po	H	2	3
<b>Δ Principes de finance I et II</b>				
Syst. bancaires et financiers, études appliquées	Z. Mikdashi, po	E	2	3
<b>Δ Systèmes bancaires et financiers</b>				
Finance de marché I + II	suppléant	E	4	6
<b>Δ Principes de finance I et II</b>				
Finance d'entreprise	suppléant	H	4	6
<b>Δ Principes de finance I et II</b>				
Mathématique de la finance I	A. Dubey, po	E	2	3
Mathématique de la finance II	A. Dubey, po	H	2	3
Gestion et économie internationales	vacat	E	2	3
<b>Δ Analyse économique micro - macro</b>				
Modélisation stratégique	A. van Ackere, po	E	4	6
<b>Δ Analyse de la décision et du risque</b>				
<b>Module «Comptabilité et contrôle»</b>				
Contrôle de gestion	D. Oyon, po	E	4	6
<b>Δ Principes de contrôle interne et de consolidation</b>				
Contrôle interne avancé	D. Oyon, po	E	2	3
<b>Δ Principes de contrôle interne et de consolidation</b>				
Audit externe	C. Bourqui, pi	H	2	3
<b>Δ Pr. de contrôle interne et de consolidation</b>				
Théorie économique de l'organisation	E.-L. von Thadden, po	E00-01	2	3
Diagnostic financier et séminaire de diagnostic financier et de restructuration d'entreprise	D. Dupasquier, cc et divers profs UERC	H	4	6
<b>Δ Principes de contrôle interne et de consolidation</b>				
Contrôle de gestion avancé	I. Sjöblom, pi	E	2	3
<b>Δ Contrôle de gestion</b>				
Audit des systèmes d'information	J. Akoka, pe	E	4	6
<b>Δ Systèmes d'information et d'aide à la décision</b>				
Reprise d'entreprise	B. Surlemont, po	E	2	3
<b>Module «Tourisme et environnement international»</b>				
Economie et politique du tourisme	P. Keller, pe	H	4	6
Organisation industrielle du tourisme + séminaire	P. Keller, pe	E	4	6
Gestion touristique appliquée +séminaire	F. Scherly, pas	H+E	2	9
Commerce et compétitivité internationale	M. Brülhart, pat	H	2	3
<b>Δ Analyse économique</b>				
Géographie économique et économie spatiale I	J.-B. Racine, po	H	2	3

## Programme des cours

**Options groupées:**  
36 crédits, soit 18 dans  
chacun des 2 groupes

**Options libres:**  
On peut choisir des cours parmi  
l'ensemble de ceux offerts en  
2e cycle à l'École des HEC avec  
l'accord du professeur intéressé et  
celui du président de l'orientation  
d'études de licence concerné en  
HEC. En principe, il est également  
possible de choisir parmi les cours de  
2e cycle offerts par d'autres facultés  
de l'UNIL ou par l'EPFL.  
Une option libre doit dans tous les  
cas être un cours dispensé dans une  
haute école. Il doit être équivalent à  
un cours de 2 heures hebdomadaires  
pendant 2 semestres (environ  
60 heures) et être sanctionné par un  
examen final.

**Commun à tous les  
programmes de licence**

### MANAGEMENT (SUITE)

Géographie économique et économie spatiale II	J.-B. Racine, po	E	2	3
<b>Δ Géographie économique et économie spatiale I</b>				
Management du sport	(cours bloc. collab. IDHEAP)			9
<b>Options groupées «outils et méthodes de support au management» Groupe 1</b>				
Méthodes de programmation	P. Bonzon, po	E	4	6
Système d'inf. et d'aide à la décision	A. R. Probst, pas	H	4	6
Systèmes à base de connaissances	A. R. Probst, pas	E	4	6
Théorie des jeux	E.-L. von Thadden, po	H	4	6
<b>Δ Analyse économique</b>				
Théorie des jeux avancée Δ <i>Théorie des jeux</i>	N. Curien, pi	E01-02	2	3
Industrial Organization	D. Neven, po	E	4	6
Microéconomie appliquée: environnement et bien-être social Δ <i>Analyse économique</i>	Th. von Ungern, po	E00-01	2	3
Microéconomie appliquée: concurrence et déréglementation	Th. von Ungern, po	E01-02	2	3
<b>Δ Analyse économique</b>				
Stage avec mémoire	(voir règlement ad hoc)			6
Mémoires conjoints HEC-EPFL	(voir règlement ad hoc)			6
<b>Options groupées «environnement de l'entreprise» Groupe 2</b>				
Economie nationale	J.-C. Lambelet, po	H+E	2	6
Economie et gestion de l'énergie	Z. Mikdashi, po	H	2	3
Economie et gestion de l'énergie, études appliquées Δ <i>Economie et gestion de l'énergie</i>	Z. Mikdashi, po	E	2	3
Economie du développement	O. Cadot, po	H	2	3
<b>Δ Economie du développement</b>				
Séminaire d'économie du développement	O. Cadot, po	E	2	3
Economie politique des échanges	O. Cadot, po	H	2	3
Intégration européenne Δ <i>Analyse économique</i>	D. Neven, po	H+E	2	6
Séminaire sur l'intégration européenne	D. Neven, po	E	2	3
Démographie	O. Blanc, po	H	4	6
Séminaire d'étude des populations	O. Blanc, po	E	2	3
Histoire de la pensée économique IIa	P. Bridel, po	H00-01	2	3
<b>Δ Histoire de la pensée économique IA</b>				
Histoire de la pensée économique IIb	P. Bridel, po	E00-01	2	3
<b>Δ Histoire de la pensée économique IB</b>				
European Competition Policy (M)	D. Neven, po	E	2	3
Certificat de langue	(voir règlement ad hoc)			
Politiques publiques	SSP	E	4	6
Politique suisse	SSP	H	2	3
Relations internationales I	SSP	E	2	3
Relations internationales II	SSP	H	4	6
Systèmes politiques comparés: pays occidentaux	SSP	E	4	6
Systèmes politiques comparés: pays du Tiers-Monde	SSP	H	4	6
Concepts de sociologie	SSP	H	2	3
Sociologie du travail	SSP	H	2	3
Sociologie des médias	SSP	H	4	6
Cours d'une université ou d'une haute école au choix (options libres)				3ou6

Stages avec mémoire effectués en entreprise **et/ou** langues: max 12 crédits par voie choisie selon le Règlement de l'École des HEC.  
Le total des crédits en dehors de l'École des HEC, crédits de stage et crédits de langue doit être inférieur ou égal à 36 crédits.



## Programme des cours

### 1<sup>re</sup> année (60 crédits)

### Années suivantes, cours obligatoires (60 crédits)

Pour être autorisé à suivre certains cours, il faut avoir obtenu les crédits de cours pré-requis. Les cours pré-requis sont inscrits Δ en italique après les cours qui comportent cette exigence.

### Cours à option

Tous les cours pour lesquels aucun pré-requis n'est spécifié sont à choisir après avoir suivi les cours obligatoires suivants: Macroéconomie I, Microéconomie I, Statistique et économétrie I, Statistique et économétrie appliquée, Méthodes quantitatives.

(M) Cours du programme de Master en sciences économiques (MSE) pouvant être pris à partir du 7<sup>ème</sup> semestre, après avoir suivi tous les cours obligatoires.

L'Ecole des HEC procédant actuellement à la reorganisation de ses plans d'études, la présente offre d'information est donnée à titre indicatif et sous toute réserve en ce qui concerne les cours proposés, heures et crédits. Les modifications éventuelles seront communiquées en temps utile aux étudiants/es par les responsables d'orientations de l'Ecole.

## SCIENCES ÉCONOMIQUES, MENTION ÉCONOMIE POLITIQUE

		semestre	nombre heures	crédits
Principes de comptabilité et de gestion	B. Apothéloz, po suppléant	H+E	6(3)	
Mathématiques	H.-U. Gerber, po F. Dufresne, po + suppléant	H+E	4(3)	
Statistique économique	D. Nilles, mer	H+E	3	
Inférence et décision statistiques	A. Gualtierotti, pe A. Mattei, po + suppléant	H+E	2	
Notions et principes généraux de l'informatique (Bases de données et télécommunications)	S. Ghemaoui-Hélie, po Y. Pigneur, po + suppléants	H+E	3	
Notions et principes généraux du droit	G. Mustaki, pe	H+E	2	
Economie politique	Th. von Ungern, po J.-J. Schwartz, po	H+E	3	
Microéconomie I	A. Mattei, po + suppléant	H+E	3+1	9
Macroéconomie I	G. Rocheteau, pat	H+E	3+1	9
Statistique et économétrie I	A. Holly, po	H+E	2+2	6
Méthodes quantitatives	D. Nilles, mer	H	2+2	3
Statistique et économétrie appliquées:	Th. von Ungern, po	E00-01	4	6
Analyse économique de situations historiques	J.-C. Lambelet, po	H+E01-02	2	6
Histoire de la pensée économique I A	P. Bridel, po	H01-02	2	3
Histoire de la pensée économique I B	P. Bridel, po	E01-02	2	3
Microéconomie II	suppléant	H	3	5
Δ <i>Microéconomie I</i>				
Statistique et économétrie II	A. Holly, po	H	2+2	4
Δ <i>Statistique et économétrie I</i>				
Séquence Macroéconomie II, deux cours à choix parmi:				6
Théorie et analyse de la croissance	M. Büttler, pat	E00-01		
Δ <i>Macroéconomie I</i>				
Macroéconomie internationale	M. Büttler, pat	E01-02		
Δ <i>Macroéconomie I</i>				
Macroéconomie du travail	G. Rocheteau, pat	E00-01		
Δ <i>Macroéconomie I</i>				
Macroeconomic policy	J.-P. Danthine, po M. Büttler, pat G. Rocheteau, pat	E01-02		
Δ <i>Macroéconomie I</i>				
<b>Principes et méthodes (au moins 24 crédits)</b>				
Microéconomie empirique et expérimentale	A. Mattei, po	E00-01	2	3
Δ <i>Microéconomie II</i>				
Macroéconomie du travail	G. Rocheteau, pat	E00-01	2	3
Δ <i>Macroéconomie I</i>				
Macroéconomie internationale	M. Büttler, pat	E01-02	2	3
Δ <i>Séquence Macroéconomie II</i>				
Macroeconomic Policy Seminar	J.-P. Danthine, po M. Büttler, pat G. Rocheteau, pat	E01-02	2	3
Δ <i>Séquence Macroéconomie II</i>				
Econométrie des variables qualitatives	A. Holly, po	E00-01	2	3
Δ <i>Statistique et économétrie II</i>				
Econométrie des données de panel	A. Holly, po	E01-02	2	3
Δ <i>Statistique et économétrie II</i>				
Théorie des jeux	E.-L. von Thadden, po	H	4	6
Théorie des jeux avancée	N. Curien, pi	E01-02	2	3
Δ <i>Théorie des jeux</i>				

**Programme  
des cours**
**à option (suite)**
**ÉCONOMIE POLITIQUE (SUITE)**

Industrial Organization	Th. von Ungern, po ou D. Neven, po	H+E99-00 E00-01	2 4	6
Théorie et politique monétaires	P. Bridel, po	H+E	2	6
Théorie et analyse de la croissance	M. Büttler, pat	E00-01	2	3
<b>Δ Théorie des jeux</b>				
Microéconomie avancée (M)	E-L. von Thadden, po C. Henry, pe	H	4	6
Fondements micro de la théorie monétaire	P. Bridel, po	E	2	3
Economics of Organisation	Y. Egli, pi	E00-01	2	3
Macroéconomie avancée (M)	M. Büttler, pat	H	4	6
Econométrie avancée (M)	A. Holly, po A. Montfort, pi	H	4	6
Formes de la concurrence et régulation des monopoles naturels (M)	C. Henry, pe	E	2	3
<b>Δ Microéconomie avancée</b>				
Microéconomie de l'intermédiation bancaire (M)	S. Arping, pat	E	2	3
<b>Δ Microéconomie avancée</b>				
Principes de finance I *	P. A. Dumont, pi	H	4	6
Principes de finance II *	suppléant	E	4	6
<b>Δ Principes de finance I</b>				
<b>Economie appliquée (au moins 48 crédits)</b>				
Géographie économique et économie spatiale I: J.-B. Racine, po la localisation des activités économiques *		H	2	3
Géographie économique et économie spatiale II: J.-B. Racine, po le tourisme *		E	2	3
Démographie	O. Blanc, po	H	4	6
Séminaire. Etudes des populations *	O. Blanc, po	E	2	3
Economie du développement *	O. Cadot, po	H00-01	2	3
<b>Δ Analyse économique macro ou macroéconomie I</b>				
Séminaire: Economie du développement *	O. Cadot, po	E00-01	2	3
<b>Δ Analyse économique macro ou macroéconomie I</b>				
Les dépenses du secteur public	J.-J. Schwartz, po	H+E00-01	2	6
Le financement du secteur public	J.-J. Schwartz, po	H+E01-02	2	6
Commerce et compétitivité internationale	M. Brülhart, pat	H	2	3
Gestion et économie internationales	vacat	E	2	3
Economie politique des échanges	O. Cadot, po	H	2	3
Microéconomie appliquée : concurrence et déréglementation	Th. von Ungern, po	E01-02	2	3
Microéconomie appliquée : environnement et bien-être social	Th. von Ungern, po	E00-01	2	3
Théorie économique de l'organisation	E-L. von Thadden, po	E00-01	2	3
Economie nationale *	J.-C. Lambelet, po	H+E	2	6
Inégalité et développement	vacat	E	2	3
Modèles macroéconomiques	J.-C. Lambelet, po	H+E	3	6
Méthodes quantitatives appliquées	M. Brülhart, pat	H+E	2	6
Histoire de la pensée économique IIA	P. Bridel, po	H00-01	2	3
<b>Δ Histoire de la pensée économique I A</b>				
Histoire de la pensée économique IIB	P. Bridel, po	E00-01	2	3
<b>Δ Histoire de la pensée économique I B</b>				
Intégration européenne	D. Neven, po	H+E	2	6
Séminaire: Intégration européenne	D. Neven, po	E	2	3
Introduction à l'économie de la santé *	G. Domenighetti, pi	H	2	3
Economie de la santé A. réseaux, filières, de la théorie à la pratique	P. Huard, pi	E01-02	2	3
Economie de la santé B: prospectives et dynamiques des systèmes de santé	P. Huard, pi	E00-01	2	3
Etudes économétriques en économie de la santé (M)	A. Holly, po	H	2	3

**Programme  
des cours**

**Cours à option (suite)**

<b>ÉCONOMIE POLITIQUE (SUITE)</b>				
Administration des institutions sanitaires. introduction	G. de Pourville, pi	E	2	3
Administration des institutions sanitaires: sujets avancés	L. Schenker, pi	H	2	3
<b>Δ Administration des institutions sanitaires: introduction</b>				
Economie et gestion de l'énergie *	Z. Mikdashi, po	H	2	3
Economie et gestion de l'énergie études appliquées *	Z. Mikdashi, po	E	2	3
Epistémologie des sciences sociales ( <i>M</i> )	J.-B. Racine, po	E	2	3
<b>Options libres</b>				
<i>Au total 48 crédits dont 12 crédits au moins dans les options obligatoires HEC</i>				

## Programme des cours

L'Ecole des HEC procédant actuellement à la réorganisation de ses plans d'études la présente offre en formation est donnée à titre indicatif et sous toute réserve en ce qui concerne les cours proposés, heures et crédits. Les modifications éventuelles seront communiquées en temps utile aux étudiants/es par les responsables d'orientations de l'Ecole.

### 1<sup>ère</sup> année (60 crédits)

#### INFORMATIQUE DE GESTION

		semestre	nombre heures	crédits
Principes de comptabilité et de gestion	B. Apothéloz, po+suppléant	H+E	6	{3}
Mathématiques	F. Dufresne, po	H+E	4	{3}
	H.U. Gerber, po, suppl.			
Statistiques économiques	D. Nilles, mer	H+E	3	
Inférence et décision statistiques	A. Gualtierotti, pe	H+E	2	
	A. Matter, po, suppl.			
Notions et principes généraux de l'informatique (Bases de données et télécommunications)	S. Guernaoui-Hélie, po	H+E	3	
	Y. Pigneur, po, suppl.			
Notions et principes généraux de droit	G. Mustaki, pe	H+E	2	
Economie politique	Th. Von Ungern, po	H+E	3	
	J.-J. Schwartz, po			

### Années suivantes, cours obligatoires (132 crédits)

Pour être autorisé à suivre certains cours, il faut avoir obtenu les crédits de cours pré-requis. Les cours pré-requis sont inscrits  $\Delta$  en italique après les cours qui comportent cette exigence.

#### Management, 2<sup>e</sup> année, 60 crédits

Analyse économique macro	M. Büttler, pat	H	2	3
Analyse économique micro	D. Neven, po	E	2	3
Principes de consolidation et de contrôle interne	A. Steitler, po	E	4	6
Gestion des opérations	A.-P. Hameri, po	E	4	6
Analyse de la décision et du risque	A. Van Ackere, po	H	4	6
Analyse de données multivariées	A. Van Ackere, po	H	2	3
Principes de marketing	J.-C. Usurier, po	H	2	3
Marketing management $\Delta$ Principes de marketing	G. Cestre, po	E	4	6
Principes de finance I	P. A. Dumont, pi	H	4	6
Encadrement et comportement	A. Bergmann, po	H	4	6
Méthodes de programmation	P. Bonzon, po	E	4	6
Systémique et organisation	S. Munari, po	H	4	6

Ces deux derniers cours sont pré-requis pour tous les cours d'informatique.

#### Informatique, 3<sup>e</sup> année et suivante, 72 crédits à prendre parmi les cours suivants:

Algorithmique et structure de données	P. Bonzon, po	H	4	6
Informatique théorique	P. Bonzon, po	E	4	6
$\Delta$ Algorithmique et structure de données				
Systèmes d'information et d'aide à la décision	A.-R. Probst, pa	H	4	6
Réseaux et télécommunication	S. Ghernaoui-Hélie, po	H	4	6
Conception des systèmes d'information	S. Munari, po	H	4	6
Base de données avancées	C. Parent, cc	H	4	6
Programmation distribuée	T. Steiner, pat	H	4	6
$\Delta$ Algorithmique et structure de données + $\Delta$ Réseaux et télécommunication				
Intégration des systèmes d'information	T. Estier, pat	E	4	6
$\Delta$ Bases de données avancées				
Gestion des technologies de l'information	Y. Pigneur, po	H	4	6
$\Delta$ Conception des systèmes d'information + $\Delta$ Système d'information d'aide à la décision				
Management de l'informatique	S. Munari, po	E	4	6
$\Delta$ Conception des systèmes d'information				
Sécurité et gestion des télécommunications	S. Ghernaoui-Hélie, po	E	4	6
$\Delta$ Réseaux et télécommunication				
Systèmes à base de connaissances	A.-R. Probst, pa	E	4	6
$\Delta$ Système d'information d'aide à la décision				
Génie logiciel	Y. Pigneur, po	E	4	6
$\Delta$ Bases de données avancées + $\Delta$ Algorithmique et structure de données				
Audit informatique	J. Akoka, pe	E	4	6
$\Delta$ Réseaux et télécommunication + $\Delta$ Conception des systèmes d'information				

### Cours à option (48 crédits)

Les 48 crédits peuvent être choisis librement dans l'offre de cours de l'Université, mais doivent être soumis à l'approbation préalable de la direction du programme. Des cours de la Faculté des Sciences (Interfaces homme-machine & Java), des départements d'informatique et de communication de l'EPFL et de l'Université de Genève (Centre Universitaire informatique) sont accessibles. Un projet effectué au sein d'un laboratoire du département informatique de l'EPFL, de même qu'un stage en entreprise avec rapport de stage, un mémoire de licence rédigé sous la direction d'un professeur de l'Ecole permettent d'acquies 6 crédits chacun, pour des certificats reconnus de langues étrangères, il est possible d'acquies jusqu'à 12 crédits.

## Programme des cours

### 1<sup>ère</sup> année (60 crédits)

Observations sur la 1<sup>re</sup> année:  
le cours d'analyse est un cours de 8 heures hebdomadaires suivi à l'EPFL. Il comprend 4 heures de cours en auditoire et 4 heures d'exercices en groupes sous la direction d'assistants.

### Années suivantes, cours obligatoires (126 crédits)

Pour être autorisé à suivre certains cours, il faut avoir obtenu les crédits de cours pré-requis. Les cours pré-requis sont inscrits  $\Delta$  en italique après les cours qui comportent cette exigence.

### Cours à option (54 crédits)

### Mémoire obligatoire

L'École des HEC procédant actuellement à la réorganisation de ses plans d'études la présente offre en formation est donnée à titre indicatif et sous toute réserve en ce qui concerne les cours proposés, heures et crédits. Les modifications éventuelles seront communiquées en temps utile aux étudiants/les par les responsables d'orientations de l'École.

## SCIENCES ACTUARIELLES

		semestre	nbre heures	crédits
Principes de comptabilité et de gestion	B. Apothéloz, po suppléant	H+E		6
Analyse I + II	T. Ratiu, EPFL	H+E		8
Notions et principes généraux de l'informatique (Bases de données et télécommunications)	S. Ghernaoui-Hélie, po	H+E		3
Notions et principes généraux du droit	Y. Pigneur, po + suppléants			
Assurances sur la vie	G. Mustaki, pe	H+E		2
Assurances de dommages	D. Neuenschwander, pe	H+E		3
Calcul numérique	A. Dubey, po	H+E		3
	F. Dufresne, po	H+E		3
<b>Management, droit et mathématiques</b>				
Economie politique	Th. von Ungern, po	H+E	3	9
Probabilités et statistique I + II (EPFL)	A. Davison	H+E	4	12
Méthodes de programmation	P. Bonzon, po	E	4	6
Principes de finance I	P. A. Dumont, pi	H	4	6
Principes de finance II $\Delta$ <i>Principes de finance I</i>	suppléant	E	4	6
Droit des assurances privées	F. Guisan, pe	H+E	2	6
Droit des assurances sociales	J.-L. Duc, po	H+E	2	6
Droit de la prévoyance professionnelle	J. A. Schneider	E	2	3
<b>Assurances sur la vie</b>				
Assurances privées I	P. Maeder, pe	H01-02	2	3
Assurances privées II	P. Maeder, pe	E01-02	2	3
Modèles stochastiques de l'assurance I	A. Dubey, po	H01-02	2	3
Modèles stochastiques de l'assurance II	A. Dubey, po	E01-02	2	3
Assurance collective I	P. Maeder, pe	H00-01	2	3
Assurance collective II	P. Maeder, pe	E00-01	2	3
Construction de bases techniques	D. Serant, pi	H00-01	4	6
<b>Assurances sociales</b>				
Systèmes collectifs de financement I	R. Schmutz, pe	H01-02	2	3
Systèmes collectifs de financement II	R. Schmutz, pe	E01-02	2	3
Assurances sociales I	R. Schmutz, pe	H00-01	2	3
Assurances sociales II	R. Schmutz, pe	E00-01	2	3
<b>Assurances de dommages et réassurance</b>				
Réassurance	H.-U. Gerber, po	E01-02	4	6
	F. Dufresne, po			
Tarification et provisions	A. Dubey, po	H00-01	4	6
	F. Dufresne, po			
Théorie de la crédibilité	A. Dubey, po	E00-01	4	6
	H.-U. Gerber, po			
<b>Mathématiques actuarielles</b>				
Théorie du risque	H.-U. Gerber, po	H01-02	4	6
	F. Dufresne, po			
Séminaire I		H	2	3
Séminaire II		H	2	3
Mémoire obligatoire				6

### Cours à option

Les options représentent 54 crédits. Tous les cours proposés au programme de licence de l'École des HEC peuvent en principe être choisis, de même que les cours avancés de probabilité et de statistiques de l'EPFL. L'étudiant doit soumettre son programme de cours à options à l'approbation du président de l'orientation de sciences actuarielles.

L'étudiant a l'obligation de rédiger un mémoire sous la direction d'un professeur de l'ISA. Ce mémoire peut prendre la forme d'un mémoire lié à un stage.

## Programme des cours

### Diplôme postgrade en management

*Le MBA est également offert  
en cours d'emploi sur 2 ans.*

*L'École des HEC procédant actuellement à la réorganisation de ses plans d'études la présente offre en formation est donnée à titre indicatif et sous toute réserve en ce qui concerne les cours proposés, heures et crédits. Les modifications éventuelles seront communiquées en temps utile aux étudiants/es par les responsables d'orientations de l'École.*

#### MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION (MBA)

##### 1<sup>re</sup> période (10 semaines)

Comptabilité	B. Apothéloz, po
Marketing	G. Cestre, po
Méthodes quantitatives d'aide à la décision	A. van Ackere, po
Droit	F. Chaudet, po
Entreprise et technologies de l'information	M. Wentland, pe
Relations humaines	A. Bergmann, po
Global industrial policy	O. Cadot, po

##### 2<sup>e</sup> période (13 semaines)

Comptabilité	B. Apothéloz, po
Finance	D. Cossin, po
Marketing	G. Cestre, po
Marketing industriel	J. C. Usunier, po
Politique d'entreprise	B. Catry, po
Micro-macroéconomie	D. Neven, po
Droit	F. Chaudet, pe
Entreprise et technologies de l'information	M. Wentland, pe
Méthodes quantitatives d'aide à la décision	A. van Ackere, po
Relations humaines	A. Bergmann, po
Relations industrielles	J. Rajot, pi
Gestion de la production	A. P. Hameri, po
Human Resources Management	A. Salamin, cc
Globalization	O. Cadot, po

##### 3<sup>e</sup> période (11 semaines)

Finance	D. Cossin, po
Marketing industriel	J. C. Usunier, po
Politique d'entreprise	B. Catry, po
Politique industrielle	O. Cadot, po
Management Control	F. Bourgeau, pi
Les cahiers du MBA	A. R. Probst, pa
Projets de «consultance»	B. Catry, po
Gestion de la production	A. P. Hameri, po
Micro-macroéconomie	D. Neven, po
Fiscalité	Th. Steinmann, pe
Entrepreneurship	B. Surlemont, po
Jeu d'entreprise	D. Hellé, pi

## Programme des cours

### Diplôme postgrade en informatique et organisation

*Le MBI est également offert  
en cours d'emploi sur 2 ans.*

#### MASTER OF SCIENCE IN BUSINESS INFORMATION SYSTEMS (MBI)

Télécommunication d'entreprise	S. Ghernaoui-Hélie, po
Gestion des connaissances	A.-R. Probst, pa
Programmation et agents	P. Bonzon, po
Intégration et bases de données	T. Estier, pat
Stratégies et technologies de l'information	Y. Pigneur, po
Management des systèmes d'information	S. Munari, po
Internet et programmation	T. Steiner, pat
Audit des systèmes d'information	J. Akoka, pe

*L'obtention du Diplôme Postgrade en Informatique et Organisation (DPIO) suppose l'accumulation de 60 crédits. Sachant que chaque cours de l'offre de cours compte pour 6 crédits (avec ses exercices et autres travaux pratiques), il s'agit d'en choisir huit pour accumuler les 48 premiers crédits. Les 12 autres crédits s'obtiennent grâce à deux projets personnels; l'un correspond au développement d'une application informatique et l'autre à une étude en système d'information.*

*A l'issue de ces huit cours et de ces deux projets, un travail de diplôme et la rédaction d'un mémoire, éventuellement associés à un stage en entreprise, doivent être effectués pendant l'été.*

*De plus les étudiants effectuent un voyage d'étude qui est organisé entre les deux semestres.*

### Diplôme postgrade en banque et finance

#### MASTER OF SCIENCE IN BANKING AND FINANCE (MBF)

<i>Cours</i>			
<i>Financial Theory</i>	J.-P. Danthine, po vacat	H	4
<i>Options and Derivatives Instruments</i>	vacat	H	4
<i>International Finance</i>	Ph. Bacchetta, pi M. Habib, pi	H	3
<i>Empirical Methods in Finance</i>	D. Isakov, pi	H+E	2
<i>Bank Management &amp; Corporate Strategies</i>	Z. Mikdashi, po	H	3
<i>Corporate Finance</i>	D. Cossin, po	H	4
<i>Asset Allocation *</i>	vacat	E	2
<i>Financial Engineering *</i>	S. Nefci, pi	E	2
<i>Seminars in Banking Strategies and Issues *</i>	Z. Mikdashi, po	E	3
<i>Commodities Markets and Products</i>	divers intervenants	E	1,5
<i>New Approaches to Financial Analysis</i>	divers intervenants	E	1,5
<i>Financial Intermediation Banking and Financial Institutions</i>	S. Arping, pat	E	2

Rédaction d'un mémoire de diplôme

#### *Options*

*2 h./année, + 2 h./année à choix, en substitution d'un cours marqué \**

## Programme des cours

### Diplôme postgrade en science économique

Les cours sont donnés majoritairement  
en anglais

MASTER OF SCIENCE IN ECONOMICS (MSE)		
<i>Tronc commun :</i>		
Microéconomie avancée <i>Advanced Microeconomics</i>	C. Henry, po E.-L. von Thadden, po	H 6
Macroéconomie avancée <i>Advanced Macroeconomics</i>	M. Büttler, pat	H+E 6
Econométrie avancée <i>Advanced Econometrics</i>	A. Holly, po A. Montfort, pi	H 6
Epistémologie des sciences sociales <i>Epistemology of Social Sciences</i>	J.-B. Racine, po	E 3
MSE Seminar	MSE Thesis Directors	E
<i>Cours spécialisés</i>		
<i>Economie de l'industrie, cours obligatoires</i>		
Economie industrielle avancée <i>Advanced Industrial Organization</i>	S. Arping, pat	H 4
Formes de la concurrence et régulation des monopoles naturels <i>Competition and Regulation of Natural Monopolies</i>	C. Henry, po	E 4
<i>Macroéconomie-Finance, cours obligatoires</i>		
Intermédiation bancaire <i>Intermediation and Banking</i>	S. Arping, pat	E 4
Cycles conjoncturels <i>Business Cycles</i>	J.-P. Danthine, po	E 4
<i>Economie de la santé, cours obligatoires</i>		
Evaluation Economique des soins de la santé <i>Economic Evaluations of Health Care Programs</i>	A. Holly, po	E 4
Médecine sociale et préventive <i>Social and Preventive Medicine</i>	F. Paccaud, po	H 4
<i>Cours à option</i>		
Théorie des jeux <i>Game Theory</i>	E.-L. von Thadden, po	H 5
Théorie des jeux avancée <i>Advanced Game Theory</i>	N. Curien, pi	E01-02 3
Théorie économique de l'organisation <i>Economic Theory of Organisation</i>	E.-L. von Thadden, po	E00-01 3
Politique de la concurrence européenne <i>European Competition Policy</i>	D. Neven, po	E00-01 4
Séminaire : Concurrence et déréglementation <i>Seminar : Competition and deregulation</i>	Th. von Ungern, po	E01-02 3
Séminaire : Economie de l'environnement et bien-être social <i>Seminar : Environmental and Welfare Economics</i>	Th. von Ungern, po	E00-01 3
Intégration européenne <i>European Integration</i>	D. Neven, po	H+E 5
Séminaire d'intégration européenne <i>Seminar: European Integration</i>	D. Neven, po	E 3
Finance d'entreprise <i>Corporate Finance</i>	D. Cossin, po	H 7
Management de l'informatique <i>Information Technology Management</i>	S. Munari, po	H 6
Organisation industrielle du tourisme	P. Keller, pe	E 2
Mathématique de la finance	A. Dubey	E 3
Méthodes quantitatives appliquées <i>Applied Econometrics</i>	M. Brülhart, pat	H 1
Modèles macroéconomiques <i>Macroeconomic Modelling</i>	J.-Ch. Lambelet, po	H+E 6



**Programme  
des cours**

<b>MASTER OF SCIENCE IN ECONOMICS (MSE) (SUITE)</b>		
Economie du travail <i>Labor Economics</i>	G. Rocheteau, pat	E 3
Economie du développement	O. Cadot, po	H 3
Théorie financière <i>Financial Theory</i>	J.-P. Danthine, po	H 6
Options et instruments dérivés <i>Options and Derivatives</i>	vacat	H+E 7
Allocation et évaluation des actifs financiers <i>Asset Allocation and Pricing</i>	vacat	E 3
Introduction à l'économie de la santé	G. Domenighetti, pi	H 2
Economie de la santé avancée A <i>Advanced Health Economics A</i>	P. Huard, pi	E01-02 3
Economie de la santé avancée B <i>Advanced Health Economics B</i>	P. Huard, pi	E00-01 3
Etudes économétriques en économie de la santé <i>Econometric Studies in the Economics of Health</i>	A. Holly, po	H 3
Econométrie des données de panel <i>Econometrics of Panel Data</i>	A. Holly, po	E 3
Econométrie des variables qualitatives <i>Econometrics analysis of Qualitative Data Models</i>	A. Holly, po	E00-01 3
Administration des institutions sanitaires: Introduction <i>Administration of Health Institutions: Introduction</i>	G. de Pourville, pi	E 3
Administration des institutions sanitaires: Sujets avancés <i>Administration of Health Institutions: Advanced topics</i>	L. Schenker, pi	H 3
Introduction à la pratique médicale <i>Introduction to Medical Practice</i>	J.-B. Wasserfallen, pi	H 3
<i>Political Economy of Trade Policy</i>	O. Cadot, po	H 4
<i>European Integration . Implications for Business</i>	M. Brülhart, pat	H 1
Macroéconomie internationale <i>International Macroeconomics</i>	M. Büttler, pat	E01-02 3
Socioanthropologie du corps et de la santé <i>Socioanthropology of Body and Health</i>	E Perrin, pi	E 3
Cours à l'Institut universitaire des hautes études internationales, Genève (Pour l'offre de cours voir avec la direction du programme en temps utile)		
Les spécialisations libres sont formées d'un ensemble de 2 ou 3 cours obligatoires dans la spécialisation choisie, ainsi que de divers cours à option. Une partie des cours obligatoires pourrait être suivie dans une autre Université en Suisse ou à l'étranger.		

## Programme des cours

### Diplôme postgrade en management international

#### MASTER OF SCIENCE IN INTERNATIONAL MANAGEMENT (MIM)

##### *Periods one and two (autumn and winter)*

The first and second periods are spent in Lausanne from mid-October to mid-March. They include in total approximately 400 hours of courses and seminars as follows :

<i>International Competitiveness of Enterprises</i> (60 h)	S. Garelli, p.e
<i>International Competitiveness of Nations</i> (30 h)	S. Garelli, p.e
<i>International Business Policy</i> (15 h)	B. Catry, p.o
<i>International Operations Management</i> (45h)	A. P. Hameri, po
<i>Intercultural Management</i> (30 h)	A. Bergmann, p.o
<i>Global Banking</i> (15h)	Z. Mikdashi, p.o
<i>International Financial Accounting</i> (20 h)	A. Stettler, p.o
<i>International Money and Finance</i> (15 h)	Ph. Bacchetta, p.e
<i>International Trade</i> (30 h)	O. Cadot, p.o
<i>International Finance</i> (15 h)	Vacat
<i>Business Research Methods</i> (15 h)	Emmanuel Fragnière, pat
<i>European Integration</i> (15 h)	Marius Brulhart, pat
<i>International Corporate Finance</i> (15 h)	M. Habib, pi
<i>Legal and fiscal aspects of international transactions</i> (20 h)	T. Steinmann, p.e
<i>Control in International Environment</i> (30 h)	D. Oyon, p.o
<i>Global Marketing Management</i> (30h)	G. Cestre, p.o
<i>New Information Technology</i> (20h)	Y. Pigneur, p.o
<i>Advanced Seminars in International Management</i> (10h)	
<i>Field Trip</i>	
<i>Activités "Outdoors"</i>	

##### *Period three*

This period of around 10 weeks is spent abroad, in another well-known academic institution with which the school has an affiliation. Together, classes and projects will involve the equivalent of around 200 study hours and cover a variety of topics, depending on each individual establishment.

##### *Period four (summer and autumn)*

This period takes the form of an internship with a given company, followed by a thesis project. The business experience normally takes place abroad, although students who are not Swiss residents may choose to spend this period in Switzerland. Within the framework of this practical experience, the students must find the substance for an appropriate research thesis. The thesis must be submitted in due time, in order that the defense may be held before the end of the fourteen months allotted to the overall program.

## Programme des cours

### Diplôme postgrade en management de la technologie (commun avec l'EPFL)

<b>MASTER OF SCIENCE IN MANAGEMENT OF TECHNOLOGY (MOT)</b>	
<i>Managerial accounting &amp; finance</i>	A. Stettler, po
<i>Introduction module a)</i>	R. Schwartz (Uni. Texas)
<i>Introduction module b)</i>	R. Schwartz (Uni. Texas)
<i>From sciences to technology</i>	A. Châtelain (EPFL)
<i>Marketing &amp; Sales</i>	G. Cestre, po
<i>Conception and design</i>	R. Popovic (EPFL)
<i>Production and industrialization</i>	R. Glardon (EPFL)
<i>Strategic management</i>	M. Santi, Groupe HEC France
<i>Building the team</i>	A. Bergmann, po
<i>From technology to products</i>	P. Rossel (EPFL)
	R. Boutellier (Uni. Saint-Gall)
<i>Industrial competitiveness</i>	D. Neven, po
<i>Research and development</i>	A. Wegmann (EPFL)
	G. Haour (IMD)
<i>Entrepreneurial Finance</i>	D. Cossin, po
<i>Managing the project</i>	F.-L. Perret (EPFL)
<i>New products</i>	vacat
<i>Creating the new venture</i>	D. Oyon, po
<i>Venture legal aspects</i>	
<i>New information technology</i>	C. Stricker (EPFL)
	S. Munari, po
<i>Managing ressources</i>	E. Fragnière, p. ass.
<i>Industrial restructuring</i>	D. Foray (Ecole des Mines de Paris)
<i>Social relations</i>	E.-L. von Thadden, po
<i>Managing for growth</i>	D. Mlynek (EPFL)
<i>Program synthesis</i>	Committee
<i>Project Work</i>	Committee
<i>Summer term at the University of Texas</i>	

### Diplôme postgrade en économie et administration de la santé (commun avec la Faculté de médecine)

<b>DIPLÔME EN ÉCONOMIE ET ADMINISTRATION DE LA SANTÉ</b>			
Le cycle d'études s'étend sur 4 semestres. Pour obtenir le diplôme, le candidat doit avoir obtenu 60 crédits.			
<b>Cours obligatoires (45 crédits):</b>			
<b>Première année</b>			
Introduction à l'économie de la santé	G. Domenighetti, pi	H	3
Management des organisations sanitaires: Introduction	G. de Pourville, pi	E	3
Introduction à la pratique médicale	J. B. Wasserfallen, pi	H	3
<i>(Première partie, cours blocs 2 jours, facultative pour les étudiants en médecine ou ceux ayant une formation médicale)</i>			
Outils de microéconomie pour l'économie de la santé <i>(Enseignement facultatif pour les étudiants ayant une formation économique)</i>	F. Abbé-Decarroux	H	3
Méthodes de statistique de la santé I	A. Marazzi, pa	H	3
Méthodes de statistique de la santé II	A. Marazzi, pa	E	3
Economie de la santé avancée A: Réseaux, filières, de la théorie à la pratique	P. Huard, pi	E01-02	3
Economie de la santé avancée B: Dynamiques des systèmes de santé <i>(Economie de la santé A et B en alternance une année sur deux)</i>	P. Huard, pi	E00-01	3
Droit des assurances sociales	J.-L. Duc, po	H+E	2
Droit de la santé	O. Guillod, pi	E	3
Socio-anthropologie du corps et de la santé	E. Perrin, pi	E	3
Séminaire multidisciplinaire	Divers intervenants	H+E	1

## Programme des cours

### DIPL. EN ÉCONOMIE ET ADMINISTRATION DE LA SANTÉ (SUITE)

#### Deuxième année

Management des organisations sanitaires:	L. Schenker, pi	H	3
Sujets avancés			
Economie de la santé avancée A: Réseaux, filières, de la théorie à la pratique	P. Huard, pi	E01-02	3
Economie de la santé avancée B: Dynamiques des systèmes de santé ( <i>Economie de la santé A et B en alternance une année sur deux</i> )	P. Huard, pi	E00-01	3
Epidémiologie et santé publique	B. Santos-Eggimann, pa	H	3
Politiques comparées de santé	P. Hassenteufel, pi	E	3
Séminaire multidisciplinaire*		H+E	3

\* Le séminaire multidisciplinaire est une rencontre bihebdomadaire réservée aux participants au diplôme et placée sous la responsabilité d'un enseignant. Il comprend, entre autres, des interventions externes et des présentations par les étudiants.

#### Cours à option (6 crédits) à prendre dans la liste suivante :

Introduction à la médecine sociale	F. Paccaud, po	E	2
Séminaire d'éthique biomédicale	J. Diezi, po P. Gux J-P. Wauters	H	3
Enseignement informatif sur les médecines parallèles	J. Diezi, po	H	1
Cours. Histoire de la médecine, introduction	V. Barras, pa	H	2
Cours-séminaire d'éthique	L. Benaroyo	H	2
Etudes économétriques en économie de la santé	A. Holly, po	H	3
Microéconomie appliquée: environnement et bien-être social	Th. von Ungern, po	E	3
Analyse économique	D. Neven, po	H+E	6
Gestion et organisation des ressources humaines	P. Delay, pe	H+E	6
Gestion de la production	A. P. Hameri, po	H	6
Eléments de comptabilité: première partie	D. Oyon, po	H	3
Principes généraux d'informatique (1 <sup>ère</sup> partie)	S. Ghernaoui-Hélie, po	H	3
Principes généraux d'informatique (2 <sup>ème</sup> partie)	S. Ghernaoui-Hélie, po	E	3
Systémique & organisation	S. Munari, po	H	6
Assurances sociales I	R. Schmutz, pe	H00-01	3
Assurances sociales II	R. Schmutz, pe	E00-01	3
Cours à option SSP:			
- Politiques sociales II	G. Corajoud	H+E	6
- Recherche évaluative dans le champ social (1 <sup>ère</sup> partie)	F.X. Merrien	H	3
- Sociologie comparée des États-providence (2 <sup>ème</sup> partie)	F.X. Merrien	E	3
Cours économie de la santé et gestion hospitalière (IDHEAP)		H+E	6

Université d'été en administration et gestion des services sanitaires (Ascona): 3 semaines de cours

#### Mémoire (9 crédits)

Stage qui peut être lié à la rédaction d'un mémoire.

#### Abréviations utilisées

H	=	hiver
E	=	été
0001	=	cours biennaux (tous les 2 ans) organisés pendant l'année académique 2000-2001
(r)	=	cours rapides
Δ	=	cours prérequis exigés pour pouvoir suivre le cours cité au-dessus
*	=	cours pouvant être choisi à partir du 3 <sup>ème</sup> semestre

po	=	professeur ordinaire
pa	=	professeur associé
pe	=	professeur extraordinaire
pi	=	professeur invité
sup	=	suppléant
pat	=	professeur assistant
me	=	maître d'enseignement
mer	=	maître d'enseignement et de recherche
cc	=	chargé de cours
ass	=	assistant

**Adresses utiles**  
www.hec.unil.ch

**Décanat**

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur Alexander Bergmann, doyen Secrétaire: Mme Anne-Marie Aberghouss	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 41 692 33 40	692 33 45 692 33 45
Professeur François Dufresne, vice-doyen	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 74	692 33 05
Professeur Yves Pigneur, vice-doyen	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 16	692 34 05
Professeur Alfred Stettler, vice-doyen	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 56	692 33 05
Professeur Thomas von Ungern-Sternberg, vice-doyen	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 80	692 33 65
M. Dominique Michel Farcinade, adjoint de Faculté	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 31	692 33 05

**Services de  
l'administration centrale**

Réception et information: Mme Marcelle Aprile	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 00	692 33 05
Gestion des étudiants Mmes Christiane Jeangirard et Corinne Rossmann Christiane.Jeangirard@hec.unil.ch Corinne.Rossmann@hec.unil.ch	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 50 692 33 08	692 33 05
Information, documentation, promotion Mmes Isabelle Meister et Valérie Frioud	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 61 692 33 02	692 33 05
Finance, locaux et horaires des cours Mme Josiane Gigon	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 30	692 33 05
Informatique administrative M. Luis Rodriguez M. Farhat Rais M. Laurent Moriggi	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 21 692 33 22 692 33 23	692 33 05
Centre d'enseignement informatique CEI Responsable: M. Luis Rodriguez	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 27	692 33 05
Mobilité et relations internationales Mmes Madeleine Linard et Corinne Rossmann	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 07 692 33 08	692 33 05
Site WEB Mme Isabelle Carceles	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 11	692 33 05

**Site à consulter:**

www.hec.unil.ch

**Documentation disponible:**

- «HEC Lausanne»
- «Descriptif des cours de licence»
- «Horaire des cours de licence»
- «Diplômes de 3e cycle»
- «Règlement de l'École des HEC»

**Organisations affiliées**

AIESEC (Ass. intern. des étud. en sciences écon. et commerciales) Bureau Association	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 43	692 34 45
Association des diplômés HEC Mme Maguy Gillot	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 86	692 33 85
HEC – Espace Entreprise Bureau de l'association	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 34	692 33 25
Comité des étudiants HEC Bureau du comité	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 16	692 33 15
Junior Entreprise HEC (JE HEC) Bureau du comité	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 33	692 33 35

## Adresses utiles

www.hec.unil.ch

	RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Département d'économétrie et d'économie politique (DEEP)	Professeur Thomas von Ungern, président	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 80	692 33 65
	Secrétariat du département Mme Hélène Kallay		692 33 20	692 33 65
	Documentaliste Mme Claudine Delapierre-Saudan		692 33 64	692 33 65
Département de management (DEMA)	Professeur Alfred Stettler, président	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 56	692 34 95
	Secrétariat Mme Myriam Daccord		692 33 60	692 34 95
Institut Créa de macroéconomie appliquée	Professeur Jean-Christian Lambelet, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 81	692 33 55
	Mme Délio Nilles, m.e.r., directrice adjointe		692 33 53	692 33 55
Institut de gestion bancaire et financière (IGBF)	Professeur Didier Cassin, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 69	692 34 35
	Secrétariat Mmes Huguette Kappeler et Mena Jacquier		692 33 82	692 34 35
Institut d'informatique et organisation (INFORGE)	Professeur Yves Pigneur, directeur et président de l'orientation informatique de gestion	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 01	692 34 05
	Secrétariat Mme Ethel Bonwin		692 34 00	692 34 05
Institut de sciences actuarielles (ISA)	Professeur François Dufresne, directeur et président de l'orientation sciences actuarielles	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 74	692 33 05
	Secrétariat Mme Myriam Daccord		692 33 60	692 33 05
Institut universitaire de Management international (IUMI)	Professeure Ghislaine Cestre, directrice	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 55	692 33 05
	Secrétariat Mme Annick Pouly		692 33 10	692 33 05
Institut d'économie et de management de la santé (IEMS)	Professeur Alberto Holly, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 82	692 33 65
	Secrétariat: Mme Hélène Kallay		692 33 20	692 33 65
Unité d'enseignement et de recherche en comptabilité et contrôle (UERCC)	Alfred Stettler, prof. responsable	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 56	692 33 05
	Secrétariat: Mme Myriam Daccord		692 33 60	692 33 05
Unité d'enseignement et de recherche en tourisme (UERT)	Peter Keller et Francis Scherly, prof. responsables	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 88	692 33 05
	Secrétariat Mme Myriam Daccord		692 33 60	692 33 05

## Adresses utiles

www.hec.unil.ch

### RESPONSABLES

### ADRESSE

### TÉL

### FAX

Programme postgrade  
en management (MBA)

Professeure Mario Wentland-Forte, directrice	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 29	
Secrétariat du programme Mme Gina Lazizzera		692 33 90	692 33 95

Programme postgrade en  
science économique (MSE)

Professeur Ernst-Ludwig von Thadden, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 77	692 33 65
Secrétariat du programme Mme Hélène Kallay		692 33 20	692 33 65

Programme postgrade  
en informatique et  
organisation (MBI)

Professeur Silvio Munari, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 01	692 34 05
Secrétariat du programme Mme Ethel Bonvin		692 34 00	692 34 05

Programme postgrade en mana-  
gement de la technologie (MOT)

Centre de Management de la technologie	EPFL	693 53 96	693 50 60
--	------	-----------	-----------

Programme postgrade en  
management international (MIM)

Professeur Daniel Oyon, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 64	692 33 05
Secrétariat du programme Mme Annick Pouly		692 33 10	692 33 05

Programme postgrade en  
banque et finance (MBF)

Direction : vacat	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 67	692 33 05
Secrétariat du programme Mme Mena Jacquier		692 33 82	692 33 05

Diplôme postgrade en économie  
et administration de la santé

Comité directeur	BFSH1, 1015 Lausanne		
Secrétariat Mme Hélène Kallay		692 33 30	692 33 65

Certificat d'études en  
management et Certificat d'études  
en management pour diplômés  
d'écoles d'hôtellerie

	BFSH1, 1015 Lausanne		
Secrétariat Mme Christiane Jeangirard		692 33 50	692 33 05

Formation continue

Prof. Bernard Catry, délégué du Décanat	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 53	692 33 05
---	----------------------	-----------	-----------

Etudes doctorales

Professeur Alberto Holly, président de la Commission doctorale	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 82	692 33 05
Secrétariat Mme Isabelle Carceles		692 33 11	692 33 05

UNIVERSITÉ  
DE  
LAUSANNE



## FACULTÉ DES SCIENCES

2000 – 2001

### **Définition et finalité des études de sciences**

Pendant longtemps, l'Homo sapiens a vécu en nomade, tirant sa nourriture de la chasse et de la cueillette et s'abritant dans des anfractuosités naturelles. Quelque huit mille ans avant notre ère, une évolution décisive apparaît : des animaux sont domestiqués, des cultures semées, l'homme devient sédentaire et organise des campements, puis des villages. Il commence à domestiquer la nature. Les découvertes et les inventions se succèdent, les techniques se développent, le savoir s'accumule.

Le but des sciences est de mettre en forme les connaissances acquises pour qu'elles soient facilement accessibles et, d'autre part, de repousser sans cesse les frontières de l'ignorance : nous pouvons ainsi nous situer toujours mieux sur la planète et dans l'univers, et apprendre à en exploiter les ressources naturelles dans l'intérêt de toute l'humanité.

Les sciences comprennent à la fois des sciences exactes et des sciences expérimentales. Les mathématiques et l'informatique appartiennent à la première catégorie. Les secondes sont des sciences dont l'objet d'étude est soumis à l'expérimentation; on parle aussi de sciences naturelles puisque les objets ou êtres vivants étudiés sont presque toujours issus de la nature. Les quatre sciences naturelles de base sont la physique, la chimie, la biologie et les sciences de la Terre (géologie). Mais il existe une profusion de branches, souvent à l'intersection de deux ou plusieurs sciences naturelles, qui couvrent des domaines plus spécialisés comme la géochimie, la biologie moléculaire, les sciences de l'environnement.

La Faculté des sciences prépare aux carrières scientifiques et forme des enseignants pour les établissements d'enseignement secondaire et supérieur. Elle offre aux étudiants toute une palette de formations conduisant à une licence, des diplômes, des doctorats, dans l'ensemble des sciences exactes et expérimentales: mathématiques, physique, chimie, biologie, sciences de la Terre, auxquelles s'ajoute la pharmacie.

Par ailleurs, la Faculté participe activement à l'effort de recherche du pays par le biais de nombreux laboratoires et instituts équipés de matériel de pointe et dont les travaux sont soutenus soit par le Fonds national de la recherche scientifique, soit par des fondations locales, nationales ou européennes, soit encore par des entreprises privées.



## Organisation des études

### Grades décernés

#### Licence

#### Diplômes

\* = voir section de pharmacie

#### Diplômes postgrades

#### Doctorats

### 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> cycles

### Licence ès sciences

Sur proposition de la Faculté des sciences, l'Université de Lausanne décerne les grades suivants:

Licence ès sciences (branche principale et branche secondaire mentionnées)

Diplôme de mathématicien

Diplôme de physicien

Diplôme de chimiste

Diplôme de biologiste

Diplôme de géologue

Diplôme d'ingénieur géologue

Diplôme en sciences naturelles de l'environnement

Diplôme fédéral de pharmacien\*

Diplôme universitaire de pharmacien\*

Diplôme d'informaticien

*En commun avec l'Université de Genève*

Diplôme d'études approfondies en mathématiques

*En commun avec l'Université de Genève et l'École polytechnique fédérale de Lausanne*

Diplôme d'études approfondies en bioinformatique

*En commun avec l'Université de Genève et l'Institut suisse de bioinformatique*

Diplôme d'études approfondies en chimie Genève-Lausanne

*En commun avec l'Université de Genève*

Diplôme d'études approfondies multinational de chimie moléculaire

*En commun avec l'EPFL, l'École polytechnique - Université Paris VI et l'Université Paris XI (France), l'Université catholique de Louvain (Belgique) et l'Université des Saarlandes (Allemagne)*

Diplôme postgrade en systématique et gestion de la biodiversité

*En commun avec les autres universités de Suisse occidentale*

Diplôme d'études supérieures spécialisées en pharmacie hospitalière\*

*En commun avec l'Université de Genève*

Doctorat ès sciences

Doctorat ès sciences pharmaceutiques\*

Les deux premières années d'études constituent le 1<sup>er</sup> cycle ou cycle propédeutique. La plupart des cours, exercices, séminaires et travaux pratiques du 1<sup>er</sup> cycle sont donnés au Collège propédeutique de Dorigny. Ces deux années sont consacrées à l'enseignement des sciences de base et chacune se termine par un examen propédeutique: le premier (60 crédits ECTS) est présenté dès la fin du 2<sup>ème</sup> semestre d'études, le second (60 crédits ECTS) à la fin du 4<sup>ème</sup> semestre.

Le 2<sup>ème</sup> cycle d'études est consacré avant tout aux enseignements spécialisés préparant aux examens de grades.

Des cours de 3<sup>ème</sup> cycle existent en mathématiques, informatique, physique, chimie, biologie, sciences de la Terre. Ils sont organisés en collaboration avec les universités romandes. Accessibles sous certaines conditions aux licenciés et diplômés, ils ne mènent à l'obtention d'aucun grade universitaire, mais constituent une préparation précieuse, sinon même indispensable, à la recherche et au doctorat.

La licence ès sciences est un titre obtenu après 4 ans d'études (240 crédits ECTS) dans deux disciplines scientifiques choisies parmi les branches suivantes : mathématiques, informatique, physique, chimie, biologie ou sciences de la Terre.

## Organisation des études

Les candidats choisissent une branche principale. Après réussite des deux examens propédeutiques dans cette discipline (120 crédits ECTS), ils s'inscrivent en licence ès sciences en choisissant une branche secondaire, différente de la branche principale. En troisième et quatrième année, ils doivent suivre, répartis sur deux ans, les enseignements correspondant à la troisième année d'étude du diplôme de la branche principale (60 crédits ECTS) et les enseignements prévus au programme de la branche secondaire (60 crédits ECTS) et réussir les examens correspondants. Pour plus d'informations, consultez les plans et règlements d'études.

NB : La réussite de la branche secondaire donne droit à l'équivalence du 2<sup>ème</sup> examen propédeutique de cette branche.

## Diplômes

Les **diplômes de mathématicien, physicien, chimiste, biologiste, géologue ou ingénieur géologue** s'obtiennent en général après 4 ans et demi d'études, soit 9 semestres (270 crédits ECTS). Après avoir réussi les deux examens propédeutiques et les examens correspondants aux enseignements de deuxième cycle, les candidats doivent effectuer un travail de diplôme et défendre avec succès leur mémoire.

Le **diplôme d'informaticien** est délivré conjointement par les Facultés des sciences des Universités de Genève et de Lausanne. Il s'obtient après 9 semestres d'études. Les candidats peuvent suivre les deux années propédeutiques à Lausanne; après la réussite du deuxième examen propédeutique, ils doivent suivre les enseignements de deuxième cycle à Genève et effectuer un travail de diplôme à Genève ou Lausanne. La spécificité de ce cursus est de mettre l'accent sur les applications scientifiques de l'informatique, en particulier dans le domaine des sciences de la vie ainsi que celui des sciences humaines.

Le **diplôme en sciences naturelles de l'environnement (DESNE)** est proposé aux étudiants en sciences comme aboutissement de leur formation de 2<sup>ème</sup> cycle. Cette formation dure deux ans, après avoir réussi 3 ans d'études en biologie, géologie, chimie, physique ou pharmacie dans une université suisse. Les candidats venant d'autres pays sont admis s'ils obtiennent l'équivalence de leurs études à trois ans d'études en Suisse. Ce cursus trouve son originalité dans son approche interdisciplinaire, basée sur un enseignement théorique coordonné entre les intervenants des différentes disciplines, et un accent sur les travaux pratiques de terrain. Il permet :

- d'acquérir une vision globale des systèmes naturels et anthropisés par la compréhension des processus physiques et biogéochimiques qui déterminent leur fonctionnement;
- de connaître et maîtriser les outils appropriés permettant d'affronter les défis de la protection de l'environnement,
- d'évaluer l'impact humain sur le fonctionnement des systèmes naturels et d'élaborer des mesures d'atténuation de cet impact.

## Diplômes postgrades

En collaboration avec les Universités de Suisse romande et l'EPFL, la Faculté des sciences propose les formations postgrades suivantes. D'autres enseignements postgrades sont en cours d'élaboration.

- **Diplôme lémanique d'études approfondies en mathématiques.** Les Universités de Lausanne et de Genève, ainsi que l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, délivrent conjointement un diplôme d'études approfondies en mathématiques. Ce diplôme constitue une formation complémentaire pour les détenteurs d'un premier titre universitaire en mathématiques. La durée des études est de 2 à 4 semestres.
- **Diplôme d'études approfondies en bioinformatique.** L'objectif de ce DEA est la compréhension et maîtrise de la bioinformatique. La bioinformatique est opérationnellement définie comme étant l'étude, à l'aide de techniques informatiques, des composants du monde vivant et plus particulièrement des molécules telles que les protéines, les acides nucléiques et les sucres, et de leurs interactions.

## Organisation des études

- **Diplôme d'études approfondies en chimie Genève-Lausanne.** Les Universités de Lausanne et de Genève délivrent conjointement un diplôme d'études approfondies en chimie. Ce diplôme constitue une formation complémentaire pour les détenteurs d'un premier titre universitaire en chimie. La durée des études est de 2 semestres.
- **Diplôme d'études approfondies multinational de chimie moléculaire.** Un réseau européen qui inclut notre Université, l'Ecole polytechnique, Université Paris VI (France), l'EPFL, l'Université catholique de Louvain (Belgique), l'Université Paris XI (France) et l'Université des Saarlandes (Allemagne) offre chaque année un choix de cours de 3<sup>ème</sup> cycle à l'Ecole polytechnique de Palaiseau (France) durant le semestre d'été. Ces enseignements s'adressent aux étudiants chimistes du 3<sup>ème</sup> cycle des institutions précitées et à ceux d'autres universités et écoles qui sont parrainés par ces institutions. Les candidats à ce DEA multinational de chimie moléculaire choisissent parmi les cours offerts un bouquet de spécialisation et 4 autres cours appartenant aux bouquets de spécialisation (env. 100 heures de cours). Les candidats passent des épreuves sur les cours qu'ils ont suivis et présentent un mémoire bibliographique sur un sujet imposé. En réunissant ces épreuves avec celle de la défense publique du mémoire de stage (recherches personnelles sur environ 10 mois), les candidats inscrits dans les institutions suisses reçoivent le diplôme d'études approfondies multinational de chimie moléculaire qui est un mastère européen reconnu par l'Union Européenne et, partant, par toutes les universités et grandes écoles européennes.
- **Diplôme postgrade en systématique et gestion de la biodiversité.** Afin de répondre à une demande croissante de compétences dans les domaines touchant à la gestion de la biodiversité, les Universités de Suisse occidentale organisent un cours postgrade en systématique et gestion de la biodiversité. L'enseignement s'articule sur trois thèmes principaux: taxinomie et systématique; récolte et traitement de l'information; approche et gestion de la biodiversité. Le postgrade dure un an et s'adresse aux diplômés en biologie ou sciences naturelles.
- **Diplôme d'études supérieures spécialisées en pharmacie hospitalière.** Pour les pharmaciens diplômés qui souhaitent compléter leur formation dans le domaine hospitalier. Cette filière est commune aux Sections de pharmacie de Lausanne et de Genève (Ecole romande de Pharmacie). La formation pratique et théorique de 3 ans se déroule en Hôpital universitaire (CHUV et HUG). Possibilité de débiter une thèse de doctorat.

## Les sections et leurs instituts

### Section de mathématiques

La Section de mathématiques de la Faculté des sciences comprend l'Institut de mathématiques et l'Institut d'informatique. La section dispense un enseignement essentiellement orienté vers les mathématiques pures. Elle a pour principales missions de former les maîtres de mathématiques de l'Ecole secondaire vaudoise et de préparer des mathématiciens pour l'enseignement, la recherche et les diverses utilisations des mathématiques et de l'informatique. Elle a aussi la responsabilité de nombreux cours de service destinés à d'autres catégories de scientifiques.

#### Institut de mathématiques (IMA)

*L'Institut de mathématiques assure la formation des étudiants candidats au diplôme de mathématicien ou à la licence ès sciences. Il dispense également des cours dans le cadre du troisième cycle romand de mathématiques et du Diplôme lémanique d'études supérieures en mathématiques. Les étudiants qui souhaitent élargir leurs connaissances et effectuer des travaux de recherche peuvent préparer une thèse de doctorat en mathématiques.*

*Les recherches conduites dans cet institut sont représentatives des principaux domaines des mathématiques pures : algèbre, analyse harmonique, géométrie algébrique, géométrie différentielle, K-théorie algébrique, théorie des groupes, théorie des nombres, topologie algébrique.*

*L'Institut de mathématiques est aussi responsable de plusieurs cours de service à l'intention d'autres étudiants de la Faculté des sciences et de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.*

#### Institut d'informatique (IIS)

*Cet Institut dispense un enseignement de base en informatique destiné aux étudiants de la Faculté des sciences et assure la formation propédeutique des étudiants candidats au diplôme d'informaticien (délivré conjointement par les Facultés des sciences des Universités de Genève et de Lausanne). Il propose aussi un certain nombre de cours et de séminaires de deuxième cycle, qui permettent aux étudiants d'acquérir de bonnes connaissances techniques et de se familiariser avec diverses méthodes formelles indispensables à tout informaticien. Les titulaires d'un grade universitaire qui le désirent peuvent préparer une thèse de doctorat et suivre les nombreuses activités du Troisième cycle romand d'informatique, qui organise chaque année plusieurs cours et séminaires avancés et une école où sont invités des conférenciers étrangers.*

*L'Institut d'informatique a deux domaines privilégiés de recherche : le génie logiciel, c'est-à-dire les méthodes et techniques utilisées pour la conception et la réalisation de logiciels complexes, et les interfaces-utilisateurs, c'est-à-dire l'ensemble des moyens qui permettent la communication entre l'homme et l'ordinateur.*

### Section de physique

En Section de physique, les activités d'enseignement entrent dans deux catégories : les enseignements de service et les enseignements de la spécialité.

Les enseignements de service s'adressent aux étudiants en médecine, en police scientifique et aux étudiants d'autres sections de la Faculté. En règle générale, ce sont des enseignements de 1er cycle dont le but est de donner les notions de base aux enseignements spécialisés de biologie, géologie, médecine, pharmacie et police scientifique qui seront suivis plus tard, pour les futurs mathématiciens, il s'agit aussi de donner un cadre d'application des mathématiques.

Les enseignements de la spécialité s'adressent aux futurs physiciens. Une partie de ces enseignements est donnée en commun à l'Université de Lausanne et à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

De généraliste qu'il est au 1er cycle, l'enseignement de la physique se spécialise partiellement au 2<sup>ème</sup> cycle et s'oriente vers les domaines de recherche particuliers de la section de physique : étude des surfaces et des nanostructures, spectroscopie des phénomènes ultrarapides, physique de la matière vivante, physique nucléaire et corpusculaire, cristallographie, astronomie et astrophysique. Quant à la physique théorique (électromagnétisme, physique statistique, physique quantique et relativité), elle dépasse les divisions entre les deux cycles et les deux institutions que sont l'Université et l'EPFL.

En étroite collaboration avec les autres écoles romandes, la section dispense également un enseignement de 3<sup>ème</sup> cycle dont les thèmes varient de semestre en semestre au gré des enseignants qui proviennent de tous les horizons.

## Les sections et leurs instituts

### Institut de physique de la matière condensée (IPMC)

Les activités de recherche de l'Institut concernent essentiellement les propriétés structurales et dynamiques de systèmes constitués de quelques atomes (par ex. les molécules) à plusieurs milliers d'atomes (nanostructures, molécules biologiques). En particulier, les petits amas d'atomes déposés sur des surfaces font l'objet d'études à l'aide, entre autres, de la microscopie à effet tunnel, tant en ce qui concerne leurs structures que leurs propriétés électroniques, cela à l'échelle du nanomètre. En physique de la matière vivante, on étudie les interactions ligand-récepteur par microscopie à effet de force ainsi que les propriétés élastiques des protéines. Les propriétés spectroscopiques et dynamiques de molécules en milieux condensés (liquides, solides) et de molécules biologiques sont étudiés par des lasers à impulsions ultra brèves (durée de l'ordre de nanoseconde, picoseconde et femtoseconde) Finalement, la recherche théorique sur l'évolution et la morphogenèse concerne les sujets tels que matière molle (cristaux conformes), physique de la matière vivante et modèles de l'évolution prébiotique

### Institut de physique des hautes énergies (IPHE)

Les recherches de cet Institut sont orientées vers la physique des particules : elles utilisent les accélérateurs du CERN et FERMILAB, et sont conduites dans le cadre de collaborations internationales. Les expériences en cours au CERN sont L3 et NOMAD. La première étudie les propriétés des bosons Z et W, vecteurs des interactions faibles, au moyen d'un détecteur installé sur le collisionneur électron-positron (LEP). La deuxième a pour but de mettre en évidence le phénomène d'oscillation des neutrinos et de déterminer la masse de ces particules. L'expérience HyperCP à FERMILAB cherche un effet de violation de la symétrie CP (inversion d'espace et inversion matière-antimatière) dans les hyperons. L'Institut participe activement à la préparation de l'expérience LHCb qui prendra des données sur le prochain accélérateur du CERN, le "Large Hadron Collider" (LHC), à partir de 2005. Cette expérience est dédiée à l'étude de la violation de la symétrie CP avec les mésons B. Enfin, un groupe de physiciens se consacre à des développements concernant la tomographie par émission de positons (PET).

### Institut de physique théorique (IPT)

Les recherches de l'Institut de physique théorique se font dans deux domaines. En physique de la matière condensée, on étudie les propriétés magnétiques et électroniques des systèmes fortement corrélés à une et deux dimensions. On s'intéresse aussi aux solides désordonnés et à des problèmes de biophysique. En physique des particules élémentaires, on étudie dans la cadre de la théorie des champs quantifiés des questions qui vont des problèmes mathématiques fondamentaux aux applications cosmologiques.

### Institut de cristallographie (IC)

Les recherches actuelles de l'Institut s'orientent vers l'étude des systèmes cristallins aperiodiques, l'étude des transformations structurales en fonction de la température et de la pression, l'étude des vibrations thermiques des atomes et des liaisons chimiques dans les cristaux. En particulier, nous étudions les structures modulées incommensurables tant du point de vue théorique qu'expérimental. Ces systèmes quasi périodiques sont étudiés par diffraction des rayons X et des neutrons dans le formalisme du superspace. De plus, la modélisation des structures aperiodiques par les méthodes de la dynamique moléculaire fait également partie des recherches de l'Institut.

A l'aide du rayonnement synchrotronique et de la diffraction par poudres et par monocristaux, on étudie les variations structurales sous l'effet de la température et de la pression. On étudie également les intensités diffuses provenant de structures désordonnées tout en développant les modèles mathématiques et numériques qui permettent de mieux les décrire.

L'Institut gère également une ligne de lumière (SNBL) à Grenoble dans le laboratoire européen de radiation synchrotronique (ESRF). Ses instruments de recherche permettent à toute la communauté des chercheurs suisses de bénéficier de mesure synchrotronique de haute performance pour la diffraction.

### Institut d'astronomie (IA)

L'Institut d'astronomie, en collaboration avec l'Observatoire de Genève, a développé des recherches en spectroscopie et photométrie stellaires. Les objets d'études sont les étoiles ayant une composition chimique particulière et les amas d'étoiles. Une base de données photométriques et une base de données des amas ouverts ont été développées et mises à la disposition de la communauté astronomique internationale.

## Les sections et leurs instituts

### Section de chimie

La Section de chimie comprend l'Institut de chimie minérale et analytique et l'Institut de chimie organique. Les activités d'enseignement sont assurées par neuf professeurs.

Les deux premières années (1<sup>er</sup> cycle) réunissent les étudiants chimistes de l'Université et ingénieurs-chimistes de l'EPFL, dans un tronc commun avec libre passage d'une institution à l'autre. De généraliste au 1<sup>er</sup> cycle, l'enseignement se spécialise partiellement au 2<sup>ème</sup> cycle et s'oriente vers les domaines modernes de la chimie qui reflètent la nature des recherches menées dans la Section. Une importance particulière est accordée aux travaux pratiques (2 à 3 journées/semaine) qui sont réalisés dans les laboratoires de recherche. Cela permet à l'étudiant d'apprendre à utiliser les techniques actuelles et de côtoyer régulièrement les chercheurs.

Les axes majeurs de la formation tendent vers :

- La synthèse multi-étapes des substances d'intérêt biologique et pharmaceutique.
- L'analyse de produits naturels et la compréhension des mécanismes biochimiques.
- La chimie bioinorganique de complexes entre les métaux de transition et ligands organiques (agent de contraste en IRM, sondes luminescentes).
- La synthèse organométallique sous atmosphère contrôlée.
- La compréhension et l'utilisation des méthodes analytiques modernes avec un accent sur la résonance magnétique nucléaire.

En dernière année, l'étudiant réalise un travail de recherche indépendant d'un semestre en complète sa formation notamment dans l'un des domaines suivants : les biotechnologies, la biochimie, la chimie de l'environnement, la modélisation et la simulation de réactions chimiques assistées par ordinateur, les sciences alimentaires. Cette spécialisation est offerte en étroite collaboration avec la Section de chimie de l'Université de Genève.

### Institut de chimie minérale et analytique (ICMA)

*La recherche effectuée à l'ICMA couvre les domaines actuels de la chimie de coordination et de la chimie organométallique des éléments de transition : la synthèse dirigée de nouveaux composés ayant des propriétés spécifiques (batteries moléculaires, sondes spectroscopiques, précurseurs de nouveaux matériaux, systèmes intermétalliques), la fixation et l'activation de petites molécules telles que l'azote de l'air et le dioxyde de carbone, l'utilisation des ions lanthanides comme traceurs dans les solides et les systèmes d'intérêt biologique (agents de contraste en imagerie médicale, la dynamique intramoléculaire des composés clusters, l'étude des mécanismes de réactions au moyen de techniques modernes adaptées à la haute pression (résonance magnétique multinucléaire, spectroscopies diverses) et des études structurales par diffraction des rayons X.*

### Institut de chimie organique (ICO)

*La chimie organique étudie les substances de la matière vivante. Elle cherche à élucider la composition et fonction de ces substances au niveau moléculaire et à comprendre, voire à prédire leurs transformations chimiques. Une partie de la recherche qui s'effectue au sein de l'Institut de chimie organique est directement axée sur la synthèse et la modification chimiques et biologiques de produits naturels (par exemple peptides, protéines, sucres, nucléotides) et sur le design de molécules d'activités biologiques (par exemple mimes des ligands et substrats d'enzymes) pour les études des relations structure-fonction, de la reconnaissance moléculaire utilisant par exemple des méthodes de spectroscopie magnétique nucléaire et à la fabrication de composés d'intérêt pharmaceutique (anti-virus, anti-cancer, vaccins synthétiques). D'autres travaux visent la découverte de nouvelles réactions chimiques, une compréhension approfondie des bases de la réactivité chimique ("mécanismes réactionnels") et une extension de l'éventail des méthodes de synthèse et d'investigation structurale.*

### Section de biologie

La Section de biologie assure, avec le soutien de divers instituts de la Faculté de médecine, un enseignement diversifié des différents domaines des sciences de la vie. Cette diversité même rend nécessaire le choix entre deux options principales dès la 3<sup>ème</sup> année d'études, assurant une formation cohérente soit en biologie cellulaire et moléculaire, soit en biologie des populations. Dans chacune de ces deux options,

## Les sections et leurs instituts

L'étudiant peut choisir ses spécialisations parmi les nombreux enseignements dispensés sous forme de modules d'une demi-année proposés par les différents instituts. Un travail personnel de diplôme durant le dernier semestre permet à l'étudiant d'achever ses études en étroite liaison avec les chercheurs en biologie de l'Unil.

L'enseignement proposé en biologie comprend entre autres les domaines suivants :

- *Biochimie et biophysique*: étude des structures et fonctions des molécules biologiques. La vie est en effet fondée sur des molécules extrêmement complexes dont les propriétés régissent les caractéristiques d'un organisme.
- *Génétique*: étude de la structure et du fonctionnement des gènes. Ce sont des unités définies, localisées sur les chromosomes, auxquelles est lié le développement des caractères héréditaires. Elles contiennent l'information nécessaire au fonctionnement de l'organisme. La génétique s'intéresse aux mécanismes moléculaires qui contrôlent la duplication et l'expression de cette information dans la cellule ainsi qu'aux processus assurant son renouvellement et son maintien au niveau des populations.
- *Physiologie animale et végétale*: étude des fonctions et des propriétés des êtres vivants au niveau des cellules, des tissus et des organes. Le fonctionnement d'un organisme exige de la part de ses différentes parties un travail de production, de stockage et d'échange de matériaux et d'énergie avec l'extérieur. Ce travail doit par ailleurs être coordonné et régulé afin d'assurer la cohérence de l'organisme.
- *Mycologie, botanique et zoologie*: étude de la diversité des organismes composant le monde vivant, de leur filiation dans la longue histoire de la vie, et des adaptations particulières qu'ils ont développées pour assurer leur rôle dans le milieu qu'ils occupent.
- *Ecologie*: étude des relations entre organismes, populations et milieu physique dans les écosystèmes. L'écologie comprend aussi bien l'étude de la dynamique des populations et des systèmes de populations (relations proies-prédateurs) que l'analyse de la répartition géographique des différentes espèces et associations d'espèces.
- *Microbiologie*: étude des microorganismes, unicellulaires pour la plupart. Les microorganismes constituent un vaste groupe d'organismes fort variés quant à leurs activités dans la nature.

### Laboratoire d'analyse ultrastructurale (LAU)

Les chercheurs veulent comprendre, au niveau moléculaire, comment fonctionne l'ADN, qui est la molécule porteuse de l'information génétique de presque tous les êtres vivants. Dans ce but, ils observent cette molécule ou ses complexes à l'aide du microscope électronique (la spécialité du laboratoire consiste à observer les molécules dans leur milieu aqueux) et interprètent ces observations, généralement à travers les lois de la physique appliquées à des représentations et des simulations à l'ordinateur.

### Laboratoire de biologie microbienne (LBM)

Les collaborateurs du laboratoire de biologie microbienne étudient la génétique et la physiologie des bactéries Gram-négatives :

- L'adaptation de *Pseudomonas aeruginosa*, bactérie pathogène opportuniste, aux conditions de stress.
- Les interactions entre *Pseudomonas fluorescens* (bactérie bénéfique), champignons phytopathogènes et plantes.

### Institut de biologie animale (IBA)

Le thème général des recherches concerne le filtrage de l'information génétique dans les cellules animales et leurs virus. Quatre sujets particuliers font l'objet des recherches de l'institut :

- Mécanismes moléculaires par lesquels les hormones stéroïdes, les hormones thyroïdiennes et les acides gras influencent l'expression génétique.
- Interactions moléculaires entre protéines et ADN dans la régulation de l'expression et la duplication des gènes.
- Régulation de l'expression de gènes viraux : étude de la transition entre la phase précoce et la phase tardive du cycle d'infection par le virus de la vaccine.
- Développement de biotechnologies pour l'expression de gènes à des fins de médecine humaine et vétérinaire.

## Les sections et leurs instituts

### Institut d'écologie (IE)

Cet institut rassemble de nombreux groupes de recherche voués très largement à l'étude du fonctionnement, de la diversité et de l'évolution des organismes, populations et milieux naturels. Les thèmes de recherche principaux sont:

- *Génomique et bases moléculaires des réactions de défense des plantes supérieures avec des techniques modernes comme l'analyse globale de l'expression des gènes par cDNA microarrays.*
- *Régulation et biologie moléculaire du métabolisme primaire chez les plantes.*
- *Modifications de structure, étudiées par microscopies photonique et électronique, subséquentes au développement et à la transformation génétique.*
- *Synthèse de biopolymères biodégradables dans les plantes génétiquement modifiées.*
- *Etude des gènes impliqués dans le transport des anions.*
- *Biologie du développement des plantes (mousses) par ciblage de gènes, génétique inverse et génomique fonctionnelle.*
- *Génétique et évolution moléculaire des pigments des fleurs et des champignons.*
- *Systématique des végétaux supérieurs (Angiospermes) : étude des facteurs génétiques et environnementaux influençant la spéciation chez les plantes.*
- *Biologie du mycélium et du développement des carpophores des Hyménomycètes, particulièrement des champignons à lamelles.*
- *Etude des mécanismes de différenciation génétique des populations et de spéciation, particulièrement ceux qui découlent de mutations chromosomiques*
- *Génétique des populations et estimation des flux de gènes dans des populations de plantes et d'animaux (surtout insectes, mollusques et mammifères).*
- *Etudes génétiques, comportementales et théoriques des sociétés de fourmis et autres sociétés animales.*
- *Modélisation de dynamique et évolution de populations naturelles, appliquée entre autres à la gestion de ces populations (bouquetin, grand-tétrás, etc).*
- *Biologie moléculaire de la conservation : expertises génétiques de populations menacées ou sensibles (loup, truite marbrée, etc).*
- *Phylogéographie et écophysiologie des micromammifères.*

### Section des sciences de la Terre

La géologie est une science et un métier. Cette dualité détermine l'organisation des études. Sur le plan professionnel, les principaux débouchés du géologue se sont longtemps situés à l'étranger : ainsi naquit l'image d'un métier aventureux lié à l'exploration et au développement des continents lointains. Le travail était essentiellement orienté vers la prospection minière et la recherche pétrolière. Aujourd'hui les choses ont changé : les deux dernières décennies ont vu une forte augmentation de la demande intérieure d'expertises géologiques, et depuis le milieu des années 80 la majorité des géologues diplômés travaillent en Suisse. Les nouveaux débouchés concernent notamment la gestion de l'environnement et des ressources naturelles (eau, etc), la géologie du génie civil, la prévention des risques naturels, et les énergies nouvelles (géothermie). Bien entendu ces orientations offrent aussi du travail à l'étranger, où elles complètent les débouchés traditionnels.

Sur le plan scientifique, le complexe des sciences géologiques (ou sciences de la Terre) comprend des disciplines variées, allant de la géophysique à la paléontologie, de la minéralogie à la tectonique, de la sédimentologie à géochimie. Définies par les objets de leurs investigations (structure des montagnes, fossiles, minéraux, volcans, etc) ou par les méthodes qu'elles mettent en œuvre, ces disciplines concourent toutes à étudier la Terre, sa nature et son histoire, ainsi que l'histoire de la vie qui lui est intimement liée.

Les études à Lausanne visent à former un géologue polyvalent, maîtrisant un large spectre de disciplines scientifiques, et à l'aise aussi bien sur le terrain que dans les laboratoires où il apprend à utiliser des instruments perfectionnés et complexes. Une partie importante des études est consacrée aux enseignements sur le terrain.



## Les sections et leurs instituts

### *Institut de géologie et paléontologie (IGP)*

*L'institut consacre ses enseignements et ses recherches aux multiples facettes de l'histoire de la Terre. Il est particulièrement orienté vers l'étude des problèmes suivants:*

- *La structure et l'origine des montagnes : avant tout dans les Alpes, mais ses chercheurs travaillent aussi dans d'autres chaînes plus lointaines telles que l'Himalaya.*
- *L'histoire des océans, en relation avec les mouvements des plaques et les variations des climats.*
- *L'évolution de plusieurs groupes d'animaux et leur utilisation pour dater les roches d'origine marine.*

*Dans tous ces domaines, les travaux de terrain sont complétés en laboratoire par des analyses et par l'élaboration de modèles informatisés.*

### *Institut de minéralogie et pétrographie (IMP)*

*Les recherches de l'Institut de minéralogie et pétrographie sont orientées vers l'étude de la genèse et de la déformation des roches et des minéraux, et de leur interaction chimique avec les eaux souterraines. Ces processus géologiques et géochimiques sont directement liés à la formation du soubassement de nos régions alpines, du Plateau et du Jura, et à leur évolution actuelle. L'Institut dispose, en plus des outils classiques du géologue, de laboratoires analytiques perfectionnés (microsonde électronique, spectromètres de masse, etc) qui permettent de doser avec une grande précision les éléments et leurs isotopes dans les roches, les minéraux ou les eaux, jusqu'à des échelles microscopiques.*

### *Institut de géophysique (IG)*

*L'Institut de géophysique se consacre à la mesure et à l'interprétation des paramètres physiques caractérisant les diverses roches : vitesse des ondes sismiques, résistivité électrique, champs gravifiques et magnétiques, etc. Leur étude permet d'effectuer des prévisions sur la nature et les profondeurs des structures géologiques du sous-sol*

*Unique centre romand dans le domaine de la géophysique d'exploration, l'Institut dispose d'une instrumentation très complète et d'une excellente infrastructure informatique, qui lui permettent d'entreprendre de nombreux travaux en gravimétrie, résistivité, magnétisme, sismique, réfraction, diagraphie et magnéto-tellurisme.*

*L'effort porte principalement sur les méthodes qui s'appliquent à l'étude de l'environnement, aux recherches d'eau et au génie civil. L'Institut participe également à un programme d'étude sismique du sous-sol profond de la Suisse.*

### *Centre d'analyse minérale*

*Le Centre est un laboratoire consacré à l'analyse chimique des roches et des minéraux par diverses méthodes (fluorescence X), et à l'interprétation de ces analyses. Il est au service de toute la section, mais aussi d'utilisateurs extérieurs (par ex. archéologues). Il mène des recherches alpines et environnementales, et assure la formation des étudiants dans plusieurs domaines de la géochimie.*

## Perspectives professionnelles

### Mathématiques

- Industrie, sociétés de services
- Enseignement et administrations publiques
- Instituts nationaux et internationaux de recherche fondamentale

### Physique

- Industrie
- Enseignement et administrations publiques
- Instituts nationaux et internationaux de recherche fondamentale, de recherche appliquée et de recherche de développement

### Chimie

- Industrie: principalement la grande industrie chimique (p. ex. colorants, produits pharmaceutiques, matières plastiques). Mais d'autres industries ont aussi besoin de chimistes: métaux, textiles, denrées alimentaires, etc.
- Enseignement et administrations publiques (par ex. hôpitaux, services de contrôle de l'environnement ou des denrées alimentaires)
- Instituts nationaux et internationaux de recherche fondamentale, de recherche appliquée et de recherche de développement

### Biologie

- Institutions nationales et internationales de recherche fondamentale, de recherche appliquée et de recherche de développement
- Laboratoires divers, publics ou privés: agrobiologie, hygiène, pathologie, analyses médicales et alimentaires, génie génétique, génie de l'environnement, etc.
- Enseignement et services publics (services des forêts, de la faune, de l'aménagement du territoire, musées par ex.)

### Sciences de la Terre

- En Suisse: géologie du génie civil (grandes constructions, tunnels), hydrogéologie (recherche et protection de l'eau), gestion de l'environnement (géochimie, pollution et déchets, risques naturels, etc.)
- A l'étranger: mêmes débouchés, qui s'ajoutent aux applications traditionnelles de la géologie: prospection minière et pétrolière

### Secteurs d'activité des jeunes diplômés suisses en 1999: sciences et médecine

	Assistant universitaire	Enseignement	Droit	Médias	Culture, musées	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture, sylviculture	Industrie, construction	Banques, assurances	Fiduciaires	Informatique	Consulting	Publicité, relations publiques	Tourisme	Environnement	Autres services privés	Administrations, entreprises publiques	Services ecclésiastiques, églises	Associations, syndicats	Organisations internationales
Mathématiques	37.8	23.6		0.8	0.8					1.6	13.4		10.2	1.6		0.8		3.9	4.7	0.8		
Physique	57.9	6.0				0.5				14.8	2.7		8.7	2.2			0.5	1.6	4.4			0.5
Chimie	60.2	8.5		1.7						23.7	0.8		2.5	0.8				0.8	0.8			
Biochimie/biologie moléculaire	53.6	3.8			0.5	8.5				22.3	2.4		1.9	0.9	0.5	0.5	0.9	1.9	1.4		0.5	0.5
Sciences naturelles/environnement	32.7	15.2		1.2	2.3	1.9	0.8		3.1	6.6	5.1		5.4	1.6	0.4	0.4	4.3	4.3	10.5		3.5	0.8
*Sciences de la terre/géologie	42.5	2.7			6.8	4.1	1.4			10.9	4.1		4.1	1.4		2.7	6.8	1.4	5.5	1.4	4.1	
Pharmacie	13.3					72.5				13.3								0.8				
Médecine humaine	8.7				0.2	89.9				0.2				0.5		0.2						0.2

Tous les deux ans, l'Office fédéral de la statistique mène en collaboration avec l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) une enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. En 1999, un questionnaire a été envoyé à près de 12'000 personnes; le taux de réponses a été de 57%. L'enquête ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études.

Le tableau ci-contre montre la répartition des diplômés universitaires dans les différents secteurs professionnels, un an après l'obtention de leur grade. Cette répartition est donnée en pourcentages et doit être lue ligne par ligne, c'est-à-dire voie de formation par voie de formation.

Les personnes intéressées peuvent obtenir le rapport complet auprès de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel (032/713 60 60).

\* Voies d'étude mentionnées avec ce signe: les effectifs étant faibles, nous avons considéré plusieurs années statistiques.

# Programme des cours

## Mathématiques

Site à consulter  
(plans et règlements d'études):  
 www.unil.ch/sc

### DIPLÔME DE MATHÉMATICIEN

			semestre	type d'enseignement	crédits
<b>1ère année</b>					
Algèbre linéaire I	Jacques Thévenaz	H	Ob	42C/28EX	5.5
Algèbre linéaire II	Jacques Thévenaz	E	Ob	42C/28EX	5.5
Analyse I	Juan-Pablo Ortega	H	Ob	56C/56EX	8.0
Analyse II	Tudor Ratiu	E	Ob	56C/56EX	8.0
Géométrie I	Klaus-Dieter Semmler	H	Ob	42C/28EX	5.5
Géométrie II	Peter Buser	E	Ob	42C/28EX	5.5
Informatique I	Marco Tomassini	H	Ob	14C/28EX	2.5
Informatique II	Marco Tomassini	E	Ob	14C/28EX	2.5
Mécanique et thermodynamique I	Minh-Tam Tran	H	Ob	56C/28EX	7.0
Mécanique et thermodynamique II	Minh-Tam Tran	E	Ob	56C/28EX	7.0
Physique I	Majed Chergui	H	Ob	56TP	1.5
	Minh-Tam Tran				
Physique II	Majed Chergui	E	Ob	56TP	1.5
	Minh-Tam Tran				
<b>2ème année</b>					
Algèbre I	Jacques Boéchat	H	Ob	42C/28EX	7.0
Algèbre II	Jacques Boéchat	E	Ob	42C/28EX	7.0
Analyse III (pour mathématiciens)	Oscar Karl Burlet	H	Ob	42C/28EX	7.0
Analyse IV (pour mathématiciens)	Oscar Karl Burlet	E	Ob	42C/28EX	7.0
Concepts des langages de programmation et orientés-objets I	Marco Tomassini	H	Op	28C/28EX	4.5
Concepts des langages de programmation et orientés-objets II	Marco Tomassini	E	Op	28C/28EX	4.5
Electrodynamique I	Wolf-Dieter Schneider	H	Op	42C/28EX	9.0
Electrodynamique II	Mikhail E. Chapachnikov	E	Op	42C/28EX	9.0
Mécanique analytique	Frédéric Mila	H	Op	28C/28EX	9.0
Probabilité et statistique I	Anthony Davison	H	Ob	28C/28EX	4.5
Probabilité et statistique II	Anthony Davison	E	Ob	28C/28EX	4.5
Topologie générale et espaces fonctionnels I	Antoine Derighetti	H	Ob	42C/28EX	7.0
Topologie générale et espaces fonctionnels II	Antoine Derighetti	E	Ob	42C/28EX	7.0
<b>2ème cycle</b>					
Corps finis	Jacques Boéchat	E	Op	28C/28EX	7.5
Corps valués	Jacques Boéchat	H	Op	28C/28EX	7.5
Modules projectifs I	Manuel Ojanguren	H	Op	28C/28EX	7.5
Modules projectifs II	Manuel Ojanguren	E	Op	28C/28EX	7.5
Analyse algébrique et rotations I	Serge Maumary	H	Op	28C/28EX	7.5
Analyse algébrique et rotations II	Serge Maumary	E	Op	28C/28EX	7.5
Fonction zêta	Henri Joris	E	Op	28C/28EX	7.5
Fonctions analytiques	Henri Joris	H	Op	28C/28EX	7.5
Intégration	Antoine Derighetti	H	Op	28C/28EX	7.5
Géométrie dans les espaces métriques	Oscar Karl Burlet	E	Op	28C/28EX	7.5
Géométrie réelle	Manuel Ojanguren	H	Op	28C/28EX	7.5
Systèmes de racines	Jacques Thévenaz	E	Op	28C/28EX	7.5
Théorie de l'homotopie I	Dominique Arlettaz	H	Op	28C/28EX	7.5
Théorie de l'homotopie II	Dominique Arlettaz	E	Op	28C/28EX	7.5
Topologie algébrique et rotations I	Serge Maumary	H	Op	28C/28EX	7.5
Topologie algébrique et rotations II	Serge Maumary	E	Op	28C/28EX	7.5
Algèbre de Lie I	Kathryn Hess	H	Op	28C/14EX	7.5
Algèbre de Lie II	Kathryn Hess	E	Op	28C/14EX	7.5
Analyse de données	Anthony Davison	E	Op	28C/14EX	7.5
	Jean-Marie Helbling				
Analyse numérique des équations aux dérivées partielles	Jacques Rappaz	H	Op	28C/14EX	7.5
Approximations numériques en dynamique des fluides	Alfo Quarteroni	E	Op	28C/14EX	7.5
Astronomie et Astrophysique III : étoiles et matière interstellaire	Bernard Hauck	H	Op	28C/28EX	7.5

Liste A : Algèbre

Liste B : Analyse

Liste C : Géométrie

Liste D : Topologie

Liste E : Cours extérieurs à  
l'Institut de mathématiques

**Programme  
des cours**

**Mathématiques**

<b>DIPLÔME DE MATHÉMATICIEN (SUITE)</b>					
Astronomie et Astrophysique IV	Bernard Hauck	E	Op	28C/28EX	7.5
Astronomie et astrophysique I : les objets célestes	Bernard Hauck	E	Op	28C/28EX	7.5
Astronomie et astrophysique II : matière et rayonnement	Bernard Hauck	E	Op	28C/28EX	7.5
Chapitres choisis d'algorithmique	Komei Fukuda Thomas Liebling Alain Prodon	H	Op	28C/14EX	7.5
Concepts des langages de programmation et orientés-objets I	Marco Tomassini	H	Op	28C/28EX	7.5
Concepts des langages de programmation et orientés-objets II	Marco Tomassini	E	Op	28C/28EX	7.5
Cours à option du 2e cycle de la Section de mathématiques	UNIGE	H, E	Op	28C/28EX	15.0
Cristallographie I : Structure de la matière condensée	Jean-Luc Martin Dieter Schwarzenbach	E	Op	28C/28EX	7.5
Cristallographie II : Propriétés tensorielles	Dieter Schwarzenbach	H	Op	28C/28EX	7.5
Electrodynamique quantique	François Reuse	E	Op	28C/28EX	7.5
Equations différentielles ordinaires I	Maher Moakher	H	Op	28C/14EX	7.5
Equations différentielles ordinaires II	Philippe Metzener	E	Op	28C/14EX	7.5
Géométrie riemannienne I	Peter Buser	H	Op	28C/14EX	7.5
Géométrie riemannienne II	Marc Troyanov	E	Op	28C/14EX	7.5
Introduction à l'électrodynamique et optique quantiques	François Reuse	H	Op	28C/28EX	7.5
Logique formelle I	Daniel Pitteloud	H	Op	28C/28EX	7.5
Logique formelle II	Daniel Pitteloud	E	Op	28C/28EX	7.5
Mathematical modelling of DNA I	John Maddocks	H	Op	28C/14EX	7.5
Mathematical modelling of DNA II	John Maddocks	E	Op	28C/14EX	7.5
Modèles de décision I	Thomas Liebling	H	Op	28C/14EX	7.5
Modèles de décision II	Thomas Liebling	E	Op	28C/14EX	7.5
Modèles non linéaires et linéaires généralisés	Stephan Morgenthaler	E	Op	28C/14EX	7.5
Modélisation mathématique du système cardio-vasculaire	Alfio Quarteroni	H	Op	28C/14EX	7.5
Mécanique quantique avancée I	Frédéric Mila	H	Op	28C/28EX	7.5
Mécanique quantique avancée II	VACAT	E	Op	28C/28EX	7.5
Optimisation I	Alain Hertz	H	Op	28C/14EX	7.5
Optimisation II	Alain Hertz	E	Op	18C/14EX	7.5
Physique atomique	Aurelio Bay	H	Op	28C/14EX	7.5
Physique quantique I	Antonio Quattrapani	E	Op	28C/28EX	7.5
Physique quantique II	Antonio Quattrapani	H	Op	28C/28EX	7.5
Physique statistique I	Christian Gruber	H	Op	28C/28EX	7.5
Physique statistique II	Christian Gruber	E	Op	28C/28EX	7.5
Physique théorique avancée I	Paolo De Los Rios Frédéric Mila	H	Op	28C/14EX	7.5
Physique théorique avancée II	Frédéric Mila	E	Op	28C/14EX	7.5
Processus stochastiques I	Gérard Ben Arous	H	Op	28C/14EX	7.5
Processus stochastiques II	Gérard Ben Arous	E	Op	28C/14EX	7.5
Relativité et cosmologie I	Christian Gruber	H	Op	28C/14EX	7.5
Relativité et cosmologie II	Christian Gruber	E	Op	28C/14EX	7.5
Simulation numérique de systèmes physiques I	Alfonso Baldereschi	H	Op	28C/14EX	7.5
Simulation numérique de systèmes physiques II	Alfonso Baldereschi	E	Op	28C/14EX	7.5
Statistique mathématique	Anthony Davison	H	Op	28C/14EX	7.5
Séries temporelles	Stephan Morgenthaler	H	Op	28C/14EX	7.5
Tarifcation et provisions	André Dubey Hans-Ulrich Gerber	H	Op	28C/28EX	7.5
Théorie de la crédibilité	André Dubey Hans-Ulrich Gerber	E	Op	28C/28EX	7.5

## Programme des cours

### Informatique

Site à consulter  
(plans et règlements d'études):  
[www.unil.ch/sc](http://www.unil.ch/sc)

Si le premier cycle du diplôme d'informaticien peut être suivi indifféremment à Lausanne ou à Genève, le 2ème cycle en revanche a lieu à l'Université de Genève en collaboration avec l'Institut d'informatique de la Faculté des sciences de l'Université de Lausanne.

### DIPLÔME D'INFORMATICIEN (1ER CYCLE)

		semestre	type d'enseignement	crédits
<b>1ère année</b>				
Algorithmique I	VACAT	H	Ob 28C/14EX/14TP	5.0
Algorithmique II	VACAT	E	Ob 28C/14EX/28TP	5.0
Architecture et technologie des ordinateurs I	Eduardo Sanchez	H	Ob 28C/14EX	4.0
Architecture et technologie des ordinateurs II	Gianluca Tempesti	E	Ob 28C/14EX	4.0
Atelier mathématiques et informatique	Felice Ronga	E	Ob 28TP	3.0
Logique formelle I	Daniel Pitteloud	H	Ob 28C/28EX	4.5
Logique formelle II	Daniel Pitteloud	E	Ob 28C/28EX	4.5
Mathématiques I	François Haab	H	Ob 56C/28EX	8.0
Mathématiques II	François Haab	E	Ob 42C/28EX	6.0
Physique générale I (pour sciences naturelles)	François Rothen	H	Ob 42C/28EX/42TP	8.0
Physique générale II (pour sciences naturelles)	François Rothen	E	Ob 42C/28EX/28TP	8.0
<b>2ème année</b>				
Analyse numérique	Luca Fornaggia	E	Ob 28C/14EX	4.0
Bases de données	Christine Parent	H	Ob 42C/14TP	5.5
Biostatistique	Alfio Marazzi	H	Ob 28C/28EX	4.5
Concepts des langages de programmation et orientés-objets I	Marco Tomassini	H	Ob 28C/28EX	4.5
Concepts des langages de programmation et orientés-objets II	Marco Tomassini	E	Ob 28C/28EX	4.5
Eléments d'informatique théorique I	José Palazzo Rolim	H	Ob 28C/28TP	4.5
Eléments d'informatique théorique II	José Palazzo Rolim	E	Ob 28C/28TP	4.5
Mathématiques générales III	Manuel Djanguren	E	Ob 28C/14EX	4.0
Microinformatique	Eduardo Sanchez	E	Ob 28C/14EX	4.0
Structures de données	Pierre Bonzon	H	Ob 56C/28EX	7.5
Systèmes informatiques I	Jürgen Harms	H	Ob 28C/14EX/28TP	5.25
Systèmes informatiques II	Jürgen Harms	E	Ob 28C/14EX/28TP	5.25
Séminaire d'informatique	Marco Tomassini	E	Ob 28S	2.0

# Programme des cours

## Physique

Site à consulter  
(plans et règlements d'études):

 www.unil.ch/sc

### DIPLÔME DE PHYSICIEN

		semestre	type d'enseignement	crédits
<b>1ère année</b>				
Algèbre linéaire I	Jacques Thévenaz	H	Ob 42C/28EX	5.5
Algèbre linéaire II	Jacques Thévenaz	E	Ob 42C/28EX	5.5
Analyse I	Juan-Pablo Ortega	H	Ob 56C/56EX	8.0
Analyse II	Tudor Ratiu	E	Ob 56C/56EX	8.0
Chimie générale	Raymond Roulet	H	Ob 84C	9.0
Chimie générale et minérale	Raymond Roulet	E	Ob 42TP	1.5
Géométrie II	Peter Buser	E	Ob 42C/28EX	6.0
Mécanique et thermodynamique I	Minh-Tam Tran	H	Ob 56C/28EX	7.5
Mécanique et thermodynamique II	Minh-Tam Tran	E	Ob 56C/28EX	7.5
Physique I	Majed Chergui	H	Ob 56TP	1.5
	Minh-Tam Tran			
Physique II	Majed Chergui	E	Ob 56TP	1.5
	Minh-Tam Tran			
<b>2ème année</b>				
Analyse III (pour physiciens)	Charles Stuart	H	Ob 42C/28EX	5.0
Analyse IV (pour physiciens)	Charles Stuart	E	Ob 42C/28EX	5.0
Analyse numérique	Luca Formaggia	E	Ob 28C/14EX	3.0
Astronomie et astrophysique I : les objets célestes	Bernard Hauck	E	Ob 28C/28EX	4.0
Compléments d'algèbre et d'analyse pour physiciens	Paolo De Los Rias	E	Ob 42C/28EX	4.0
Compléments de physique générale	VACAT	E	Ob 28C/14EX	4.0
Cristallographie I : Structure de la matière condensée	Gervais Chapuis	E	Ob 28C/28EX/28TP	5.0
	Jean-Luc Martin			
	Dieter Schwarzenbach			
Electrodynamique I	Wolf-Dieter Schneider	H	Ob 42C/28EX	5.5
Electrodynamique II	Mikhail E. Chapochnikov	E	Ob 42C/28EX	5.5
Electronique I	Jean-François Loude	H	Ob 28C/28EX	4.0
Mécanique analytique	Frédéric Milo	H	Ob 28C/28EX	6.0
Physique III	Wolf-Dieter Schneider	H	Ob 56TP	1.0
Physique IV	Wolf-Dieter Schneider	E	Ob 28TP	2.0
Physique atomique	Aurelio Bay	H	Ob 28C/14EX	4.0
Physique quantique I	Antonio Quattropani	E	Ob 28C/28EX	4.5
Phénomènes ondulatoires	Mikhail E. Chapochnikov	H	Ob 14C/14EX	2.0
Probabilité et statistique	Jean-Marie Helbling	H	Ob 28C/28EX	3.0
<b>2ème cycle, 3ème année</b>				
Astronomie et astrophysique II : matière et rayonnement	Bernard Hauck	E	Op 28C/28EX	5.0
Atomes et rayonnement	Majed Chergui	H	Op 28C/14EX	5.0
Concepts des langages de programmation et orientés-objets I	Marco Tomassini	H	Ob 28C/28EX	4.5
Concepts des langages de programmation et orientés-objets II	Marco Tomassini	E	Ob 28C/28EX	4.5
Cristallographie II : Propriétés tensorielles	Dieter Schwarzenbach	H	Op 28C/28EX	5.0
Electronique II	Jean-François Loude	E	Op 28C/14EX	5.0
Physique des matériaux solides I	Harald Brune	H	Ob 28C/28EX	6.0
Physique des matériaux solides II	Jean Buffet	E	Ob 28C/28EX	6.0
Physique du solide I	Majed Chergui	H	Ob 112TP	3.0
	Jean-François Loude			
	Wolf-Dieter Schneider			
Physique du solide II	Majed Chergui	E	Ob 112TP	3.0
	Jean-François Loude			
	Wolf-Dieter Schneider			
Physique nucléaire et corpusculaire I	Olivier Schneider	H	Ob 28C/28EX	3.75
Physique nucléaire et corpusculaire II	Olivier Schneider	E	Ob 28C/28EX/56TP	6.25
Physique quantique II	Antonio Quattropani	H	Ob 28C/28EX	4.5
Physique statistique I	Christian Gruber	H	Ob 28C/28EX	6.0
Physique statistique II	Christian Gruber	E	Ob 28C/28EX	6.0
Séminaire général de physique I	Gervais Chapuis	H	Ob 14S	0.75
Séminaire général de physique II	Gervais Chapuis	E	Ob 14S	0.75

**Programme  
des cours**
**Physique**
*Option physique de la  
matière vivante*
*Option physique  
du solide & cristallographie*
**DIPLÔME DE PHYSICIEN (SUITE)**
**Options de 4<sup>ème</sup> année**

Atomes et rayonnement	Majed Chergui	H	Op	28C/14EX	3.75
Biologie pour physiciens	Jacques Dubochet	E	Op	28C	3.0
Chapitres choisis de physique théorique I	Paolo De Los Rios	H	Op	28C/14EX	3.75
Chapitres choisis de physique théorique II	Frédéric Milo	E	Op	28C/14EX	3.75
Cristallographie (diplôme)	Dieter Schwarzenbach	E	Op	168TP	6.0
Cristallographie III	Gervais Chapuis	H	Op	28C/14EX/28TP	4.5
Cristallographie IV	Dieter Schwarzenbach	E	Op	28C/14EX	3.75
Des petites molécules aux biomacromolécules I	Majed Chergui	H	Op	28C/14EX	3.75
Des petites molécules aux biomacromolécules II	Giovanni Dietler	E	Op	28C/14EX	3.75
Electrodynamique quantique	François Reuse	E	Op	28C/28EX	3.75
Evolution et physique	François Rothen	H	Op	28C/14EX	3.75
Génie médical I : physique du système cardiovasculaire	Nikolaos Stergiopoulos	H	Op	28C/14EX	3.75
Génie médical II: Techniques biomédicales	VACAT	E	Op	28C/14EX	3.75
Introduction à l'électrodynamique et optique quantiques	François Reuse	H	Op	28C/28EX	3.75
Introduction à la tomographie par émission de positrons	Christian Morel	E	Fac	28C	0.0
Modélisation mathématique de l'ADN I	John Maddocks	H	Op	28C/14EX	3.75
Modélisation mathématique de l'ADN II	John Maddocks	E	Op	28C/14EX	3.75
Mécanique quantique avancée I	Frédéric Milo	H	Op	28C/28EX	3.75
Mécanique quantique avancée II	VACAT	E	Op	28C/28EX	3.75
Optique	Benoit Deveaud-Plédran	E	Op	28C/28EX	3.75
Optique quantique	Paolo Schwendimann	E	Op	28C/28EX	3.75
Physique de la matière vivante I	Giovanni Dietler	H	Fac	14S	0.75
Physique de la matière vivante II	François Rothen				
	Giovanni Dietler	E	Fac	14S	0.75
Physique du solide III	Majed Chergui	H	Ob	168TP	6.0
Physique du solide IV	Majed Chergui	E	Op	168TP	6.0
Physique du solide avancée I	Antonio Quattrapani	H	Op	28C/28EX	3.75
Physique du solide avancée II	Antonio Quattrapani	E	Op	28C/28EX	3.75
Physique moléculaire et chimie physique I	Majed Chergui	H	Fac	28S	0.75
Physique moléculaire et chimie physique II	Thomas Rizzo				
	Majed Chergui	E	Fac	28S	0.75
	Thomas Rizzo				
Physique statistique avancée I	Philippe Martin	H	Op	28C/28EX	3.75
Physique statistique avancée II	Philippe Martin	E	Op	28C/28EX	3.75
Physique théorique II	Mikhail E. Chapochnikov	E	Fac	14S	0.75
Physique théorique avancée I	Paolo De Los Rios	H	Op	28C/14EX	3.75
Physique théorique avancée II	Frédéric Milo				
	Frédéric Milo	E	Op	28C/14EX	3.75
Phénomènes ultrarapides I	Majed Chergui	H	Op	28C/14EX	3.75
Phénomènes ultrarapides II	Majed Chergui	E	Op	28C/14EX	3.75
Simulation numérique de systèmes physiques I	Alfonso Baldereschi	H	Op	28C/14EX	3.75
Simulation numérique de systèmes physiques II	Alfonso Baldereschi	E	Op	28C/14EX	3.75
Séminaire de Cristallographie I	Gervais Chapuis	H	Fac	14S	0.75
Séminaire de Cristallographie II	Dieter Schwarzenbach				
	Gervais Chapuis	E	Fac	14S	0.75
	Dieter Schwarzenbach				
Séminaire général de physique III	Gervais Chapuis	H	Ob	14S	0.75
Séminaire général de physique IV	Gervais Chapuis	E	Ob	14S	0.75
Atomes et rayonnement	Majed Chergui	H	Op	28C/14EX	3.75
Choix I: un enseignement des listes A, B, C & D du diplôme de mathématicien		H	Op	28C/28EX	4.5
Choix II: un enseignement des listes A, B, C & D du diplôme de mathématicien		E	Op	28C/28EX	4.5
Cristallographie (diplôme)	Dieter Schwarzenbach	E	Op	168TP	6.0

**Programme  
des cours**
**Physique**
**DIPLÔME DE PHYSICIEN (SUITE)**

Cristallographie III	Gervais Chapuis Dieter Schwarzenbach	H E	Op Op	28C/14EX/28TP 28C/14EX	4.5 3.75
Cristallographie IV	Dieter Schwarzenbach Klaus Yvon	E	Op	28C/14EX	3.75
Des petites molécules aux biomacromolécules I	Majed Chergui	H	Op	28C/14EX	3.75
Des petites molécules aux biomacromolécules II	Giovanni Diether	E	Op	28C/14EX	3.75
Electrodynamique quantique	François Reuse	E	Op	28C/28EX	3.75
Introduction à l'électrodynamique et optique quantiques	François Reuse	H	Op	28C/28EX	3.75
Mécanique quantique avancée I	Frédéric Mila	H	Op	28C/28EX	3.75
Mécanique quantique avancée II	VACAT	E	Op	28C/28EX	3.75
Optique	Benoît Deveaud-Plédran	E	Op	28C/28EX	3.75
Optique quantique	Paolo Schwendimann	E	Op	28C/28EX	3.75
Physique des surfaces I	Klaus Kern Wolf-Dieter Schneider	H E	Fac Fac	14S 14S	0.75 0.75
Physique des surfaces II	Klaus Kern Wolf-Dieter Schneider	E	Fac	14S	0.75
Physique des surfaces, interfaces et clusters I	Harald Brune René Monot Wolf-Dieter Schneider	H E	Op	28C/14EX	3.75
Physique des surfaces, interfaces et clusters II	Wolfgang Harbich Klaus Kern	E	Op	28C/14EX	3.75
Physique du solide III	Majed Chergui	H	Ob	168TP	6.0
Physique du solide IV	Majed Chergui	E	Op	168TP	6.0
Physique du solide avancée I	Antonio Quattrapani	H	Op	28C/28EX	3.75
Physique du solide avancée II	Antonio Quattrapani	E	Op	28C/28EX	3.75
Physique moléculaire et chimie physique I	Majed Chergui Thomas Rizzo	H E	Fac	28S	0.75
Physique moléculaire et chimie physique II	Majed Chergui Thomas Rizzo	E	Fac	28S	0.75
Physique statistique avancée I	Philippe Martin	H	Op	28C/28EX	3.75
Physique statistique avancée II	Philippe Martin	E	Op	28C/28EX	3.75
Physique théorique II	Mikhail E. Chapochnikov Paolo De Los Rios Frédéric Mila	E	Op	14S/56TP	2.75
Physique théorique avancée I	Paolo De Los Rios Frédéric Mila	H	Op	28C/14EX	3.75
Physique théorique avancée II	Frédéric Mila	E	Op	28C/14EX	3.75
Phénomènes ultrarapides I	Majed Chergui	H	Op	28C/14EX	3.75
Phénomènes ultrarapides II	Majed Chergui	E	Op	28C/14EX	3.75
Simulation numérique de systèmes physiques I	Alfonso Baldereschi	H	Op	28C/14EX	3.75
Simulation numérique de systèmes physiques II	Alfonso Baldereschi	E	Op	28C/14EX	3.75
Séminaire de Cristallographie I	Gervais Chapuis Dieter Schwarzenbach	H E	Fac	14S	0.75
Séminaire de Cristallographie II	Gervais Chapuis Dieter Schwarzenbach	E	Fac	14S	0.75
Séminaire général de physique III	Gervais Chapuis	H	Ob	14S	0.75
Séminaire général de physique IV	Gervais Chapuis	E	Ob	14S	0.75
Accélérateurs de particules et faisceaux	Jean-Pierre Perroud	E	Op	28C	3.0
Astronomie et Astrophysique III : étoiles et matière interstellaire	Bernard Hauck	H	Op	28C/28EX/168TP	10.5
Astronomie et Astrophysique IV	Bernard Hauck	E	Op	28C/28EX/168TP	10.5
Astronomie et Astrophysique V	André Maeder	H	Op	28C	3.0
Astronomie et Astrophysique VI	André Maeder	E	Op	28C	3.0
Atomes et rayonnement	Majed Chergui	H	Op	28C/14EX	3.75
Champs quantiques relativistes I	Mikhail E. Chapochnikov	H	Op	28C/28EX	3.75
Champs quantiques relativistes II	Mikhail E. Chapochnikov	E	Op	28C/28EX	3.75
Choix I : un enseignement des listes A, B, C & D du diplôme de mathématicien		H	Op	28C/28EX	4.5

*Option physique nucléaire et corpusculaire & astrophysique*



**Programme  
des cours**

**Physique**

**DIPLÔME DE PHYSICIEN (SUITE)**

Choix II: un enseignement des listes A, B, C & D du diplôme de mathématicien		E	Op	28C/28EX	4.5
Détection des particules	Jean-François Loude	H	Op	28C/14EX	3.0
Electrodynamique quantique	François Reuse	E	Op	28C/28EX	3.75
Introduction à l'électrodynamique et optique quantiques	François Reuse	H	Op	28C/28EX	3.75
Introduction à la physique des astroparticules	VACAT, Aurelio Bay	E	Op	28C/14EX	3.75
Modèles nucléaires	Olivier Schneider	H	Op	28C/14EX	3.75
Mécanique quantique avancée I	Frédéric Milo	H	Op	28C/28EX	3.75
Mécanique quantique avancée II	VACAT	E	Op	28C/28EX	3.75
Particules élémentaires I	Aurelio Bay	H	Op	28C/14EX	3.75
Particules élémentaires II	Aurelio Bay	E	Op	28C/14EX	3.75
Photométrie I	Bernard Hauck	H	Fac	14S	0.75
Photométrie II	Bernard Hauck	E	Fac	14S	0.75
Physique des neutrons et systèmes énergétiques II	Rakesh Chawla	E	Op	28C/14EX	3.75
	Pierre-André Haldi				
Physique des particules I	Aurelio Bay	H	Op	28S/168TP	7.5
	Olivier Schneider				
Physique des particules II	Aurelio Bay	E	Op	28S/168TP	7.5
	Olivier Schneider				
Physique des systèmes énergétiques I	Rakesh Chawla	H	Op	28C/14EX	3.75
Physique statistique avancée I	Philippe Martin	H	Op	28C/28EX	3.75
Physique statistique avancée II	Philippe Martin	E	Op	28C/28EX	3.75
Physique théorique II	Mikhail E. Chapirochnikov	E	Fac	14S	0.75
Physique théorique avancée I	Paolo De Los Rios	H	Op	28C/14EX	3.75
	Frédéric Milo				
Physique théorique avancée II	Frédéric Milo	E	Op	28C/14EX	3.75
Relativité et cosmologie I	Christian Gruber	H	Op	28C/14EX	3.75
Relativité et cosmologie II	Christian Gruber	E	Op	28C/14EX	3.75
Réactions nucléaires et collisions d'ions relativistes	Aurelio Bay	E	Op	28C/14EX	3.75
Simulation numérique de systèmes physiques I	Alfonso Baldereschi	H	Op	28C/14EX	3.75
Simulation numérique de systèmes physiques II	Alfonso Baldereschi	E	Op	28C/14EX	3.75
Séminaire général de physique III	Gervais Chapuis	H	Ob	14S	0.75
Séminaire général de physique IV	Gervais Chapuis	E	Ob	14S	0.75
Topologie générale et espaces fonctionnels I	Antoine Denighetti	H	Op	42C/28EX	6.0
Topologie générale et espaces fonctionnels II	Antoine Denighetti	E	Op	42C/28EX	6.0

**ENSEIGNEMENTS DE PRIVAT-DOCENTS (PHYSIQUE)**

		semestre	type d'enseignement		crédits
Des orbitales moléculaires aux structures de bandes I	Ulrich Heiz	H	Fac	28C	0.0
Des orbitales moléculaires aux structures de bandes II	Ulrich Heiz	E	Fac	28C	0.0
Introduction à la tomographie par émission de positons	Christian Morel	E	Fac	28C	0.0

# Programme des cours

## Chimie

Site à consulter  
(plans et règlements d'études):

 www.unil.ch/sc

### DIPLÔME DE CHIMISTE

		semestre	type d'enseignement	crédits
<b>1ère année</b>				
Chimie analytique générale	André Merbach	H	Ob 28C	3.0
Chimie générale	Gabor Laurenczy-Batta Raymond Roulet	H	Ob 84C/140TP	11.0
Chimie minérale et analytique	Gabor Laurenczy-Batta Raymond Roulet	E	Ob 168TP	2.5
Chimie minérale générale	Raymond Roulet	E	Ob 28C	3.0
Chimie organique générale	Geoffrey Bodenhausen Kai Johnsson	E	Ob 56C/14EX	6.5
Cours de base STS (Science, technique et société)		E	Ob 28C	0.5
Histoire des sciences I	Libero Zuppiroli	H	Ob 28C	0.5
Introduction à la biologie moléculaire et à la biotechnologie	Nicolas Mermod Florian Wurm	E	Ob 28C/14EX	3.5
Mathématiques I	François Haab	H	Ob 56C/28EX	7.5
Mathématiques II	François Haab	E	Ob 42C/28EX	6.0
Mécanismes de réactions organiques I	Kai Johnsson	E	Ob 14C	1.5
Physique générale I (pour chimistes)	Giorgio Margaritondo	H	Ob 42C/28EX	6.0
Physique générale II (pour chimistes)	Giorgio Margaritondo	E	Ob 56C/14EX	6.5
Programmation I	Claude Petitpierre	H	Ob 14C/28TP	2.0
<b>2ème année</b>				
Analyse organique	Pierre Vogel	H	Ob 28C	3.0
Chimie minérale I	Carlo Floriani	H	Ob 28C	3.0
Chimie minérale II	Jean-Claude Bünzli	E	Ob 28C	3.0
Chimie organique I	Geoffrey Bodenhausen Kai Johnsson Pierre Vogel	H	Ob 224TP	5.0
Chimie physique I	Marcel Drabbels	E	Ob 168TP	3.5
Chimie quantique et Spectroscopie I	Marcel Drabbels	H	Ob 42C/14EX	5.5
Chimie quantique et Spectroscopie II	Thomas Rizzo	E	Ob 42C/14EX	5.0
Electrochimie	Hubert Girault	E	Ob 28C/14EX	3.5
Génie chimique (introduction)	David Hunkeler	E	Ob 56TP	0.0
Introduction au génie chimique I	David Hunkeler	H	Ob 28C	3.0
Introduction au génie chimique II	David Hunkeler	E	Ob 28C	3.0
Mathématiques III	Alfred Wohlhauser	H	Ob 28C/14EX	4.0
Mathématiques IV	Alfred Wohlhauser	E	Ob 28C/14EX	3.5
Mécanismes de réactions organiques II	Manfred Schlosser	E	Ob 28C	3.0
Physique générale III (pour chimistes)	Giorgio Margaritondo	H	Ob 28C/14EX	3.5
Thermodynamique I	Michael Grätzel	H	Ob 28C/14EX	4.0
Thermodynamique II	Michael Grätzel	E	Ob 28C/14EX	3.5
<b>2ème cycle, 3ème année</b>				
Analyse instrumentale I	Gabor Laurenczy-Batta	H	Ob 14C	2.0
Analyse instrumentale II	Hubert Girault	E	Ob 28C	3.0
Biochimie	Manfred Mutter	E	Ob 28C	3.0
Catalyse homogène	Pierre Vogel	E	Ob 28C	3.0
Chimie analytique	Gabor Laurenczy-Batta	E	Ob 56TP	3.0
Chimie bioorganique	Kai Johnsson Gabriele Tuchscherer	E	Ob 56TP	3.0
Chimie minérale	Carlo Floriani	H	Ob 224TP	9.0
Chimie minérale III	André Merbach	H	Ob 28C	3.0
Chimie minérale IV	Carlo Floriani	E	Ob 28C	3.0
Chimie minérale V	André Merbach	E	Ob 28C	3.0
Chimie organique II	Manfred Schlosser	E	Ob 224TP	9.0
Cinétique	Hubert Girault	H	Ob 28C/14EX	4.0
Éléments de gestion du risque	Michel Guillemin	E	Ob 28C	3.0
Méthodes de synthèse organique	Manfred Schlosser	H	Ob 28C	3.0

**Programme  
des cours**

**Chimie**

*Cours obligatoires*

*Cours d'approfondissement*

*Module "journée lémanique":  
Biochimie*

*Module "journée lémanique":  
Biotechnologie*

*Module "journée lémanique":  
Chimie de l'environnement*

**DIPLÔME DE CHIMISTE (SUITE)**

Méthodes magnétiques	Geoffrey Badenhansen	H	Ob	28C	3.0
Structure et réactivité organique	Pierre Vogel	H	Ob	28C	3.0
<b>2<sup>ème</sup> cycle, 4<sup>ème</sup> année</b>					
Chimie bioorganique	Kai Johnsson	H	Ob	28C	3.0
Chimie inorganique théorique / infochimie	Claude Auguste Erwin Daul Lothar Helm	H	Ob	28C	3.0
Chimie minérale VI	Carlo Floriani	H	Ob	28C	3.0
Chimie physique avancée	Hubert Girault Michael Grätzel Thomas Rizzo Horst Vogel	H	Ob	56TP	2.0
Chimie physique du solide	Michael Grätzel	H	Ob	28C	3.0
Module "Journée Lémanique" I		H	Ob	56C/56TP	6.5
Module "Journée Lémanique" II		E	Ob	56C/56TP	6.5
Option d'approfondissement I		H	Ob	28C/112TP	7.0
Option d'approfondissement II		E	Ob	28C	3.0
Stéréochimie	Manfred Schlosser	H	Ob	28C	3.0
Travail de diplôme de chimiste		E	Ob	420TP	20.0
Applications industrielles de la chimie de coordination	Hubert Mimoun	E	Op	14C	1.5
Biomécanismes	Gabriele Tuchscherer	H	Op	28C	3.0
Calcul des propriétés moléculaires	François Rotzinger	E	Op	28C	3.0
Chimie biophysique	Horst Vogel	E	Op	28C	3.0
Chimie des clusters	Raymond Roulet	E	Op	28C	3.0
Chimie des éléments f	Jean-Claude Bünzli	H	Op	28C	3.0
Chimie physique des interfaces	Michael Grätzel	E	Op	28C	3.0
Chimie sous conditions extrêmes	André Merbach	E	Op	14C	1.5
Cristallographie et méthodes de diffraction	Gervais Chapuis	H	Op	28C	3.0
Introduction à la chimiométrie	Ralf Doepper	E	Op	14C	1.5
Méthodes de séparation	Bernard Klein	H	Fac	14C	0.0
Méthodologie de synthèses inorganiques	Carlo Floriani	H	Op	28C	3.0
Réactivité organométallique	Manfred Schlosser	E	Op	28C	3.0
Biochimie III	Jacques Mauël	E	Ob	42C/28TP	5.5
Biochimie des acides nucléiques	Bernhard Hirt	H	Ob	28C/28TP	3.0
Biomécanismes	Gabriele Tuchscherer	H	Ob	28C	2.5
Projet de chimie bioinorganique	Jean-Claude Bünzli André Merbach	E	Ob	28TP	1.0
Projet de chimie bioorganique	Kai Johnsson Gabriele Tuchscherer	H	Ob	28TP	1.0
Biotechnologie I	Ruth Freitag Florian Wurm	H	Ob	28C/14EX	4.5
Biotechnologie II	Ruth Freitag Florian Wurm	E	Ob	28C/14EX	4.5
Projet de biotechnologie I	Ruth Freitag Florian Wurm	H	Ob	42T	2.0
Projet de biotechnologie II	Ruth Freitag Florian Wurm	E	Ob	42T	2.0
Chimie de l'environnement I	Jacques Buffle Michel Guillemin Hubert Van Den Bergh	H	Ob	42C	4.5
Chimie de l'environnement II	Jacques Buffle Michel Guillemin Hubert Van Den Bergh	E	Ob	42C	4.5
Travaux dirigés de Chimie de l'environnement I	Jacques Buffle Michel Guillemin Hubert Van Den Bergh	H	Ob	42EX	2.0

## Programme des cours

### Chimie

Module "journée lémanique":  
Modélisation et simulation

Module "journée lémanique":  
Sciences alimentaires

#### DIPLÔME DE CHIMISTE (SUITE)

Travaux dirigés de Chimie de l'environnement II	Jacques Bufflé Michel Guillemin Hubert Van Den Bergh	E	Ob	42EX	2.0
Chimie inorganique théorique	Claude Auguste Erwin Daul	E	Ob	24C	2.5
Dynamique moléculaire	Lothar Helm	H	Ob	12C	1.5
Modélisation et infographie moléculaires I	Hans Peter Luethi	H	Ob	30C	3.0
Modélisation et infographie moléculaires II	Hans Peter Luethi	E	Ob	18C	2.0
Modélisation et simulation I	Claude Auguste Erwin Daul Lothar Helm Hans Peter Luethi	H	Ob	42TP	2.0
Modélisation et simulation II	Claude Auguste Erwin Daul Lothar Helm Hans Peter Luethi	E	Ob	42TP	2.0
Contrôle des denrées alimentaires I	Alain Etournaud	H	Ob	28C	2.0
Glycochimie	Pierre Vogel	E	Ob	14C	1.5
Hétérocycles	Pierre Vogel	E	Ob	14C	1.5
Sciences alimentaires I	Alain Etournaud	H	Ob	56TP	2.0
Sciences alimentaires II	Jürg Löliger	E	Ob	56TP	2.0
Sciences des denrées alimentaires I	Jürg Löliger	H	Ob	28C	2.5
Sciences des denrées alimentaires II	Jürg Löliger	E	Ob	28C	2.5

#### ENSEIGNEMENTS DE PRIVAT-DOCENTS (CHIMIE)

		semestre	type d'enseignement	crédits
Analyse et gestion de risques industriels	Daniel Bauer	E	Fac 14C	0.0
Aspects expérimentaux de la RMN	Lothar Helm	E	Fac 14C	0.0
Aspects expérimentaux des sciences alimentaires	Jürg Löliger	E	Fac 14C	0.0
Chapitres choisis à l'interface de la chimie bioorganique et médicinale	Gabriele Tuchscherer	E	Fac 14C	0.0
Chimie de synthèse et biologie	Roland Wenger	H	Fac 14C	0.0
Contrôle des denrées alimentaires II	Alain Etournaud	H	Fac 14C	0.0
Méthodes de séparation	Bernard Klein	H	Fac 14C	0.0
Toxicocinétique et polluants de l'air	Pierre-Olivier Droz	E	Fac 14C	0.0

**Programme  
des cours**

**Biologie**

Site à consulter  
(plans et règlements d'études)  


DIPLÔME DE BIOLOGISTE					
		semestre	type d'enseignement		crédits
<b>1ère année</b>					
Biochimie générale (pour sciences de la vie)	Claude Bron	E	Ob	40C	4.0
Botanique générale	Michèle Crèvecoeur	H	Ob	36C/21TP	4.0
	Jean-Jacques Pernet				
Botanique systématique générale et pharmaceutique I	Jacques Droz	H	Ob	42C	3.0
	Nicole Golland				
Botanique systématique générale et pharmaceutique II	Jacques Droz	E	Ob	15C/36TP	6.0
	Nicole Golland				
Chimie générale I (pour sciences de la vie)	VACAT	H	Ob	56C/56TP	9.0
	Jean-Claude Bünzli				
Chimie générale II (pour biologistes)	Jean-Claude Bünzli	H	Ob	14C	1.5
Chimie générale III (pour biologistes)	Jean-Claude Bünzli	E	Ob	7C/7EX/56TP	7.5
Chimie générale IV (pour biologistes)	Nicolas Fatin-Rouge	E	Ob	14C	1.5
Chimie organique I (pour sciences de la vie)	Manfred Mutter	H	Ob	42C	6.0
Chimie organique II (pour sciences de la vie)	Manfred Mutter	E	Ob	8C/6EX	0.0
Mathématiques générales I	Henri Joris	H	Ob	42C/14EX	4.0
Mathématiques générales II	Henri Joris	E	Ob	42C/14EX	6.0
Physique générale I (pour sciences naturelles)	François Rothen	H	Ob	42C/28EX/42TP	6.75
Physique générale II (pour sciences naturelles)	François Rothen	E	Ob	42C/28EX/28TP	6.75
Zoologie comparée I	Peter Vogel	H	Ob	14C/42TP	3.0
Zoologie comparée II	Peter Vogel	E	Ob	28C	3.0
<b>2ème année</b>					
Biochimie III	Jacques Mavel	E	Ob	42C	4.5
Biochimie végétale I	François Widmer	H	Ob	14C/28TP	3.75
Biochimie végétale II	François Widmer	E	Ob	28C	2.25
Biologie animale I	Liliane Michalik	H	Ob	28C/21TP	4.5
	Walter Wahli				
Biologie animale II	Peter Vogel	E	Ob	28C/40TP	4.5
Biologie animale et génétique	Walter Wahli	H	Ob	21TP	0.0
Biologie et écologie végétales	Pierre Hainard	H	Ob	28C	3.0
Biologie végétale I	Jean-Pierre Zryd	H	Ob	28C	3.0
Biologie végétale II	Jean-Pierre Zryd	E	Ob	28C/32TP	4.0
Biostatistique	Alfio Marazzi	H	Ob	28C/28EX	5.0
Chimie organique III (pour biologistes)	Manfred Mutter	H	Ob	14C	1.5
Ecologie générale	Laurent Keller	H	Ob	28C	3.0
	Nicolas Perrin				
Evolution	Jacques Hausser	H	Ob	14C	1.5
Génétique I	Nicolas Memrod	H	Ob	28C	3.0
Génétique II	Jacques Hausser	E	Ob	28C/10EX/10TP	2.5
	Jean-Pierre Zryd				
Informatique I	Marco Tomassini	H	Ob	14C/28EX	2.5
Informatique II	Marco Tomassini	E	Ob	14C/28EX	2.5
Mathématiques générales III	Manuel Ojanguren	E	Op	28C/14EX	4.0
Microbiologie des eucaryotes	VACAT	H	Ob	12C	1.5
Microbiologie générale I	Dieter Haas	H	Ob	16C	1.5
Microbiologie générale II	Dieter Haas	E	Ob	30TP	1.5
	Christoph Keel				
Physiologie générale	Paul Honegger	E	Ob	32C	3.0
	Pavel Kucera				
	Pierre Magistretti				
Statistique appliquée	Jean-Jacques Pernet	E	Op	28C	3.0
<b>2ème cycle</b>					
Biologie du comportement I	Françoise Schenk	H	Op	14C/14EX	0.0
Cytogénétique et cytotoxonomie	Martine Jotterand	H	Fac	16C	0.0
Forum interfacultaire environnement	Pierre Hainard	H	Op	28C	0.0

Enseignements complémentaires  
de 3ème année

## Programme des cours

### Biologie

#### Module de biologie des populations

Type: orientation, 5e semestre  
Préalables requis: 2 années propédeutiques ou formation équivalente.  
Responsable: Professeur J. Hausser  
Capacité d'accueil: 40 étudiants

#### Module de biologie cellulaire et moléculaire

Type: orientation, 5e semestre  
Préalables requis: 2 années propédeutiques ou formation équivalente.  
Responsables: Prof. J. Dubochet, partie a (semaines 1 à 7)  
Prof. E. Farmer, partie b (semaines 8 à 14)  
Capacité d'accueil: 44 étudiants

#### Module de biochimie cellulaire

Type: spécialisation, 7e semestre  
Préalables requis: Module de Biologie moléculaire et cellulaire ou formation équivalente  
Responsable: Prof. J. Tschopp  
Capacité d'accueil: 20 étudiants

### DIPLÔME DE BIOLOGISTE (SUITE)

Importance biologique de l'oxygène	Eric Raddatz	H	Fac	10C	0.0
Introduction à l'étude des canaux ioniques	Blaise Prod'Hom	H	Fac	10C	0.0
Introduction à la neurotoxicologie expérimentale	Paul Honegger	H	Op	20C/8EX	0.0
Introduction à la pharmacologie et toxicologie	Bernard Thorens	H	Op	26C/9TP	0.0
Problèmes de biologie cellulaire chez les cellules normales et tumorales	Gabriele Angelo Losa	H	Fac	14C	0.0
Protéines recombinantes: applications en recherche et en médecine	Blaise Corthésy	H	Fac	12C	0.0
Sciences et société	Jacques Dubochet	H	Op	15C	0.0
Francesco Panese					
Structures et fonctions des biomembranes et métabolisme cellulaire analysé par les techniques de Résonance Magnétique Electronique (EMR) et Nucléaire (NMR)	Nestor Fournier	H	Fac	10C	0.0
Séminaires interfacultaires d'éthique biomédicale	Jacques Dubochet	H	Op	14S	0.0
Acquisition et analyse des données en écologie et systématique	Jacques Hausser	H	Ob	21C/28EX/56TP	6.5
Biogéographie évolutive	Pierre Hainard Peter Vogel	H	Ob	28C/28EX/56TP	7.5
Biologie des populations	Laurent Keller Nicolas Perrin	H	Ob	21C/28EX/56TP	7.5
Enseignement complémentaire		H	Ob	28C	3.0
Statistiques et procédures expérimentales	Laurent Keller Nicolas Perrin	H	Ob	14C/28EX	2.5
Séminaire du module de biologie des populations	Jacques Hausser	H	Ob	14S	1.0
Biologie moléculaire et biotechnologie des végétaux	Edward Elliston Farmer Philippe Reymond	H	Ob	21C	2.0
Enseignement complémentaire		H	Ob	28C	3.0
Génétique moléculaire A	Edward Elliston Farmer Johann Weber	H	Op	112TP	7.0
Génétique moléculaire B	Dieter Haas Nicolas Mermod Liliane Michalik Cornelia Reimmann Walter Wahli Riccardo Wittek	H	Op	112TP	7.0
Réplication de l'ADN et cycle cellulaire	Nicolas Mermod	H	Ob	8C	1.0
Structure du matériel génétique	Andrzej Stasiak	H	Ob	7C	1.0
Structures et fonction cellulaire et moléculaire	Giampietro Corradin Jacques Dubochet Stanislav Fakan Heidi Diggelmann Christoph Keel Riccardo Wittek	H	Ob	44C/12EX/64TP	10.0
Sécurité biologique	Heidi Diggelmann Christoph Keel Riccardo Wittek	H	Ob	7C	0.5
Séminaire PUMA du module de biologie cellulaire et moléculaire	Andrzej Stasiak	H	Ob	7S	1.0
Séminaire de génétique moléculaire	Christoph Keel	H	Ob	7S	0.5
Transcription et maturation de l'ARN	Walter Wahli	H	Ob	14C	1.5
Virologie	Riccardo Wittek	H	Ob	21C	2.0
Biochimie cellulaire	Walter Hunziker Jean-Pierre Kraehenbuhl Lukas Kühn Jürg Tschopp	H	Ob	60C/30TP	10.0
Biochimie structurale	Giampietro Corradin Cornelis Victor Jongeneel Jürg Tschopp	H	Ob	36C/14S/146TP	6.0
Biologie moléculaire	Nicolas Fasel Susan Gasser	H	Ob	42C/5S/78TP	7.0
Travail personnel de biochimie cellulaire	Giampietro Corradin Jürg Tschopp	H	Ob	168TP	7.0

## Programme des cours

### Biologie

#### Module de biochimie et biotechnologie végétales

Type: spécialisation, 6e ou 8e semestre  
Préalables requis: Module de Biologie moléculaire et cellulaire ou module de Biologie des populations, ou formation équivalente.  
Responsable: Professeur F. Widmer  
Capacité d'accueil: 8 étudiants

#### Module de biologie et génétique des plantes

Type: spécialisation, 7e semestre  
Préalables requis: Module de Biologie moléculaire et cellulaire ou module de Biologie des populations, ou formation équivalente.  
Responsable: VACAT  
Capacité d'accueil: 8 étudiants

#### Module de botanique

Type: spécialisation, 6e ou 8e semestre  
Préalables requis: 2 années propédeutiques ou formation équivalente. Le module de Biologie des populations est recommandé.  
Responsable: Professeur P. Hainard  
Capacité d'accueil: 24 étudiants

#### Module d'écologie

Type: spécialisation, 7e semestre  
Préalables requis: Module de Biologie des populations ou formation équivalente.  
Responsables: Professeur N. Perrin  
Capacité d'accueil: 20 étudiants

#### Module d'évolution et de génétique des populations

Type: spécialisation, 7e semestre  
Préalables requis: Module de Biologie des populations ou formation équivalente.  
Responsable: Professeur L. Keller  
Capacité d'accueil: 10 étudiants

### DIPLÔME DE BIOLOGISTE (SUITE)

Biochimie végétale III	François Widmer	E	Ob	14C/14EX/80TP	7.0
Biochimie végétale IV	Jean-Paul Schwitzguébel	E	Ob	8C	1.0
Biochimie, physiologie et biotechnologie de la photosynthèse	Reto Strasser	E	Ob	7C/7S	1.5
Culture des cellules végétales	Gérald Collet Jean-Paul Schwitzguébel Jean-Pierre Zryd	E	Ob	14C/40TP	3.5
Las transporteurs de protons et de calcium des cellules végétales	Alain Chanson	E	Fac	14C	0.0
Quelques méthodes analytiques modernes et leurs applications en biologie	Laurent Rivier	E	Fac	14C	0.0
Régulations enzymatiques	François Widmer	E	Ob	14C	1.5
Travaux pratiques intégrés de biochimie et de biotechnologie végétales	François Widmer Jean-Pierre Zryd	E	Ob	160TP	8.0
Biologie cellulaire	Nadine Paris Yves Poirier	H	Ob	20C/8EX/56TP	5.0
Cancers et morts cellulaires chez les végétaux	Roland Beffa	H	Fac	28C	0.0
Génie génétique et métabolisme	VACAT	H	Ob	28C/14EX	0.0
Phytagénétique I	VACAT	H	Ob	28C/14EX/56TP	8.0
Phytagénétique II	Jean-Pierre Zryd	H	Ob	14C/14EX/56TP	5.0
Phytopathologie biochimique	Gérald Collet	H	Ob	30C/12EX	4.0
Travaux pratiques intégrés de biologie et génétique des plantes	VACAT Jean-Pierre Zryd	H	Ob	224TP	8.0
Biosystématique	Nicole Galland	E	Ob	14C	1.5
Botanique systématique	Pierre Hainard	E	Ob	28C/48TP	5.0
Botanique évolutive	VACAT	E	Ob	21C/28EX	0.0
Cytotaxonomie et phytagéographie	Gino Müller	E	Fac	14C	0.0
Excursions de botanique	Pierre Hainard	E	Ob	96T	4.0
Géobotanique générale	Pierre Hainard	E	Ob	26C/48TP	5.0
Pédologie	Claire Guénat	E	Ob	28C	3.0
Stages phyto-écologiques	Nicole Galland Pierre Hainard	E	Ob	80T	2.0
Séminaires, exercices, visites	Nicole Galland Pierre Hainard	E	Ob	36S	2.0
Travail personnel de botanique	Nicole Galland Pierre Hainard	E	Ob	96TP	7.5
Ecoentomologie	Daniel Chérix	H	Ob	14C	1.5
Ecologie appliquée	Comelis Neet	H	Ob	14C/28TP	3.0
Ecologie des peuplements piscicoles	Jean-François Rubin	H	Fac	14C	0.0
Ecologie quantitative	Jacques Hausser	H	Ob	14C/14EX	2.5
Ecologie théorique	Nicolas Perrin	H	Ob	28C/28EX	4.5
Ecophysologie	Peter Vogel	H	Ob	14C/28TP	3.0
Séminaire du module d'écologie	Nicolas Perrin	H	Ob	14S	1.0
Travail personnel en écologie	Jacques Hausser Laurent Keller Nicolas Perrin Peter Vogel	H	Ob	350TP	18.0
Analyses moléculaires	Jacques Hausser	E	Ob	7C/42EX	3.0
Génétique des populations	VACAT	E	Ob	28C/28EX/28TP	13.0
Mécanismes évolutifs	Laurent Keller	E	Ob	14C	1.5
Systèmes de reproduction	VACAT	E	Ob	14C	1.5
Séminaire du module d'évolution et génétique des populations	Laurent Keller	E	Ob	14S	1.0
Techniques moléculaires	VACAT	E	Ob	14C/56TP	4.5
Travail personnel de génétique des populations et systématique moléculaire	VACAT Nicole Galland Jacques Hausser Laurent Keller Nicolas Perrin	E	Ob	280TP	12.0

## Programme des cours

### Biologie

#### Module d'immunologie moléculaire

Type: spécialisation, 8e semestre  
Prélabiles requis: Module de Biologie moléculaire et cellulaire ou formation équivalente. Module de Biochimie cellulaire recommandé.  
Responsable: Professeur H. Acha-Orbea  
Capacité d'accueil: 12 étudiants

#### Module de microbiologie expérimentale

Type: spécialisation, 7e semestre  
Prélabiles requis: Aucun  
Responsable: VACAT  
Capacité d'accueil: 12 étudiants

#### Module de neurosciences et endocrinologie

Type: spécialisation, 6e ou 8e semestre  
Prélabiles requis: Physiologie (cours du 2e examen propédeutique)  
Responsable: Professeur F. de Ribaupierre  
Capacité d'accueil: 8 étudiants

#### Module de pharmacologie et toxicologie

Type: spécialisation, 6e ou 8e semestre  
Prélabiles requis: Module de Biologie moléculaire et cellulaire ou formation équivalente.  
Responsable: Professeur K. Geering  
Capacité d'accueil: 18 étudiants

#### Module de physiologie de systèmes

Type: spécialisation, 7e semestre  
Prélabiles requis: Physiologie (cours du 2e examen propédeutique)  
Responsable: Professeur P. Kucera  
Capacité d'accueil: 8 étudiants

### DIPLÔME DE BIOLOGISTE (SUITE)

Chapitres choisis d'immunologie	Hans Acha-Orbea	E	Ob	32C	3.0
Immunologie cellulaire	Jacques Louis	E	Ob	10C	2.0
Immunologie moléculaire	Hans Acha-Orbea	E	Ob	30C/56TP	6.0
Travail personnel d'immunologie moléculaire	Jürg Tschopp	E	Ob	224TP	17.0
Chapitres choisis de microbiologie I	Catherine Mauvel Abetel Harold Pooley	H	Ob	14C/14EX	2.5
Microbiologie appliquée	Catherine Mauvel Abetel Harold Pooley	H	Ob	7EX/7S	0.5
Microbiologie expérimentale	Dieter Haas Catherine Mauvel Abetel Philippe Moreillon Harold Pooley	H	Ob	84C	9.0
Travail personnel de microbiologie	Catherine Mauvel Abetel Harold Pooley	H	Ob	210TP	11.0
Travaux pratiques structurés de microbiologie	Catherine Mauvel Abetel Harold Pooley	H	Ob	150TP	8.0
Analyse de l'activité neuronale	Alessandro Villa	E	Ob	10C/2EX	1.0
Biologie du comportement II	Françoise Schenk	E	Ob	10C/2EX	1.0
Cortex cérébral	Stéphanie Clarke Hosek	E	Ob	10C/2EX	1.0
Cortex moteur	Eric Rouiller	E	Ob	10C/2EX	1.0
Endocrinologie	Eric Jéquier	E	Ob	32C/2EX	3.0
Neurosciences	Egbert Welker	E	Ob	62C/2EX	7.0
Travail personnel de neurosciences et endocrinologie	François De Ribaupierre Eric Jéquier Pavel Kucera Pierre Magistretti Françoise Schenk	E	Ob	150TP	12.0
Travaux pratiques de neurosciences et endocrinologie	François De Ribaupierre Eric Jéquier Pierre Magistretti	E	Ob	33TP	4.0
Homéostasie glucose	Bernard Thorens	E	Ob	18C/2S	2.0
Pharmacodynamie/Pharmacocinétique	Jean-Daniel Horisberger	E	Ob	8C/2EX/2S	1.0
Pharmacologie/Système nerveux	Susanna Cotechica	E	Ob	16C/2S	1.5
Récepteurs stéroïdiens	Edith Hummler Beermann	E	Ob	2C/4EX	1.0
Récepteurs/Hormones peptidiques	Kaethi Geering	E	Ob	18C/2EX/2S	2.0
Toxicologie	Jacques Diezi Emanuela Felley-Bosco Phaik Mooi Morgenthaler-Leong	E	Ob	16C/3S	1.5
Transductions sensorielles	Marie-Christine Broillet	E	Ob	2C/4EX	0.0
Transport membranaire I	Jean-Daniel Horisberger	E	Ob	10C/2S	1.0
Transport membranaire II	Bernard Rossier	E	Ob	8C/2S	0.5
Transport membranaire III	Laurent Schild	E	Ob	8C/2S	1.0
Travaux pratiques intégrés de pharmacologie et toxicologie	Bernard Thorens	E	Ob	240TP	12.0
Métabolisme	Luc Tappy	H	Ob	6C	1.0
Nutrition	Yves Schütz	H	Ob	6C	1.0
Rein et voies urinaires	François De Ribaupierre	H	Ob	16C/3EX	2.5
Respiration	Eric Jéquier	H	Ob	32C/3EX	4.0
Système cardio-vasculaire	Pavel Kucera	H	Ob	32C/3EX	4.0
Système digestif	Pavel Kucera	H	Ob	21C/3EX	2.5
Travaux pratiques intégrés de physiologie	François De Ribaupierre Eric Jéquier Pavel Kucera	H	Ob	120TP	11.0
Travaux pratiques particuliers: système cardio-vasculaire et respiration	François De Ribaupierre Eric Jéquier Pavel Kucera	H	Ob	16TP	4.0



## Programme des cours

### Biologie

#### Module de signaux et régulations génétiques

Type: spécialisation, 8e semestre  
Préalables requis: Module de biologie moléculaire et cellulaire ou formation équivalente.  
Responsable: Professeur N. Memrod  
Capacité d'accueil: 12 étudiants

#### Module de zoologie

Type: spécialisation, 6e ou 8e semestre  
Préalables requis: Module de biologie des populations ou formation équivalente.  
Responsable: Professeur P. Vogel  
Capacité d'accueil: 20 étudiants

#### Module en sciences pharmaceutiques 1

Type: spécialisation, 7e semestre  
Préalable requis: Module de Biologie moléculaire et cellulaire ou formation équivalente  
Responsable: Professeur K. Hostettmann  
Capacité d'accueil: 10 étudiants

#### Module en sciences pharmaceutiques 2

Type: spécialisation, 8e semestre  
Préalable requis: Réussite du Module en Sciences pharmaceutiques 1.  
Responsable: Professeur K. Hostettmann  
Capacité d'accueil: 10 étudiants

#### Travail de diplôme de biologiste

### DIPLÔME DE BIOLOGISTE (SUITE)

Du récepteur membranaire au gène	Nicolas Memrod	E	Ob	28C	3.0
Hormones et développement embryonnaire	Béatrice Desvergne	E	Ob	14C	1.5
Interactions entre procaryotes et eucaryotes: régulation génétique et signaux	Dieter Haas	E	Ob	14C	1.5
Interactions virus-cellule hôte	Christoph Keel				
Récepteurs nucléaires et régulation génétique	Riccardo Wittek	E	Ob	14C	1.5
Transmission de signaux dans la défense des plantes	Walter Wahli	E	Ob	14C	1.5
Transmission des signaux génétiques	Edward Elliston Farmer	E	Ob	28C	3.0
Travail personnel de signaux et régulations génétiques	Nicolas Memrod	E	Ob	56S	3.0
	Béatrice Desvergne	E	Ob	252TP	15.0
	Edward Elliston Farmer				
	Dieter Haas				
	Nicolas Memrod				
	Walter Wahli				
	Riccardo Wittek				
Biologie de la faune	Peter Vogel	E	Ob	14C/28TP	3.0
Biologie des poissons	Jean-François Rubin	E	Fac	14C	0.0
Biologie marine	Jacques Hausser	E	Ob	14C/84TP	4.5
	Nicolas Perrin				
Entomologie faunistique	Daniel Chérix	E	Ob	14C/28EX/28TP	4.5
Faunistique et analyse du milieu	Peter Vogel	E	Ob	14C/56TP	4.5
Sociétés animales	Laurent Keller	E	Ob	14C	1.5
Séminaire du module de zoologie	Peter Vogel	E	Ob	14S	1.0
Travail personnel de zoologie	Daniel Chérix	E	Ob	210TP	9.0
	Jacques Hausser				
	Laurent Keller				
	Nicolas Perrin				
	Peter Vogel				
Biopharmacie	Bernard Testa	H	Ob	64TP	6.0
Chimie analytique pharmaceutique: Méthodes de séparation I	Serge Rudaz	H	Ob	14C	1.5
Chimie thérapeutique I	Pierre-Alain Carrupt	H	Ob	14C	1.5
	Bernard Testa				
Chimie thérapeutique III	Bernard Testa	H	Ob	28C	3.0
Pharmacognosie et phytochimie I	Kurt Hostettmann	H	Ob	28C/64TP	9.0
	Andrew Marston				
TP de chimie analytique pharmaceutique I	VACAT	H	Ob	64TP	6.0
Toxines naturelles I	Kurt Hostettmann	H	Ob	28C	3.0
	Urs Rüegg				
	Bernard Testa				
Biopharmacie et pharmacocinétique II	Jochim Mayer	E	Ob	28C	3.0
Chimie analytique pharmaceutique: Méthodes spectroscopiques	VACAT	E	Ob	28C	3.0
Pharmacognosie et phytochimie II	Kurt Hostettmann	E	Ob	28C	3.0
	Andrew Marston				
Travaux pratiques de sciences pharmaceutiques 2		E	Ob	280TP	18.0
Travail de diplôme (travail personnel)		H, E	Ob		

**Programme  
des cours**

**Biologie**

**ENSEIGNEMENTS DE PRIVAT-DOCENTS (BIOLOGIE)**

		semestre	type d'enseignement	crédits
Biologie des poissons	Jean-François Rubin	E	Fac 14C	0.0
Cancers et morts cellulaires chez les végétaux	Roland Beffa	H	Fac 28C	0.0
Cytogénétique et cytotaxonomie	Martine Lotterand	H	Fac 16C	0.0
Cytotaxonomie et phytogéographie	Gino Müller	E	Fac 14C	0.0
Ecologie des peuplements piscicoles	Jean-François Rubin	H	Fac 14C	0.0
Importance biologique de l'oxygène	Eric Raddatz	H	Fac 10C	0.0
Introduction à l'étude des canaux ioniques	Blaise Prod'Hom	H	Fac 10C	0.0
Les transporteurs de protons et de calcium des cellules végétales	Alain Chanson	E	Fac 14C	0.0
Problèmes de biologie cellulaire chez les cellules normales et tumorales	Gabriele Angelo Losa	H	Fac 14C	0.0
Protéines recombinantes: applications en recherche et en médecine	Blaise Corthésy	H	Fac 12C	0.0
Quelques méthodes analytiques modernes et leurs applications en biologie	Laurent Rivier	E	Fac 14C	0.0
Structures et fonctions des biomembranes et métabolisme cellulaire analysé par les techniques de Résonance Magnétique Electronique (EMR) et Nucléaire (NMR)	Nestor Fournier	H	Fac 10C	0.0

**Programme  
des cours**

**Sciences de la Terre**

Site à consulter  
(plans et règlements d'études)  
[www.unil.ch/sc](http://www.unil.ch/sc)

**DIPLÔME DE GÉOLOGUE**

		semestre	type d'enseignement	crédits
<b>1ère année</b>				
Chimie analytique (pour géologues)	Gabor Laurenczy-Batta	H	Ob 14C	1.0
Chimie générale	Raymond Roulet	H	Ob 84C	5.0
Chimie générale I (pour géologues)	Jean-Claude Bünzli	H	Ob 56TP	1.5
Chimie générale II (pour géologues)	Jean-Claude Bünzli	E	Ob 56TP	1.5
Compléments de chimie générale et minérale	Gabor Laurenczy-Batta	E	Ob 28C	1.0
Géologie I	Gérard Stampfli	H	Ob 28C/28TP	6.0
Géologie II	Gérard Stampfli	E	Ob 28C/32T/16TP	5.0
Géologie: camp de terrain	Peter Baumgartner Henri Masson Gérard Stampfli	E	Ob 96T	4.0
Informatique I	Marco Tomassini	H	Ob 14C/28EX	1.0
Informatique II	Marco Tomassini	E	Ob 14C/28EX	1.0
Mathématiques générales I	Henri Joris	H	Ob 42C/14EX	3.0
Mathématiques générales II	Henri Joris	E	Ob 42C/14EX	3.0
Minéralogie I	Jean Hernandez	H	Ob 28C/28TP	6.0
Minéralogie II	Jean Hernandez	E	Ob 38C/58TP	9.0
Physique générale I (pour sciences naturelles)	François Rothen	H	Ob 42C/28EX/42TP	5.0
Physique générale II (pour sciences naturelles)	François Rothen	E	Ob 42C/28EX/28TP	5.0
<b>2ème année</b>				
Géochimie générale	Johannes Hunziker	H	Ob 28C/28TP	3.0
Géologie régionale	Henri Masson	H	Ob 28C	2.0
Géologie structurale I	Jean-Luc Epard	H	Ob 28C/56TP	4.0
Géomorphologie et Quaternaire	Walter Wildi	H	Ob 28C/28TP	3.0
Minéralogie III	Jean Hernandez Albrecht Steck	H	Ob 28C/56TP	4.0
Paléontologie I	Jean Guex	H	Ob 28C/42TP	3.5
Paléontologie II	Jean Guex	E	Ob 160T	7.0
Physique du globe	Jean-Jacques Wagner	H	Ob 28C/28TP	3.0
Pétrographie générale II	Jean Hernandez	E	Ob 160T	7.0
Pétrologie	Jean Hernandez	H	Ob 28C	2.0
Sédimentologie I	Peter Baumgartner	H	Ob 28C/42TP	3.5
Séminaire des sciences de la Terre	Jean-Luc Epard	H	Ob 14S	0.0
Topographie d'exploration	Raymond Olivier	E	Ob 96T	6.0
<b>2ème cycle, 3ème année</b>				
Géochimie de l'environnement	Johannes Hunziker Hans-Rudolf Pfeifer	E	Ob 20C/20EX	2.5
Géodynamique I	Gérard Stampfli	H	Ob 28C	2.0
Géologie de l'ingénieur I	Aurèle Parriaux	H	Ob 14C	1.0
Géologie de l'ingénieur II	Aurèle Parriaux	E	Ob 24T	1.5
Géologie structurale II	Henri Masson	H	Ob 28C/56TP	4.0
Géophysique appliquée I	Dominique-M. Chapellier Pierre Gex François Marillier Raymond Olivier	H	Ob 42C/42TP	5.0
Géophysique appliquée II	Dominique-M. Chapellier Pierre Gex François Marillier Raymond Olivier	E	Ob 160T	10.0
Géostatistique	Michel Moignan	H	Ob 16C/16EX	3.0
Gîtes métallifères	Luis Fontbaté	H	Op 28C/42TP	3.0
Histoire de la terre	Peter Baumgartner	H	Ob 28C	2.0
Hydrogéologie générale	François Zwahlen	E	Ob 14C	1.0
Introduction aux gîtes métallifères	Christian Bouchou	H	Ob 28C	2.0
Micropaléontologie I	Louissette Zaninetti	H	Op 28C/42TP	3.0

**Programme  
des cours**

**Sciences de la Terre**

*Orientation Géologie  
structurale et alpine*

*Orientation Géologie sédimentaire*

<b>DIPLÔME DE GÉOLOGUE (SUITE)</b>					
Métamorphisme I	Albrecht Steck	H	Ob	28C/56TP	4.0
Métamorphisme II	Albrecht Steck	H	Op	14C/42TP	3.0
Métamorphisme III	Albrecht Steck	E	Ob	144T	7.5
Stratigraphie	Jean Guex	H	Op	28C	2.0
Sédimentologie II	Peter Baumgartner	H	Ob	28C/56TP	4.0
Sédimentologie III	Peter Baumgartner	E	Ob	144T	7.5
Séminaire des sciences de la Terre	Jean-Luc Epard	H	Ob	14S	0.0
Thermodynamique minéralogique I	Hans-Rudolf Pfeifer	H	Ob	14C/14TP	1.5
<b>Orientations de 4<sup>ème</sup> année</b>					
Dynamique des bassins	Gérard Stampfli	E	Op	9C/12EX	1.5
Granites et anatexis	Jean Hernandez	H	Op	24T	1.5
Granitoïdes	Jean Hernandez	E	Op	48T	3.0
Géochimie des eaux profondes et géothermie	Johannes Hunziker Hans-Rudolf Pfeifer	H	Op	9C/12EX	1.5
Géochimie isotopique	Johannes Hunziker	H	Op	28C	3.0
Géodynamique II	Gérard Stampfli	E	Op	40T	2.5
Géologie des Alpes	Henri Masson Albrecht Steck	H	Op	28C	3.0
Géologie glaciaire	Walter Wildi	E	Op	40T	2.5
Géologie structurale III	Jean-Luc Epard Henri Masson	H	Op	14C/42TP	3.0
Géologie structurale IV	Jean-Luc Epard Henri Masson	H	Op	48T	3.0
Géologie structurale V	Jean-Luc Epard Henri Masson	E	Op	96T	6.0
Géotransverse alpine	Jean-Luc Epard Henri Masson	E	Op	48T	3.0
Instabilité des versants	Jean-Daniel Rouiller	E	Op	40T	2.5
Microanalyse minéralogique I	François Bussy Jean Hernandez	H	Op	9C/12EX	1.5
Microanalyse minéralogique II	François Bussy Jean Hernandez	H	Op	9C/12EX	1.5
Minéralogie analytique	Albrecht Steck Philippe Thélin	H	Op	14C/42TP	3.0
Métamorphisme IV	Albrecht Steck Jean-Claude Vannay	H	Op	24T	1.5
Principes de sismostratigraphie	Georges Edouard Gorin	H	Op	9C/12EX	1.5
Sismostratigraphie avancée	Gérard Stampfli	H	Op	9C/12EX	1.5
Séminaire des sciences de la Terre	Jean-Luc Epard	H	Ob	14S	1.0
Travaux dirigés de géologie		H	Ob	180TP	14.0
Analyse de données	Eric Jean Davaud	E	Op	15C/20EX	2.5
Cathodoluminescence et microscopie électronique	Peter Baumgartner Rossana Martini	H	Op	9C/12EX	1.5
Diagraphies pétrolières I	Dominique-M. Chapellier	H	Op	18C/24EX	1.5
Diagraphies pétrolières II	Dominique-M. Chapellier	E	Ob	40T	2.5
Dynamique des bassins	Gérard Stampfli	E	Op	9C/12EX	1.5
Gravimétrie I	Raymond Olivier	H	Op	18C/24EX	3.0
Gravimétrie II	Pierre Gex Raymond Olivier	E	Op	40T	2.5
Géodynamique II	Gérard Stampfli	E	Op	40T	1.5
Géologie de la matière organique	Georges Edouard Gorin	H	Op	9C/12EX	1.5
Géologie du pétrole	Bruno Caline	E	Op	15C/20EX	3.0
Géologie structurale III	Jean-Luc Epard Henri Masson	H	Op	14C/42TP	3.0
Géologie structurale V	Jean-Luc Epard Henri Masson	E	Op	96T	6.0
Géomatique	Jean-Michel Jaquet	H	Op	24C/32TP	3.5

## Programme des cours

### Sciences de la Terre

### Orientation Géosciences de l'environnement

DIPLOME DE GÉOLOGUE (SUITE)					
Géostatistique appliquée	Michel Maignan	H	Op	9C/12EX	1.5
Micropaléontologie: Crétacé supérieur	Roland Wemli	E	Op	9C/12TP	1.5
Micropaléontologie: Paléozoïque et Mésozoïque	Louissette Zaninetti	H	Op	15C/20TP	2.5
Micropaléontologie: Radiolaires	Peter Baumgartner	H	Op	9C/12EX	1.5
Micropaléontologie: Tertiaire	Roland Wemli	E	Op	9C/12TP	1.5
Modélisation sismique	François Marillier	H	Op	9C/12EX	1.5
Paléocéanologie et paléoclimatologie	Peter Baumgartner	H	Op	9C/12EX	1.5
Principes de sismostratigraphie	Georges Edouard Gorin	H	Op	9C/12EX	1.5
Ressources naturelles	Jean-Michel Jaquet	H	Op	28C	2.5
Sismique réfraction et réflexion I	François Marillier	H	Op	18C/24EX	3.0
Sismique réfraction et réflexion II	François Marillier	E	Op	48T	3.0
Sismostratigraphie avancée	Gérard Stampfli	H	Op	9C/12EX	1.5
Stratigraphie séquentielle	Roger Jan Du Chêne	E	Op	9C/12EX/16T	2.0
Sédimentologie des dépôts continentaux et littoraux	Eric Jean Davaud	H	Op	18C/24EX	1.5
	Georges Edouard Gorin				
Sédimentologie du domaine pélagique	Peter Baumgartner	H	Op	9C/12EX	1.5
Séminaire des sciences de la Terre	Jean-Luc Epard	H	Ob	14S	1.0
Traitement de sismique réflexion	François Marillier	H	Op	9C/12EX	1.5
Travaux dirigés de géologie		H	Ob	180TP	14.0
Analyse de données	Eric Jean Davaud	E	Op	15C/20EX	1.5
Camp d'hydrogéologie	François Zwahlen	E	Op	16T	0.5
Cartographie du quaternaire alpin	Michel Marthaler	E	Op	40T	1.5
Diagraphies de l'environnement I	Dominique-M. Chapellier	H	Op	9C/12EX	1.5
Diagraphies de l'environnement II	Dominique-M. Chapellier	E	Op	16T	1.0
Electricité I	Dominique-M. Chapellier	H	Op	18C/24EX	3.0
Electricité II	Dominique-M. Chapellier	E	Op	24T	1.5
Electromagnétisme et polarisation spontanée I	Pierre Gex	H	Op	9C/12EX	1.5
Electromagnétisme et polarisation spontanée II	Pierre Gex	E	Op	40T	2.5
Gravimétrie I	Raymond Olivier	H	Op	18C/24EX	3.0
Gravimétrie II	Pierre Gex	E	Op	40T	2.5
	Raymond Olivier				
Géochimie isotopique	Johannes Hunziker	H	Op	28C/14EX	2.5
Géologie des déchets	Walter Wildi	E	Op	12C/16EX	2.5
Géologie glaciaire	Walter Wildi	E	Op	40T	1.5
Géomatique	Jean-Michel Jaquet	H	Op	24C	3.5
Géoradar I	François Marillier	H	Op	9C/12EX	1.5
Géoradar II	François Marillier	E	Op	24T	1.5
Géostatistique appliquée	Michel Maignan	H	Op	9C/12EX	1.5
Hydrogéologie: Circulations profondes	François Vuataz	H	Op	9C/12EX	1.5
	François Zwahlen				
Hydrogéologie: Protection et captage des eaux	Imre Müller	H	Op	9C/12EX	1.5
	François Zwahlen				
Hydrologie générale et appliquée	André Musy	H	Op	9C/12EX	1.5
Magnétisme et aéromagnétisme	Raymond Olivier	E	Op	9C/12EX/40T	4.0
Modélisation gravimétrique	Raymond Olivier	H	Op	18C/24EX	3.0
Modélisation sismique	François Marillier	H	Op	9C/12EX	1.5
Processus d'instabilité	Jean-Daniel Rouiller	E	Op	40T	1.5
Pédologie	Philippe De Pury	E	Op	9C/12EX/16T	2.5
	Jean-Claude Védry				
Ressources naturelles	Jean-Michel Jaquet	H	Op	28C	2.5
Sismique réfraction et réflexion I	François Marillier	H	Op	18C/24EX	3.0
Sismique réfraction et réflexion II	François Marillier	E	Op	48T	3.0
Sites contaminés	Aurèle Parriaux	H	Op	15C/20EX	2.5
	Walter Wildi				
Séminaire des sciences de la Terre	Jean-Luc Epard	H	Ob	14S	1.0
Traitement de sismique réflexion	François Marillier	H	Op	9C/12EX	1.5
Travaux dirigés de géologie		H	Ob	180TP	14.0

## Programme des cours

### Sciences de la Terre

*Orientation Magmatisme  
et volcanisme*

#### DIPLÔME DE GÉOLOGUE (SUITE)

Analyse de données	Eric Jean Davaud	E	Op	15C/20EX	1.5
Applications du LA-ICP-MS et de la microsonde Raman	VACAT	H	Op	9C/12EX	1.5
Granites et anatexie	Jean Hernandez	H	Op	24T	1.5
Géochimie des eaux profondes et géothermie	Johannes Hunziker Hans-Rudolf Pfeifer	H	Op	9C/12EX	1.5
Géochimie isotopique	Johannes Hunziker	H	Op	28C/14EX	4.0
Géostatistique appliquée	Michel Maignan	H	Op	9C/12EX	1.5
Géotransverse alpine	Jean-Luc Epard Henri Masson	E	Op	48T	2.0
Géologie avancée	Luis Fontboté	E	Op	9C/12EX	3.5
Hydrogéologie: Circulations profondes	François Vuataz François Zwahlen	H	Op	9C/12EX	1.5
Inclusions fluides	Robert Moritz	H	Op	9C/12EX	1.5
Large Igneous Provinces	Jean Hernandez	H	Op	9C/12EX	1.5
Microanalyse minéralogique I	François Bussy Jean Hernandez	H	Op	9C/12EX	1.5
Microanalyse minéralogique II	François Bussy Jean Hernandez	H	Op	9C/12EX	1.5
Microscopie des minéraux opaques	Luis Fontboté	H	Op	15C/20EX	2.5
Minéralogie industrielle	Philippe Thélin	H	Op	9C/12EX	1.5
Modélisation magmatique	Michael Dungan Jean Hernandez	H	Op	21C/28EX	4.0
Métamorphisme/thermodynamique	Albrecht Steck	H	Op	9C/12EX	1.5
Ophiolites et fonds océaniques	Jean Bertrand	E	Op	9C/12EX	1.5
Paléomagmatisme	Jean Hernandez	H	Op	9C/12EX	1.5
Séminaire des sciences de la Terre	Jean-Luc Epard	H	Ob	14S	1.0
Thermodynamique des fluides	Robert Moritz	H	Op	18C/24EX	3.0
Travaux dirigés de géologie		H	Ob	180TP	14.0
Volcanologie	Michael Dungan	E	Op	42T	2.0

#### ENSEIGNEMENTS DE PRIVAT-DOCENTS (SCIENCES DE LA TERRE)

		semestre	type d'enseignement	crédits
Minéralogie des argiles	Philippe Thélin	H	Fac 14C	0.0
Géochronologie des chaînes orogéniques anciennes et récentes	Michael Cosca	H	Fac 14C	0.0
Pétrologie du granite: approche géochimique intégrée	François Bussy	H	Fac 14C	0.0

## Programme des cours

### Sciences de la Terre

#### Filière Bassins sédimentaires

Site à consulter  
 (plans et règlements d'études):  


Les 3 premières années sont  
 communes au plan d'études du  
 diplôme de géologue

#### Filière Géologie de l'ingénieur

### DIPLÔME D'INGÉNIEUR GÉOLOGUE

			semestre	type d'enseignement	crédits
<b>Filières de 4<sup>ème</sup> année</b>					
Analyse de données	Eric Jean Davoud	E	Ob	15C/20EX	2.0
Diagraphies pétrolières I	Dominique-M. Chapellier	H	Ob	18C/24EX	3.0
Diagraphies pétrolières II	Dominique-M. Chapellier	E	Ob	40T	1.0
Dynamique des bassins	Gérard Stampfli	E	Ob	9C/12EX	1.5
Enseignements à choix parmi le diplôme de géologue (minimum 10 crédits)					
Gravimétrie I	Raymond Olivier	H	Ob	18C/24EX	3.0
Gravimétrie II	Pierre Gex	E	Ob	40T	2.5
	Raymond Olivier				
Géologie de la matière organique	Georges Edouard Gorin	H	Ob	9C/12EX	1.5
Géologie du pétrole	Bruno Caline	E	Ob	15C/20EX	2.5
Géomatique	Jean-Michel Jaquet	H	Ob	24C/32TP	3.5
Géostatistique appliquée	Michel Maignan	H	Ob	9C/12EX	1.5
Hydrogéologie opérationnelle	François Zwahlen	H	Ob	9C/12EX	1.5
Modélisation sismique	François Marillier	H	Ob	9C/12EX	1.5
Principes de sismostratigraphie	Georges Edouard Gorin	H	Ob	9C/12EX	1.5
Sismique réfraction et réflexion I	François Marillier	H	Ob	18C/24EX	2.5
Sismique réfraction et réflexion II	François Marillier	E	Ob	48T	2.5
Sismostratigraphie avancée	Gérard Stampfli	H	Ob	9C/12EX	1.5
Stratigraphie séquentielle	Roger Jan Du Chêne	E	Ob	9C/12EX	2.0
Sédimentologie des dépôts continentaux et littoraux	Eric Jean Davoud	H	Ob	18C/24EX	3.0
	Georges Edouard Gorin				
Sédimentologie du domaine pélagique	Peter Baumgartner	H	Ob	9C/12EX	1.5
Séminaire des sciences de la Terre	Jean-Luc Epard	H	Ob	14S	1.0
Traitement de sismique réflexion	François Marillier	H	Ob	9C/12EX	1.5
Travaux dirigés de géologie		H	Ob	180TP	14.0
Analyse de données	Eric Jean Davoud	E	Op	15C/20EX	2.0
Electricité et diagraphies	Dominique-M. Chapellier	H	Op	9C/12EX	1.0
Electromagnétisme et radiométrie	Pierre Gex	H	Op	9C/12EX	1.0
Gravimétrie et magnétisme	Raymond Olivier	H	Op	9C/12EX	1.0
Géochimie isotopique	Johannes Hunziker	H	Op	28C/14EX	1.0
Géologie de l'ingénieur II	Aurèle Parniaux	E	Ob	24T	2.5
Géologie des déchets	Walter Wildi	E	Ob	12C/16EX	2.5
Géologie structurale I	Jean-Luc Epard	H	Op	28C/56TP	3.0
Géologie structurale V	Jean-Luc Epard	E	Ob	96T	1.5
	Henri Masson				
Géomatique	Jean-Michel Jaquet	H	Op	24C/32TP	1.0
Géophysique appliquée II	Dominique-M. Chapellier	E	Ob	160T	2.5
	Pierre Gex				
	François Marillier				
	Raymond Olivier				
Hydrogéologie opérationnelle	François Zwahlen	H	Op	9C/12EX	1.0
Hydrogéologie: Circulations profondes	François Vuataz	H	Op	9C/12EX	1.0
	François Zwahlen				
Hydrologie générale et appliquée	André Musy	H	Ob	9C/12EX	1.0
Minéralogie analytique	Albrecht Steck	H	Op	14C/42TP	3.0
	Philippe Thélin				
Minéralogie industrielle	Philippe Thélin	H	Ob	9C/12EX	2.5
Modélisation géologique	Jean-Luc Epard	E	Ob	9C/9EX	2.0
	Pierre Perrochet				
	Laurent Tacher				
Mécanique des roches	François Descœudres	E	Ob	9C/12EX	1.0
Mécanique des solides	François Frey	E	Ob	9C/12EX	1.0
Mécanique des sols		E	Ob	9C/12EX	1.0
Méthodes de reconnaissance in situ	Aurèle Parniaux	H	Op	9C/12EX	1.0
Pédologie	Philippe De Pury	E	Op	9C/12EX/16T	1.5
	Jean-Claude Védry				

## Programme des cours

### Sciences de la Terre

#### Filière Géophysique appliquée

#### Filière Gîtes métallifères

### DIPLÔME D'INGÉNIEUR GÉOLOGUE (SUITE)

Risques géologiques	Aurèle Parriaux	E	Ob	15C/20EX	2.0
Sismique (IngGéo)	François Marillier	H	Op	9C/12EX	1.0
Sites contaminés	Aurèle Parriaux Walter Wildi	H	Ob	15C/20EX	2.5
Statistiques directionnelles et échantillonnage	Laurent Tacher	H	Op	6C/6EX	1.0
Statistiques spatiales	Michel Maignan	H	Op	9C/12EX	1.0
Séminaire des sciences de la Terre	Jean-Luc Eparé	H	Ob	14S	1.0
Travaux dirigés de géologie		H	Ob	180TP	14.0
Diagraphies de l'environnement I	Dominique-M. Chapellier	H	Ob	9C/12EX	1.5
Diagraphies de l'environnement II	Dominique-M. Chapellier	E	Ob	16T	1.0
Diagraphies pétrolières I	Dominique-M. Chapellier	H	Ob	18C/24EX	3.0
Diagraphies pétrolières II	Dominique-M. Chapellier	E	Ob	40T	1.0
Electricité I	Dominique-M. Chapellier	H	Ob	18C/24EX	3.0
Electricité II	Dominique-M. Chapellier	E	Ob	24T	1.5
Electromagnétisme et polarisation spontanée I	Pierre Gex	H	Ob	9C/12EX	1.5
Electromagnétisme et polarisation spontanée II	Pierre Gex	E	Ob	40T	2.5
Enseignements à choix		H	Ob	0C	0.0
Gravimétrie I	Raymond Olivier	H	Ob	18C/24EX	3.0
Gravimétrie II	Pierre Gex Raymond Olivier	E	Ob	40T	2.5
Géoradar I	François Marillier	H	Ob	9C/12EX	1.5
Géoradar II	François Marillier	E	Ob	24T	1.5
Magnétisme et aëromagnétisme	Raymond Olivier	E	Ob	9C/12EX/40T	4.0
Principes de sismostratigraphie	Georges Edouard Gorin	H	Ob	9C/12EX	1.5
Sismique réflexion et réflexion I	François Marillier	H	Ob	18C/24EX	3.0
Sismique réflexion et réflexion II	François Marillier	E	Ob	48T	3.0
Séminaire des sciences de la Terre	Jean-Luc Eparé	H	Ob	14S	1.0
Traitement de sismique réflexion	François Marillier	H	Ob	9C/12EX	1.5
Travaux dirigés de géologie		H	Ob	180TP	14.0
Analyse de données	Eric Jean Davaud	E	Ob	15C/20EX	2.5
Applications du LA-ICP-MS et de la microsonde Raman	VACAT	H	Op	9C/12EX	1.5
Cartographie minière	Luis Fontboté	E	Ob	40T	2.0
Electromagnétisme et PS I (IngGéo)	Pierre Gex	H	Ob	6C/8EX	2.0
Gravimétrie I (IngGéo)	Raymond Olivier	H	Ob	6C/8EX	1.5
Géochimie d'exploration	Christian Bauchau	H	Ob	9C/12EX	1.5
Géochimie isotopique	Johannes Hunziker	H	Op	28C/14EX	3.0
Géologie structurale des fractures cassantes	Mario Sartori	H	Op	9C/12EX	1.5
Géologie avancée	Luis Fontboté	E	Ob	9C/12EX	3.5
Géologie: Excursion minière	Luis Fontboté	E	Ob	64T	3.5
Inclusions fluides	Robert Moritz	H	Op	9C/12EX	1.5
Introduction aux logiciels pour l'exploration et miniers	Luis Fontboté	H	Ob	9C/12EX	1.5
Magnétisme et aëromagnétisme I (IngGéo)	Raymond Olivier	H	Ob	3C/4EX	1.0
Microanalyse minéralogique I	François Bussy Jean Hernandez	H	Op	9C/12EX	1.5
Microscopie des minéraux opaques	Luis Fontboté	H	Ob	15C/20EX	2.5
Minéralogie industrielle	Philippe Thélin	H	Op	9C/12EX	2.5
Modèles de gisements	Luis Fontboté	H	Ob	9C/12EX	2.0
Modélisation magmatique	Michaël Dungan Jean Hernandez	H	Op	21C/28EX	4.5
Méthodes d'exploration et notions d'économie des ressources minérales	Christian Bauchau	H	Ob	9C/12EX	1.5
PP et mise à la masse I (IngGéo)	Dominique-M. Chapellier	H	Ob	3C/4EX	1.0
Prospection minière: exercice de simulation	Christian Bauchau	H	Ob	84TP	7.5
Ressources naturelles	Jean-Michel Jaquet	H	Op	28C	2.5
Séminaire des sciences de la Terre	Jean-Luc Eparé	H	Ob	14S	1.0
Thermodynamique et modélisation des fluides hydrothermaux	Robert Moritz	H	Op	18C/24EX	3.0
Traitement des minerais et problèmes environnementaux des rejets de flottation	Luis Fontboté Robert Moritz	H	Ob	9C/12EX	1.0
Travaux dirigés de géologie		H	Ob	180TP	14.0



## Programme des cours

### Sciences naturelles de l'environnement

#### Cours obligatoires

Site à consulter  
(plans et règlements d'études):  
[www.unil.ch/sc](http://www.unil.ch/sc)

Accessible après 3 ans  
d'études en sciences  
dans une haute école suisse

### DIPLÔME EN SCIENCES NATURELLES DE L'ENVIRONNEMENT

			semestre	type d'enseignement	crédits
<b>1ère année</b>					
Analyse systémique et modélisation de l'environnement	Jean-Luc Loizeau	H	Ob	30C	3.0
	Jacques Hausser	H	Ob	45C	3.3
Biologie	Jean-Bernard Lachavanne				
	Claude Penel				
	Rodolphe-Edouard Spichiger				
	Jean Wüest				
Chimie	Serge Stoll	H	Ob	45C	3.3
	Janusz Dominik	H	Ob	14S	0.75
Colloques et séminaires I (SNE)	Hans-Rudolf Pfeifer				
	Janusz Dominik	E	Ob	14S	0.75
Colloques et séminaires II (SNE)	Hans-Rudolf Pfeifer				
	Janusz Dominik	H	Ob	30C	3.2
Echanges et cycles globaux	Pierre Hoinard	H	Ob	10C	1.0
	Rodolphe-Edouard Spichiger				
Ecologie terrestre	Bernard Marie Lachal	H	Ob	20C	1.5
	Philippe Arizabaloga	H	Ob	78EX	7.0
Energie	Janusz Dominik				
	Jean-Luc Loizeau				
Introduction à la physique et à la chimie de l'atmosphère	Michel Grenon	H	Ob	12C	1.0
	Jacques Buffe	H	Ob	28C	3.0
Milieu aquatique	Jean-Bernard Lachavanne				
	Raffaël Peduzzi				
Milieu lacustre	Janusz Dominik	E	Ob	126TP	6.0
	Jean-Luc Loizeau				
	Raffaël Peduzzi				
	Hans-Rudolf Pfeifer				
Milieu terrestre-fluvial	Kevin Wilkinson				
	Jean-Bernard Lachavanne	E	Ob	72TP	3.5
	Jean-Luc Loizeau				
	Hans-Rudolf Pfeifer				
Pédologie biologique	Jean-Claude Védy				
	Claude Rossier	H	Ob	10C	1.0
Sciences de la Terre	Jean-Claude Védy				
	Hans-Rudolf Pfeifer	H	Ob	40C	2.9
	Walter Wildi				
<b>2ème année</b>					
Colloques et séminaires III (SNE)	Janusz Dominik	H	Ob	14S	0.75
	Hans-Rudolf Pfeifer				
Colloques et séminaires IV (SNE)	Janusz Dominik	E	Ob	14S	0.75
	Hans-Rudolf Pfeifer				
Milieu urbain	Philippe Arizabaloga	E	Ob	30TP	1.5
	François Cupelin				
	Mario Levental				
Chimie de l'environnement I	Jacques Buffe	H	Op	42C	3.0
	Michel Guillemin				
	Hubert Van Den Bergh				
Droit de l'environnement	Anne Petitpierre-Souvain	H	Op	30C	3.0
Ecologie I (SNE)	Jean-Bernard Lachavanne	H	Op	28C	3.0
Ecologie II (SNE)	Jean-Bernard Lachavanne	E	Op	28C	3.0
Ecologie humaine A	Cédric Lambert	E	Op	20C	2.2
Ecologie humaine B	Cédric Lambert	H	Op	20C	2.0
Economie et gestion des ressources naturelles et de l'environnement	Andrea Baranzini	E	Op	20C	2.0
	Fabrizio Carlevaro				

#### Cours à choix restreint

**Programme  
des cours**

**Sciences naturelles de  
l'environnement**

Cours à choix large

**DIPLÔME EN SCIENCES NATURELLES DE L'ENVIRONNEMENT (SUITE)**

Energie, économie et environnement	Bernard Marie Lachal Franco Romerio	H	Op	30C	3.0
Ressources naturelles	Jean-Michel Jaquet	H	Op	28C	3.0
Analyse et gestion de risques industriels	Daniel Bayer	E	Fac	14C	0.0
Analyse et présentation de données environnementales	Janusz Dominik Jean-Luc Loizeau	H	Op	14C	1.5
Bactériologie générale	Jocelyne Louise Favet	H	Op	18C/54TP	4.8
Biogéographie générale et écologie végétale I	Pierre Hainard	H	Op	28C	3.0
Biogéographie générale et écologie végétale II	Pierre Hainard	E	Op	28C/56TP	6.0
Biologie des insectes I	Jean Wüest	H	Op	28C	3.0
Biologie des insectes II	Jean Wüest	E	Op	28C	3.0
Biologie du comportement (SNE)	André Langaney Claude Rossier	E	Op	28C	3.0
Biologie systématique et pharmaceutique I	Daniel Jeanmonod	H	Op	28C	3.0
Biologie systématique et pharmaceutique II	Daniel Jeanmonod	E	Op	28C/56TP	4.5
Botanique tropicale I	Rodolphe-Ed. Spichiger	H	Op	28C	3.0
Botanique tropicale II	Rodolphe-Ed. Spichiger	E	Op	28C	3.0
Chimie de l'environnement I	Jacques Buffle Michel Guillemin Hubert Van Den Bergh	H	Op	42C	9.0
Chimie de l'environnement II	Jacques Buffle Michel Guillemin Hubert Van Den Bergh	E	Op	42C	9.0
Comportement des radionucléides dans les eaux souterraines	Claude Degueldre	H	Op	28C	3.0
Diagraphies de l'environnement I	Dominique-M. Chapellier	H	Op	9C/12EX	1.5
Diagraphies pétrolières I	Dominique-M. Chapellier	H	Op	18C/24EX	3.0
Ecologie des eaux douces et des zones humides I	Jean-Bernard Lachavanne	H	Op	28C	3.0
Ecologie des eaux douces et des zones humides II	Jean-Bernard Lachavanne	E	Op	28C/28TP	4.5
Ecologie quantitative	Jacques Hausser	H	Op	14C/14EX	2.25
Ecoéthologie des primates non humains	Jacques De Lannoy	H	Op	28C	3.0
Electricité I	Dominique-M. Chapellier	H	Op	18C/24EX	3.0
Electromagnétisme et polarisation spontanée I	Pierre Gex	H	Op	9C/12EX	1.5
Eléments de gestion du risque	Michel Guillemin	E	Op	28C	3.0
Energie solaire I	Pierre Ineichen Bernard Marie Lachal André Mermoud	H	Op	28C	3.0
Energie solaire II	Pierre Ineichen Bernard Marie Lachal André Mermoud	E	Op	28C	3.0
Evolution I (SNE)	Laurent Excoffier Ninian Hubert Van Blyenburgh André Langaney Michel Mayor Louissette Zaninetti	H	Op	28C	3.0
Evolution II (SNE)	Laurent Excoffier Ninian Hubert Van Blyenburgh André Langaney Michel Mayor Louissette Zaninetti	E	Op	28C	3.0
Faunistique des invertébrés de la Suisse	Volker Manhart	E	Op	42C	4.5
Gravimétrie I	Raymond Olivier	H	Op	18C/24EX	3.0
Géochimie de l'environnement	Johannes Hunziker Hans-Rudolf Pfeifer	E	Op	20C/20EX	5.0
Géochimie des eaux profondes et géothermie	Johannes Hunziker Hans-Rudolf Pfeifer	H	Op	9C/12EX	5.0
Géologie des déchets	Walter Wildi	E	Op	12C/16EX	3.0
Géologie glaciaire	André Pugin Walter Wildi	E	Op	48C	5.0

**Programme  
des cours**

**Sciences naturelles de  
l'environnement**

**DIPLÔME EN SCIENCES NATURELLES DE L'ENVIRONNEMENT (SUITE)**

Géomorphologie et Quaternaire	Jörg Winistörfer					
Géophysique appliquée I	Walter Wildi	H	Op	28C		1.5
	Dominique-M. Chapellier	H	Op	42C/42TP		7.0
	Pierre Gex					
	François Marillier					
	Raymond Olivier					
Histoire de la Terre	Peter Baumgartner	H	Op	28C		3.0
Hydrobiologie microbienne I	Raffaël Peduzzi	H	Op	14C		1.5
Hydrobiologie microbienne II	Raffaël Peduzzi	E	Op	14C		1.5
Hydrogéologie: Circulations profondes	François Vuataz	H	Op	9C/12EX		1.5
	François Zwahlen					
Hydrogéologie: Protection et captage des eaux	Imre Müller	H	Op	9C/12EX		1.5
	François Zwahlen					
Introduction à la télédétection et aux systèmes d'information géorépartis	Jean-Michel Jaquet	E	Op	24C/40TP		4.9
Microbiologie (SNE)	Dieter Haas	E	Op	40TP		2.0
	Christoph Keel					
Microbiologie générale I	Dieter Haas	H	Ob	28C		3.0
Minéralogie des argiles	Philippe Thélin	H	Op	14C		1.5
Modélisation gravimétrique	Raymond Olivier	H	Op	18C/24EX		3.0
Modélisation sismique	François Marillier	H	Op	9C/12EX		1.5
Méthodes de séparation	Bernard Klein	H	Fac	14C		0.0
Météorologie générale I	Jean Sesiano	H	Op	14C		1.5
Météorologie générale II	Jean Sesiano	E	Op	14C		1.5
Sismique réfraction et réflexion I	François Marillier	H	Op	18C/24EX		3.0
Spectrométrie de masse	Fazil Gülaçar	E	Op	56C/42TP		8.3
Toxicocinétique et polluants de l'air	Pierre-Olivier Droz	E	Fac	14C		0.0

## Programme des cours

### Sciences pour la Licence ès sciences du sport et de l'éducation physique

#### LICENCE ÈS SCIENCES DU SPORT ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE MENTION «ENSEIGNEMENT»

La licence en SSEP mention «enseignement» comprend trois blocs se rapportant au programme qui lui est propre et un quatrième bloc offert par une autre Faculté de l'UNIL dans une discipline reconnue pour l'enseignement dans le Canton de Vaud par le Département de la formation et de la jeunesse.

Dans ce cadre, la Faculté des sciences offre un enseignement choisi dans une des cinq disciplines suivantes:

- Mathématiques
- Informatique
- Physique
- Chimie
- Biologie

#### Organisation des études

1<sup>ère</sup> année: Enseignement dispensé par la Faculté des sciences sociales et politiques.

2<sup>ème</sup> année: Études à plein temps en Faculté des sciences, selon le plan d'études des semestres 1 et 2 dans la discipline choisie, et réussite du premier examen propédeutique.

3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année: Étude à mi-temps en Faculté des sciences, selon le plan d'études des semestres 3 et 4 dans la discipline choisie (programme réparti sur 2 ans), et réussite du second examen propédeutique.

Examens: Les examens concernant la Faculté des sciences sont organisés par cette dernière conformément au Règlement.

#### Obtention de la Licence ès sciences ou d'un Diplôme décerné par la Faculté des sciences

Des études complémentaires pendant 4 ou 5 semestres, conformément aux règlements de la Faculté des sciences, permettent d'obtenir la Licence ès sciences ou le Diplôme correspondant.

#### Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
EX	=	exercices
TP	=	travaux pratiques
T	=	terrain
H	=	hiver
E	=	été
Ob	=	obligatoire
Op	=	optionnel
Fac	=	facultatif

## Adresses utiles

[www.unil.ch/sc](http://www.unil.ch/sc)

### Décanat

### Secrétariat général

### Secrétariat académique

#### Site à consulter:

[www.unil.ch/sc](http://www.unil.ch/sc)

#### Documentation disponible sur le net:

- Règlement d'organisation pour chaque section
- Plan d'études pour chaque section
- Règlement de la Faculté

### Secrétariat finances, logistique et informatique

### Mathématiques et informatique

RESPONSABLES	ADRESSE	TEL	FAX
Professeur Dominique Arlettaz, doyen <i>Dominique.Arlettaz@ima.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 01	692 35 05
Professeur Aurelia Bay, vice-doyen <i>Aurelia.Bay@iphe.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 13	692 35 05
Professeur Nicolas Mermod, vice-doyen <i>Nicolas.Mermod@iba.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 72	692 35 05
Adjoint de Faculté M. Jean-Pierre Girardin <i>Jean-Pierre.Girardin@dsc.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 02	692 35 05
Secrétariat du doyen / assistants Mme Hugnette Tissot <i>Hugnette.Tissot-Daguet@dsc.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 00	692 35 05
Secrétariat des commissions Mme Christine Rosselli (matin) <i>Christine.Rosselli@dsc.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 10	692 35 05
1er et 2ème cycles M. Gérald Savary <i>GeraldMarcel.Savary@dsc.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 03	692 35 05
Mme Christine Rosselli (après-midi) <i>Christine.Rosselli@dsc.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 00	692 35 05
Programmes postgrades & mobilité Mme Almudena Vazquez (matin) <i>AlmudenaMariaC.Vazquez@dsc.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 12	692 35 05
Doctorants Mme Marinette Donadeo (matin) <i>Marinette.Donadeo@dsc.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 06	692 35 05
Horaire des cours, finances M. William Rey <i>William.Rey@dsc.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 04	692 35 05
Informatique administrative M. Renzo Restori <i>Renzo.Restori@dsc.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 14	692 35 05
Chargé de projet Imedio M. Alain Kaufmann <i>Alain.Kaufmann@dsc.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 16	692 35 05

Institut de mathématiques Mme Elisabeth Fournier <i>Elisabeth.FournierPuffer@iis.unil.ch</i>	Bâtiment de Chimie 1015 Lausanne	692 35 50	692 35 55
Institut d'informatique sciences Mme Elisabeth Fournier <i>Elisabeth.FournierPuffer@iis.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 80	692 35 85

**Adresses utiles**  
www.unil.ch/sc

Physique

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Physique Mme Rossana Papaux <i>Rossana.Papaux@ic.unil.ch</i>	Bâtiment de Physique 1015 Lausanne	692 37 70	692 36 05
Institut d'astronomie Mme Nicole Tharin <i>Nicole.Tharin@iastro.unil.ch</i>	Observatoire de Sauverny	**755 26 11	**755 39 83
Institut de cristallographie Mme Rossana Papaux <i>Rossana.Papaux@ic.unil.ch</i>	Bâtiment de Physique 1015 Lausanne	692 37 70	692 36 05
Institut de physique de la matière condensée Mme Franca Pretzsch <i>Franca.Pretzsch@ipmc.unil.ch</i>	Bâtiment de Physique 1015 Lausanne	692 36 60	692 36 35
Institut de physique des hautes énergies Mme Elisabeth Ghelfi <i>Elisabeth.Ghelfi@iphe.unil.ch</i>	Bâtiment de Physique 1015 Lausanne	692 37 00	692 36 05
Institut de physique théorique Mme Dorothy Watson <i>Dorothy.Watson@ipt.unil.ch</i>	Bâtiment de Physique 1015 Lausanne	692 37 50	692 37 65

Chimie

Chimie Mme Fabienne Gottofrey <i>Fabienne.Gottofrey@icma.unil.ch</i>	Bâtiment de Chimie 1015 Lausanne	692 38 52	692 38 55
Institut de chimie minérale et analytique Mme Fabienne Gottofrey <i>Fabienne.Gottofrey@icma.unil.ch</i>	Bâtiment de Chimie 1015 Lausanne	692 38 50	692 38 55
Institut de chimie organique Mme Christiane Tschanz <i>Christiane.Tschanz@ico.unil.ch</i>	Bâtiment de Chimie 1015 Lausanne	692 37 70	692 36 05

Biologie

Biologie Mme Christine Longchamp <i>Christine.Longchamp@sbio.unil.ch</i>	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 41 00	692 41 05
Institut de biologie animale Mme Brigitta Mergozzi <i>Brigitta.Mergozzi@iba.unil.ch</i>	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 41 10	692 41 05
Institut d'écologie Mme Marie-Madeleine Defago <i>Marie-Madeleine.DefagoParoz@ie-bpv.unil.ch</i>	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 41 90	692 41 95
Laboratoire d'analyse ultrastructurale Mme Gesa Daetwyler <i>Gesa.Daetwyler@lau.unil.ch</i>	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 42 80	692 41 05
Laboratoire de biologie microbienne (médecine-sciences)	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 42 00	692 56 35

Sciences de la Terre

Sciences de la Terre Mme Néjia Ghazinouri <i>Nejia.Ghazinouri@sst.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	692 43 00	692 43 05
Institut de géologie et de paléontologie Mme Néjia Ghazinouri <i>Nejia.Ghazinouri@sst.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	692 43 00	692 43 05
Institut de géophysique Mme Michèle Ruf <i>Michele.Ruf@ig.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 44 00	692 44 05
Institut de minéralogie et géochimie Mme Néjia Ghazinouri <i>Nejia.Ghazinouri@sst.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	692 43 00	692 43 05

UNIVERSITÉ  
DE  
LAUSANNE



## SECTION DE PHARMACIE

FACULTÉ DES SCIENCES

2000 – 2001

### Définition et finalité des études de pharmacie

La Section de pharmacie de l'UNIL constitue, avec son homologue de l'Université de Genève, l'Ecole romande de pharmacie, qui forme les futurs pharmaciens selon l'Ordonnance fédérale sur les examens de pharmacien du 16 avril 1980.

Les études de pharmacie sont divisées en trois phases:

- Le 1<sup>er</sup> cycle, ponctué par deux examens propédeutiques, permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base dans les domaines des sciences naturelles (botanique, biologie, chimie et physique) et des sciences médicales de base (biochimie, microbiologie, anatomie et physiologie humaines).
- Le stage obligatoire d'une année, effectué en officine et en hôpital, permet à l'étudiant de se familiariser avec la pratique courante du pharmacien.
- Le 2<sup>ème</sup> cycle est dévolu aux sciences pharmaceutiques: chimie thérapeutique, analyse pharmaceutique, pharmacognosie et phytochimie, pharmacie galénique et biopharmacie, pharmacologie.

La mission de la Section de pharmacie peut être divisée en trois volets:

- L'enseignement du 2<sup>ème</sup> cycle, la formation continue pour les diplômés, ainsi que d'autres cours débouchant sur des certificats postgrades dans divers domaines touchant à la pharmacie.
- La recherche, indissociable de l'enseignement. Deux instituts et un groupe forment de nombreux doctorants dont les travaux sont subventionnés par l'UNIL, le Fonds national et d'autres sources publiques ou privées.
- Le service à la collectivité : des organismes privés ou publics sollicitent conseils, analyses ou expertises auprès de la Section de pharmacie.

### Grades décernés

Diplôme fédéral de pharmacien  
Diplôme universitaire de pharmacien  
Diplôme d'études supérieures spécialisées en pharmacie hospitalière (postgrade)  
Doctorat ès sciences pharmaceutiques  
Doctorat ès sciences

## Quel plan d'études?

### 1<sup>er</sup> cycle

Ce plan d'étude, comme les examens qui le sanctionnent, est valable à la fois pour le **diplôme fédéral de pharmacien** et pour le **diplôme universitaire de pharmacien**. Le premier titre est accessible aux étudiants de nationalité suisse porteurs d'une maturité fédérale. Le second titre est accessible aux étudiants étrangers, mais ne leur donne pas le droit de prendre la responsabilité d'une officine en Suisse.

Ces deux diplômes s'obtiennent en général après 5 ans d'études, soit 10 semestres et toutes les conditions d'obtention sont identiques (réussite des trois examens propédeutiques et de l'examen final).

### 2<sup>e</sup> cycle

### DESS en pharmacie hospitalière

### Doctorat

#### 1<sup>RE</sup> ANNÉE (2 SEMESTRES)

COURS	TRAVAUX PRATIQUES
Mathématiques	Physique
Physique	Biologie végétale et animale
Biologie végétale et animale (y c. génétique)	Botanique générale pour pharmaciens (éventuellement incluse dans d'autres cours)
Botanique générale pour pharmaciens (éventuellement incluse dans d'autres cours)	Taxonomie des plantes pharmaceutiques (avec excursions)
Taxonomie des plantes pharmaceutiques	Chimie analytique
Chimie générale et analytique	
Chimie organique	

#### Examen de sciences naturelles

#### 2<sup>È</sup> ANNÉE (2 SEMESTRES)

COURS	TRAVAUX PRATIQUES
Chimie organique	Chimie organique
Biochimie (avec démonstrations)	Analyse biologique médicale
Bases de l'analyse biologique médicale	Microbiologie générale et médicale
Microbiologie générale et médicale	
Anatomie	
Physiologie	
Introduction à la pharmacie pratique (avec démonstrations)	
Statistiques, avec exercices	

#### Examen des branches pharmaceutiques de base

#### 3<sup>È</sup> ANNÉE: STAGE PROFESSIONNEL DE 12 MOIS

#### Examen d'assistant pharmacien

#### 4<sup>È</sup> ET 5<sup>È</sup> ANNÉES (4 SEMESTRES)

COURS	TRAVAUX PRATIQUES
Chimie pharmaceutique minérale et analytique	Chimie pharmaceutique (analyse de médicaments simples et composés, synthèse)
Chimie pharmaceutique organique	Pharmacognosie et phytochimie pharmaceutique
Pharmacognosie et phytochimie pharmaceutique	Physique pharmaceutique (évent. incluse dans un autre cours)
Physique pharmaceutique (évent. incluse dans un autre cours)	Pharmacie galénique et biopharmacie
Pharmacie galénique et biopharmacie	
Pharmacologie et toxicologie (avec démonstrations ou exercices pratiques)	
Pharmacologie clinique	
Médecine sociale et préventive	
Nutrition et diététique	
Gestion d'entreprise	

#### Examen professionnel

Filière commune aux Sections de pharmacie de Lausanne et de Genève (Ecole romande de Pharmacie). Formation pratique et théorique de 3 ans en Hôpital universitaire (CHUV et HUG). Possibilité de débiter une thèse de doctorat.  
Renseignements : Prof. A. Pannatier, Pharmacien-chef, CHUV, 1011 Lausanne.

Toute personne détentrice d'un diplôme universitaire, fédéral ou étranger, de pharmacien peut être autorisée à entreprendre une thèse de doctorat ès sciences pharmaceutiques. La durée d'une thèse est de 3 ans et demi à 4 ans environ. La Section de pharmacie étant de plein droit une section de la Faculté des sciences, les pharmaciens diplômés désirant préparer une thèse dans une autre branche peuvent être autorisés à se présenter au doctorat ès sciences. Réciproquement, les diplômés ès sciences peuvent envisager une thèse de doctorat ès sciences en Section de pharmacie.



## Perspectives professionnelles

### 5 secteurs principaux

- Officines
- Hôpitaux
- Industries pharmaceutique et chimique
- Enseignement et recherche
- Administrations

### Une situation plutôt favorable

En 1999, la situation des jeunes diplômés en pharmacie sur le marché de l'emploi demeurait relativement bonne par rapport à celle des autres diplômés universitaires: quasiment aucun d'entre eux ne se trouvait volontairement sans activité professionnelle. Par ailleurs, la plupart d'entre eux ont rencontré peu de difficultés lors du passage à l'emploi. Cette situation plutôt favorable s'explique notamment par le fait que les études en pharmacie, contrairement à d'autres orientations universitaires, constituent une formation professionnelle à part entière.

Cependant, la situation des pharmaciens est étroitement liée à la question des coûts de la santé et à la manière dont elle sera politiquement et financièrement résolue.

Tous les deux ans, l'Office fédéral de la statistique mène en collaboration avec l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) une enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. En 1999, un questionnaire a été envoyé à près de 12'000 personnes; le taux de réponses a été de 57%. L'enquête ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études.

Le tableau ci-contre montre la répartition des diplômés universitaires dans les différents secteurs professionnels, un an après l'obtention de leur grade. Cette répartition est donnée en pourcentages et doit être lue ligne par ligne, c'est-à-dire voie de formation par voie de formation.

Les personnes intéressées peuvent obtenir le rapport complet auprès de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel (032/713 60 60).

### Secteurs d'activité des jeunes diplômés suisses en 1999: sciences et médecine

	Assistant universitaire	Enseignement	Droit	Médias	Culture, musées	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture, sylviculture	Industrie, construction	Banques, assurances	Fiduciaires	Informatique	Consulting	Publicité, relations publiques	Tourisme	Environnement	Autres services privés	Administrations, entreprises publiques	Services ecclésiastiques, églises	Associations, syndicats	Organisations internationales
<b>Mathématiques</b>	37.8	23.6		0.8	0.8					1.6	13.4		10.2	1.6		0.8		3.9	4.7	0.8		
<b>Physique</b>	57.9	6.0				0.5				14.8	2.7		8.7	2.2			0.5	1.6	4.4			0.5
<b>Chimie</b>	60.2	8.5		1.7						23.7	0.8		2.5	0.8				0.8	0.8			
<b>Biochimie/biologie moléculaire</b>	53.6	3.8			0.5	8.5				22.3	2.4		1.9	0.9	0.5	0.5	0.9	1.9	1.4		0.5	0.5
<b>Sciences naturelles/environnement</b>	32.7	15.2		1.2	2.3	1.9	0.8		3.1	6.6	5.1		5.4	1.6	0.4	0.4	4.3	4.3	10.5		3.5	0.8
<b>*Sciences de la terre/géologie</b>	42.5	2.7			6.8	4.1	1.4			10.9	4.1		4.1	1.4		2.7	6.8	1.4	5.5	1.4	4.1	
<b>Pharmacie</b>	13.3					72.5				13.3								0.8				
<b>Médecine humaine</b>	8.7				0.2	89.9				0.2				0.5		0.2						0.2

\* Voies d'étude mentionnées avec ce signe: les effectifs étant faibles, nous avons considéré plusieurs années statistiques.

## Programme des cours

### Pharmacie

Site à consulter  
(plans et règlements d'études):  
[www.unil.ch/sc](http://www.unil.ch/sc)

## DIPLÔME FÉDÉRAL - DIPLÔME UNIVERSITAIRE

		semestre	type d'enseignement	crédits
<b>1ère année</b>				
Biologie animale et génétique I	Béatrice Desvergne	H	Ob 28C	3.0
Biologie animale et génétique II	Béatrice Desvergne	E	Ob 18TP	1.0
Biologie végétale I	Jean-Pierre Zryd	H	Ob 28C	3.5
Biologie végétale II	Jean-Pierre Zryd	E	Ob 28C/32TP	3.5
Botanique générale	Michèle Crèvecoeur Jean-Jacques Pernet	H	Ob 36C/21TP	4.0
Botanique systématique générale et pharmaceutique I	Jacques Droz Nicole Galland	H	Ob 42C	3.0
Botanique systématique générale et pharmaceutique II	Jacques Droz Nicole Galland	E	Ob 15C/36TP	3.0
Chimie analytique I (pour pharmaciens)	André Merbach	H	Ob 168TP	5.5
Chimie analytique II (pour pharmaciens)	André Merbach	E	Ob 154TP	5.5
Chimie analytique générale	André Merbach	H	Ob 28C	3.0
Chimie générale	Raymond Roulet	H	Ob 84C	9.0
Chimie minérale générale	Raymond Roulet	E	Ob 28C	3.0
Chimie organique générale	Geoffrey Bodenhausen Kai Johnsson	E	Ob 56C/14Ex	6.5
Mathématiques générales I	Henri Joris	H	Ob 21C/7Ex	2.0
Mécanismes de réactions organiques I	Kai Johnsson	E	Ob 14C	1.5
Physique expérimentale I	Majed Chergui	H	Ob 56C	6.0
Physique expérimentale II	Majed Chergui Giovanni Dietler	E	Ob 36C/32TP	6.0
Stoechiométrie et chimie des solutions I	Eva Jakab-Toth	H	Ob 14C	1.5
Stoechiométrie et chimie des solutions II	Eva Jakab-Toth	E	Ob 14C	1.5
<b>2ème année</b>				
Analyse biologique médicale	Jean-Pierre Mach	E	Ob 42C/28TP	8.0
Analyse organique	Pierre Vogel	H	Ob 28C	3.0
Anatomie	Peter Clarke	H	Ob 28C	3.0
Bases de l'analyse biologique médicale	Claude Bron Denis Rivier	H	Ob 20C	2.25
Biochimie III	Jacques Mauël	E	Ob 42C	4.5
Biochimie des hormones	Urs Rüegg	E	Ob 24C	3.0
Biochimie générale (pour pharmaciens)	Nicolas Fasel Urs Rüegg	H	Ob 28C	3.0
Chimie organique I	Geoffrey Bodenhausen Kai Johnsson Pierre Vogel	H	Ob 224TP	11.0
Compléments de biochimie générale	Jean-Pierre Mach Jacques Mauël	E	Ob 28C	3.0
Glycochimie	Pierre Vogel	E	Ob 14C	1.5
Hétérocycles	Pierre Vogel	E	Ob 14C	1.5
Immunologie	Béatrice Desvergne	H	Ob 28C	3.0
Informatique I	Marco Tomassini	H	Fac 14C/28Ex	2.0
Informatique II	Marco Tomassini	E	Fac 14C/28Ex	2.0
Introduction à la pharmacie pratique	Philippe Laurent	E	Ob 28C	3.0
Introduction à la statistique	Jean-Jacques Pernet	H	Ob 28C/14Ex	3.0
Microbiologie générale I	Dieter Haas	H	Ob 28C	3.0
Microbiologie générale II	Dieter Haas Christoph Keel	E	Ob 40TP	3.0
Microbiologie médicale	Jacques Bille Patrick Franciali Dieter Haas Jacques Louis Pascal Meylan	E	Ob 28C	3.0
Mécanismes de réactions organiques II	Manfred Schlosser	E	Ob 28C	3.0

**Programme  
des cours**

**Pharmacie**

**DIPLÔME FÉDÉRAL - DIPLÔME UNIVERSITAIRE (SUITE)**

Physiologie I	François De Ribaupierre Paul Honegger Jean-Luc Martin	H	Ob	28C	3.0
Physiologie II	François De Ribaupierre Paul Honegger Jean-Luc Martin	E	Ob	28C	3.0
<b>4<sup>ème</sup> année</b>					
Assistance pharmaceutique et pharmacie clinique	Stephan Marty	E	Fac	14C	0.0
Biopharmacie et pharmacocinétique	Joachim Mayer	E	Ob	24C	3.0
Chapitres choisis de pharmacologie	Jean-Claude Maire	E	Fac	14C	0.0
Chimie analytique pharmaceutique: Méthodes de séparation I	Serge Rudaz	H	Ob	14C	1.5
Chimie analytique pharmaceutique: Méthodes de séparation II	Serge Rudaz	E	Ob	14C	1.5
Chimie analytique pharmaceutique: Méthodes spectroscopiques	VACAT	E	Ob	28C	3.0
Chimie analytique pharmaceutique: Techniques instrumentales	Jean-Luc Veuthey	H	Ob	28C	3.0
Chimie computationnelle	Pierre-Alain Carrupt	E	Fac	14C	0.0
Chimie thérapeutique I	Pierre-Alain Carrupt Bernard Testa	H	Ob	28C	3.0
Chimie thérapeutique II	Bernard Testa	E	Ob	28C	3.0
Conseil pharmaceutique	Marcel Mesnil	H	Fac	14C	0.0
Médecine sociale et préventive	Jean Martin Fred Michel Paccoud	H	Ob	14C	1.5
Nutrition et diététique	Yves Schütz	E	Ob	14C	1.5
Organisation et déontologie	Jean-Luc Salomon	H	Ob	14C	1.5
Pharmacie galénique I	Pierre Buri Eric Doelker Robert Gurny Joachim Mayer	H	Ob	70C	6.0
Pharmacie galénique II	Pierre Buri Eric Doelker Robert Gurny Joachim Mayer	E	Ob	46C	3.0
Pharmacie hospitalière	André Pannatier	E	Fac	14C	0.0
Pharmacognosie et phytochimie I	Kurt Hostettmann Andrew Marston	H	Ob	28C	3.0
Pharmacognosie et phytochimie II	Kurt Hostettmann Andrew Marston	E	Ob	28C	3.0
Pharmacologie et toxicologie I	Susanna Cotecchia Jacques Diezi Jean-Daniel Horisberger Urs Rüegg Laurent Schild	H	Ob	56C	6.0
Pharmacologie et toxicologie II	Susanna Cotecchia Jacques Diezi Jean-Daniel Horisberger Urs Rüegg Laurent Schild	E	Ob	56C	6.0
TP de chimie analytique pharmaceutique I	VACAT	H	Ob	168TP	4.0
TP de chimie analytique pharmaceutique II	VACAT	E	Ob	168TP	4.0
Travaux dirigés de chimie analytique pharmaceutique I	VACAT	H	Ob	28Ex	1.5
Travaux dirigés de chimie analytique pharmaceutique II	VACAT	E	Ob	28Ex	1.5
<b>5<sup>ème</sup> année</b>					
Assistance pharmaceutique et pharmacie clinique	Stephan Marty	E	Fac	14C	0.0
Biopharmacie et chimie thérapeutique (Groupe I)	Pierre Buri Pierre-Alain Carrupt Bernard Testa	H	Ob	224TP	10.0
Biopharmacie et chimie thérapeutique (Groupe II)	Pierre Buri Pierre-Alain Carrupt Bernard Testa	E	Ob	224TP	10.0

**Programme  
des cours**

**Pharmacie**

**DIPLÔME FÉDÉRAL - DIPLÔME UNIVERSITAIRE (SUITE)**

Chapitres choisis de pharmacologie	Jean-Claude Maire	E	Fac	14C	0.0
Chimie computationnelle	Pierre-Alain Carrupt	E	Fac	14C	0.0
Chimie thérapeutique III	Bernard Testa	H	Ob	28C	3.0
Chimie thérapeutique IV	Bernard Testa	E	Ob	28C	3.0
Conseil pharmaceutique	Marcel Mesnil	H	Fac	14C	0.0
Pharmacie galénique III (Groupe I)	Robert Gurny	H	Ob	224TP	10.0
	Joachim Mayer				
Pharmacie galénique III (Groupe II)	Robert Gurny	E	Ob	224TP	10.0
	Joachim Mayer				
Pharmacie hospitalière	André Pannatier	E	Fac	14C	0.0
Pharmacognosie et phytochimie III	VACAT	H	Ob	28C/224TP	9.0
	Kurt Hosteltmann				
Pharmacognosie et phytochimie IV	Kurt Hosteltmann	E	Ob	28C/112TP	7.0
	Jean-Luc Wolfender				
Pharmacologie clinique	Jérôme Biollaz	H	Ob	28C	3.0
Pharmacologie et toxicologie III (Groupe I)	Urs Rüegg	H	Ob	16TP	1.0
Pharmacologie et toxicologie III (Groupe II)	Urs Rüegg	E	Ob	16TP	1.0
Séminaire de pharmacologie clinique et de pharmacologie	Jérôme Biollaz	E	Fac	20S	2.0
	Urs Rüegg				

**ENSEIGNEMENTS DE PRIVAT-DOCENTS (PHARMACIE)**

		semestre	type d'enseignement	crédits	
Assistance pharmaceutique et pharmacie clinique	Stephan Marty	E	Fac	14C	0.0
Bioéquivalence: évaluation des médicaments génériques	Joachim Mayer	E	Fac	8C	0.0
Chapitres choisis de pharmacologie	Jean-Claude Maire	E	Fac	14C	0.0
Chimie computationnelle	Pierre-Alain Carrupt	E	Fac	14C	0.0
Conseil pharmaceutique	Marcel Mesnil	H	Fac	14C	0.0
Pharmacie hospitalière	André Pannatier	E	Fac	14C	0.0

**Abréviations utilisées**


C	=	cours
S	=	séminaire
Ex	=	exercices
TP	=	travaux pratiques
T	=	terrain
H	=	hiver
E	=	été
Ob	=	obligatoire
Op	=	optionnel
Fac	=	facultatif

## Adresses utiles

[www.unil.ch/sc](http://www.unil.ch/sc)  
[www-ict.unil.ch/pharmacie.html](http://www-ict.unil.ch/pharmacie.html)

### Direction et administration

#### Sites à consulter:

 [www.unil.ch/sc](http://www.unil.ch/sc)  
[www-ict.unil.ch/pharmacie.html](http://www-ict.unil.ch/pharmacie.html)

#### Documentation disponible sur le net:

«Règlement d'organisation»  
«Plan d'études»  
«Règlement de la Faculté»

### Institut de chimie thérapeutique

### Institut de pharmacognosie et phytochimie

#### RESPONSABLES

#### ADRESSE

#### TÉL.

#### FAX

Professeur Kurt Hostettmann, président <i>Kurt.Hostettmann@ipp.unil.ch</i>	BEP 1015 Lausanne	692 45 00	692 45 05
Professeur Urs Rüegg, groupe de pharmacologie <i>Urs.Ruegg@ict.unil.ch</i>	BEP 1015 Lausanne	692 45 31	692 45 05
Secrétariat de la Section de pharmacie: M <sup>me</sup> Anne-Marie Berjano (étudiants) <i>Anne-Marie.Berjano@dpharm.unil.ch</i> M <sup>me</sup> Patricia Olaechea (comptabilité) <i>Patricia.Olaechea@dpharm.unil.ch</i>	BEP 1015 Lausanne	692 45 00 692 45 06	692 45 05 692 45 05
Bibliothèque: M <sup>me</sup> Bozena Ménétrey (après-midi) <i>Bozena.Menetrey@dpharm.unil.ch</i>	Ecole de pharmacie Bibliothèque commune chimie/pharmacie BCH	692 45 08 692 44 81	692 45 05 692 45 05
Magasin central: N.N. M <sup>me</sup> Marlyne Berger (matin)	BEP 1015 Lausanne	692 44 80 692 44 81	692 45 05 692 45 05

Professeur Bernard Testa, directeur <i>Bernard.Testa@ict.unil.ch</i> Dr. Joachim Mayer, groupe galénique <i>Joachim.Mayer@ict.unil.ch</i>	BEP 1015 Lausanne	692 45 21 692 45 81	692 45 25 692 45 05
Secrétariat de l'Institut	BEP 1015 Lausanne	692 45 00	692 45 25

Professeur Kurt Hostettmann, directeur <i>Kurt.Hostettmann@ipp.unil.ch</i>	BEP 1015 Lausanne	692 45 61	692 45 05
Secrétariat de l'Institut		692 45 00	692 45 05

Bien que faisant partie de la Faculté des sciences, la Section de pharmacie jouit d'une certaine autonomie, les études de pharmacie étant régies par une ordonnance fédérale. Elle possède donc son propre secrétariat qui, à l'instar de ceux des facultés, est responsable de renseigner les étudiants, de tenir à jour leur fichier et leurs dossiers, de recueillir les demandes de congés et les requêtes militaires, de gérer les inscriptions aux examens et enfin d'informer le public sur le calendrier de la Section ainsi que sur les manifestations qui s'y déroulent.

BEP = Bâtiment de l'Ecole de pharmacie

UNIVERSITE  
DE  
LAUSANNE



## FACULTÉ DE MÉDECINE

2000 – 2001

### Définition et finalité des études de médecine

Comme le stipule l'Ordonnance fédérale réglant les examens des professions médicales, l'étudiant en médecine, arrivé au terme de ses études, devra:

- a) connaître l'homme bien portant et les troubles qui peuvent affecter sa santé, leurs causes, leurs symptômes, les moyens de les prévenir et de les influencer, et avoir le goût de la recherche;
- b) être en mesure d'appliquer les connaissances et les techniques acquises dans les domaines de la prévention, du diagnostic, de la thérapeutique et de la réadaptation.

Le diplôme de médecin peut être obtenu au plus tôt après six années d'études. Les deux premières années, dites «études précliniques», permettent d'acquérir les connaissances requises concernant l'être humain. Durant les «études cliniques», les étudiants participent à un enseignement sous forme de cours ex cathedra, de cours-bloc et de séminaires au cours desquels, en petits groupes sous le contrôle d'enseignants expérimentés, ils se trouvent en contact avec des patients dont ils apprennent à faire l'anamnèse et pour lesquels ils analysent le diagnostic différentiel. La cinquième année, «année d'études à option», doit donner à tous les étudiants la possibilité d'entrer en contact avec la vie d'un hôpital ou d'un institut de recherche.

Au cours des dernières années, la Faculté de médecine a mis en place une réforme des études médicales visant à promouvoir un enseignement centré sur le patient, l'étudiant et les besoins de la communauté. Cette réforme se fonde sur les principes de l'intégration des branches médicales, la réduction des heures d'enseignement ex cathedra et la mise en place de modules d'auto-apprentissage (apprentissage par problèmes, apprentissage au raisonnement clinique) sous la forme de petits groupes avec l'aide de tuteurs.

### Grades décernés

Diplôme fédéral de médecin (Pour les citoyens suisses, les étrangers et les réfugiés politiques titulaires d'un permis de séjour dans notre pays, sous réserve de certaines conditions à remplir)

Diplôme de médecin de l'Université

Doctorat en médecine

Diplôme de médecin spécialiste de l'Université (Réservé aux candidats étrangers)

Diplôme postgrade en économie et administration de la santé

Diplôme en ingénierie biomédicale

## Quel plan d'études?

Ce plan d'études, ainsi que les examens qui le sanctionnent, est valable aussi bien pour le **diplôme fédéral de médecin** que pour le **diplôme universitaire de médecin**. Le premier titre donne le droit aux ressortissants suisses d'exercer la médecine dans leur pays. Le second est accessible aux candidats étrangers, mais ne leur donne pas le droit d'exercer en Suisse.

Ce sont des dispositions cantonales qui régissent l'admission aux études, tandis que des règlements fédéraux définissent l'objectif de la formation, le moment des examens, leur contenu et les conditions à remplir pour s'y présenter, ainsi que les modalités de l'exercice de la profession médicale.

ETUDES PRÉCLINIQUES

### 1<sup>re</sup> année

La 1<sup>re</sup> année se déroule à la Faculté des sciences. Elle est essentiellement consacrée à l'étude des sciences de base (chimie, physique, biologie).

### 1<sup>er</sup> examen propédeutique et stage infirmier

### 2<sup>e</sup> année

Dès la 2<sup>e</sup> année, les cours sont propres à la Faculté de médecine et ont lieu en son sein. Les connaissances médicales de base concernant l'être humain sont enseignées. Elles permettent d'aborder l'étude de l'être humain malade. L'enseignement est dispensé sous forme de cours ex cathedra, de séances d'apprentissage par problèmes, de séminaires et de travaux pratiques.

### Examen de fin de 2<sup>e</sup> année

ETUDES CLINIQUES

### 3<sup>e</sup> année

A partir de la 3<sup>e</sup> année, les études comportent des cours ex cathedra, des cours intégrés, des séminaires, des séances d'apprentissage par problèmes ainsi qu'un enseignement au lit du malade. Il existe aussi des travaux pratiques en pathologie et en microbiologie. Lors d'enseignements en groupes, les étudiants se trouvent en contact avec des patients dont ils apprennent à faire l'anamnèse et l'examen clinique pour aboutir à la formulation d'un diagnostic.

### Examen de fin de 3<sup>e</sup> année

### 4<sup>e</sup> année

La première partie de la 4<sup>ème</sup> année comporte des cours ex cathedra, un enseignement au lit du malade, des séances d'habileté clinique, ainsi que des séances d'apprentissage au raisonnement clinique. La 4<sup>e</sup> année comporte également des cours à option. La 2<sup>e</sup> partie de la 4<sup>e</sup> année se déroule sous forme de cours-blocs: enseignements en petits groupes sous forme d'auto-apprentissage, présentations de cas, etc.

### 5<sup>e</sup> année

La 5<sup>e</sup> année est une année de stages: elle donne la possibilité aux étudiants d'entrer en contact avec la vie d'un hôpital ou d'un institut des sciences médicales de base. Elle doit comporter au moins 10 mois de stages dans les hôpitaux universitaires ou affiliés; un passage dans les services de médecine, pédiatrie et chirurgie est très fortement conseillé.  
Stage: 10 mois. Environ 200 lieux de stages.

### Validation des stages

### 6<sup>e</sup> année

La 6<sup>e</sup> année est essentiellement constituée de cours cliniques, de séminaires et de cours intégrés.

### 2<sup>e</sup> partie de l'examen final

### 3<sup>e</sup> partie de l'examen final

## Répartition des enseignements

### 1<sup>re</sup> année

Physique expérimentale	92 h	
Physique expérimentale TP	32 h	
Chimie générale I	56 h	
Chimie générale I TP	56 h	
Chimie organique	56 h	
Biologie animale	28 h	
Biologie animale et génétique TP	15 h	
Biologie animale	26 h	
Biologie animale TP	15 h	
Génétique	28 h	
Biologie cellulaire et végétale	38 h	
Biologie cellulaire et végétale TP	12 h	
Morphologie macroscopique	28 h	
Médecine psycho-sociale	42 h	
Morphologie microscopique	42 h	
Introd. au système suisse de santé publique	6 h	
Biochimie générale	40 h	
Physiologie générale	32 h	
Sciences fondamentales et cliniques, sém.	8 h	
Microbiologie générale	14 h	

### 2<sup>e</sup> année

Apprentissage par problèmes	40 h	
Introduction au curriculum	8 h	
Morphologie macroscopique	47 h	
Biochimie	36 h	
Médecine psychosociale	8 h	
Biostatistiques	9 h	
Cardiovasculaire	38 h	
Respiration	28 h	
Digestion	23 h	
Reproduction/Développement	21 h	
Métabolisme/Nutrition	48 h	
Reins et voies urinaires	20 h	
Neurosciences	61 h	
Sang/Immunologie	26 h	
Endocrinologie	30 h	
Morphologie macroscopique TP	144 h	
Morph. microscop./embryologie TP + S	80 h	
Physiologie TP	64 h	
Biochimie TP	63 h	

### Cours intégrés

### 3<sup>e</sup> année

Apprentissage par problèmes (immunologie et cours intégrés)	32 h	
Introduction au curriculum et évaluation	6 h	
Sémiologie	46 h	
Pathologie générale	32 h	
Physiopathologie	30 h	
Pharmacologie/Toxicologie	43 h	
Microbiologie et maladies infectieuses	48 h	
Immunologie générale	8 h	
Immunologie clinique, allergie	14 h	
Médecine psycho-sociale	22 h	
Introduction à la médecine nucléaire	2 h	
Intro à la physique de la radiologie médic	4 h	
Droit médical	6 h	
Microbiologie TP	20 h	
Pathologie TP et séminaires	38 h	
Angéiologie	14 h	
Cardiologie	35 h	
Croissance et vieillissement	18 h	
Endocrinologie et métabolisme	30 h	
Gastro-entérologie	41 h	
Hématologie	26 h	
Pneumologie	28 h	
Reins et voies urinaires, hypertension art.	35 h	
Enseignement au lit du malade (ELM)	103 h	

### Cours intégrés

Enseignement au lit du malade (ELM)



## Répartition des enseignements

### 4<sup>e</sup> année

Apprentissage au raisonnement clinique	42 h	
Auscultation pulmonaire	2 h	
Dermatologie et Vénérologie I	26 h	
Diagnostic en chimie clinique	5 h	
Epidémiologie infectieuse	5 h	
Séminaire interfac d'éthique biomédicale	16 h	
Génétiq. médicale	12 h	
Gériatrie	10 h	
Gynécologie-obstétrique	57 h	
Immunologie clinique	4 h	
Médecine générale	6 h	
Médecine nucléaire	6 h	
Médecine palliative	8 h	
Médecine sociale et préventive	18 h	
Neurologie	24 h	
Ophtalmologie	24 h	
Oto-rhino-laryngologie	24 h	
Pathologie spéciale	8 h	
Policlinique médicale et thérapeutique méd.	30 h	
Introduction à la psychiatrie	17 h	
Radiologie médicale	31 h	
Radio-oncologie	9 h	
Rhumatologie	10 h	
Chirurgie de l'appareil locomoteur	36 h	
Sénologie	12 h	
Urgences	15 h	
Cours intégrés		
Histoire de la médecine	16 h	
Ens. informatif sur les médecines parallèles	13 h	
Cours à option		
Cours - blocs (CB)		
Chirurgie gén. et spécialités 2 semaines		
Gynécologie/obstétrique: 1 semaine		
Médecine interne: 3 semaines		
Oto-rhino-laryngologie: 1 semaine		
Pédiatrie: 2 semaines		
Psychiatrie: 2 semaines		
Enseignement au lit du malade (ELM)		
Habilités cliniques (HC)	18 h	
Habilités cliniques (HC)	16 h	

### 6<sup>e</sup> année

Pharmacologie clinique et thérapeutique	20 h	
Séminaires de médecine interne	32 h	
Médecine : à propos de cas	24 h	
Médecine interne ambulatoire	12 h	
Médecine générale	6 h	
Module d'entraînement à une consultation ambulatoire de médecine interne/générale	1 h	
Rhumatologie et réhabilitation	12 h	
Chir. thoracique, cardiaque et vasculaire	16 h	
Chir. digestive et endocrinienne+paroi	25 h	
Chirurgie plastique et reconstructive	5 h	
Urologie	7 h	
Neurochirurgie	7 h	
Chirurgie pédiatrique	8 h	
Traumatologie et orthopédie	8 h	
Pédiatrie	30 h	
Pathologie spéciale	20 h	
Séminaires de Pathologie	24 h	
Anesthésiologie et réanimation	10 h	
Clinique de neurologie	14 h	
Pédopsychiatrie	18 h	
Psychiatrie d'adultes	26 h	
Psychogériatrie	12 h	
Clinique de gynécologie et d'obstétrique	20 h	
Clinique d'ORL	20 h	
Clinique d'ophtalmologie	12 h	
Dermatologie et Vénérologie II	16 h	
Médecine légale	30 h	
Médecine humanitaire et de catastrophe	10 h	
Médecine sociale et préventive	16 h	
Economie de la santé et assurance	16 h	
Médecine du travail	8 h	
Séminaires de Radiologie	27 h	
Cours intégrés		
Sexologie	10 h	
Maltraitance	10 h	
Toxicodépendance	10 h	
Oncologie	10 h	
Traitement de la douleur	10 h	
Maladies sexuellement transmissibles	10 h	
Transplantation	10 h	

## Formations postgrades

### Doctorat

L'obtention du grade de docteur en médecine de l'Université de Lausanne est régie par un règlement qui s'applique aussi bien aux candidats suisses qu'étrangers. Ce grade est conféré aux porteurs du diplôme fédéral ou d'un diplôme jugé équivalent par la Faculté et dont un travail a été reconnu par le Conseil de Faculté comme une thèse de doctorat.

Les candidats doivent être immatriculés à l'Université en qualité de doctorants pendant les semestres (au minimum deux consécutifs) où ils préparent leur travail de thèse. Ils doivent rester immatriculés jusqu'à l'obtention du grade.

**Une thèse de doctorat est indispensable pour obtenir le diplôme de médecin spécialiste FMH.** Toutefois, la thèse en médecine représente en général un travail moins volumineux et moins long (en moyenne un à deux ans) qu'une thèse dans d'autres orientations universitaires. De plus en plus d'étudiants en médecine font en sorte de commencer leur thèse pendant leurs études.

### Diplôme de médecin spécialiste de l'UNIL

L'obtention de ce grade est régie par l'article 63 du Règlement de la Faculté de Médecine. Il est décerné aux porteurs du diplôme de médecin conféré par l'Université, ou d'un diplôme étranger jugé équivalent.

### Diplômes postgrades

En collaboration avec d'autres Hautes Écoles, La Faculté de médecine propose les diplômes postgrades suivants:

- **Diplôme postgrade en économie et administration de la santé** en collaboration avec l'Ecole des HEC.

Son objectif premier est de proposer un complément de formation universitaire en économie et administration de la santé à des diplômés universitaires exerçant une activité dans le domaine de la santé. Il offre également une postformation aux porteurs d'une licence en sciences économiques, en sciences actuarielles, en sciences sociales et politiques et aux docteurs en médecine.

- **Diplôme en ingénierie biomédicale** en collaboration avec l'EPFL et l'UNIGE (Faculté de médecine).

L'ingénierie biomédicale concerne l'application des sciences et des techniques de l'ingénieur en biologie et en médecine. Cette discipline intéresse et emploie un nombre croissant d'ingénieurs, de médecins et de biologistes travaillant en équipes pluridisciplinaires au sein d'universités, d'hôpitaux, de centres de recherches industriels et d'organismes de santé publique.

L'accroissement de l'activité de recherche académique et industrielle, observé sur le plan international, correspond à un besoin de plus en plus affirmé du corps médical de posséder des moyens diagnostiques et thérapeutiques précis, efficaces et non-invasifs. C'est pour répondre à cette attente que ce cycle postgrade a été élaboré. Le caractère pluridisciplinaire de l'ingénierie biomédicale a naturellement conduit à proposer une formation donnée par des biologistes, des ingénieurs et des médecins. Les participants bénéficieront de la contribution d'enseignants et de chercheurs de différentes universités suisses, européennes et américaines, de médecins hospitaliers ainsi que de plusieurs professionnels de l'industrie.

### Spécialisation FMH après les études

La spécialisation après les études n'est pas du ressort de l'Université: l'obtention, pour les Suisses, du Diplôme de médecin spécialiste FMH est régie par la Fédération des Médecins Suisses, d'entente avec les sociétés de spécialistes. La FMH décerne les titres correspondant aux spécialités ci-dessous aux médecins qui, après l'obtention du diplôme fédéral, ont suivi avec succès pendant 5 à 6 ans la formation requise pour pratiquer une spécialité.

## Formations postgrades

Voici la liste des spécialités FMH avec, entre parenthèses, les sous-spécialités:

**Anesthésiologie** (médecine intensive – pharmacologie clinique – médecine du travail) • **Chirurgie** (chirurgie de la main – médecine intensive – médecine du travail) • **Dermatologie et vénéréologie** (allergologie et immunologie clinique – angiologie – pharmacologie clinique – médecine du travail) • **Gynécologie et obstétrique** (cytologie gynécologique – médecine du travail) • **Médecine interne** (endocrinologie-diabétologie – gastroentérologie – hématologie – cardiologie – pneumologie – rhumatologie – maladies du métabolisme – néphrologie – allergologie et immunologie clinique – oncologie-hématologie – pharmacologie clinique – angiologie – médecine intensive – oncologie – médecine du travail) • **Neurochirurgie** (médecine intensive – médecine du travail) • **Neurologie** (médecine du travail) • **Ophthalmologie** (spéc. chirurgie ophthalmologique – médecine du travail) • **Chirurgie orthopédique** (chirurgie de la main – médecine intensive – médecine du travail) • **Oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale** (allergologie et immunologie clinique – spéc. phoniatrie – médecine du travail) • **Pédiatrie** (endocrinologie-diabétologie – hématologie – pneumologie – néphrologie – allergologie et immunologie clinique – oncologie-hématologie – neuropédiatrie – pharmacologie clinique – médecine intensive – cardiologie – spéc. néonatalogie – médecine du travail) • **Pathologie** (cytopathologie clinique – médecine du travail) • **Médecine physique et réhabilitation** (rhumatologie – médecine du travail) • **Psychiatrie et psychothérapie** (médecine du travail) • **Psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents** (médecine du travail) • **Radiologie médicale** (médecine nucléaire – radio-oncologie – radio-diagnostic – médecine du travail) • **Médecine tropicale** (pharmacologie clinique – médecine du travail) • **Urologie** (médecine intensive – médecine du travail) • **Chirurgie infantile** (chirurgie de la main – médecine intensive – médecine du travail) • **Chirurgie plastique et reconstructive** (chirurgie de la main – médecine intensive – médecine du travail) • **Chirurgie maxillo-faciale** (médecine intensive – médecine du travail) • **Prévention et santé publique** (pharmacologie clinique – médecine du travail) • **Médecine légale** (pharmacologie clinique – médecine du travail) • **Oto-rhino-laryngologie** (allergologie et immunologie clinique – spéc. chirurgie cervico-faciale – spéc. phoniatrie – médecine du travail) • **Radiologie médicale/radiodiagnostic** (neuroradiologie – radiologie pédiatrique – médecine du travail) • **Radiologie médicale/médecine nucléaire** (médecine du travail) • **Radiologie médicale/radio-oncologie** (médecine du travail) • **Chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique** (médecine intensive – médecine du travail) • **Cardiologie** • **Gastroentérologie** • **Radiologie** • **Radiologie médicale et médecine nucléaire** • **Infectiologie** • **Génétique médicale** • **Médecine pharmaceutique** • **Médecine générale** (médecine du travail)

## Perspectives professionnelles

### Quel avenir?

Comme on peut le voir en examinant le tableau ci-dessous, la très grande majorité des jeunes diplômés en médecine exerce son art dans le secteur de la santé, et cela avec un faible taux d'inactivité comparé à d'autres voies d'études. Pourtant, il faut souligner une tendance marquée au début des années 90: l'augmentation des inscriptions en facultés de médecine. Cette augmentation a pour conséquence que le nombre d'étudiants dépasse les capacités d'accueil au stade des études précliniques et cliniques. Les autorités universitaires tentent d'y remédier à court terme avec différents types de mesures: une augmentation des places d'accueil, un déplacement des étudiants d'une faculté de médecine à l'autre, une sévérité accrue lors du 1<sup>er</sup> examen propédeutique et, dans certaines facultés, l'introduction d'un test d'aptitudes pré-universitaire.

Restent deux inconnues à l'horizon des futurs diplômés en médecine: les mesures politiques et financières qui seront prises pour limiter les coûts de la santé, et une concurrence possible avec des ressortissants étrangers dans le cadre d'une ouverture de la Suisse vers l'Union européenne.

Enfin, rappelons que la Suisse connaît la plus forte densité médicale d'Europe. Au demeurant, de grandes différences subsistent entre les sous-secteurs du marché du travail d'une part, et entre les régions d'autre part. On sait que certaines spécialités FMH sont surencombrées (chirurgie cardiaque) alors que la médecine générale, par exemple, offre encore un relatif équilibre entre l'offre et la demande. Ce sont ici les sociétés de spécialistes qui devront définir plus précisément les besoins annuels par rapport à la population. On sait aussi que des études récentes comparant les cantons suisses ont fait apparaître des différences allant du simple au double pour la densité médicale (pourcentage des médecins par nombre d'habitants).

Tous les deux ans, l'Office fédéral de la statistique mène en collaboration avec l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) une enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. En 1999, un questionnaire a été envoyé à près de 12'000 personnes; le taux de réponses a été de 57%. L'enquête ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études.

Le tableau ci-contre montre la répartition des diplômés universitaires dans les différents secteurs professionnels, un an après l'obtention de leur grade. Cette répartition est donnée en pourcentages et doit être lue ligne par ligne, c'est-à-dire voie de formation par voie de formation.

Les personnes intéressées peuvent obtenir le rapport complet auprès de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel (032/713 60 60).

### Secteurs d'activité des jeunes diplômés suisses en 1999: sciences et médecine

	Assistant universitaire	Enseignement	Droit	Médias	Culture, musées	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture, sylviculture	Industrie, construction	Banques, assurances	Fiduciaires	Informatique	Consulting	Publicité, relations publiques	Tourisme	Environnement	Autres services privés	Administrations, entreprises publiques	Services ecclésiastiques, églises	Associations, syndicats	Organisations internationales
<b>Mathématiques</b>	37.8	23.6		0.8	0.8					1.6	13.4		10.2	1.6		0.8		3.9	4.7	0.8		
<b>Physique</b>	57.9	6.0				0.5				14.8	2.7		8.7	2.2			0.5	1.6	4.4			0.5
<b>Chimie</b>	60.2	8.5		1.7						23.7	0.8		2.5	0.8				0.8	0.8			
<b>Biochimie/biologie moléculaire</b>	53.6	3.8			0.5	8.5				22.3	2.4		1.9	0.9	0.5	0.5	0.9	1.9	1.4		0.5	0.5
<b>Sciences naturelles/environnement</b>	32.7	15.2		1.2	2.3	1.9	0.8		3.1	6.6	5.1		5.4	1.6	0.4	0.4	4.3	4.3	10.5		3.5	0.8
<b>*Sciences de la terre/géologie</b>	42.5	2.7			6.8	4.1	1.4			10.9	4.1		4.1	1.4		2.7	6.8	1.4	5.5	1.4	4.1	
<b>Pharmacie</b>	13.3					72.5				13.3								0.8				
<b>Médecine humaine</b>	8.7				0.2	89.9				0.2				0.5		0.2						0.2

\* Voies d'étude mentionnées avec ce signe: les effectifs étant faibles, nous avons considéré plusieurs années statistiques.

**Programme  
des cours**

**1<sup>er</sup> examen  
propédeutique**

<b>1<sup>RE</sup> ANNÉE</b>		
Physique expérimentale	Giovanni Dietler, po	92 C
Physique expérimentale	Giovanni Dietler, po et collaborateurs	32 TP
Chimie générale I	Jean-Claude Bünzli, po	56 C
Chimie générale I	Jean-Claude Bünzli, po	56 TP/EX
Chimie organique	Manfred Mutter, po	56 C/EX
Biologie animale	Walter Wahli, po avec la collaboration de Liliane Michalik, ma	28 C
Biologie animale et génétique	Walter Wahli, po avec la collaboration de Liliane Michalik, ma	15 TP
Biologie animale	Peter Vogel, po	26 C
Biologie animale	Peter Vogel, po	15 TP
Génétique	Nicolas Mermod, po	28 C
Biologie cellulaire et végétale	Edward Farmer, po	14 C
Biologie cellulaire et végétale	François Widmer, po	24 C
Morphologie macroscopique	Edward Farmer, po	12 TP
Morphologie macroscopique	Jean-Pierre Hornung, pas Beat Riederer, mer	20 C
Morphologie macroscopique	Jean-Pierre Hornung, pas Beat Riederer, mer	8 TP
Morphologie microscopique	Romano Regazzi, pat Christophe Reymond, pat et collaborateurs	42 C
Biochimie générale	Claude Bron, po	40 C
Physiologie générale	Pavel Kucera, po Pierre Magistretti, po Paul Honegger, pas	32 C
Médecine psycho-sociale	Patrice Guex, po François Ansermet, pas Elisabeth Fivaz, mer	42 C
Introduction au système suisse de santé publique	Fred Paccaud, po Jean Martin, mer	6 C
Séminaires interfacultaires de sciences fondamentales et cliniques	Pavel Kucera, po Jean-Pierre Hornung, pas	8 S
Microbiologie générale	Dieter Haas, pas	14 C

**Examen de fin  
de 2<sup>e</sup> année**

<b>2<sup>RE</sup> ANNÉE</b>		
Apprentissage par problème		10 APP
Introduction au curriculum		8 C
Morphologie macroscopique	Jean-Pierre Hornung, pas Egbert Welker, pas et collaborateurs	47 C
Biochimie	Claude Bron, po Jürg Tschopp, po Nicolas Fasel, pas	36 C
Médecine psycho-sociale	Patrice Guex, po et collaborateurs	8 C
Biostatistiques	Fred Paccaud, po Alfio Marazzi, pas Bernard Burnand, mer	9 C

**Programme  
des cours**

2 <sup>E</sup> ANNÉE (SUITE)		
Cardio-vasculaire	Pavel Kucera, po Christophe Reymond, pat Eric Raddatz, mer	38 Ci
Respiration	Eric Jéquier, po Sandor Kasas, ma	28 Ci
Digestion	Jean-Pierre Kraehenbuhl, po Pavel Kucera, po Romano Regazzi, pat	23 Ci
Reproduction/Développement	Vacat Sandor Kasas, ma et collaborateurs	21 Ci
Métabolisme/Nutrition	Eric Jéquier, po Jacques Mauél, po	48 Ci
Reins et voies urinaires	François de Ribaupierre, po Jean-Pierre Kraehenbuhl, po Jean-Pierre Wouters, po Ibtissam Walter-Barakat, me	20 Ci
Neurosciences	Julien Bogousslavsky, po Stéphanie Clarke, po François de Ribaupierre, po Pavel Kucera, po Pierre Magistretti, po Jean-Guy Villemure, po Jean-Pierre Hornung, pas Egbert Welker, pas Peter Clarke, mer	61 Ci
Sang/Immunologie	Claude Bron, po Jean-Charles Cerottini, po Jean-Pierre Kraehenbuhl, po Jacques Mauél, po Denis Rivier, mer	26 Ci
Endocrinologie	Eric Jéquier, po Jean-Pierre Kraehenbuhl, po Gérard Waeber, pas Luc Tappy, pat	30 Ci
Morphologie macroscopique	Jean-Pierre Hornung, pas Egbert Welker, pas Peter Clarke, mer Beat Riederer, mer	144 TP
Morphologie microscopique/Embryologie	Jean-Pierre Kraehenbuhl, po Jean-Pierre Hornung, pas Gérard Waeber, pas Romano Regazzi, pat Christophe Reymond, pat Peter Clarke, mer Ibtissam Walter-Barakat, me Sandor Kasas, ma	80 TP/S
Physiologie	François de Ribaupierre, po Eric Jéquier, po Pavel Kucera, po Pierre Magistretti, po Paul Honegger, pas Jean-Luc Martin, pat Luc Tappy, pat Maria Kiraly, mer	64 TP

**Programme  
des cours**

**Examen de fin  
de 3<sup>e</sup> année**

2 <sup>E</sup> ANNÉE (SUITE)		
Biochimie	Eric Raddatz, mer Yves Schütz, mer Claude Bron, po Jacques Mauël, po Nicolas Fasel, pas Denis Rivier, mer	63 TP/S

3 <sup>E</sup> ANNÉE		
Apprentissage par problèmes		8 APP
Introduction au curriculum		6 C
Droit médical	Patrice Mangin, po Thomas Krompecher, pas Conception Brandt, me	6 C
Immunologie générale	Jean-Charles Cerottini, po	8 C
Immunologie clinique, allergie	Giuseppe Pantaleo, po François Spertini, mer	14 C
Microbiologie et maladies infectieuses	Jacques Bille, po Heidi Diggelmann, po Patrick Francioli, po Michel-Pierre Glauser, po Thierry Calandra, pat Pascal Meylan, mer Philippe Moreillon, mer et collaborateurs	48 C
Pathologie générale	Fredrik T. Bosman, po Robert-Charles Janzer, pas Philip Shaw, mer	32 C
Pathologie spéciale (compris dans les cours intégrés)	Fredrik T. Bosman, po Claude-Yves Genton, pas Robert-Charles Janzer, pas Françoise Delacrétaz, mer Louis Guillou, mer Charlotte Fontolliet, me et collaborateurs	25 C
Pharmacologie/Toxicologie	Jérôme Biollaz, po Susanna Cotecchia, po Jacques Diezi, po Bernard Rossier, po Jean-Daniel Horisberger, pas Laurent Schild, pas	43 C
Physiopathologie	Peter Burckhardt, po Bernard Waeber, po Jean-William Fitting, pas François Feihl, mer	30 C
Introduction à la médecine nucléaire	Angelika Bischof Delaloye, pas	2 C
Introduction à la physique de la radiologie médicale	Pierre Schnyder, po Jean-François Valley, pas	4 C
Sémiologie	Vacat Julien Bogousslavsky, po Daniel-Vincent Egloff, po Sergio Fanconi, po Patrick Francioli, po	46 C

**Programme  
des cours**

<b>3<sup>E</sup> ANNÉE (SUITE)</b>		
	Rolf C. Gaillard, po Michel Gillet, po Patrice Guex, po Lukas Kappenberger, po Hansjürg Leisinger, po Philippe Leuenberger, po Pierre-François Leyvraz, po Jean-Marie Matthieu, po Adrien Moessinger, po Alexander Kai-Lik So, po Jean-Guy Villemure, po Thierry Deonna, pas Michel Dutoit, pas Jean-Claude Givel, pas Jean-Jacques Goy, pas Thierry Calandra, pat Jean-Léopold Micheli, mer Philippe Moreillon, mer François Mosimann, mer Maurice Payot, mer Michel Roulet, mer Luc Portmann, me Jean-François Tolsa, me	
Médecine psycho-sociale	Patrice Guex, po et collaborateurs	22 C
Microbiologie TP	Jacques Bille, po et collaborateurs	20 TP
Pathologie TP et séminaires	Fredrik T. Bosman, po et collaborateurs	38 TP/S
Angéiologie	François Mosimann, mer et collaborateurs	14 Ci
Cardiologie	Lukas Kappenberger, po et collaborateurs	35 Ci
Croissance et vieillissement	Peter Burckhardt, po Sergio Fanconi, po Jean-Marie Matthieu, po Christophe Büla, me et collaborateurs	18 Ci
Endocrinologie et métabolisme	Rolf C. Gaillard, po et collaborateurs	30 Ci
Gastro-entérologie, hépatologie et voies biliaires	Vacat Jean-Jacques Gonvers, pas et collaborateurs	41 Ci
Hématologie	Marc Schapira, po et collaborateurs	26 Ci
Pneumologie	Philippe Leuenberger, po et collaborateurs	28 Ci
Reins et voies urinaires, hypertension artérielle	Hans-R. Brunner, po Hansjürg Leisinger, po Jean-Pierre Wauters, po Claude Bachmann, pas et collaborateurs	35 Ci
Enseignement au lit du malade (ELM)		103 ELM



**Programme  
des cours**

**4<sup>e</sup> année**

**4<sup>e</sup> ANNÉE**

*Le nombre d'heures mentionnées pour chaque discipline ne comprend pas celles qui sont attribuées dans le cadre des cours-blocs*

Apprentissage au raisonnement clinique (ARC):

ARC de Médecine	Peter Burckhardt, po Pascal Nicod, po	15 ARC
ARC de Chirurgie	Michel Gillet, po	10 ARC
ARC de Pédiatrie	Sergio Fanconi, po Jean-Pierre Guignard, po Jean-Marie Mathieu, po François Ansermet, pas Thierry Deonna, pas Pierre-André Michaud, pas Gérald Theintz, pas Jean-Léopold Micheli, mer Maurice Payot, mer Bernard Pelet, mer Michel Roulet, mer	12 ARC
Interprétation d'EKG	Jean-Jacques Goy, pas	5 ARC
Cours-bloc de chirurgie générale et chirurgie spécialités (2 semaines)	Michel Gillet, po avec la collaboration de Pierre-François Leyvraz, po Hans-Beat Friedrich Ris, po Jean-Guy Villemure, po Heinz Fankhauser, pe Patrick Ravussin, pe Michel Dutoit, pas Jean-Claude Givel, pas Augustin Besson, mer René Chioléro, mer Jean-Patrice Gardaz, mer Marco Merlini, mer François Mosimann, mer Olivier Reinberg, mer et collaborateurs	C
Dermatologie et Vénérologie I	Renato Panizzon, po Daniel Hohl, pas et collaborateurs	26 C
Diagnostic en chimie clinique	Claude Bachmann, pas	5 C
Epidémiologie infectieuse	Patrick Francioli, po	5 C
Séminaire interfacultaire d'éthique biomédicale	Jacques Diezi, po Patrice Guex, po Lazare Benaroyo, cc	16 S
Génétique médicale	Daniel Schorderet, pas	12 C
Gériatrie	Peter Burckhardt, po Christophe Büla, me et collaborateurs	10 C
Gynécologie-Obstétrique	Pierre De Grandi, po Patrick Hohlfeld, po	57 C
Cours-bloc d'obstétrique et de gynécologie (1 semaine)	Pierre De Grandi, po avec la collaboration de Patrick Hohlfeld, po Marc Germond, mer Sylvain Meyer, mer Jean-François Delaloye, me Pierre-Jean Ditesheim, cc	C

**Programme  
des cours**

<b>4<sup>E</sup> ANNÉE (SUITE)</b>		
Immunologie clinique	Giuseppe Pantaleo, po François Spertini, mer	4 C
Médecine générale	Unité de médecine générale en collaboration avec Alain Pécoud, po	6 C
Cours-bloc de médecine interne (3 semaines)	Peter Burckhardt, po avec la collaboration de Jérôme Briollaz, po Patrick Francioli, po Michel-Pierre Glauser, po Lukas Kappenberger, po Philippe Leuenberger, po Pascal Nicod, po Marc Schapira, po Jean-Pierre Wauters, po Jean-William Fitting, pas Jean-Jacques Goy, pas Olivier Spertini, pas Gérard Waeber, pas Vincent Mooser, pat Gian Dorta, mer Fulgencio Gomez, mer Marie-Denise Schaller, mer François Spertini, mer Jean-Daniel Tissot, mer Bertrand Yersin, mer Guido Domenighetti, me Luc Portmann, me Pierre-Michel Schmidt, cc	C
Médecine palliative	Patrice Guex, po Friedrich Strefel, mer	8 C
Médecine sociale et préventive	Fred Paccoud, po Bernard Burnand, mer et collaborateurs	18 C
Neurologie	Julien Bogousslavsky, po Paul-André Despland, pas Joseph Ghika, mer Thierry Kuntzer, mer Myriam Schluemp, mer	24 C
Ophthalmologie	François Vingerhoets, mer Leonidas Zografos, po Michel Gonvers, pas Aubin Balmer, mer Nicolas Ducrey, mer Carl Herbot, mer Georges Klainguti, mer André Mermoud, mer Bertrand Pigué, mer	24 C
Oto-rhino-laryngologie	Philippe Monnier, po	24 C
Cours-bloc d'oto-rhino-laryngologie (1 semaine)	Philippe Monnier, po et collaborateurs	C
Pathologie spéciale	Fredrik Bosman, po Claude-Yves Genton, pas Françoise Delacrétaz, mer Louis Guillou, mer	8 C
Cours-bloc de pédiatrie (2 semaines)	Sergio Fanconi, po	C

**Programme  
des cours**

<b>4<sup>E</sup> ANNÉE (SUITE)</b>	
Auscultation pulmonaire	Mustapha Saadi Mazouni, <i>pe</i> 2 C
Polyclinique médicale et thérapeutique médicale	Philippe Leuenberger, <i>po</i> 30 C Alain Pécoud, <i>po</i> avec la collaboration de Ferdj J. Lejeune, <i>po</i> Michel Burnier, <i>pas</i> Roger Darioli, <i>pas</i> Jean-Jacques Gonvers, <i>pas</i>
Introduction à la psychiatrie	François Borgeat, <i>po</i> 17 C Olivier Halfon, <i>po</i> François Ansermet, <i>pas</i> Pierre Bovet, <i>mer</i> Bruno Gravier, <i>me</i> Fernand Seywert, <i>me</i> Italo Simeone, <i>me</i> et collaborateurs du Département et des Services de psychiatrie
Cours-bloc de psychiatrie (2 semaines)	François Borgeat, <i>po</i> C Stéphanie Clarke, <i>po</i> Pierre Baumann, <i>pas</i> Jacques Besson, <i>mer</i> Pierre Bovet, <i>mer</i> Elisabeth Fivaz, <i>mer</i> Jacques Gasser, <i>mer</i> Geneviève Leuba Gfeller, <i>mer</i> Charles Bonsack, <i>me</i> Vincent Camus, <i>me</i> François Grasset, <i>me</i> Bruno Gravier, <i>me</i> Jacques Laget, <i>me</i> Luc Michel, <i>me</i> Jean-Michel Porret, <i>me</i> Fernand Seywert, <i>me</i> Italo Simeone, <i>me</i> Christian Bryois, <i>cc</i> et collaborateurs du Département et des Services de psychiatrie
Radiologie médicale	Pierre Schnyder, <i>po</i> 31 C avec la collaboration de François Gudinchet, <i>pas</i> Reto Meuli, <i>pas</i> Bertrand Duvoisin, <i>mer</i> Philippe Maeder, <i>mer</i> Antoine Uske, <i>mer</i> Jean-Yves Meuwly, <i>me</i>
Radio-oncologie	René-Olivier Mirimanoff, <i>po</i> 9 C
Médecine nucléaire	Angelika Bischof Delaloye, <i>pas</i> 6 C
Rhumatologie et médecine physique	Alexander Kai-Lik So, <i>po</i> 10 C Jean-Charles Gerster, <i>po</i>
Sénologie	Pierre De Grandi, <i>po</i> 12 C avec la collaboration de Daniel-Vincent Egloff, <i>po</i> Patrice Guex, <i>po</i>

**Programme  
des cours**

**4<sup>E</sup> ANNÉE (SUITE)**

	R.-O. Mirimanoff, po Claude-Yves Genton, pas Jean-Claude Givel, pas Fulgencio Gomez, mer Serge Leyvraz, mer Jean-François Delaloye, me	
Chirurgie de l'appareil locomoteur	Pierre-François Leyvraz, po avec la collaboration de Daniel-Vincent Egloff, po Michel Dutoit, pas François Chevalley, mer Charles Gobelet, mer Lalaonarina Rakotomanana, mer	36 Ci
Urgences	Olivier Reinberg, mer Augustin Besson, mer avec la collaboration de Patrice Guex, po Pierre-François Leyvraz, po François Chevalley, mer René Chioléro, mer Jean-Léopold Micheli, mer Marie-Denise Schaller, mer	15 Ci
Enseignement au lit du malade (ELM)		18 ELM
Habilités cliniques (HCL)		16 HC
Cours à option:		
Histoire de la médecine	Vincent Barras, pas	16 C
Enseignement informatif sur les médecines parallèles	Jacques Diezi, po	13 C

**Année d'études à option**

**5<sup>E</sup> ANNÉE**

*Année d'études à option (dix mois de stages). Le programme des stages de chaque étudiant est établi selon les préférences de ce dernier. Les Facultés de médecine de Genève et de Lausanne tiennent à jour un catalogue des places de stage en Suisse romande. Renseignements auprès du Secrétariat de l'Enseignement pré- et postgradué.*

**Programme  
des cours**

**Examen final  
2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> parties**

<b>6<sup>e</sup> ANNÉE</b>		
Pharmacologie clinique et thérapeutique	Jérôme Biollaz, po	20 C
Séminaires de médecine interne	Vacat	32 S
	Hans-R. Brunner, po	
	Patrick Francioli, po	
	Rolf C. Gaillard, po	
	Michel-Pierre Glauser, po	
	Lukas Kappenberger, po	
	Philippe Leuenberger, po	
	Fred Paccaud, po	
	Marc Schapira, po	
	Jean-Pierre Wauters, po	
	Claude Bachmann, pas	
	François Spertini, mer	
Médecine : à propos de cas	Peter Burckhardt, po	24 C
	Pascal Nicod, po	
Médecine interne ambulatoire	Alain Pécoud, po	12 C
Médecine générale	Unité de médecine générale en collaboration avec Alain Pécoud, po	6 C
Module d'entraînement à une consultation ambulatoire de médecine interne / générale	Unité de médecine générale en collaboration avec Alain Pécoud, po	1 M
Rhumatologie et réhabilitation	Alexander So, po	12 C
Chirurgie thoracique, cardiaque et vasculaire	Hans-Beat Ris, po	16 C
	Ludwig Von Segesser, po	
Chirurgie digestive et endocrinienne + paroi	Michel Gillet, po	25 C
Chirurgie plastique et reconstructive	Daniel Eglhoff, po	5 C
Urologie	Hans-Jürg Leisinger, po	7 C
Neurochirurgie	Jean-Guy Villemure, po	7 C
Chirurgie pédiatrique	Judith Hohlfeld	8 C
Traumatologie et orthopédie	Pierre-François Leyvraz, po	8 C
Pédiatrie	Sergio Fanconi, po	30 C
	Jean-Marie Matthieu, po	
	Adrien Moessinger, po	
	Mustapha Mazouni, pe	
Pathologie spéciale	Fredrik Bosman, po	20 C
	Claude-Yves Genton, pas	
	Robert Janzer, pas	
	Françoise Delacrétaz, mer	
	Louis Guillou, mer	
Séminaires de Pathologie	Fredrik Bosman, po	24 S
Anesthésiologie et réanimation	Nicolas Gilliard, mer	10 C
Clinique de neurologie	Julien Bogouslavsky, po	14 C
Pédopsychiatrie	Olivier Halfon, po	18 C
	François Ansermet, pas	
Psychiatrie d'adultes	François Borgeat, po	26 C
	Pierre Baumann, pas	
	Jacques Besson, mer	
	Pierre Bovet, mer	
	Elisabeth Fivaz, mer	
	Marco Vannotti, mer	
	Charles Bonsack, me	
	Jean-Nicolas Despland, me	
	François Grasset, me	
	Bruno Gravier, me	
	Jean-Michel Porret, me	

**Programme  
des cours**

<b>6<sup>E</sup> ANNÉE (SUITE)</b>		
	Ferdinand Seywert, me Italo Simeone, me Christian Bryois, cc et collaborateurs du Département et des Services de psychiatrie	
Psychogériatrie	Vacat	12 C
Clinique de gynécologie et d'obstétrique	Pierre De Grandi, po Patrick Hohlfeld, po	20 C
Clinique d'ORL	Philippe Monnier, po	20 C
Clinique d'ophtalmologie	Leonidas Zografos, po	12 C
Dermatologie et Vénérologie II	Renato Panizzon, po	16 C
Médecine légale	Patrice Mangin, po Thomas Krompecher, pas	30 C
Médecine humanitaire et de catastrophe	Jean-Claude Givel, pas Michel Roulet, mer	10 C
Médecine sociale et préventive	Fred Paccaud, po Patrick Francioli, po Peter Piot, pe Marcel-André Boillat, pas Fabio Levi, pas Pierre-André Michaud, pas et collaborateurs	16 C
Economie de la santé et asséurologie	Fred Paccaud, po Roger Darioli, pas Albert Holly, po (HEC)	16 C
Médecine du travail	Marcel-André Boillat, pas	8 C
Sexologie	Patrice Guex, po Hans-Jürg Leisinger, po	10 Ci
Maltraitance	Jean-Marie Matthieu, po Bruno Gravier, me	10 Ci
Toxicodépendance	Jérôme Biollaz, po Pierre-André Michaud, pas Jacques Besson, mer Bertrand Yersin, mer	10 Ci
Oncologie	Fredrik Bosman, po Ferdý Lejeune, po	10 Ci
Traitement de la douleur	Jérôme Biollaz, po Thierry Buclin, mer	10 Ci
Maladies sexuellement transmissibles	Patrick Francioli, po Patrick Hohlfeld, po Renato Panizzon, po	10 Ci
Transplantation	Michel Gillet, po Jean-Pierre, Wauters, po	10 Ci
Séminaires de Radiologie	Pierre Schnyder, po	27 S

**LISTE DES COURS DE PRIVAT-DOCENTS**

Aubin BALMER	Oncologie ophtalmo-pédiatrique
Jean-Daniel BAUMGARTNER	Urgences en maladies infectieuses
Lazare BENAROYO	Éthique et philosophie en médecine
Jean-Pierre BERGER	Les comas métaboliques
Kamel P. BESSEGHIR	Le développement des médicaments - Aspects pratiques
Augustin BESSON	Chirurgie générale d'urgence - recherche appliquée
Jacques BESSON	Diagnostic et traitement des abus de substances (alcool, drogues)
Georges-Antoine BOREL	Maladies fonctionnelles digestives
Pascal BOVET	Transition épidémiologique et maladies cardio-vasculaires dans les pays en développement
Franz BUCHEGGER	Les anticorps monoclonaux dans la détection, la surveillance et le traitement du cancer
Bernard BURNAND	Épidémiologie clinique : bases de la médecine fondée sur les preuves
Thierry CALANDRA	Défenses de l'hôte et infections
François CHEVALLEY	Urgences traumatologiques de l'appareil moteur
René CHIOLERO	Médecine intensive chirurgicale
Peter CLARKE	Développement du système nerveux
Alain COMETTA	Prévention et traitement des infections chez l'hôte immunosupprimé et chez le patient de soins intensifs
Irène CORTHESSY-THEULAZ	Helicobacter pylori. De la recherche fondamentale à la clinique. L'aventure lausannoise aboutira-t-elle à un vaccin efficace chez l'homme ?
Philippe COUCKE	Radiobiologie
Françoise DELACRETAZ	Hématopathologie
Stéphane DEMOTZ	La reconnaissance des antigènes par les lymphocytes T
Kim Quang DO CUENOD	Interactions entre les neurosciences et les maladies du système nerveux central
Gian DORTA	Introduction à l'endoscopie digestive
Michel DUCHOSAL	Immuno-hématologie et médecine de transplantation
Nicolas DUCREY	Pathologie de l'orbite
Bertrand DUVOISIN	Imagerie de la sphère O.R.L.
Chin Bin EAP	Pharmacogénétique des psychotropes
Éric Eeckhout	Introduction à la cardiologie interventionnelle
Stanislav FAKAN	Développements et applications des méthodes d'analyse ultrastructurale en recherche biomédicale
Claire-Lise FAWER	Développement des nouveau-nés à risque: techniques d'investigation de la naissance à cinq ans
François FEIHL	Physio-pathologie cardio-pulmonaire appliquée à la médecine intensive
Emanuela FELLEY-BOSCO	Activité de la monoxyde d'azote synthase inductible: rôle dans différentes pathologies humaines
Elisabeth FIVAZ	La communication non verbale en clinique
Peter FREY	Malformations urogénitales
Florian FROEHLICH	Contrôle de qualité en gastro-entérologie
Martin FROMER	De l'arythmie cardiaque banale à la mort subite
Jean-Patrice GARDAZ	Techniques spéciales en anesthésiologie
Jacques GASSER	Les troubles de la personnalité au 20 <sup>e</sup> siècle
Blaise GENTON	Médecine des voyages, vaccinologie, épidémiologie tropicale
Marc GERMOND	Traitements de la stérilité de couple et procréation médicalement assistée
Joseph GHIKA	Mouvements anormaux, présentation clinique et thérapeutique
Nicolas GILLIARD	Le système respiratoire en anesthésiologie-réanimation
Charles GOBELET	Pathologie musculo-tendineuse (surcharge - inflammation) et techniques de rééducation
Fulgencio GOMEZ	Clinique des affections de l'axe hypothalamo-hypophysogonadique

**Programme  
des cours**

**LISTE DES COURS DE PRIVAT-DOCENTS (SUITE)**

Eric GROUZMANN	Les neuropeptides: implications en physiopathologie
Rose-May GUIGNARD	Chirurgie de la main et microchirurgie reconstructive
Louis GUILLOU	Pathologie des tumeurs des tissus mous
Daniel HAYOZ	Hémodynamique et biologie de la paroi artérielle
Carl P. HERBORT	Maladies oculaires inflammatoires et virales
Didier HEUMANN	Pathophysiologie et méthodologie d'investigation des infections sévères et du choc septique expérimental
Patrick IYNEJIAN	Médecine moléculaire du diabète sucré
Cornelius Victor JONGENEEL	Immunogénétique moléculaire, aspects médicaux
Martine JOTTERAND	Cytogénétique et cytotoxicité
Thierry KUNTZER	Neuropathies focales, plexopathies et syndromes radiculaires
Geneviève LEUBA GFELLER	Vieillessement cérébral normal et pathologique
Serge LEYVRAZ	Évolution des traitements oncologiques
Pierre-William LOUP	Investigations nécessaires et superflues en chirurgie digestive
Philippe MAEDER	IRM en neuroradiologie et neuroradiologie fonctionnelle
Gaston-François MAILLARD	Plasties et reconstructions orbito-palpébrales
Mary-Louise MARCO-DUTOIT	Audiophonologie et phoniatre
Jean MARTIN	Problèmes de santé publique et leurs implications éthiques
Marco MERLINI	Aspects cliniques, physiologiques et techniques de la chirurgie utilisant l'implantation de matériel artificiel
André MERMOUD	Le glaucome
Sylvain MEYER	Le diagnostic et le traitement de l'incontinence urinaire et des troubles statiques des organes pelviens chez la femme
Pascal MEYLAN	Pathogénèse des infections à virus de l'immunodéficience acquise humaine (VIH)
Jean-Léopold MICHELI	Pédiatrie d'urgence
Pierre MICHETTI	Immunité mucoale: introduction et concepts généraux
Judit MIKLOSSY	La dégénérescence du système nerveux central
Michel MONOD	Chapitres de mycologie médicale
Vincent MOOSER	Lipides et athéroscléroses. Approche génétique moléculaire et implications
Philippe MOREILLON	Bactéries et antibiotiques - Pathogénèse bactérienne
François MOSIMANN	Aspects chirurgicaux de la transplantation d'organes
Francis MUNIER	Oculo-génétique
Jürg NUSSBERGER	Biochimie du système cardio-vasculaire
Maurice PAYOT	Chapitres choisis de cardiologie pédiatrique
Bernard PELET	Problèmes d'allergie et d'immunologie chez l'enfant
Andrea PFEIFER	Établissement de modèles de cellules humaines métabolico-compétentes pour une utilisation dans le développement de médicaments et de toxicologie
Ralf POLIKAR	Répercussions cardio-vasculaires de quelques affections endocriniennes
Jean-Michel PORRET	Sur les questions conjointes du temps et du transfert en psychanalyse (Des structures névrotiques aux organisations limites)
François PRALONG	Endocrinologie expérimentale
Lalaonirina RAKOTOMANANA	Biomécanique de l'appareil locomoteur
Olivier REINBERG	Traumatologie pédiatrique et épidémiologie des accidents d'enfants
Marianne REYMOND	Neuroendocrinologie des fonctions reproductive et thyroïdienne: aspects expérimentaux et cliniques
Béat RIEDERER	La structure et les fonctions du squelette cellulaire
Eric ROUILLER	Contrôle des mouvements volontaires chez les primates: propriétés des multiples aires corticales motrices
Michel ROULET	Nutrition clinique
Curzio RÜEGG	L'adhésion cellulaire dans le cancer et l'angiogenèse tumorale
Gérard SALEM	La thérapie de famille
Marie-Denise SCHALLER	Médecine intensive
Rémi Pascal SCHNEIDER	Infectiologie chirurgicale



**Programme  
des cours**

**LISTE DES COURS DE PRIVAT-DOCENTS (SUITE)**

Yves SCHÜTZ	Bases physiologiques de la nutrition
Philipp H. SHAW	Gènes suppresseurs de tumeurs
Bernard SORDAT	Le phénotype tumoral malin, invasif et métastatique
François SPERTINI	Les maladies du système
Friedrich STIEFEL	Aspects psycho-sociaux des maladies somatiques
Luc TAPPY	Physiologie et physiopathologie du métabolisme glucidique
Jean-Daniel TISSOT	Médecine transfusionnelle et immuno-hématologie
Gustave TURINI	Urgences hospitalières en médecine interne
Antoine USKE	Neuroradiologie diagnostique et interventionnelle
Daniel VAN LINTHOUDT	Mécanismes physiopathologiques de l'arthrose et possibilités thérapeutiques
Guy VAN MELLE	Bases statistiques pour la recherche médicale
François VINGERHOETS	Les syndromes parkinsoniens
Vladimir VON FLIEDNER	Immuno-oncologie expérimentale et clinique
Ibtissam WALTER BARAKAT	Les cultures de tissus et leur application clinique et expérimentale
Ferdinand WULLEMIER	Principes de base pour une Ontopraxis (Thérapies d'inspiration spirituelle)
Bertrand YERSIN	Alcool et médecine
Anne ZURN	Dégénérescence et régénérescence dans le système nerveux : aspects cellulaires et moléculaires

*Abréviations utilisées*

APP	=	apprentissage par problèmes
ARC	=	apprentissage au raisonnement
C	=	clinique
C	=	cours
C	=	cours intégrés
HC	=	habilité clinique

po	=	professeur ordinaire
pe	=	professeur extraordinaire
pas	=	professeur associé
pa	=	professeur assistant
mer	=	maître d'enseignement

## Adresses utiles

[www.unil.ch/med](http://www.unil.ch/med)

Décanat

### Site à consulter:

[www.unil.ch/med](http://www.unil.ch/med)

### Documentation disponible:

- «Informations destinées aux étudiants en médecine»
- «Catalogue des matières d'enseignement» par année
- «Calendrier-horaire» par année
- «Catalogue des cours libres de privat-docents»
- «Règlement de la Faculté»

### RESPONSABLES

### ADRESSE

### TÉL.

### FAX

Prof. Michel-Pierre Glauser, doyen	Rue du Bugnon 21 1005 Lausanne	692 50 00	692 50 05
Prof. Susanna Cotecchia, vice-doyenne (Sciences médicales de base)	" "	692 50 00	692 50 05
Prof. Patrice Mangin, vice-doyen (Recherche)	" "	692 50 00	692 50 05
Prof. ass. François Ansermet, vice-doyen (Aff. étudiantes et thèses)	" "	692 50 00	692 50 05
Prof. Fred T. Bosman, vice-doyen (Enseignement prégradué)	" "	692 50 00	692 50 05
Prof. Patrick Hohlfeld, vice-doyen (Ens. postgradué et form. continue)	" "	692 50 00	692 50 05
Dr Claude Willa (Examens fédéraux)	" "	692 50 12	692 50 05
Adjoint pédagogique	" "	692 50 14	692 50 05
Assistant pédagogique	" "	692 50 08	692 50 05
Adjoint scientifique	" "	692 50 00	692 50 05
M <sup>me</sup> Véronique Jost Gara, secrétaire générale de la Faculté	" "	692 50 00	692 50 05
M <sup>me</sup> Marie-Louise Desarzens (Secrétariat du Décanat)	" "	692 50 00	692 50 05
M <sup>me</sup> Sarah Gonzalez (Secrétariat du Décanat et thèses)	" "	692 50 10	692 50 05
M <sup>me</sup> Roxane Horisberger (Secrétariat de l'enseignement pré- et postgradué et examens)	" "	692 50 12	692 50 05
M <sup>me</sup> Monique Pedrali (Secr. de l'enseignement pré- et postgradué)	" "	692 50 11	692 50 05
M <sup>me</sup> Laurence Reber (Secrétariat de l'enseignement pré- et postgradué et mobilité) <i>Laurence.Reber@dmed.unil.ch</i>	" "	692 50 09	692 50 05
M <sup>me</sup> Anne Tricot (Secrétaire recherche)	" "	692 50 17	692 50 05

Institut de biologie cellulaire  
et de morphologie

Professeur Pierre J. Magistretti, directeur a. i.	Rue du Bugnon 9 1005 Lausanne	692 51 00	692 51 05
---	----------------------------------	-----------	-----------

Institut de biochimie

Professeur Claude Bron, directeur	Boveresses 155 1066 Epalinges	692 57 00	692 57 05
-----------------------------------	----------------------------------	-----------	-----------

Institut de pharmacologie  
et toxicologie

Professeur Bernard C. Rossier, directeur	Rue du Bugnon 27 1005 Lausanne	692 53 50	692 53 55
--	-----------------------------------	-----------	-----------

Centre de microscopie  
électronique

Professeur Jacques Dubochet, directeur	Rue du Bugnon 27 1005 Lausanne	692 50 50	692 50 55
--	-----------------------------------	-----------	-----------

Institut de physiologie

Professeur Eric Jéquier, directeur	Rue du Bugnon 7 1005 Lausanne	692 55 00	692 55 05
------------------------------------	----------------------------------	-----------	-----------

Laboratoire de biologie  
microbienne

Professeur associé Dieter Haas, directeur	Bâtiment de biologie 1015 Lausanne	692 56 31	692 56 35
---	---------------------------------------	-----------	-----------

Centre hospitalier  
universitaire vaudois (CHUV)

Central téléphonique	Rue du Bugnon 46 1011 Lausanne	314 11 11	314 55 10
----------------------	-----------------------------------	-----------	-----------

Fédération des  
Médecins suisses (FMH)

Central téléphonique	Elfenstrasse 18 3000 Berne 16	*359 11 11	*359 11 12
----------------------	----------------------------------	------------	------------

Tous les indicatifs: 021, sauf \*: 031

## Adresses utiles

www.unil.ch

### Rectorat

INSTITUTION, RESPONSABLE	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur Jean-Marc RAPP, recteur	BRA, 1015 Lausanne	692 20 11	692 20 15
Professeur Jacques DIEZI, vice-recteur Affaires étudiantes Relations internationales	BRA, 1015 Lausanne	692 20 31 692 20 21	692 20 15 692 20 05
Professeur Walter WAHLI, vice-recteur Recherche, formation postgrade et continue	BRA, 1015 Lausanne	692 20 56	692 20 35
Professeur Maria WENTLAND FORTE, vice-recteur Finances, informatique et statistiques	BRA, 1015 Lausanne	692 20 61	692 20 15
Professeur Jörg WINISTÖRFER, vice-recteur Enseignants, bâtiments	BRA, 1015 Lausanne	692 20 41	692 20 15

### Secrétariat général

Mme Mireille Zahnd, secrétaire générale	BRA, 1015 Lausanne	692 20 51	692 20 15
---	--------------------	-----------	-----------

### Services centraux

Affaires étudiantes Mme Françoise Grize, adjointe	BRA 1015 Lausanne	692 20 25	692 20 15
Recherche / Euro-guichet Mme Anne-Emmanuelle Uldy, adjointe	BRA 1015 Lausanne	692 20 22	692 20 35
Nouvelles technologies de l'information et de la communication M. Bahram Zoerpour, adjoint	BRA 1015 Lausanne	692 20 58	692 20 35
Finances, informatique et statistiques M. Pierre Mingard, adjoint	BRA, 1015 Lausanne	692 20 36	692 20 15
Service des enseignants M. Isabelle Lambert, adjointe	BRA, 1015 Lausanne	692 20 44	692 20 15
Conseil à la qualité de l'enseignement M. Jacques Lanars, adjoint	BRA, 1015 Lausanne	692 20 43	692 20 15
Coordination UNIL-UNIGE Mme Nathalie Janz, adjointe	BRA, 1015 Lausanne	692 20 42	692 20 15
Service de presse et d'information (SPUL) M. Axel Braquet	BRA, 1015 Lausanne	692 20 70	692 20 75
Centre informatique (CI) M. Pascal Jacot-Guillarmod	Route de Chavannes 33 1007 Lausanne	692 22 00	692 22 05

### Direction administrative

M. Jean-Paul Dépraz, directeur administratif	BRA, 1015 Lausanne	692 23 00	692 23 05
--	--------------------	-----------	-----------

### Administration centrale

Gestion du personnel M. Christian de Trey, responsable	BRA, 1015 Lausanne	692 23 10	692 23 05
Service financier M. Pierre Wyss, responsable	BRA, 1015 Lausanne	692 23 20	692 23 05
Centre audiovisuel (CAV) M. Jérôme Grosse	Bâtiment central 1015 Lausanne	692 22 70	692 22 75
Bâtiments et travaux (gestion des locaux) M. Pierre-Alain Meier, responsable	BRA, 1015 Lausanne	692 26 10	692 26 25
Bâtiments et travaux (exploitation technique) M. Werner Sonnenschein, responsable	BRA, 1015 Lausanne	692 24 00	692 24 05
Bâtiments et travaux (intendance) M. Jean-Paul Dutoit, intendant	BRA, 1015 Lausanne	692 26 20	692 26 25
Bâtiments et travaux (aménagement extérieurs) M. Yves Chuat, responsable	Ferme La Mouline 1015 Lausanne	692 26 00	692 26 05

**Adresses utiles**  
 www.unil.ch

**Central**

INSTITUTION, RESPONSABLE, INFORMATIONS	ADRESSE	TÉL.	FAX
Central téléphonique		692 11 11	692 26 15

**Services aux étudiants**

Service d'orientation et conseil (SOC) M. Claude Roulin <i>E-mail: orientation@unil.ch</i>	BRA 1015 Lausanne	692 21 30	692 21 35
Immatriculations et inscriptions Mme Carine Rüssmann <i>E-mail: immat@immat.unil.ch</i>	BRA 1015 Lausanne	692 21 00	692 21 05
Service des affaires socio-culturelles (SASC) Mme Gilberte Isler <i>E-mail: Secretariat@sasc.unil.ch</i>	BRA 1015 Lausanne	692 21 13	692 21 15
Affaires culturelles Mme Dominique Houser	Château de Dorigny 1015 Lausanne	692 21 12	692 21 15
Centre de langues Mme Brigitte Forster Vosicki <i>E-mail: CentreDeLangues@cdl.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	692 29 20	692 29 17
Sports des sports UNIL-EPFL M. Georges-André Carrel <i>E-mail: Sonia.ladevito@sports.unil.ch</i>	Centre sportif de Dorigny 1015 Lausanne	692 21 50	692 21 55
Aumôneries universitaires des Hautes Écoles Mme Claire Couplet et M. Virgile Rochat <i>E-mail: aumonerie@aum.unil.ch</i>	Grange de Dorigny 1015 Lausanne	692 21 47 692 21 48	692 21 45
Médiation et réception des plaintes (harcèlement) Mme Françoise Méan <i>E-mail: Francoise.Mean@harc.unil.ch</i>	Château de Dorigny 1015 Lausanne	692 22 22	

**Relations internationales,  
 Mobilité**

Relations internationales Mme Antoinette Charon, adjointe Secrétariat Mme Marinette Robert <i>E-mail: Marinette.Robert@rect.unil.ch</i>	Château de Dorigny 1015 Lausanne	692 20 26	692 20 05
Mobilité, échanges d'étudiants Mme Gilberte Isler <i>E-mail: Gilberte.Isler@sasc.unil.ch</i> Mme Maria Velasco (ERASMUS/SOCRATES) <i>E-mail: MariaDolores.Velasco@sasc.unil.ch</i>	BRA 1015 Lausanne	692 21 13	692 21 15
		692 21 16	692 21 15

**Formation continue**

Service de formation continue Mme Monique Baud <i>E-mail: Secretariat@sfc.unil.ch</i>	Château de Dorigny 1015 Lausanne	692 22 90	692 22 95
---	-------------------------------------	-----------	-----------

**Adresses utiles**  
 www.unil.ch

**Facultés et Ecoles**

INSTITUTION, RESPONSABLE, INFORMATIONS	ADRESSE	TÉL.	FAX
Faculté de théologie Prof. Thomas Römer, doyen <i>E-mail: SecretariatTheologie@dtheol.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	692 27 00	692 27 05
Faculté de droit Prof. Suzette Sandoz, doyenne <i>E-mail: Sandra.Nese@ddroit.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	692 27 40	692 27 45
Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC) Prof. Pierre Margot, directeur <i>E-mail: MicheleEdith.Claude@ipsc.unil.ch</i>	BCH 1015 Lausanne	692 46 00	692 46 05
Faculté des lettres Prof. Rémi Jolivet, doyen <i>E-mail: Lidia.Peytrignet@dlett.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	692 29 00	692 29 05
Ecole de français moderne M. Raymond Capré, directeur <i>E-mail: efmsecr@efm.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	692 30 80	692 30 85
Cours de vacances M <sup>me</sup> Georgette Blanc, directrice <i>E-mail: CoursDeVacances@cvac.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	692 30 90	692 30 85
Faculté des sciences sociales et politiques (SSP) Prof. Mondher Kilani, doyen <i>E-mail: Cristina.Ferrari@dssp.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	692 31 00	692 31 15
Unité d'enseignement et de recherche en activités physiques et sportives (UERAPS) M. Marco Astolfi, directeur <i>E-mail: Ueraps@unil.ch</i>	Centre sportif de Dorigny 1015 Lausanne	692 21 80	692 21 55
Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC) Prof. Alexander Bergmann, doyen <i>E-mail: Marcelle.Aprile@hec.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	692 33 00	692 33 05
Faculté des sciences Prof. Dominique Arlettaz, doyen <i>E-mail: Gerald-Marcel.Savary@dsc.unil.ch</i>	CP 1015 Lausanne	692 35 00	692 35 05
Section de pharmacie de la Faculté des sciences Prof. Kurt Hostettmann, président <i>E-mail: Anne-Marie.Berjano@dpharm.unil.ch</i>	BEP 1015 Lausanne	692 45 00	692 45 05
Faculté de médecine Prof. Michel-Pierre Glauser, doyen <i>E-mail: Laurence.Reber@dmed.unil.ch</i>	Rue du Bugnon 21 1005 Lausanne	692 50 00	692 50 05

**Adresses utiles**

www.unil.ch

**Institutions proches  
ou associées**

INSTITUTION	ADRESSE	TEL	FAX
Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU)	Bâtiment central 1015 Lausanne	692 48 02	692 48 45
Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC)	BFSH1 1015 Lausanne	692 28 50	692 28 55
Fondation Jean Monnet pour l'Europe et Centre de recherches européennes	Ferme de Dorigny 1015 Lausanne	692 20 90	692 20 95
Institut de recherche en ophtalmologie (IRO)	Av. Grand-Champsec 64 1950 Sion 4	021/203 59 71	021/203 59 70
Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP)	Rte de la Maladière 21 1022 Chavannes	694 06 00	694 06 09
Institut Ludwig de recherche sur le cancer	Ch. des Boveresses 155 1066 Epalinges	692 59 66	653 44 74
Institut suisse de bioinformatique (ISB)	Ch. des Boveresses 155 1066 Epalinges	692 59 91	692 59 45
Institut suisse de droit comparé (ISDC)	Dorigny 1015 Lausanne	692 49 11	692 49 49
Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC)	Ch. des Boveresses 155 1066 Epalinges	692 58 58	692 69 33
International Institute for Management Development (IMD)	Ch. de Bellerive 23 1007 Lausanne	618 01 11	618 07 07
Musée de géologie	UNIL, BFSH2 1015 Lausanne	692 44 70	692 44 75
Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)	Ecublens 1015 Lausanne	693 11 11	693 43 80
Université de Genève	Rue Général-Dufour 24 1211 Genève	022/705 71 11	
Hospices cantonaux	Rue du Bugnon 21 1005 Lausanne	314 70 00	

**Vie pratique**

Fondation Maisons pour étudiants	Av. de Rhodanie 64 1007 Lausanne	617 81 54	617 81 66
Garderie La Croquignole	Ch. des Triaudes 16 1024 Ecublens	693 73 00	
Garderie-Nursery Polychinelle	EPFL, pavillon A 1015 Lausanne	693 73 14	
Office de liaison Brigade blindée I	Case postale 108 1018 Lausanne 18	646 12 31	
Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage	Ch. de Mornex 38 1003 Lausanne	316 33 70	316 33 78
Office cantonal de contrôle des habitants et de police des étrangers	Av de Beaulieu 19 1014 Lausanne	316 46 46	316 46 45
Fédération des associations d'étudiants (FAE)	BFSH1 1015 Lausanne	692 25 91	692 25 92